

**COMMISSION ECONOMIQUE POUR  
L'AMERIQUE LATINE  
ET LES CARAÏBES**

**RAPPORT**

(16 may 1981 au 6 avril 1984)

**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL  
DOCUMENTS OFFICIELS, 1984**

**SUPPLEMENT N<sup>o</sup> 12**



**NATIONS UNIES**

**Santiago du Chili, 1984**

E/1984/22  
LC/G.1310

**NOTE**

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Introduction .....	1
I. QUESTIONS QUI EXIGENT L'ADOPTION DE MESURES DE LA PART DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL OU QUI SONT SOUMISES A SON EXAMEN .....	1
A. QUESTIONS QUI EXIGENT L'ADOPTION DE MESURES DE LA PART DU CONSEIL .....	1
B. QUESTIONS SOUMISES A L'EXAMEN DU CONSEIL .....	2
II. ACTIVITES DE LA CEPAL DEPUIS LA DIX-NEUVIEME SESSION .....	3
A. PRESENTATION PAR PROGRAMME .....	4
B. ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES ET COMITES SPECIAUX .....	54
C. ACTIVITES DES PROGRAMMES .....	58
D. RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES ET AUTRES ORGANISATIONS .....	173
III. VINGTIEME SESSION .....	174
A. PARTICIPATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX .....	174
Lieu et date de la réunion .....	174
Participants .....	174
Pouvoirs .....	176
Séance d'ouverture .....	176
Election du Bureau .....	178
Comités .....	178
Documents .....	180
B. ORDRE DU JOUR .....	180
C. COMPTE-RENDU DES DEBATS .....	182
Comité I .....	182
Comité II .....	199
Comités de session .....	214
Séances plénières .....	227
Séance de clôture .....	253
IV. RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE A SA VINGTIEME SESSION .....	255
Annexe: Conférences et réunions patronnées ou co-patronnées par la CEPAL depuis mai 1981 .....	295



## Introduction

Ce trente-deuxième rapport d'activités de la Commission économique pour l'Amérique latine couvre la période du 13 mai 1981 au 6 avril 1984 et comprend le compte-rendu de la vingtième session de la Commission (Lima, Pérou, 29 mars-6 avril 1984).

### I. QUESTIONS QUI EXIGENT L'ADOPTION DE MESURES DE LA PART DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL OU QUI SONT SOUMISES A SON EXAMEN

#### A. QUESTIONS QUI EXIGENT L'ADOPTION DE MESURES DE LA PART DU CONSEIL

##### Changement de nom de la CEPAL

A sa vingtième session, la Commission économique pour l'Amérique latine adopta la résolution 455(XX), intitulée "Changement de nom de la CEPAL", selon laquelle, après avoir pris note de la recommandation du Comité de développement et de coopération des Caraïbes, la Commission devra dorénavant s'appeler "Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes". En conséquence, il est recommandé au Conseil économique et social, aux termes de cette résolution, d'approuver la dénomination "Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes" en tant que nouvelle appellation de la Commission et d'effectuer la modification pertinente dans le mandat de la Commission économique pour l'Amérique latine.

Comme il en est fait mention dans le rapport final de la vingtième session, la Commission décida également, en hommage au Dr. Raúl Prebisch dont les idéaux ont inspiré les travaux de la Commission depuis ses débuts, que le Secrétariat continuera d'utiliser le sigle CEPAL pour désigner la Commission en espagnol.

##### Admission du Portugal

A la vingtième session, la Commission économique pour l'Amérique latine adopta la résolution 452(XX) intitulée "Admission du Portugal en qualité de membre de la Commission", dont le dispositif est libellé comme suit:

##### La Commission économique pour l'Amérique latine,

1. Accueille favorablement la demande d'admission en qualité de membre de la Commission qu'a présentée le Gouvernement Portugais;

2. Recommande au Conseil économique et social d'approuver, à la lumière des considérants de la présente résolution, l'admission du Portugal en tant que membre de la Commission et d'autoriser, à cette fin, l'amendement de l'alinéa a) du paragraphe 3 du mandat de la Commission pour qu'y soit inséré le mot "Portugal" entre les mots "Pays-Bas" et "Royaume-Uni".

En conséquence, la Commission demande donc au Conseil économique et social d'approuver cette recommandation.

Modification des versions en espagnol et en français du mandat de la CEPAL

Les Etats membres de la Commission, réunis en séance plénière le 6 avril 1984, ont pris note du fait que l'expression anglaise "Caribbean area" qui figure au paragraphe 3 a) du mandat de la CEPAL est traduite par "región de las Antillas" et "région des Antilles" dans les versions en espagnol et en français respectivement. Compte tenu du fait que la terminologie des Nations Unies a évolué depuis l'adoption du mandat en 1948, la Commission décida de recommander au Conseil économique et social de modifier les versions en espagnol et en français du mandat de la CEPAL et de remplacer les expressions "las Antillas" par "el Caribe" en espagnol et "les Antilles" par "les Caraïbes" en français.

Programme de travail et calendrier de conférences de la Commission

A l'issue de la vingtième session, la Commission adopta la résolution 465(XX), sur le programme de travail et calendrier de conférences de la CEPAL, para laquelle elle approuve le programme de travail du système de la CEPAL pour la période 1986-1987, y compris les ajustements qui figurent dans le rapport final de cette même session. Le programme de travail du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) devant d'abord être soumis à l'examen dudit Comité lors de la huitième session, il a été décidé de ne pas l'inclure dans le présent programme et d'en saisir le Comité plénier de la CEPAL à sa dix-septième session.

Aux termes de la même résolution, la Commission adopta également le calendrier de conférences du système de la CEPAL pour la période 1984-1986, avec les observations et suggestions consignées dans le rapport de la session, en vue de son examen par le Conseil économique et social, et, par l'intermédiaire de ce dernier, l'Assemblée générale. Dans le calendrier de conférences, la CEPAL a fixé pour 1985 la Réunion régionale latino-américaine chargée d'évaluer l'application du Plan d'action sur la jeunesse. Avant l'adoption de cette résolution, les Etats membres ont été informés du fait que l'organisation et les services de cette réunion, si elle était effectuée au siège de la Commission, obligeraient à une allocation supplémentaire de US\$ 25 000, au budget de la CEPAL pour la période biennale 1984-1985. Dans cette résolution, la Commission prie également le Secrétaire général des Nations Unies de continuer à lui confier l'organisation et la réalisation des réunions régionales latino-américaines préparatoires des conférences mondiales des Nations Unies.

B. QUESTIONS SOUMISES A L'EXAMEN DU CONSEIL

Admission des îles Vierges britanniques et des îles Vierges américaines en qualité de membres associés de la Commission

A la lumière des recommandations qui figurent dans les résolutions 38/44 et 38/48 de l'Assemblée générale, la Commission adopta, à l'issue de la vingtième session, les résolutions 453(XX) et 454(XX) par lesquelles les îles Vierges britanniques et les îles Vierges américaines, respectivement, sont admises en qualité de membres associés de la CEPAL, conformément aux dispositions du paragraphe 3 a) du mandat de la Commission.

## II. ACTIVITES DE LA CEPAL DEPUIS LA DIX-NEUVIEME SESSION

Ce rapport d'activités de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) couvre une période d'environ 3 ans, à partir de mai 1981.

Il consiste en une synthèse des principales activités menées dans le cadre des différents programmes et sous-programmes du Programme de travail de la CEPAL,\*/ ainsi que des activités réalisées dans le cadre des différents programmes d'appui technique.

Les résultats correspondant à chacun des sous-programmes ont été regroupés dans la section C, sous les titres suivants: i) Documents; ii) Séminaires, réunions et conférences; iii) Assistance technique; et iv) Formation et bourses.

---

\*/ Bien que le rapport couvre les huit derniers mois du Programme de travail biennal 1980-1981 et les trois premiers mois du Programme de travail biennal 1984-1985, les titres des programmes et des sous-programmes qui figurent dans ce rapport correspondent à ceux qui ont été utilisés dans le Programme de travail biennal 1982-1983.

#### A4 PRESENTATION PAR PROGRAMME

##### PROGRAMME 210: ALIMENTATION ET AGRICULTURE

Ce programme a été axé sur l'étude de questions telles que la sécurité alimentaire, la pauvreté rurale et l'économie paysanne; les styles de développement et les politiques agricoles; la formation dans le domaine agricole et rural; et la coopération et l'intégration en matière agricole et alimentaire.

Le thème de l'alimentation a été abordé dans le cadre d'une analyse intégrale de la structure et du fonctionnement des systèmes alimentaires nationaux, c'est-à-dire de l'ensemble de relations économiques sociales, techniques et fonctionnelles établies qui régissent les processus de production primaire, d'approvisionnement, de transformation agro-industrielle, de distribution et de commercialisation des principaux produits alimentaires. On y caractérise donc le type d'agents et de rapports établis dans les processus indiqués, l'évolution des modèles de consommation alimentaire et ses incidences sur la disponibilité des produits alimentaires de base ainsi que l'accès à ces derniers; on y étudie la vulnérabilité intérieure et extérieure des systèmes alimentaires nationaux et l'élaboration de politiques alimentaires alternatives dans lesquelles soient envisagées des mesures pour chacune des phases de production et de distribution des produits alimentaires et pour l'aménagement de la demande alimentaire.

On s'est inspiré, à cet effet, de l'expérience mexicaine, plus précisément en ce qui concerne le Système alimentaire national (SAM), par la mise sur pied d'un programme mixte d'activités SAM/CEPAL/FAO, grâce auquel il a été possible, en outre, de compiler les efforts de recherche de tout ordre qui ont été menés en Amérique latine et dans d'autres régions du monde en ce qui concerne le rapport styles de développement-systèmes alimentaires nationaux. Dans le cadre des activités de ce programme mixte, une approche méthodologique a été élaborée en vue de l'analyse intégrale des systèmes alimentaires nationaux; l'application de cette méthode a éveillé l'intérêt du Costa Rica, du Honduras, du Nicaragua et du Mexique. A la septième réunion du Comité technique du CORECA, effectuée à Tela (Honduras, 1983), les pays centraméricains ont fait valoir qu'il convenait d'étudier plus en détail leurs systèmes alimentaires nationaux respectifs afin de pouvoir formuler des stratégies nationales susceptibles de résoudre le problème alimentaire dans le cadre d'une stratégie régionale.

En ce qui concerne la pauvreté rurale, les analyses ont été axées sur les tendances et les processus économiques et sociaux en matière agricole et rurale qui déterminent le degré de pauvreté des populations rurales. Les études des pays choisis avaient pour but d'établir des quantifications préliminaires en ce qui a trait à l'incidence et à la gravité de la pauvreté rurale, de déterminer les principales caractéristiques de son évolution et, finalement, d'étudier les stratégies et les orientations politiques qui ont été adoptées pour porter remède à la pauvreté rurale.

Ce type d'activité est le résultat d'un effort conjoint mené avec la FAO -Bureau régional pour l'Amérique latine et la Division de Ressources humaines,

/institutions et

institutions et réforme agraire (Rome)- et a permis de mener à bien plusieurs études de cas qui contiennent des données actualisées en matière de dimensions et de caractéristiques de la pauvreté rurale en Amérique latine et qui constituent un échantillon représentatif des mesures adoptées dans la région pour y remédier. Des politiques et des mesures optionnelles sont formulées, à la lumière des expériences nationales, pour revitaliser la lutte contre la pauvreté rurale.

Les travaux en matière d'économie paysanne ont eu pour but essentiel d'étudier plus en profondeur le paysannat, de deux points de vue: d'une part, la survie paysanne en écosystèmes de montagne et d'autre part, le paysannat en tant que producteur d'aliments de base et ses rapports avec les marchés alimentaires.

Ces études ont été réalisées avec la collaboration du Gouvernement des Pays-Bas. La première partie du travail a été couronnée, mi-1982, par la réalisation d'un Séminaire régional sur les Politiques agraires et la survie paysanne en écosystèmes de montagne, effectué près de Quito, avec la collaboration du Secrétariat au développement rural intégral de la Présidence de la République de l'Equateur.

Le deuxième volet de l'étude sur l'agriculture paysanne a été clôturé par une réunion technique tenue au siège de la CEPAL à Santiago, mi-juillet 1983.

En ce qui a trait aux styles de développement et aux politiques agricoles, l'étude tendait essentiellement à envisager, à la lumière d'expériences nationales aussi diverses qu'importantes, les transformations structurelles dérivées de la modalité de développement et leurs incidences sur l'agriculture ainsi que les rapports entre, d'une part, l'application de la politique économique et d'autre part, l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques agricoles et les instruments auxquels elles font appel. L'étude devait comprendre l'examen des défis immédiats et à plus long terme auxquels l'agriculture doit faire face, ainsi que la formulation d'options visant à réorienter la politique agricole.

Ce type d'analyse a été clôturé par une Consultation CEPAL/FAO d'experts en matière de styles de développement et de politiques agricoles effectuée au siège de la CEPAL (Santiago, mi-novembre 1983).

En ce qui concerne la formation en matière de programmation et de projets de développement agricole et rural, il faut mentionner les activités menées dans le cadre du Projet régional CEPAL/FAO/PNUD de formation en planification, programmation, projets agricoles et de développement rural (RLA/77/006).

De mai 1981 à décembre 1983, on a collaboré à l'élaboration, organisation et exécution de 16 cours dans sept pays, avec la participation de 493 personnes. On a également élaboré 58 documents d'appui pédagogique destinés à compléter le matériel utilisé dans les activités de formation menées dans le cadre du projet.

En matière d'intégration et de coopération dans le domaine agricole et alimentaire, l'objectif principal du programme était de renforcer la coopération technique et économique entre les pays latino-américains et entre ces derniers et d'autres régions en développement; ces activités ont été essentiellement menées par l'intermédiaire du soutien accordé aux systèmes sous-régionaux d'intégration et au SELA afin que le Comité d'action sur la sécurité alimentaire régionale (CASAR) de ce dernier soit mis sur pied et commence à fonctionner.

## PROGRAMME 240: QUESTIONS ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT

En ce qui concerne l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES), la participation des gouvernements aux activités de l'Institut a été intensifiée au cours de cette période. Cette participation accrue s'est traduite par la réalisation de trois réunions des organismes gouvernementaux supérieurs qui orientent les activités de l'ILPES: deux du Sous-Comité technique et une du Comité technique.

Le Sous-Comité technique de l'ILPES a tenu sa cinquième réunion en novembre 1982, à San José (Costa Rica), avec la participation de tous les membres du Sous-Comité et, pour la première fois, de représentants des Ministères des relations extérieures en qualité d'observateurs. Les participants à la réunion se sont penchés sur la programmation des activités de l'ILPES telle qu'elle a été proposée par la nouvelle Direction de l'Institut, sur la proposition visant à établir un système régulier de financement complémentaire, ainsi que sur les documents techniques qui seraient présentés à la quatrième Conférence des Ministres et des Directeurs de planification d'Amérique latine et des Caraïbes.

La cinquième réunion du Comité technique a été effectuée à Buenos Aires le 10 mai 1983, à l'occasion de la quatrième Conférence des Ministres et des Directeurs de planification d'Amérique latine et des Caraïbes. Les représentants des 21 pays membres participant à la réunion ont élu le nouveau Bureau du Comité technique ainsi que les membres du Sous-Comité technique.

En ce qui a trait au Programme de travail, il a été signalé que les différentes activités devaient être axées autour d'une série de groupes thématiques qui devaient s'ajuster à l'évolution des problèmes qui se posent dans chaque pays en matière de politique économique et de planification. Ces groupes de thèmes sont les suivants: planification et coordination de décisions en matière de politique économique à long, à moyen et à court terme; la position de la région au sein de l'économie mondiale dans l'avenir proche; les répercussions territoriales des politiques économiques globales et sectorielles; et le rôle du secteur public, notamment en matière de politique de développement social.

La sixième réunion du Sous-Comité technique a été effectuée à Mexico les 28 et 29 novembre 1983, avec la participation de tous les membres du Sous-Comité et, en qualité d'observateurs, des représentants des Ministères des relations extérieures. Les participants à la réunion se sont penchés sur les questions suivantes: révision du nouveau projet institutionnel 1984-1986; application des résolutions de la cinquième réunion du Comité technique; nouveaux services de coopération horizontale; la proposition technique en vue de la cinquième Conférence des Ministres et des Directeurs de planification d'Amérique latine et des Caraïbes, qui aura lieu à Mexico en 1985; le Programme de travail de l'ILPES pour 1984; et les recommandations concernant l'ILPES présentées par les gouvernements à la vingtième session de la CEPAL.

/Au cours

Au cours de la quatrième Conférence des Ministres et des Directeurs de planification de la région (Buenos Aires, Argentine, 9-10 mai 1983), l'accent a également été mis, au cours de cette période, sur le renforcement du système de coopération et de coordination entre organismes de planification d'Amérique latine et des Caraïbes. Parmi les participants à cette conférence, organisée conjointement avec le Secrétariat à la planification de la Présidence de l'Argentine, il faut mentionner le vice-Président de la République de l'Equateur et les Ministres, Directeurs de planification ou représentants de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, du Chili, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, d'Equateur, de El Salvador, de Grenade, du Guatemala, d'Haïti, du Honduras, du Mexique, du Panama, du Paraguay, du Pérou, de la République dominicaine, du Suriname, d'Uruguay et du Venezuela, ainsi que du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de dix autres organismes des Nations Unies; des observateurs provenant de six organisations intergouvernementales et de quatre organismes non-gouvernementaux, ainsi que des invités spéciaux représentant le Gouvernement Espagnol à savoir, le Secrétaire général à l'Economie et à la Planification et le Directeur général de la planification du Ministère de l'économie et des finances étaient également présents. Il a été reconnu qu'il fallait envisager la planification en tant qu'instrument gouvernemental et d'orientation du secteur privé, selon une perspective nouvelle afin de stimuler l'activité économique, de tirer un maximum de profit des ressources et de sauvegarder l'équité. A l'avenir les responsabilités des gouvernements seront accrues en ce qui concerne l'interprétation, l'orientation et la relance du développement économique et social afin de parvenir à un développement auto-soutenu à long terme; la planification constituera un instrument indispensable pour mettre au point de nouveaux mécanismes rationnels en ce qui concerne la coordination des politiques du secteur public et la promotion du bien-être général. Il faudra, pour ce faire, réorienter tout le système de planification appliqué jusqu'à présent.

On souligne également qu'au cours de cette période, l'ILPES a apporté son soutien à l'exécution des activités du Secrétariat technique des réunions de directeurs et techniciens de planification des Caraïbes, effectuées dans le cadre du Comité de développement et de coopération des Caraïbes. L'ILPES a également participé aux activités des groupes de travail créés dans le cadre de ce mécanisme de coopération entre responsables de la planification des Caraïbes et à la troisième Réunion de Directeurs de planification des Caraïbes (Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago, 28 avril-2 mai 1983) Au cours de cette période et dans le cadre de la coopération entre organismes de planification, le Système d'information pour la planification (INFOPLAN) continua de fonctionner, sous la direction du CLADES et avec l'appui de l'ILPES.

En matière de publications, on a continué de publier des livres et des cahiers et de préparer le Boletín de planificación (en espagnol et en anglais). Il faut souligner que l'ILPES a consolidé ses relations au sein du système des Nations Unies et a établi des contacts avec d'importantes institutions au sein et en dehors de la région afin de mettre en oeuvre son Programme de travail. Ce dernier est axé sur les secteurs fonctionnels qui relèvent de sa spécialité, à savoir: politique économique et planification, planification du secteur public, planification sociale, planification régionale et pré-investissement et projets.

On a continué de progresser sur la base des groupes thématiques déjà signalés, par le biais des programmes de base de formation, des services consultatifs et la recherche, et un accent particulier a été mis, au cours de cette période, sur la coopération horizontale.

Dans le domaine de la formation, sept cours internationaux, onze cours nationaux et cinq cours spéciaux ont été organisés. Il faut souligner l'appui accordé aux divers centres nationaux de formation. L'Institut a mené à bien des activités de formation au cours de ces 21 ans d'existence. D'autres activités de planification et de coordination de politiques du secteur public ont également été exécutées. En ce qui concerne les cours, l'Institut a maintenu les deux niveaux, à savoir un niveau de base et l'autre avancé, ce dernier étant destiné à l'examen des questions plus spécialisées et s'adressant à des professionnels de haut niveau occupant des fonctions publiques ou exerçant des activités à haute responsabilité. Pour donner les cours correspondant à ce niveau, l'Institut est associé à des universités et à des centres d'enseignement supérieur de la région.

Les services consultatifs ont été orientés, à titre préférentiel, vers les pays moins avancés et les régions les moins développées des pays en développement. Au cours de cette période, l'Institut a coopéré avec des organismes de planification des pays suivants: le Brésil (Etat de Minas Gerais, Piauí, région du Nord-est), le Costa Rica, le Chili, la Colombie (Cali), l'Equateur (Guayaquil), le Guatemala, Haïti, le Honduras, le Nicaragua, le Panama, la République dominicaine et le Venezuela.

En matière de recherches, les travaux de recherche permanents sur l'état de la planification en Amérique latine et dans les Caraïbes se sont poursuivis et divers projets de recherche ont été abordés dans les domaines fonctionnels et les groupes thématiques déjà mentionnés.

Dans le domaine prioritaire de la coopération horizontale, on a encouragé la conclusion d'accords de coopération entre plusieurs pays, avec la participation d'importantes institutions nationales. Il faut souligner la convention établie avec le Bureau de Coordination générale de développement agro-industriel (CODAI) du Mexique, les activités de coopération entre organismes de pré-investissement de plusieurs pays de la région et les travaux de coopération, menés conjointement avec la Commission économique pour l'Afrique, en matière de planification de la main-d'oeuvre. Plus récemment, l'ILPES a réalisé une première mission destinée à évaluer la coopération horizontale dans le cadre du système de coopération et de coordination entre organismes de planification d'Amérique latine. Les membres de cette mission, effectuée en septembre et octobre 1983, ont rencontré 104 personnalités à Lima, Quito, Mexico, Bogotá, Caracas, Brasilia, Buenos Aires et Santiago du Chili. Les conversations ont été adressées systématiquement à cinq groupes de personnalités: responsables de la planification; responsables de la coopération technique en matière de relations extérieures; représentants de communautés scientifiques; dirigeants patronaux; et personnalités liées aux activités de pré-investissement et de promotion commerciale.

/Après s'être

Après s'être penchée sur la situation en matière de coopération horizontale dans les pays choisis, la mission s'est attachée à jeter les bases de la prestation de nouveaux services en cette matière, en mettant l'accent notamment sur les consommateurs, les ressources et la coordination entre les organismes existants.

Les suggestions de la mission en matière de nouveaux services de coopération horizontale portent sur les domaines suivants: a) formulation de plans et de politiques; b) programmation d'activités du secteur public; c) encadrement macroéconomique et analyse conjoncturelle; d) soutien aux organismes de développement régional (au sein du pays); e) activités de pré-investissement et projets; f) science et technique; g) coopération technique; et h) développement social.

D'autre part, on a poursuivi l'examen systématique de l'évolution des économies nationales d'Amérique latine et des Caraïbes et de l'ensemble de la région, ainsi que l'analyse et l'évaluation des différentes politiques et stratégies de développement appliquées dans la région.

Dans le cadre du projet sur la pauvreté critique dans la région, on s'est efforcé essentiellement d'examiner plus en détail certains aspects des politiques destinées à mettre fin à la pauvreté. Les principaux résultats des études correspondantes sont résumés dans le Rapport final du projet, dans lequel on trouvera une synthèse de la quantification et des caractéristiques de la pauvreté dans la région ainsi que des orientations en matière de politique visant à y mettre fin. On souligne, à cet effet, que la solution du problème de la pauvreté doit être incorporée, à titre d'objectif explicite, aux stratégies et plans de développement nationaux; il est indispensable de supprimer les obstacles structurels qui sont à l'origine de la pauvreté et qui contribuent à la maintenir à un tel degré de gravité. Bien que la croissance économique se soit avérée satisfaisante jusqu'au début de cette décennie, elle ne s'est pas traduite proportionnellement par une réduction de la pauvreté absolue; on conclut même d'une projection d'ici à l'année 2000 que si le style de développement ne change pas d'une façon substantielle, 30% de la population latino-américaine connaîtrait encore une situation de pauvreté à la fin de ce siècle.

Outre les propositions susceptibles de modifier de façon permanente le fonctionnement des économies de façon à ce que les groupes pauvres participent aux fruits de la croissance économique, on propose des mesures qui visent à remédier, à court terme, aux manifestations les plus dramatiques de la pauvreté, notamment, en matière de politique d'emploi et de satisfaction directe de certains besoins fondamentaux des familles. Au titre de ces dernières mesures, on souligne celles qui bénéficient la femme enceinte et les enfants en bas âge, en âge pré-scolaire et d'enseignement primaire, étant donné que ces périodes sont considérées comme critiques tant du point de vue du cycle familial que du développement individuel.

Il faudra, pour venir à bout de la pauvreté, que l'Etat intervienne de façon énergique; il est impossible en effet d'espérer que la croissance économique suffira à elle seule à satisfaire les besoins fondamentaux de la population, tout se en constituant un facteur indispensable dans l'atteinte de cet objectif. D'autres

travaux qui ont été menés en matière d'études et d'indicateurs sur le comportement à court terme de certaines économies de la région ont pour but: i) d'améliorer la base statistique disponible sur les secteurs productifs et les comptabilités nationales et financières; ii) d'élaborer et d'appliquer des méthodologies visant à l'analyse du comportement économique à court terme; et iii) d'effectuer des études sur la base de l'information statistique disponible afin d'élaborer les indicateurs et d'identifier des rapports de comportement et faciliter ainsi l'élaboration de modèles économiques ainsi que la formulation de politiques.

En ce qui concerne l'évaluation et les perspectives à long et à moyen terme du développement latino-américain, on a suivi de près la conjoncture afin d'évaluer les répercussions de la crise internationale sur le développement de la région à long et à moyen terme. Des contacts étroits ont été maintenus avec les institutions internationales afin de tenir à jour l'information ainsi que l'interprétation des principales mesures économiques adoptées dans les pays développés. On a participé, à cet effet, aux discussions du Groupe de travail du Comité administratif de coordination sur les objectifs de développement à long terme (Genève, février et juin 1982) ainsi qu'aux réunions du projet LINK (Caracas, Venezuela, décembre 1981 et Wiesbaden, République fédérale d'Allemagne, septembre 1982). On s'est également rendu aux sièges de l'Organisation à New York et à Genève ainsi qu'au siège de la Communauté économique européenne et auprès des organismes gouvernementaux au sein et en dehors de la région. Des documents ont été élaborés à cette fin sur les activités menées par la CEPAL en matière de distribution du revenu, sur l'identification et l'étude par l'intermédiaire de modèles des aspects sociaux du développement et sur le Programme d'action régional pour l'Amérique latine au cours de cette décennie.

Les résultats des activités en matière de projections économiques constituent le point de départ des études prospectives menées dans le cadre d'autres programmes du Secrétariat. Des projections économiques et sectorielle ont été élaborées pour la plupart des pays de la région afin de tenir compte, dans les études prospectives, des répercussions de la conjoncture internationale et des changements en matière de politique.

Un examen théorique des projections a été effectué pour 19 pays à la lumière des perspectives qui s'offrent dans chaque pays et notamment de la situation en matière de dette extérieure et des politiques d'ajustement actuellement appliquées. Les résultats globaux ont été soumis à la huitième session du CEGAN. Une étude plus détaillée des projections sera incluse dans un document qui sera spécialement élaboré à cet effet.

Afin de faciliter l'élaboration de projections et la mise à jour de l'information de base, on a mis sur pied une banque de données qui comprend 240 variables macroéconomiques pour chacun des 19 pays de la région. Il a fallu pour ce faire, mettre au point des programmes d'informatique visant à fournir les données, les grandes lignes d'un modèle destiné au changement de base des statistiques nationales originales, l'élaboration d'un système d'indicateurs qui permette de réaliser une étude plus expéditive et effective des données et le contrôle et la vérification du programme et des résultats.

/Parallèlement, on

Parallèlement, on a élaboré une version plus détaillée du modèle macroéconomique et sectoriel qui était programmé pour l'ordinateur avec un système de globalisation de résultats pour les différentes associations de pays de la région.

On a continué de travailler sur le programme d'adaptation et d'application aux pays latino-américains du modèle économique et social élaboré par le Centre de projections économiques afin d'explorer de nouvelles stratégies de développement. Il s'agit essentiellement de définir des options de politique qui tiennent particulièrement compte des préoccupations sociales du développement, et qui quantifient, dans la mesure du possible, des objectifs, des buts et des politiques. On prétend ainsi préciser les options alternatives de développement, leur donner une consistance et établir leur faisabilité physique et financière ainsi que les efforts de politiques que requiert l'atteinte des objectifs fixés. Au cours de cette période, le modèle a été appliqué au cas du Venezuela.

Une étude a en outre été amorcée sur les structures de la consommation au Brésil; on y envisage la consommation de biens durables dans différents groupes sociaux tant urbains que ruraux. A cet égard, on a élaboré la première version d'un document intitulé "Brésil: profil de la demande de biens de consommation durables".

On a également élaboré, dans le cadre des travaux liés au modèle économique et social, les sous-modèles démographiques, migratoires et éducationnels.

Des progrès notables ont été effectués dans l'élaboration de modèles énergétiques visant à évaluer les perspectives qui s'offrent aux pays latino-américains dans ce domaine. Une première étude a été élaborée sur le Costa Rica et soumise aux organismes gouvernementaux correspondants. Le modèle utilisé dans cette étude a été présenté pour examen et discussion à Trinité-et-Tobago, la Barbade et la Jamaïque afin d'en envisager l'application éventuelle dans certains pays des Caraïbes, notamment en Jamaïque.

On a en outre travaillé sur les aspects méthodologiques et pratiques de la planification énergétique, ce qui a permis de jeter les bases d'une banque de données munie de variables de ce secteur ainsi que d'analyser les bilans énergétiques de plusieurs pays de la région et leur rapport avec les variables économiques. On a terminé la rédaction d'une étude sur les modèles pour la planification énergétique en Amérique latine: on y aborde les aspects méthodologiques, la présentation de modèles optionnels et certaines expériences concrètes.

On étudie la possibilité d'appliquer le modèle de planification énergétique élaboré au Costa Rica à la Jamaïque: des contacts ont été établis à cette fin avec le Ministère de l'industrie, de l'énergie et des mines du Costa Rica qui a manifesté le désir d'appliquer la méthodologie mise au point par la CEPAL.

Des contacts et des liens de collaboration ont été maintenus avec divers organismes internationaux et gouvernementaux. C'est ainsi qu'un fonctionnaire du Centre a été invité par l'Institut de recherche de l'Agence de planification économique du Japon à se rendre à Tokyo en février 1983 pour échanger des données d'expérience et d'information en matière de modèles et de projections économiques avec le Groupe de coopération économique.

Enfin, il faut signaler deux importantes réunions organisées par la CEPAL, à savoir: i) la réunion d'un groupe de personnalités provenant de différents pays latino-américains à Bogotá (Colombie, 18-21 mai 1982) afin d'étudier l'impact de la crise économique internationale sur l'Amérique latine et les Caraïbes et les solutions éventuelles; ii) la Conférence économique latino-américaine effectuée à Quito (Equateur, 9-13 janvier 1984) en étroite collaboration avec le SELA et sur la demande et à l'initiative du Président de l'Equateur, Osvaldo Hurtado. 26 pays latino-américains et des Caraïbes, représentés par cinq Chefs de gouvernement, trois vice-Présidents, dix Chancelliers et délégués présidentiels y ont souscrit la "Déclaration de Quito" et le Plan d'action, documents dans lesquels sont consignées différentes mesures visant à relancer l'économie et notamment des propositions spécifiques en matière de dette extérieure. Il faut rappeler ici que l'origine des accords de Quito remonte au 11 février 1983, lorsque le Président de l'Equateur a demandé à la CEPAL et au SELA d'élaborer "un ensemble de mesures visant à développer la capacité de réaction de l'Amérique latine et à renforcer ses mécanismes de coopération". Le document élaboré conjointement et intitulé "Bases para una respuesta de América Latina a la crisis económica internacional" a été remis au Président équatorien en mai 1983 et envoyé aux autres gouvernements de la région. Il a ensuite été révisé en République dominicaine, du 1er au 3 août 1983, ce qui donna naissance au "Compromis de Saint-Domingue". A cette occasion, les pays de la région décidèrent de se réunir à Quito lors de la Conférence économique latino-américaine et d'adopter les accords mentionnés plus haut.

## PROGRAMME 270: ENVIRONNEMENT

Au cours des trois dernières années, on a continué de renforcer la capacité du Secrétariat de la CEPAL et de la région en matière de gestion de l'environnement et de ses ressources afin de favoriser le développement et l'intégration à l'échelon régional et d'améliorer les conditions de vie des groupes les plus démunis. A cet effet, les études sur des questions stratégiques ont été approfondies et la coopération horizontale a été encouragée conjointement avec d'autres divisions, dans certaines questions déterminées relatives au rapport entre le développement et l'environnement, naturel et construit; on a également continué de collaborer avec d'autres organes du système dans des activités de soutien.

Les études sur les questions stratégiques ont été axées sur les aspects théoriques généraux et sur trois domaines spécifiques. En ce qui concerne le premier point, deux études ont été réalisées, l'une sur "L'économie et l'environnement" et l'autre sur "Incorporation du facteur environnemental dans la planification", présentées à la IV Conférence de Ministres et Directeurs de planification de l'Amérique latine et des Caraïbes (Buenos Aires, 9-10 mai 1983). En matière d'énergie et d'environnement, une étude de cas a été élaborée sur les scénarios stratégiques alternatifs et intitulée Estilos de Desarrollo, Energía y Medio Ambiente: un estudio de caso exploratorio (Estudios e Informes de la CEPAL, No. 28, E/CEPAL/G.1254, juillet 1983). Des contacts étroits ont été établis avec l'OLADE, avec les gouvernements de la région et d'autres organismes afin de promouvoir la réalisation d'études en cette matière, lesquelles ont été amorcées au Chili et au Costa Rica.

En matière de ressources naturelles en tant que facteur de développement et d'intégration, et au titre de contribution aux travaux de l'Assemblée générale des Nations Unies et d'un séminaire préparatoire de la Conférence mondiale de la population, des études ont été réalisées sur l'interdépendance entre la population, les ressources, l'environnement et le développement; ces études feront l'objet d'un article qui sera publié prochainement. Les connaissances qui y sont acquises ont permis de contribuer au Programme de maîtrise en démographie du CELADE. On a participé aux études exploratoires sur l'Amazonie menées par le Bureau de la CEPAL à Brasilia et au séminaire sur les bois, l'environnement et la population dans le Tiers-Monde réalisé à Madras (décembre 1981). Des contributions ont été également apportées en matière de ressources océaniques dans le cadre du Programme d'études conjointes sur les relations internationales de l'Amérique latine (RIAL) et sur les écosystèmes andins dans le cadre de la Convention internationale sur la vigogne. A ce propos, deux études ont été élaborées et seront prochainement publiées, à savoir "Technologies pour le développement agricole latino-américain" et "Gestion intégrée des ressources naturelles".

En ce qui a trait au rapport entre l'environnement et le nouvel ordre économique international, on a collaboré avec le Collège du Mexique et avec le PNUE à l'élaboration d'une étude et la réalisation d'un séminaire en cette matière; une étude similaire a été soumise à la dernière réunion du programme RIAL à Caracas (octobre 1982). Un livre et un article seront publiés dans ce

/domaine. On

domaine. On a en outre collaboré à l'élaboration du Rapport sur l'état de l'environnement, qui sera présenté au Conseil d'administration du PNUE en mai 1984 à Nairobi.

Dans le cadre du Projet mixte CEPAL/PNUE sur la coopération horizontale en Amérique latine en matière de styles de développement et environnement exécuté de janvier 1981 à décembre 1982, 4 séminaires régionaux ont été effectués afin de servir de base aux programmes de coopération horizontale dans chaque domaine.

a) Un premier séminaire sur la gestion de l'environnement et les grands travaux hydrauliques a été organisé en collaboration avec la Commission technique mixte de Salto Grande (CTM), à Concordia, Argentine (1er-3 octobre 1981). Quatre documents y ont été présentés. On organise actuellement un réseau de coopération dans ce domaine avec la coordination du Groupe de ressources naturelles de la CEPAL. De plus, un premier inventaire des grands projets d'investissement et leurs répercussions sur l'environnement en Amérique latine a été élaboré conjointement avec le CLADES; des avis consultatifs ont été accordés à la CTM en matière de statistiques et d'information afin de créer un centre pilote de développement régional basé sur de grands projets; un rapport a été élaboré à cet effet.

b) Le deuxième séminaire, sur l'expansion de la frontière agricole et l'environnement, a été organisé conjointement avec le PNUE, l'Association nationale de diplômés universitaires en économie du Brésil (ANPEC) et le Département d'économie de l'Université de Brasilia, en collaboration avec le Secrétariat à la planification de la Présidence de la République du Brésil, par l'intermédiaire du Conseil scientifique et technique, et avec le Ministère de l'intérieur du Brésil, par l'entremise de son Secrétaire général et du Secrétariat spécial de l'environnement. Ce séminaire a été effectué à Brasilia, du 10 au 13 novembre 1981 et un total de 21 documents y ont été présentés. Un livre contenant une sélection des études a été publié et intitulé Expansión de la frontera agropecuaria y medio ambiente en América Latina. Cette publication a été réalisée conjointement par la CEPAL et le PNUE-CIFCA fin 1983.

c) Un troisième séminaire sur la métropolisation et l'environnement a eu lieu à Curitiba (Brésil, 16-19 novembre 1981), sous les auspices du PNUE et de la Préfecture municipale de Curitiba; ce séminaire a été organisé conjointement avec l'Instituto de Pesquisa e Planejamento Urbano de Curitiba. On y a présenté sept documents, dont certains ont été publiés séparément dans les pays respectifs. On organise actuellement un programme permanent de coopération entre autorités métropolitaines d'Amérique latine avec l'appui de tous les programmes de la CEPAL liés au développement métropolitain et le soutien de la première rencontre de Maires de villes capitales d'Amérique latine (Madrid, 5-12 octobre 1982), ainsi que des Maires latino-américains qui ont participé au neuvième Congrès de Maires des grandes villes du monde (Caracas, 21-23 octobre 1982). Des démarches ont été réalisées en 1983 pour installer un premier secrétariat de coordination dans une ville latino-américaine.

/d) Le

d) Le quatrième séminaire sur les politiques agraires et la survie paysanne en écosystèmes de montagne s'est tenu à Quito (Equateur), 23-26 mars 1982, conjointement avec le projet de la Division agricole mixte CEPAL/FAO sur l'agriculture paysanne dans le développement des pays andins. Quinze documents ont été présentés à ce séminaire et un livre intitulé Sobrevivencia campesina en ecosistemas de altura (E/CEPAL/G.1267) est actuellement en cours d'impression.

Le projet sur la coopération horizontale a été achevé en 1982 et le suivi en a été assuré en 1983 par l'intermédiaire du projet "Incorporation du facteur environnemental dans les processus de planification du développement". L'encadrement théorique du projet est basé sur les documents mentionnés plus haut ("Economie et environnement", "Incorporation du facteur environnemental ..."); des études de cas ont été amorcées au Mexique, au Chili, en Colombie, Equateur, Argentine et Uruguay ainsi que des études complémentaires. Ces travaux feront l'objet de discussions dans le cadre d'ateliers nationaux et d'un séminaire régional prévu pour 1984.

En 1983, on a participé à l'organisation de plusieurs séminaires: "Environnement et techniques pour établissements en zones arides: Etudes et expériences en Argentine et au Chili" (conjointement avec l'Université d'Antofagasta) (Antofagasta, 22-23 mars et 18-19 avril); "Processus agricoles importants en Amérique latine du point de vue de l'environnement" (conjointement avec CIFCA) (Santiago, 28-30 juin); "Etablissements humains et développement en écosystèmes arides" (conjointement avec l'Université de Mendoza, Argentine et l'Université du Nord, Chili) (Mendoza, 9-12 novembre).

Quant aux activités de soutien, la collaboration a essentiellement porté sur les programmes de formation ainsi que sur l'organisation du réseau latino-américain de formation et environnement pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Des conférences ont été données sur divers aspects du rapport entre le développement et l'environnement dans le cadre des cours centraux de planification de l'ILPES, du cours FISE/ILPES de planification sociale, du cours CIFCA/ILPES de planification à long terme et environnement et du Programme de maîtrise en démographie du CELADE ainsi que dans d'autres activités de formation réalisées en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, en Equateur, en Espagne, au Mexique et au Venezuela.

On a participé, en 1983, à l'organisation et à la réalisation des cours suivants: CEPAL/ILPES/CIFCA sur la planification à long terme et l'environnement (Santiago du Chili, juillet); et CEPAL/ILPES/CIFCA/PNUE/ORPALC, sur la planification et l'environnement (Quito, novembre).

Une étude pilote a été réalisée en 1981, conjointement avec le Bureau de statistiques des Nations Unies, sur les statistiques en matière d'environnement en République dominicaine.

Finalement, on a participé à différentes réunions, séminaires et échanges sur le développement régional, les ressources naturelles et l'environnement en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, en Equateur, en Espagne, au Mexique, au Nicaragua, au Paraguay, en Uruguay et au Venezuela.

PROGRAMME 290: Etablissements humains

Une série d'activités ont été menées à bien dans le cadre de ce programme, notamment en matière de formation et de diffusion ainsi que de recherche et de coopération technique.

Cet ensemble d'activités a été axé sur l'étude, d'une part, des critères traditionnels de sélection technique et, d'autre part, sur la nature et les répercussions économiques et sociales des techniques appropriées ainsi que leur application aux processus de construction des établissements humains et l'apport de services de logement et d'infrastructure. De plus, étant donné le rapport étroit avec le thème précédent et avec des questions telles que la participation de la communauté, le rôle des autorités locales et la planification municipale mentionnés plus loin, on s'est également penché sur les aspects théoriques et méthodologiques de la préparation, de l'évaluation et de l'exécution de projets à gestion locale, qu'ils soient d'initiative populaire ou municipale.

D'autres activités ont été orientées vers l'étude du phénomène de la métropolisation et son interdépendance avec les processus de changement social, notamment en ce qui concerne la formulation de cadres méthodologiques et institutionnels pour la planification et la gestion des grandes villes et pour la coopération horizontale entre zones métropolitaines de la région.

On s'est également penché sur l'ensemble des questions liées à la fonction des autorités locales en matière de promotion et de gestion du développement municipal et à la décentralisation, la participation de la communauté et les perspectives qui s'offrent à la planification dans ce domaine socio-spatial.

Les pratiques en vigueur ont été analysées en ce sens ainsi que des propositions alternatives plus conformes à la réalité régionale et susceptibles de faire appel à des ressources peu utilisées jusqu'à présent. D'une façon plus spécifique, on a amorcé dans ce domaine des activités visant à étudier plus en détail les établissements humains précaires, les processus sociaux, économiques et spatiaux qui les déterminent et le rôle qui incombe aux autorités locales et aux communautés que touche la solution de ces problèmes.

Et finalement, une partie importante des travaux a été consacrée à la préparation d'une étude destinée à mettre à jour l'analyse et l'information existante en matière de structure et de dynamique des établissements humains dans la région ainsi qu'à caractériser les principales zones critiques. Des études ont été également élaborées, avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (UNCHS), sur l'accès à la terre dans les zones urbaines et le potentiel concret existant dans la région en matière de formation dans des domaines liés aux établissements humains.

Parmi les travaux réalisés, il faut signaler les activités suivantes:

/a) Préparation

a) Préparation et exécution de trois séminaires sur les Techniques appropriées pour les établissements humains (Lima, 1981; São Paulo, 1982, et Bogotá, 1983). Dans chaque cas, ces séminaires ont été réalisés avec la collaboration d'institutions nationales, ont duré environ 15 jours chacun et ont réuni environ 60 professionnels. Diverses études ont été élaborées spécialement dans chaque cas.

b) Participation à la Réunion consultative d'experts ad-hoc en méthodologies de planification municipale, organisée conjointement avec la Municipalité de Cali et réalisée dans cette ville du 1er au 5 août 1983. Deux documents ont été élaborés à cette occasion: "Planification municipale des établissements humains" et "Perspectives pour la planification municipale en Amérique latine".

c) Participation au Séminaire international sur le développement urbain (Lima, octobre 1982), réalisé en collaboration avec le Centre d'information sur le pré-investissement (CIP), la Banque interaméricaine de développement (BID) et le COFIDE du Pérou. Ce séminaire s'est penché sur l'étude intitulée "Contexte et caractérisation des projets de gestion locale".

d) Participation au Séminaire sur les établissements précaires, organisé conjointement avec le Collège d'architectes du Chili (Santiago, 17-19 octobre 1983). Un document a été élaboré à cette occasion et intitulé "Notes d'introduction à l'étude des établissements précaires".

e) Réalisation de trois études, en collaboration avec le UNCHS: "Planification des établissements humains en Amérique latine et dans les Caraïbes: théories et méthodologies" (E/CEPAL/L.288); "L'accès des pauvres à la terre dans les grandes villes d'Amérique latine" (publié sous la cote du UNCHS), et "Enquête latino-américaine sur la formation en matière d'établissements humains: analyse de la situation actuelle et propositions pour un programme d'action régional" (publié également sous la cote du UNCHS).

PROGRAMME 330: DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

L'objectif des activités menées dans ce domaine est de contribuer à un examen plus détaillé du processus d'industrialisation dans la région. C'est ainsi qu'on s'est efforcé, d'une part, de tenir à jour les connaissances relatives à l'évolution de l'industrialisation, de définir d'une façon plus précise les obstacles auxquels se heurte une expansion plus rapide et d'étudier les répercussions des politiques économiques et de la conjoncture externe sur le secteur industriel ainsi que les options éventuelles pour l'avenir; d'autre part, on s'est attaché à progresser dans la recherche de mécanismes de coopération, notamment dans le secteur industriel où les actions dérivées de mesures concertées constituent un facteur essentiel pour le développement et le renforcement de ces dernières comme dans le cas, par exemple, des biens d'équipement, secteur où se sont concentrés les efforts.

Des progrès ont été réalisés dans les études prévues sur l'industrialisation et la politique économique visant à étudier en profondeur l'évolution du secteur industriel de certains pays de la région à la suite des changements intervenus dans la politique économique, notamment au cours des années 70 ou qui ont commencé d'être appliqués à cette époque ou plus récemment. Ces changements en matière de politique économique, qui sont le fruit de décisions internes ou de facteurs externes, comme par exemple de la crise internationale ou autres, ont provoqué -à des degrés divers- d'importantes altérations, qui ne sont pas toujours positives pour le processus d'industrialisation de certains pays. Les résultats de ces travaux, qui sont partiellement résumés dans le document élaboré à l'intention de la réunion technique préparatoire de la quatrième Conférence de l'ONUDI, constituent une nouvelle preuve de la sensibilité du secteur industriel face aux mesures économiques générales et aux différentes options qui lui sont offertes pour se développer en fonction de contextes socio-économiques différents.

Un document intitulé "Algunas consideraciones sobre la estrategia de industrialización latinoamericana" (E/CEPAL/L.282) a également été élaboré et présenté à la Réunion préparatoire de haut niveau de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI: stratégies et politiques d'industrialisation pour les pays en développement (Lima, Pérou, 18-22 avril 1983). On y passe en revue certains aspects de la stratégie industrielle des années 80 à la lumière des nouveaux événements dérivés tant de la situation de récession interne que de la crise internationale. On y met également l'accent sur certains objectifs considérés comme primordiaux pour le processus d'industrialisation régionale, tels que le fait de remédier aux formes extrêmes d'hétérogénéité technologique et sociale, le perfectionnement de structures de production, l'encouragement des exportations et la correction des facteurs d'hétérogénéité au sein de la région.

On a également élaboré les documents dont sera saisie la Réunion technique régionale préparatoire de la quatrième Conférence de l'ONUDI qui sera convoquée au cours du deuxième trimestre de 1984. On se penchera, à cette réunion, sur la situation industrielle de l'Amérique latine afin d'établir les modalités

/et les

et les lignes d'action requises pour sa relance et son développement futurs. Les conclusions qui émaneront de cette réunion serviront de base pour formuler la position régionale face à la conférence mondiale, tâche dont a été chargé le SELA, organisme avec lequel une coordination permanente a été établie, au même titre qu'avec l'ONUDI.

En ce qui a trait à l'énergie et l'industrialisation, une étude a été achevée sur la demande énergétique dans les activités industrielles chiliennes et des progrès ont été accomplis dans des analyses similaires réalisées dans d'autres pays de la région.

D'autre part, on a étudié le degré de développement industriel de l'Amérique centrale ainsi que les répercussions de la nouvelle situation de change sur un secteur industriel du Mexique; une assistance technique a également été fournie à certains pays de la région et organismes sous-régionaux.

Dans le cadre du projet sur la situation actuelle et sur les perspectives d'approvisionnement et de production de biens d'équipement en Amérique latine (RLA/77/015), des études ont été réalisées sur la demande en machines et équipements pour l'industrie du ciment; d'équipement hydraulique et thermique pour la génération d'énergie électrique; de navires marchands au cours de la période 1980-1990; de matériel ferroviaire; de machines et d'équipement pour l'industrie de la cellulose; etc.

On a évalué le potentiel de production de plusieurs pays, moyens et petits, de la région, notamment en matière de chaudronnerie et autres équipements; en effet la combinaison de ces potentiels avec celui des pays plus développés de la région fournit des occasions d'action conjointe et d'intérêt mutuel.

On a également mis l'accent sur les projets de financement pour la vente interne, laquelle présente d'importantes lacunes dans la plupart des pays. Une évaluation globale des besoins dans ces domaines a été élaborée ainsi qu'une étude des mécanismes appliqués au Brésil.

Une réunion d'importants hommes d'affaires latino-américains liés à ce secteur industriel a eu lieu à Santiago du Chili, du 26 au 28 avril 1982. Au cours de cette réunion, dont le rapport a été publié en 1983, il a été procédé à l'étude des versions préliminaires des travaux sur la demande d'équipement sidérurgique, de génération électrique, pour la production du ciment, pâte à papier, transport maritime et ferroviaire, ainsi que l'évaluation du potentiel productif de huit pays latino-américains moyens et petits et des membres du Marché commun centraméricain.

Début 1983, les travaux sur le terrain en matière de demande d'équipement du secteur minier (industrie minière et charbon) ont été terminés. On a ensuite commencé une étude sur l'importance industrielle de cette demande. Le rapport correspondant est en cours d'élaboration.

En août 1983, on a commencé à travailler sur le terrain pour évaluer la demande d'équipement d'exploration et d'exploitation pétrolière, étape qui doit terminer début 1984.

En 1983, on a passé en revue la situation des principaux secteurs déjà analysés qui, ensemble, offrent un marché très important et très dynamique. La récession qui affecte la région a très fortement touché le secteur de production de biens d'équipement dont la demande est liée directement au taux d'investissement. La nouvelle situation n'a été évidemment pas uniforme ni par secteurs ni par pays. De nombreux projets sidérurgiques par exemple ont été suspendus ou postposés; l'information disponible permet néanmoins d'affirmer que les programmes liés au secteur énergétique restent relativement normaux. C'est pourquoi il a été décidé d'accorder une priorité à l'équipement de génération, de transformation et de transmission de l'électricité dans les activités de promotion qui ont été entreprises dans le cadre du projet.

Bien que le projet ne soit pas encore terminé, les travaux qui ont été réalisés jusqu'à présent à l'échelon sectoriel suggèrent une image d'ensemble dont on peut dégager certaines possibilités d'action. C'est pourquoi un rapport préliminaire a été publié en août 1983; on y trouve un commentaire global, une synthèse des résultats ainsi qu'un résumé des thèmes abordés au cours de la réunion d'industriels mentionnée plus haut.

Les participants à cette réunion sont convenus de rester en contact permanent et de constituer un noyau stable susceptible de donner naissance à une institution privée visant à encourager l'industrie régionale ainsi qu'à fournir des données d'information et un soutien mutuel. Ils ont également demandé à la CEPAL de les aider au cours de la phase initiale et de servir de centre de contact. Au cours d'une nouvelle rencontre, réalisée cette fois à Buenos Aires, des progrès décisifs ont été accomplis en matière d'aspects institutionnels et les statuts de l'association ont été approuvés.

D'autre part, et sur l'invitation dans le cadre du projet, de la Commission d'intégration électrique régionale (CIER), le groupe industriel a nommé une délégation chargée d'assister à une réunion spéciale de hauts fonctionnaires des entreprises électriques (8 novembre 1983). Cette réunion, la première de ce type entre les autorités de la CIER et l'industrie latino-américaine, s'est déroulée dans une ambiance de compréhension et de recherche de voies destinées à orienter davantage l'importante demande électrique vers l'industrie régionale.

Une réunion d'experts CEPAL/ONUDI sur les industries de biens d'équipement en Amérique latine a eu lieu à Santiago du Chili (5-7 décembre 1983) sous les auspices de l'ONUDI et dans le cadre du projet; cette réunion a eu pour but d'étudier les objectifs, les résultats et l'orientation du projet régional, d'échanger des données d'information et d'expérience et d'identifier des domaines de coopération.

L'échange d'idées fera l'objet d'un rapport analytique. Néanmoins, on peut déjà signaler que les participants se sont accordés à souligner l'importance d'une vision d'ensemble ainsi qu'à mettre l'accent sur le fait que le marché régional (même en récession) donne à l'Amérique latine une plus grande capacité de négociation.

#### PROGRAMME 340: COMMERCE INTERNATIONAL

Les travaux que la Division de commerce international a mené au cours des trois dernières années ont été principalement axés sur l'évaluation des répercussions de la crise internationale sur les relations économiques extérieures de l'Amérique latine et sur les activités visant à promouvoir et à consolider une action régionale conjointe susceptible de tirer un maximum de profit des mesures adoptées en vue de favoriser une intégration intra-régionale plus étroite et plus effective.

Dans ce contexte, il faut souligner les travaux réalisés conjointement avec le SELA dans l'appui organique et technique accordé au cours de la période préparatoire de la Conférence économique latino-américaine qui a eu lieu à Quito du 9 au 13 janvier 1983 sur l'initiative du Président de l'Equateur, Osvaldo Hurtado. Il faut mettre l'accent également sur l'élaboration de l'étude sur les relations économiques internationales et la coopération régionale d'Amérique latine qui a été soumise à l'examen du CEGAN à sa huitième session (Montevideo, Uruguay, 19-23 janvier 1984) et qui sera ensuite présentée, dans une version plus complète et révisée, à la vingtième session de la CEPAL (Lima, Pérou, 29 mars-6 avril 1984).

Parmi les nombreuses activités qui ont été réalisées en ce qui a trait à l'Amérique latine et le nouvel Ordre économique international, il faut souligner: i) la participation de l'Amérique latine aux différentes négociations économiques internationales; et ii) l'appui et l'assistance technique fournis aux pays de la région en matière d'encouragement des exportations, et notamment de produits manufacturés et semi-manufacturés.

En ce qui concerne le premier point, une des activités importantes a été la participation, conjointement avec le SELA, à l'élaboration du document lié à l'initiative déjà mentionnée du Président de l'Equateur et intitulé "Bases para una respuesta de América Latina a la crisis económica internacional" (E/CEPAL/G.1246). Ce document suggère une série de mesures concrètes visant à mener une action régionale conjointe dans le domaine du commerce et du financement international afin d'aider les pays latino-américains à sortir de la grave crise économique dans laquelle ils sont soumis. Dans ce même domaine, d'importantes contributions ont été faites au document intitulé "La crisis económica internacional y la capacidad de respuesta de América Latina" (E/CEPAL/G.1249), présenté par le Secrétariat de la CEPAL à une réunion de personnalités latino-américaines effectuée à Bogotá, du 18 au 28 mai 1983. On y étudie les problèmes commerciaux auxquels se heurtent les pays de la région, y compris l'incidence négative de la tendance protectionniste croissante à l'échelon mondial et on y signale diverses réponses pour l'ensemble de l'Amérique latine.

Une autre étude a été achevée sur les relations économiques internationales et la coopération régionale de l'Amérique latine; ce document a servi de base aux débats de la huitième session du CEGAN (Montevideo, Uruguay, janvier 1984). Une version revue et élargie de cette étude est en cours d'élaboration.

Un document intitulé "Aspectos de una política latinoamericana en el sector de los productos básicos" (E/CEPAL/R.335/Rev.1), a également été élaboré et soumis à la Réunion ministérielle de coordination latino-américaine préliminaire à la sixième session de la CNUCED (Cartagena, Colombie, 21-26 février 1983); on y trace les grandes lignes ainsi que les politiques, les programmes et les mesures susceptibles d'être appliqués dans le cadre d'une nouvelle approche et d'une nouvelle stratégie latino-américaine dans le secteur des produits de base. Il faut également signaler, dans ce même domaine, que trois études ont été achevées au cours de cette période sur l'économie du café, du coton et du soja.

On s'est également penché sur l'importance que représente le secteur des services pour l'Amérique latine et on a mis l'accent sur certains critères susceptibles de jouer un rôle important dans une négociation internationale sur cette question.

En ce qui concerne le deuxième point signalé plus haut, à savoir le Projet d'encouragement des exportations de la CEPAL, on peut mentionner diverses activités dans les domaines suivants: i) stratégies, politiques et mécanismes d'encouragement des exportations: on travaille actuellement sur la publication du livre intitulé "Caractéristiques et expériences des politiques d'encouragement des exportations dans certains pays latino-américains"; ii) financement et assurance-crédit à l'exportation: plusieurs réunions et tables rondes ont été organisées, des documents ont été élaborés, et une assistance technique dans ce domaine a été prêtée à des pays de la région; l'Association latino-américaine d'organismes d'assurance-crédit à l'exportation (ALASECE) a été créée; iii) organisation pour l'exportation, par le fonctionnement de consortiums d'exportation et autres mécanismes d'exportation conjointe: un séminaire latino-américain sur cette question a eu lieu au Mexique en août 1981; une série de séminaires nationaux ont été programmés et un document a été publié en la matière; iv) développement des exportations de la petite et moyenne entreprise latino-américaine en vue de son incorporation au processus d'exportation: on prévoit la réalisation d'une étude sur le potentiel des exportations et les contraintes de la petite et moyenne entreprise industrielle de pays latino-américains choisis par rapport au marché européen; v) offre exportable: des documents ont été élaborés en cette matière; vi) obstacles qui freinent les exportations latino-américaines de produits manufacturés et semi-manufacturés vers les marchés des pays industrialisés: une table ronde sur les obstacles qui freinent les exportations de produits manufacturés de cuir a eu lieu à Buenos Aires, Argentine, en avril 1982.

En ce qui a trait à l'étude des relations économiques de l'Amérique latine avec les principales régions du monde, une étude intitulée "Relations économiques de l'Amérique latine avec les pays membres du Conseil d'aide économique mutuelle (CAEM)" a été publiée; il s'agit d'une synthèse des travaux réalisés dans le cadre du projet mixte CEPAL/CNUCED/PNUD (phase I) en la matière (projet RLA/76/013).

La phase II de cette initiative (projet CEPAL/CNUCED/PNUD/RLA/82/021) a commencé mi-1983 et durera jusque décembre 1984. Trois documents sont en cours d'élaboration en vue d'une réunion technique prévue pour le deuxième semestre de 1984: le premier concerne les antécédents et les perspectives de la coopération industrielle entre les pays latino-américains et les pays du CAEM; le deuxième traite du commerce de produits manufacturés entre l'Amérique latine et le CAEM; et le troisième aborde les traités de coopération en matière d'hydro-électricité entre les deux régions.

Il faut souligner la réalisation de la première Conférence ibéro-américaine de coopération économique (Madrid 3-7 novembre 1981); cette réunion de haut niveau ministériel a servi d'enceinte pour étudier la situation des relations économiques entre l'Espagne et l'Amérique latine et pour proposer des initiatives visant à les élargir et à les consolider. Un document élaboré conjointement avec l'Institut de coopération ibéro-américaine y a été présenté. La deuxième Conférence ibéro-américaine de coopération économique aura lieu à Lima, Pérou, du 30 mars au 3 avril 1984. On y envisagera diverses questions et on prévoit que le Secrétariat élaborera deux documents: l'un sur les structures et les tendances des relations économiques entre l'Amérique latine et l'Espagne et l'autre sur la coopération technique.

En ce qui a trait à l'étude du système monétaire et financier international, dans le cadre du projet "Implications pour l'Amérique latine de la situation du système monétaire et financier international" (PNUD/CEPAL/RLA/77/021), les travaux ont été axés essentiellement sur le financement et la dette extérieure, d'une part, et sur le processus d'ajustement et les politiques extérieures, de l'autre.

En ce qui concerne le premier point, on souligne que le problème de la dette extérieure est devenu critique dans la plupart des pays à partir de 1982. D'importantes contributions ont été faites en ce sens grâce aux documents "La crisis económica internacional y la capacidad de respuesta de América Latina" et "Bases para una respuesta de América Latina a la crisis económica mundial", documents dont il est fait référence dans les premiers paragraphes de ce document. On a également participé à nombreuses réunions et des groupes de travail qui se sont penchés sur divers travaux et documents dans lesquels le problème de l'Amérique latine est envisagé à l'échelon mondial et plusieurs propositions d'action en matière de politique financière sont formulées.

En ce qui concerne les processus d'ajustements et les politiques du secteur extérieur, des travaux ont été menés en collaboration avec le Fonds monétaire international afin d'élaborer un modèle de simulation visant à évaluer les répercussions dynamiques des différentes options de politique économique, sur des variables telles que le taux d'activité, les prix, le déséquilibre avec l'extérieur, le mouvement de capitaux, les prix relatifs entre trois groupes de biens, le taux d'intérêt, etc. Cette étude a été publiée dans la série Estudios e Informes de la CEPAL sous le titre "Répercussions macroéconomiques des changements intervenus dans les obstacles qui freinent les échanges et le mouvement de capitaux: un modèle de simulation". Le modèle de base a été soumis pour examen aux réunions de l'Econometric Society et de techniciens des banques centrales du continent américain, aux sixièmes Journées d'économie monétaire de la Banque centrale d'Argentine et dans diverses institutions académiques. Il faut finalement souligner la réalisation, au Siège de la Commission en octobre 1983, de la table ronde sur "Les options de politiques dans le secteur extérieur: le cas de l'Amérique latine", sous les auspices de la CEPAL et de la Fondation allemande pour le développement.

Les participants à la table ronde ont estimé qu'il fallait continuer d'appliquer le modèle à différentes économies. Des démarches préliminaires en ce sens ont déjà été amorcées dans le cadre du projet avec la Banque centrale de l'Uruguay.

L'intégration et la coopération économique sont, historiquement, les moyens qui ont le plus contribué au renforcement des relations économiques entre les pays de la région. Des progrès en ce sens ont été réalisés par l'intermédiaire non seulement des mécanismes traditionnels d'intégration -Marché commun centraméricain, Association latino-américaine d'intégration, Groupe andin et Communauté des Caraïbes- mais également par le biais d'actions spécifiques de coopération à l'échelon bilatéral et multilatéral.

Dans ce contexte, les principales activités qui ont été menées dans ce domaine ont eu pour objectif principal d'étudier les répercussions de la crise internationale et des politiques nationales sur les mécanismes d'intégration et sur la coopération régionale, et de collaborer, par l'intermédiaire de travaux réalisés, à leur solution, notamment à l'initiative du Président de l'Equateur, Osvaldo Hurtado. Les traités de coopération conclus avec l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) et le Groupe andin, en vertu desquels la CEPAL fournit une assistance technique à ces mécanismes d'intégration ont également été appliqués. Des avis consultatifs ont été notamment fournis à l'ALADI pour la création de la préférence douanière régionale, prévue dans le Traité de Montevideo de 1981 et des efforts ont été déployés pour identifier les causes de la détérioration croissante des échanges au sein de la région.

D'autre part, des progrès ont été accomplis dans le domaine de la coopération horizontale avec la réalisation, conjointement avec la Commission économique pour l'Afrique, de travaux importants visant à identifier des possibilités de coopération dans le domaine du commerce.

PROGRAMME 360: COOPERATION ECONOMIQUE ENTRE LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Les activités décrites dans ce chapitre concernent essentiellement la sous-région des Caraïbes.

A l'échelon économique global, trois numéros du rapport "Economic Activity in Caribbean Countries" (correspondant à 1980, 1981 et 1982, respectivement) ont été élaborés et distribués au cours de la période couverte par ce rapport.

En ce qui concerne la coopération dans le domaine de la planification, les principales activités ont été les réunions des groupes spéciaux de travail sur la planification des ressources humaines (Grenade, 14 et 15 septembre 1981), la planification régionale et du milieu physique (Trinité, 15-16 novembre 1982) et la planification agricole (Trinité, 20-30 novembre 1983). Il faut citer en outre la troisième réunion de Directeurs de planification des Caraïbes, organisée conjointement par la CEPAL et l'ILPES à Trinité (avril-mai 1983); on a également collaboré à la préparation de matériel destiné à des cours et on a participé à un cours de formation pour responsables de la planification financé conjointement par la CEPAL et l'ILPES (Grenade, 19-27 septembre 1981).

En ce qui concerne la coopération entre les Caraïbes et l'Amérique latine, diverses études ont été élaborées et une réunion a été prévue avec des représentants des pays des Caraïbes (Trinité, février 1984).

Dans le domaine de l'agriculture, les volumes IV et V des "Statistiques agricoles des pays des Caraïbes" ont été publiés et distribués. Ils comprennent des nouvelles séries de données pour la période 1978-1981 ainsi que de données pertinentes en matière de ressources, production, facteurs de production et la contribution de l'agriculture à l'économie des États membres. En ce qui a trait à l'étude du CDCC sur les activités agricoles, un rapport a été élaboré, notamment, sur les cas d'Antigua et Barbuda, la Dominique, Grenade, la Jamaïque, Montserrat, Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Trinité-et-Tobago. Plusieurs réunions et consultations ont également eu lieu dans le cadre des efforts visant à assurer une coopération plus étroite entre les organisations qui relèvent du domaine de l'agriculture et à encourager le développement agricole.

En ce qui concerne l'énergie, les activités qui ont été menées à bien au cours de cette période ont été axées essentiellement sur le contrôle de la situation énergétique dans les pays des Caraïbes, l'élaboration de rapports en cette matière et la contribution aux travaux préliminaires en vue de la préparation du Plan d'action de la sous-région des Caraïbes par le secrétariat de la Communauté des Caraïbes. Un consultant a également élaboré un rapport (CDCC/PWG: E/83/3) sur l'évaluation de la structure des prix des produits énergétiques raffinés dans les pays du CDCC et une bibliographie en matière d'énergie (sous les auspices de l'UNESCO). Dans le domaine des ressources naturelles, la version finale d'une étude sur l'inventaire des ressources minérales dans les pays du CDCC a été mise au point et un projet de coopération horizontale est actuellement en cours d'application entre Sainte-Lucie et la Jamaïque en matière de ressources minérales. En ce qui concerne les activités complémentaires des deux conférences de la CEPAL sur la coopération horizontale en matière d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, une matrice des projets possibles de coopération

horizontale a été élaborée et distribuée. On a également élaboré un document intitulé "The water supply situation in the LDC's of the East Caribbean at the beginning of the International Drinking Water Supply and Sanitation Decade -A brief note".

Dans le domaine du transport, il faut signaler les activités suivantes:

i) plusieurs réunions des sous-groupes de pays ont été réalisées en coopération avec l'Organisation maritime internationale (OMI) (Barbade, décembre 1981; Jamaïque, octobre 1982; Mexique, octobre 1982; Trinité, novembre 1982; Mexique, septembre 1983); les autorités chargées des activités de recherche et de sauvetage y ont examiné les limites maritimes proposées pour ce faire ainsi que la coordination des services dans les zones voisines. On prévoit la réalisation d'une réunion finale en avril 1984. Ces réunions ont débouché sur un plan de recherche et de sauvetage maritime des Caraïbes et la plupart des Etats sont actuellement en mesure de souscrire à la Convention internationale de l'OMI sur la recherche et le sauvetage maritime; ii) la participation du Bureau de la CEPAL pour les Caraïbes au Comité de direction du projet PNUD/CNUCED/OMI sur le développement du transport maritime a permis l'octroi d'avis consultatifs et un contrôle régulier de ce dernier; iii) un document a été élaboré en coopération avec la CEPAL de Santiago sur les petites stratégies de développement du transport maritime en vue de sa présentation au Centre de coopération maritime internationale du Japon; une mission conjointe de la CEPAL et de ce Centre a ensuite été envoyée pour étudier les perspectives d'une nouvelle action conjointe; iv) on a élaboré la base mathématique d'un modèle de trafic maritime pour les Caraïbes dont le résultat final devrait aider les gouvernements à prendre des mesures en matière maritime; v) un projet de "usines flottantes" a été soumis à l'examen des gouvernements et de certaines entreprises privées. Un document intitulé "Review of the development of the transport system in the Caribbean with reference to the establishment of regional institutions and the involvement of aid donors" (Argentine, juin 1983) a également été élaboré et présenté au Congrès panaméricain et à la Foire internationale du transport. Une réunion d'experts a également été effectuée sur les problèmes de facilitation et le renforcement des institutions de transport (Suriname, octobre 1981).

En matière de développement social, on continue de mener des recherches pour élaborer des monographies relatives aux changements structurels sociaux intervenus dans les pays insulaires des Caraïbes, à savoir Sainte-Lucie et la Dominique. Ces études ont été co-patronnées par l'Université des Nations Unies. Des progrès ont également été accomplis dans l'application du programme pour la suppression des barrières linguistiques, avec l'appui résolu du Gouvernement des Antilles néerlandaises. Un atelier sous-régional a eu lieu à ce sujet du 29 août au 9 septembre 1983 et un comité de coordination prépare actuellement, sous les auspices du Ministre de l'éducation des Antilles néerlandaises, une série de réunions nationales (ateliers). Un projet a été élaboré pour encourager l'usage du dialecte autochtone, et des négociations sont en cours pour obtenir un financement extra-budgétaire. Diverses activités ont été menées en coordination avec des consultants dans les domaines suivants: i) une étude a été réalisée sur la viabilité d'une société multinationale des Caraïbes pour la production et distribution de matériel imprimé et audiovisuel; le projet de statuts a été élaboré et distribué aux pays membres; ii) le FLACSO a réalisé une étude de viabilité d'une école post-universitaire et le projet a été soumis à plusieurs

/gouvernements membres

gouvernements membres ainsi qu'au consultant de l'UNESCO chargé de coordonner la mise en pratique du consortium en vue de la création d'une faculté post-universitaire de sciences sociales appliquées aux pays des Caraïbes anglophones et au Suriname; iii) à la demande des gouvernements membres du CDCC, une étude a été menée et distribuée, en vue de son examen, sur la viabilité de la création d'un Conseil des Caraïbes pour le développement social et économique; iv) un aperçu général de la situation des jeunes dans les Caraïbes a été présenté à la réunion préparatoire de l'Année internationale de la jeunesse (Costa Rica, octobre 1983). En ce qui concerne l'intégration de la femme au développement économique, plusieurs lignes directrices méthodologiques ont été élaborées en vue de la planification de programmes et projets relatifs à la femme et au développement. Une étude pilote a également été réalisée (ECLA/CARIB 83/9) sur les femmes en tant que bénéficiaires de services financés par des fonds alloués dans le cadre du budget national de Trinité-et-Tobago. Cette étude fournit également des paramètres susceptibles d'être utilisés et appliqués dans d'autres pays des Caraïbes. En ce qui concerne la femme rurale, une étude a été effectuée sur le rôle de la femme dans l'agriculture de trois états des Caraïbes. Cette étude est le résultat d'un effort de coopération avec le Secrétariat de la CARICOM et, sur la recommandation de cette dernière, a été distribuée aux autorités nationales chargées de l'intégration de la femme au développement. Des projets ont également été amorcés dans les domaines prioritaires tels que la grossesse chez les adolescentes, les femmes commerçantes, les femmes dans les industries d'élaboration de produits d'exportation, les activités multiples de la femme, et la question de la violence contre la femme.

Dans le domaine de la démographie, trois documents ont été publiés:

i) "1980 Census -Analytical Commentary"; ii) "Barbados Experimental Migration Survey"; et iii) "Barbados Experimental Migration Survey -Analysis of the Results".

Le CELADE et l'ISER ont organisé un cours régional intensif de démographie, à Trinité du 27 juin au 5 août 1983. En ce qui concerne la science et la technique \*/ il faut souligner que le siège sous-régional de la CEPAL fait office de Secrétariat provisoire du Conseil des Caraïbes pour la science et la technique (CCST).

Parmi les activités menées dans ce domaine, il faut mentionner: i) l'élaboration de documents d'antécédents et propositions ainsi que la prestation de services aux réunions plénières du CCST (Barbade, juin-juillet 1981; Jamaïque, novembre 1982; Antilles néerlandaises, juillet 1983); ii) convocation et préparation de quatre réunions du Comité exécutif (Barbade, août 1981; Guyane, mars 1982; Saint-Vincent, janvier 1983; Antilles néerlandaises, juillet 1983); iii) réalisation de deux ateliers: l'un sur la méthodologie de l'évaluation des capacités nationales en matière de science et de technique (financé par le Fonds provisoire des Nations Unies pour le développement de la science et la technique), Suriname, 12 au 16 octobre 1981; et l'autre sur la politique et l'administration en matière de recherches agricoles (avec le financement de la SAREC, de l'ISNAR, de la Commonwealth Foundation et du CRDI), Trinité, septembre 1983; iv) participation aux projets suivants du programme de travail du CCST: évaluation des capacités nationales en matière de science et de technique; création d'un journal du CCST sur la science et la technique; préparation et échange de matériel audiovisuel pour l'éducation

---

\*/ Pour les documents du CCST, voir la section spéciale dans la liste de documents qui figure au section C infra.

en matière de science et de technique; étude des conséquences du développement de cultures énergétiques sur l'offre alimentaire dans la sous-région (une étude préliminaire a été réalisée); création d'agro-industries et de sources d'emploi, notamment à l'échelon rural (un consultant a élaboré un rapport qui a été distribué aux organismes de financement); les limites potentielles des nouvelles techniques pour les pays en développement; et une politique en matière de science et de technique pour la sous-région des Caraïbes. On a également amorcé les travaux de la première phase du projet "Conservation et échange de germe plasma de plantes cultivées" avec l'assistance de la Commonwealth Foundation.

En matière de commerce international, les principales activités entreprises au cours de cette période ont été les suivantes: i) élaboration d'un inventaire de certains produits exportables pour les pays du CDCC non membres de la CARICOM sur la base de questionnaires remplis par les pays; ii) élaboration de 18 projets de guides de procédures nationales pour les pays membres du CDCC; iii) convocation d'une réunion d'un groupe spécial d'experts (Cuba, octobre 1983) afin d'étudier les projets de guide sur les procédures commerciales nationales et de formuler des recommandations en vue de l'adoption de mesures visant à faciliter le commerce futur; iv) élaboration d'une base de données statistiques sur le commerce international des Caraïbes: des matrices commerciales correspondant à 1970 et 1980 ont été élaborées pour le commerce mené au sein de l'organisation des Etats des Caraïbes orientales, de la CARICOM, du CDCC et autre types d'échanges menés dans les Caraïbes; des séries historiques ont été compilées sur des indicateurs commerciaux de base (qui remontent souvent à 1950) et des estimations préliminaires ont été élaborées sur la valeur des exportations et des importations des Caraïbes pour 1983.

La Banque de données statistiques a été automatisée par l'installation d'un microordinateur. On a mis au point et appliqué un programme de base qui permet de créer des fichiers de données et d'incorporer une routine de recherche. Des données économiques, sociales et démographiques sont stockées et les capacités de recherche et de diffusion se sont avérées efficaces. On a en outre publié un document qui contient les résumés des principales publications statistiques. Pour faciliter l'utilisation de ces résumés, on a également établi une routine mécanisée de recherche en chaîne. La capacité de traitement de texte du microordinateur est actuellement appliquée à d'autres aspects des travaux du Bureau de Port-of-Spain.

Parmi les principales activités du Centre de documentation des Caraïbes (CDC), on peut mentionner les suivantes: i) organisation d'ateliers sur les techniques d'actualisation et de préparation de résumés afin de favoriser une participation efficace au système d'information des Caraïbes pour la planification économique et sociale (CARISPLAN), Guyane, mai 1981; Cuba, mai 1982; République dominicaine, octobre 1982; Haïti, octobre 1982; Suriname, novembre 1982; Trinité, mai 1983; Jamaïque, janvier 1984; ii) organisation d'un atelier qui serve d'introduction aux techniques de base d'organisation et de service bibliothécaire (Saint-Vincent, juin 1981); iii) réalisation d'un atelier régional sur la méthodologie d'un inventaire de services d'information pour le développement (Barbade, octobre 1981); iv) organisation d'un atelier sur les techniques d'enseignement de l'utilisateur en vue de leur application en bibliothèques spéciales (Jamaïque, juillet 1982); v) réunion d'évaluation sur le système

/d'information des

d'information des Caraïbes pour la planification économique et sociale (Trinité, juillet 1983); vi) publication des résumés du CARISPLAN (volumes 4 à 8); vii) élaboration de bibliographies dans différents domaines; viii) élaboration de la liste des publications sériées 1981 du Centre de documentation des Caraïbes; et ix) élaboration du document intitulé "The Caribbean Information System for Economic and Social Planning -CARISPLAN" (avec la collaboration du Groupe de l'énergie et des ressources naturelles). Le Centre de documentation des Caraïbes sert de coordination du système d'information des Caraïbes pour la planification économique et sociale et est financé, en grande partie, par des projets fournis par le CRDI.

PROGRAMME 460: RESSOURCES NATURELLES ET ENERGIE

Au cours de ces trois dernières années, les activités traditionnellement menées en matière d'énergie, de minéraux et de ressources en eau ont été élargies à d'autres domaines tels que les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, les ressources océaniques et le développement de la région; le thème de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique a également été abordé.

Il faut souligner la participation à la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables (Nairobi, Kenya, 10-21 août 1981). Les pays latino-américains et des Caraïbes se sont employés, à cette occasion, à élaborer des formules dans le domaine énergétique. C'est ainsi qu'au cours de la Réunion régionale préparatoire de cette Conférence (Mexico, 16-20 mars 1981), un Plan d'action régional en matière de sources d'énergie nouvelles et renouvelables a été adopté.

Au titre des multiples activités menées au cours de la période couverte par ce rapport, il faut souligner les travaux menés en matière de coopération horizontale, avec l'aide financière du gouvernement des Pays-Bas: en premier lieu, le deuxième Séminaire latino-américain sur la coopération horizontale pour la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement (Saint-Domingue, République dominicaine, 11-14 janvier 1982); suivi, à l'issue des activités d'appui à la coopération horizontale pour le développement des ressources minières en Amérique latine, de la Réunion de coopération horizontale pour le développement des ressources minières d'Amérique latine, organisée par la CEPAL et la Empresa Colombiana de Minas (ECOMINAS) (Bogotá, Colombie, 14-18 juin 1982).

Le rapport final émané de la Réunion de Bogotá a été diffusé et des contacts ont été pris avec des organismes internationaux et des pays tiers afin d'explorer les possibilités de coopération technique et financière pour l'élaboration et l'exécution de projets de coopération horizontale.

En ce qui concerne les activités de suivi de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, on termina la première version d'un document sur le Programme latino-américain d'énergie solaire, qui servira de base aux démarches visant à obtenir le financement de ce programme auprès des pays et des organismes régionaux et internationaux intéressés.

On termina également la rédaction du document "Plan de acción para la cooperación entre países en vías de desarrollo en el campo de las fuentes de energía nuevas y renovables", soumis à la Réunion du Groupe des 77 sur la coopération Sud-Sud (Rio de Janeiro, Brésil, 31 mai 4 juin 1982).

Dans le cadre des activités menées en matière d'énergie, on encouragea la réalisation d'études et la création de nouveaux organismes afin de faciliter l'intégration du secteur électrique en Amérique centrale, le recueil d'information de base sur la consommation d'électricité et l'assistance technique aux gouvernements et entités de la sous-région.

On a organisé et participé, conjointement avec le Groupe mixte CEPAL/PNUÉ du développement et de l'environnement, au Séminaire régional sur la gestion de l'environnement dans les grands travaux hydrauliques, réalisé avec la collaboration de la Commission technique mixte de Salto Grande à Concordia, Argentine, du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 1981.

On continua également de servir de secrétariat du Groupe de travail intersecrétariats pour organiser la deuxième Réunion du Groupe de travail intersecrétariats sur les ressources en eau en Amérique latine (Santiago, Chili, 16 et 17 août 1981) et pour élaborer, en 1983, un rapport sur les activités menées dans la région, par des organismes internationaux dans le domaine de l'eau, sur la base d'un questionnaire.

Dans le cadre des activités menées en matière de ressources en eau, on aborda également les thèmes de l'évaluation des disponibilités et de l'utilisation sectorielle des ressources en eau dans l'Isthme centraméricain.

Quant aux ressources minières, on organisa, conjointement avec le secrétariat de coordination, le panel sur la coopération régionale dans le secteur minier, au cours des premières journées de l'industrie minière ibéro-américaine organisées sous les auspices des ministères des ressources naturelles et énergétiques de l'Equateur et de l'industrie et de l'énergie d'Espagne, en janvier 1983.

Pour l'énergie, les travaux en matière d'énergie nucléaire ont été amorcés en 1983 avec les préparatifs, en Amérique latine, de la Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

On a travaillé également en étroite collaboration avec divers autres organismes parmi lesquels il faut mentionner l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), l'Organisation panaméricaine de la Santé, le Bureau régional pour l'Amérique latine du Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Bureau régional de la science et la technique de l'UNESCO.

Dans le cadre de la Convention de coopération interrégionale entre la CEPAL et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), un programme de promotion de coopération interrégionale entre pays africains et latino-américains est actuellement en cours d'exécution dans le secteur minier et métallurgique. Des experts africains en ressources minières ont visité, en ce sens, différents pays d'Amérique latine en 1982 et un avant-projet de coopération interrégionale a été élaboré conjointement, dans l'attente d'un financement actuellement sollicité à divers organismes internationaux.

De nouvelles activités en matière de ressources océaniques et de développement de la région ont pu être menées à bien grâce aux fonds apportés par un projet réalisé conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement; elles ont été structurées compte tenu du fait que le facteur océanique représente un problème à facettes multiples qui doit nécessairement être abordé de façon multidisciplinaire et être soumis à une révision constante de la part de tous les secteurs concernés.

Dans ce contexte, et étant donné le contact étroit entre la CEPAL et les autorités politiques des pays latino-américains, les activités ont été précisément orientées afin de promouvoir et de faciliter le travail du système des Nations Unies et que les pays de la région aient un accès facile à l'aide internationale en matière de mise en valeur de la mer et de ses ressources et, simultanément, pour que les bénéficiaires éventuels fassent plus facilement connaître leurs besoins réels.

Après un an d'activités menées, en ce sens, par la Commission, il faut souligner les résultats suivants:

a) La fonction de la Commission économique pour l'Amérique latine par rapport au rôle des ressources marines dans le développement économique latino-américain a été clairement défini.

b) Les résultats de cette initiative ont été transmis aux membres du système des Nations Unies ainsi qu'aux autres organismes gouvernementaux qui s'occupent, dans la région, des problèmes de la mer et de ses ressources. Ceci s'est traduit par un contact direct et spécifique avec chacun de ces organismes auxquels les objectifs en la matière ont été exposés, le soutien du système leur a été offert et ont leur a demandé de formuler des commentaires sur la possibilité de réaliser des activités futures et de déterminer des domaines d'action communs;

c) Dès le début des activités, tous les domaines d'action sont clairement envisagés dans le cadre de la coopération horizontale, en exécution, notamment, de la résolution 428 (XIX) sur la coopération technique entre pays en développement, aux termes de laquelle le Secrétariat est chargé de détecter, de promouvoir et de diffuser de nouvelles approches susceptibles d'encourager la coopération et l'intégration régionales. A cet égard, un des objectifs de la période biennale 1983-1984 consiste à déterminer les capacités de la région en matière de mise en valeur de la mer et de ses ressources. On a commencé, pour ce faire, à dresser des inventaires pour chaque pays latino-américain -activité qui poursuivra- afin de structurer un service d'information susceptible de servir de base à des actions futures de coopération horizontale en matière de ressources océaniques, dans le cadre du Plan d'action de Buenos Aires;

d) Les mécanismes existants dans la région ont été systématiquement mis à profit afin d'exécuter les activités prévues dans le programme, pour compléter les efforts déjà accomplis et dans un esprit de collaboration avec le reste du système des Nations Unies, tel qu'il est signalé dans l'alinéa b) supra. Il faut signaler, à cet égard, l'accord de coopération conclu avec la Commission permanente du Pacifique-Sud, organisme sous-régional composé par la Colombie, le Chili, l'Equateur et le Pérou, et par lequel ces pays coordonnent leurs politiques dans cette partie de l'océan. Les activités qui s'adressent à ces pays sont donc canalisées par l'intermédiaire de cet accord aux termes duquel on travaille, en outre, avec les autres membres du système des Nations Unies qui collaborent avec la Commission permanente en question. Un résultat concret de l'engagement pris par la CEPAL dans le cadre de cet accord est la coordination et le financement du Séminaire CEPAL/Commission Permanente du Pacifique Sud sur les Évaluations

de l'impact environnemental dans le milieu marin et les zones côtières du Pacifique du Sud-est, grâce auquel la CEPAL a permis aux pays de cette sous-région de réaliser une expérience de coopération horizontale et de faire participer également aux travaux les différents organismes intéressés par ce problème au sein et en dehors du système des Nations Unies;

e) Elaboration d'un mécanisme de travail qui fasse participer les autres groupes et programmes de la CEPAL aux activités pertinentes, en tirant le meilleur parti des capacités existantes au sein de la Commission pour l'analyse des problèmes de la mise en valeur de la mer;

f) Des contacts ont été pris avec les universités et les centres d'enseignement de la région afin qu'une approche régionale de l'enseignement supérieur en matière de formulation de politiques océaniques soit peu à peu définie, étant donné que ces institutions sont chargées de fournir des ressources humaines qui assumeront les plus hautes responsabilités dans l'élaboration d'une stratégie marine nationale.

PROGRAMME 480: POPULATION

Ce programme contient les activités menées par le Centre latino-américain de démographie (CELADE) au cours des trois dernières années, en exécution des mandats des gouvernements de la région et des objectifs spécifiques fixés pour le programme régional de population par le Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN) à sa première réunion sur la population (Quito, Equateur, 12-14 mars 1979).

En matière de coopération technique, le CELADE a conclu, au cours de la période de référence, divers accords avec plusieurs organismes nationaux et internationaux afin de mener des activités spécifiques en faveur des pays de la région. C'est ainsi, entre autres, que des accords de collaboration ont été souscrits avec le FISE, afin d'actualiser les estimations du niveau, des tendances et des différentielles de la mortalité infantile en Haïti, en Bolivie et au Honduras; avec le Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM) pour les activités relatives au traitement, stockage et recherche de données sur les migrations; avec le Centro de Treinamento para o Desenvolvimento Económico (CENDEC), du Brésil, pour mener un programme conjoint d'activités démographiques; avec la Fundação Sistema Estadual de Analise de Dados (SEADE), du Brésil, afin de promouvoir l'échange mutuel de données bibliographiques en matière de population; avec l'Institut national de statistiques de Bolivie, pour réaliser des travaux spécifiques de recherches démographiques, et avec le Centre d'études démographiques (CEDEM) de Cuba, pour mener des activités d'enseignement et d'assistance technique en matière de population.

En ce qui concerne les activités d'enseignement et de formation, le CELADE poursuivit, à Santiago, son programme de maîtrise. Il mena également, chaque année à San José, Costa Rica, son cours régional intensif de démographie et, grâce à des accords de coopération souscrits avec les organismes gouvernementaux du pays respectif, organisa des cours nationaux de démographie en Argentine, au Brésil, au Honduras et au Venezuela. Il faut notamment mentionner le cours intensif de démographie réalisé pour la première fois en 1983 pour les pays des Caraïbes de langue anglaise. Ce cours a eu lieu à Trinité-et-Tobago, avec la participation de 17 professionnels de pays anglophones des Caraïbes.

Une partie substantielle des activités menées par le CELADE au cours de cette période a été consacrée à la collaboration avec les pays en matière de traitement, d'utilisation et d'étude des résultats des recensements réalisés au cours de la décennie 1980. Un nouveau domaine de possibilités basées sur l'utilisation de microordinateurs peu coûteux a également été exploré, ce qui permettrait de réduire considérablement les dépenses ainsi que la dépendance des organismes nationaux vis-à-vis de programmeurs très spécialisés et de grands ordinateurs. C'est ainsi qu'en mars 1984 un cours régional sur le microordinateur en tant qu'instrument pour l'analyse démographique aura lieu au siège du CELADE à San José, Costa Rica.

En 1982, le CELADE fêta ses 25 ans d'existence au service des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes en matière de population par une cérémonie et une réunion de travail à laquelle ont participé des représentants de différents pays et dont le but était d'évaluer la connaissance de la réalité démographique de la région et l'action du CELADE en faveur des pays en matière de population.

/La septième

La septième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN), qui servit de cadre à la Réunion régionale latino-américaine préparatoire de la Conférence internationale sur la population, a eu lieu à La Havane, Cuba, du 16 au 19 novembre 1983. Cette septième session du CEGAN avait deux objectifs principaux: se pencher sur le Plan d'action mondial sur la population afin d'élaborer une position régionale en vue de la prochaine Conférence internationale sur la population (Mexico, août 1984), et orienter les travaux et définir les priorités du CELADE en matière de population.

Les ressources financières qui ont permis au CELADE de mener ses activités au cours de la période en référence, sont dues essentiellement au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) et au budget ordinaire des Nations Unies, avec des contributions d'autres donateurs tels que le Gouvernement des Pays-Bas, le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) du Canada, l'Overseas Development Administration (ODA) du Royaume-Uni et la Fondation Rockefeller. Il faut mentionner tout spécialement, qu'en juin 1982, un accord d'échange et de coopération a été souscrit avec l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) pour une période de cinq ans. La contribution financière fournie par l'ACDI dans le cadre de cet accord a pour but de promouvoir des activités spécifiques de formation, de coopération technique et de recherche en matière de population dans plusieurs pays choisis d'Amérique latine et des Caraïbes.

PROGRAMME 496: SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES

Le programme de travail en cette matière couvre trois domaines d'action: la recherche, le système d'information et la coopération technique; il est le résultat d'un accord souscrit entre le Centre de sociétés transnationales des Nations Unies et le Secrétariat de la CEPAL, organismes chargés de canaliser les orientations émanées tant des gouvernements membres de la CEPAL que de la Commission des sociétés transnationales.

a) En matière de recherche, les travaux ont présenté deux aspects: d'une part l'étude des aspects globaux macro-économiques sociaux et politiques liés à la présence de sociétés transnationales dans la région et, d'autre part, la réalisation d'études de cas qui répond à un désir de concrétiser et de spécifier davantage l'étude du comportement des sociétés transnationales.

Certaines études de caractère plus global ont été publiées dans le numéro 14 de la Revista de la CEPAL (août 1981) dans un numéro spécial consacré aux sociétés transnationales. D'autre part, on s'est efforcé de mettre au point un modèle détaillé de planification qui permette d'identifier et d'évaluer les incidences de la présence de sociétés transnationales sur les principales variables auxquelles il est généralement fait appel dans les modèles de planification.

Trois autres études ont été élaborées dans la même optique plus globale. La première porte sur l'analyse des dernières modalités d'investissement étranger direct dans la région, et a pour but de visualiser les tendances futures du comportement de sociétés transnationales. Les deux autres études constituent un effort de synthèse des différents travaux de recherche et activités menés afin de renforcer la capacité de négociation des pays face aux sociétés transnationales, notamment dans le domaine des produits de base d'exportation.

En ce qui concerne les études de cas, on a participé activement à l'application du projet interrégional sur les produits de base d'exportation; diverses études ont, en outre, été élaborées sur 7 produits de base dans différents pays de la région ainsi que trois études intégrées dans lesquelles des expériences menées en Amérique latine, Asie et Afrique font l'objet d'une comparaison. D'autre part, deux études ont été menées sur la présence des sociétés transnationales dans le complexe de viande et céréales en Argentine et dans l'industrie du soja en Argentine, au Brésil et au Paraguay.

En matière de recherche, deux études ont également été élaborées sur le financement extérieur et la banque transnationale dans les cas de la Bolivie et de la Colombie, suivant la méthodologie déjà employée pour l'étude publiée en 1980 sur le Pérou. Finalement, le thème de la production d'énergie non conventionnelle dans la région et le rôle que pourraient jouer dans ce domaine les sociétés transnationales a fait l'objet de deux autres études. La première concerne le Programme d'alcool éthylique dérivé de la canne à sucre au Brésil et la deuxième, les domaines d'intérêt possibles des sociétés transnationales dans la production d'énergie dérivée de la biomasse.

/b) Le

b) Le deuxième champ d'action est celui du système élargi d'information sur les sociétés transnationales.

Plusieurs études ont été élaborées dans ce domaine sur la présence et la répercussion des sociétés transnationales dans plusieurs pays de la région. Des "inventaires" sur les sociétés transnationales ont été dressés pour les cas de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Colombie, de l'Equateur et du Pérou. Il faut signaler que ces études ne se sont pas limitées à fournir une liste de sociétés mais permettent également d'évaluer leur incidence sur l'économie nationale, d'identifier le secteur dans lequel ces sociétés interviennent et l'importance de leurs investissements. Ces études permettent également de quantifier et de mettre en rapport des variables telles que: les ventes, le patrimoine liquide, l'emploi, les exportations et importations, la contribution à la valeur ajoutée, etc.

Les travaux quant au système élargi d'information ont également été axés sur l'étude politique de traitement du capital étranger, dans les cas du Brésil et de la Colombie. Dans ce dernier cas, on s'est penché non seulement sur la politique officielle mais on a également effectué une enquête auprès des principales sociétés transnationales -au nombre de 25- qui fonctionnent dans le pays.

Finalement deux études quantitatives ont été élaborées sur l'information existante en matière d'investissement direct étranger dans la région, dans lesquelles les données par pays sont spécifiées.

c) Le troisième domaine d'action est celui des services de coopération technique. Trois séminaires ont été organisés en cette matière sur les questions relatives au comportement des sociétés transnationales, avec la participation de représentants d'environ 15 pays de la région.

D'autre part en matière de formation et pour quatrième année consécutive, on a donné une conférence sur les problèmes du développement latino-américain, avec un accent spécial sur le thème des sociétés transnationales, dans le cadre du cours sur les processus et problèmes développement latin-américain, réalisé à Madrid par l'Institut de coopération ibéro-américaine.

Finalement plusieurs missions de services consultatifs sur la question du traitement des sociétés transnationales ont été réalisées à la demande du gouvernement bolivien.

PROGRAMME 520: SCIENCE ET TECHNIQUE

Les activités menées au cours de cette période s'inscrivent dans le cadre des mandats émanés du Programme d'action de Vienne sur la science et la technique au service du développement (Vienne, 20-31 août 1979). Ce programme a essentiellement pour but de renforcer la capacité scientifique et technique des pays en développement, de restructurer le système actuel de relations scientifiques et techniques internationales et de consolider le rôle du système des Nations Unies en matière de science et de technique ainsi que l'apport de nouvelles ressources financières.

Etant donné le caractère extrêmement vaste de ces questions, ainsi que la disponibilité limitée de ressources, il fallut être particulièrement sélectif pour choisir les thèmes dont il serait tenu compte dans les programmes de travail correspondants à la période signalée et, d'autre part, chercher à s'associer ou à coopérer avec d'autres organisations des Nations Unies afin d'obtenir les fonds nécessaires et éviter le chevauchement ainsi que des travaux parallèles injustifiés.

Compte tenu de tous ces éléments et conformément aux objectifs de renforcement de la capacité scientifique et technique des pays de la région, divers travaux ont été menés en matière de progrès technologiques récents, afin de fournir aux pays latino-américains des informations et des données d'appréciation qui leur permettent de faire face aux défis et de mettre à profit la potentialité des applications qui dérivent de ces progrès techniques. La micro-électronique et la biotechnologie, y compris le génie génétique, semblent les domaines les plus indiqués pour amorcer l'exercice en question.

C'est ainsi qu'on a organisé, conjointement avec l'ONUDI, la Réunion d'Experts ONUDI/CEPAL sur les incidences, en Amérique latine, des progrès de la micro-électronique, effectuée à Mexico, du 7 au 11 juin 1982. Une étude a été élaborée à cet effet sur les répercussions que pourraient avoir l'incorporation des nouvelles techniques au développement économique et social des pays latino-américains, et certaines possibilités d'action en ce domaine y sont avancées.

Le rapport final de la réunion recueille une grande partie des propositions formulées dans ce document et souligne, au titre des recommandations des experts, celles qui visent à mettre en marche un programme latino-américain de coopération en micro-électronique, dont l'élaboration a été confiée à la CEPAL et à l'ONUDI, en coopération avec d'autres organisations intéressées, et qui devra être mené sur la base de l'échange d'idées avec les gouvernements intéressés et d'autres institutions.

En ce qui concerne la biotechnologie, y compris le génie génétique, l'orientation des travaux a été similaire; un rapport a d'abord été élaboré sur les tendances récentes et les perspectives d'application de la biotechnologie aux problèmes de développement de l'Amérique latine, et une Réunion d'experts CEPAL/UNESCO sur les conséquences pour l'Amérique latine des progrès de la biotechnologie, y compris le génie génétique, a ensuite été tenue à Montevideo, Uruguay, du 21 au 25 novembre 1983. Cette réunion s'est penchée sur les progrès réalisés dans ce domaine et sur leurs éventuelles conséquences pour la région.

/Après avoir

Après avoir reconnu que ces nouvelles techniques pourraient constituer un instrument scientifique et technique important pour le développement économique et social des pays latino-américains, et après en avoir signalé certaines limitations, les experts ont identifié des domaines plus favorables à leurs applications et décidèrent qu'il incombait à chaque pays de fixer les priorités correspondantes. Les experts se sont également penchés sur les possibilités de coopération régionale et internationale et recommandèrent à la CEPAL et à l'UNESCO de poursuivre les travaux par des activités de suivi et par l'étude approfondie des répercussions socio-économiques des progrès accomplis en biotechnologie.

Conformément au Programme d'action de Vienne, toutes les modalités de coopération internationales constituent un instrument indispensable à l'atteinte des objectifs qui sont fixés afin que la science et la technique puissent contribuer effectivement au progrès des pays en développement. C'est pourquoi un accent spécial a été mis sur les possibilités de coopération, au titre des activités menées dans la période de référence.

Les efforts que les Nations Unies déploient pour promouvoir la coopération Sud-Sud, c'est-à-dire entre pays en développement, ont servi de cadre à un projet mixte entre la CEPAL et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) visant à promouvoir la coopération technique et économique entre l'Afrique et l'Amérique latine, et dont un des éléments principaux est l'examen des possibilités de coopération en matière de science et de technique entre les pays des deux régions.

Dans le document élaboré sur la situation en Amérique latine, renforcé par la suite par un document similaire sur l'Afrique, on étudie l'état de la coopération dans ce domaine entre les deux régions -son évolution récente, les problèmes, les modalités, etc.-, et on se penche ensuite sur ce que chaque région, ou plus précisément les pays choisis, seraient en mesure d'apporter afin de concrétiser les propositions en matière de projets de coopération interrégionale, et ce, dans certains secteurs productifs déterminés, ainsi que dans certains domaines de type institutionnel. Finalement, on propose des mécanismes et des modalités jugés pertinents pour mettre en pratique les suggestions y formulées.

La Réunion mixte d'experts gouvernementaux d'Afrique et d'Amérique latine sur la coopération économique et technique -qu'on peut considérer comme pionnière en matière de la coopération économique et technique à l'échelon interrégional- a eu lieu à Addis Abeba, Ethiopie, du 1er au 4 juin 1982.

Parmi les activités menées en matière de promotion de la coopération, on peut également citer la définition des bases du programme dénommé "Science et technique au service du développement" (CYTED-D), auquel participent les pays ibéro-américains de la région et l'Espagne, celle-ci par l'intermédiaire de la Commission consultative de recherche scientifique et technique (CAICYT) et l'Institut de coopération ibéro-américaine (ICI). Ce programme a pour but d'augmenter de façon substantielle, au terme d'une période de dix ans, la capacité endogène, scientifique et technique dans des domaines spécifiques, de façon à ce que les pays participants puissent résoudre certains graves problèmes de développement au cours des années 1990.

Des activités éventuelles de coopération entre pays intéressés ont été identifiées dans des domaines précis. Il a été demandé à la CEPAL de participer à ces activités en sa qualité d'organe régional et pour sa capacité de convocation et d'organisation en matière de science et de technique au service du développement de la région.

Les possibilités de coopération régionale constituent un élément prépondérant d'un document actuellement en cours d'élaboration en vue de sa présentation à une réunion d'experts préparatoire de la quatrième Conférence mondiale de l'ONUDI, réunion qui aura probablement lieu entre avril et mai 1984. On étudie, dans ce document les rapports entre la science et la technique et les problèmes de l'industrialisation de la région, en mettant l'accent sur les possibilités qu'offre à la région, la coopération en cette matière.

Il faut souligner, d'autre part, les travaux réalisés dans le cadre de l'évaluation de l'exécution du Programme d'action de Vienne, conformément aux fonctions assignées aux commissions régionales par le Plan d'opérations pour l'application dudit Programme.

Un document a été élaboré à cet effet en vue de la neuvième session du CEGAN, consacrée à la science et la technique au service du développement, qui aura lieu à Montevideo du 23 au 24 janvier 1984. Les résultats de cette évaluation devraient constituer une contribution importante à l'examen de la moitié de la décennie du Programme d'action de Vienne, prévu pour 1985, selon les dispositions dudit Plan d'opérations.

Et finalement, le projet mixte de la Banque interaméricaine de développement (BID), la CEPAL, le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) et le PNUD, en matière de recherche sur le développement scientifique et technique en Amérique latine, est arrivé à son terme fin août 1982. La deuxième et dernière phase du projet, commencée mi-1980, au cours de laquelle de nombreuses études ont été élaborées, est consacrée à l'examen détaillé du comportement économique et technique d'une cinquantaine d'entreprises métallurgiques établies en Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Pérou et Venezuela (voir, par exemple, un document intitulé "Basic issues emerging from recent research on technological behaviour of selected Latin American metal-working plants"). Un premier rapport final a été élaboré (voir à cet égard la monographie de travail No. 51, intitulée "Cambio tecnológico en la industria metal-mecánica latinoamericana. Resultados de un programa de estudios de casos"). On y étudie les principaux résultats et leur importance tant du point de vue analytique que de la politique industrielle et technologique.

## PROGRAMME 530: DEVELOPPEMENT SOCIAL ET QUESTIONS HUMANITAIRES

Ce programme entre dans le cadre de l'étude générale du développement économique et social menée par la CEPAL et poursuit des objectifs concrets en matière d'identification et de présentation de solutions optionnelles et de politiques dans le domaine social.

Les activités ont été axées sur les principaux domaines suivants:

a) Enregistrer les changements intervenus dans la structure sociale au cours d'une période caractérisée par des transformations intenses dérivées de l'urbanisation, l'industrialisation, l'expansion des professions tertiaires modernes et l'évolution des profils culturels et éducationnels de la population. Tous ces facteurs ont entraîné de profondes modifications quant à la stratification sociale, et des changements qualitatifs dans la nature des groupes sociaux déjà existants ainsi que l'émergence des nouveaux groupes sociaux. La série de recensements des années 1960-1970 et 1980, les enquêtes régulières sur les ménages, les sources statistiques et les études menées par les principaux centres d'enseignement de la région, ont permis d'établir un relevé systématique des mutations au niveau de la structure de l'emploi, de l'enseignement, des niveaux de consommation, etc. au cours de la deuxième partie de la période triennale afin de définir les différents groupes sociaux qui composent la structure latino-américaine ainsi que les modalités que peuvent adopter leurs demandes de développement et de participation.

b) Etudier la situation des catégories et des groupes sociaux qui, en dépit de l'amélioration des indicateurs économiques, restent en marge des fruits du progrès économique. Dans certains cas, ces groupes sont victimes de l'évolution économique elle-même et dans d'autres cas, la vitesse du changement crée des barrières socioculturelles qui freinent leur participation tant économique que sociale. L'accent a été mis sur les secteurs paysans qui font l'objet de migrations temporaires ou permanentes et dont les conditions de vie ne cessent de se dégrader à la suite des modalités de production et de distribution des ressources par rapport à une partie importante de la population résidant dans les milieu ruraux. Les études se sont également penchées sur les groupes sociaux urbains à plus faible revenu afin d'en comprendre les formes sociales de l'organisation et de pouvoir recommander des politiques optionnelles en vue de leur incorporation au progrès social.

c) Etudier la situation de groupes d'âge tels que la jeunesse et le troisième âge. Alors que ce dernier a essentiellement besoin de protection sociale, la jeunesse ne fait pas seulement l'objet des politiques de développement mais en constitue également le sujet. La population latino-américaine présente une forte proportion de jeunes lesquels représentent également un facteur de renouvellement constant des idées et des institutions sociales. L'importance de certains conflits intergénérationnels permet d'affirmer que les processus d'insertion de la jeunesse à la société sont encore imparfaits. C'est pourquoi le programme a mené une série d'études sur la jeunesse: les possibilités d'emploi, la qualification éducationnelle préliminaire, les conditions pour fonder une famille et les modalités de la

/participation au

participation au système social. A l'issue de ces études, un plan d'action régional a été élaboré dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse (1985); on y envisage la notion de la jeunesse en tant que protagoniste social, une stratégie globale et des propositions d'action à l'échelon national, régional et international en faveur de tous les jeunes, orientées en particulier vers les problèmes spécifiques de chacune des catégories sociales dans lesquelles des jeunes sont présents.

d) Promouvoir la participation de la femme au développement dans le cadre de la Stratégie nationale de développement et de la Décennie des Nations Unies pour la femme. Etant donné que l'atteinte de cet objectif implique un changement à l'échelon des valeurs et de la culture, au sens anthropologique, ce programme s'est d'abord attaché à démontrer la légitimité de cette question dans les politiques de développement. La première partie de ces travaux a été consacrée au diagnostic de la situation de la femme dans différents domaines sociaux tels que l'enseignement, l'emploi et le travail, la santé et la participation sociale en général, ainsi qu'à l'identification des cas de discrimination sociale et toutes les entraves à une participation pleine de la femme en tant que personne. L'information quantitative et qualitative a été améliorée; en effet, les répertoires disponibles en cette matière ne contenaient que des informations incomplètes sur la femme. Les progrès accomplis en matière d'information ainsi que la réalisation de diverses réunions intergouvernementales et techniques ont permis d'établir, d'une part, l'importance des organisations sociales, de préférence non-gouvernementales, qui travaillent dans ce domaine, et, d'autre part, les rapports entre la condition de la femme et les différents types de familles existant en Amérique latine: ils ont permis notamment de démontrer que la condition de la femme est extrêmement précaire dans les couches populaires urbaines et rurales. On a pu se rendre compte, tant à l'échelon des conférences régionales que des séminaires techniques -dans lesquels d'importantes études de cas et analyses basées sur les statistiques générales de la région ont été présentées-, que les conditions sociales déficientes propres à ces groupes s'aggravaient encore dans le cas des femmes, que les niveaux d'instruction atteints ne permettaient pas l'accès au secteur moderne du marché du travail et que les conditions d'exclusion des femmes de cette condition sociale avaient tendance à se reproduire de génération en génération par l'intermédiaire de la famille. Finalement, diverses activités d'assistance technique se sont poursuivies et des stratégies ont été établies pour les activités menées au-delà de la Décennie des Nations Unies pour la femme.

e) Terminer l'étude sur les rapports entre l'éducation et le développement en Amérique latine (activités liées au projet CEPAL/UNESCO/PNUD-RLA/79/007); l'éducation est en effet la variable qui a souffert les modifications les plus profondes au cours des dernières décennies, avec des incidences diverses au niveau de la qualification de ressources humaines, du niveau structurel de la population, de la définition des couches sociales et des modalités présentées par la participation sociale. Cette expansion a présenté plusieurs déséquilibres: la polarisation entre secteurs de la population et les situations d'analphabétisme et d'enseignement de base, d'une part et les secteurs de population à niveau d'instruction très élevé d'autre part; les problèmes d'inadaptation du modèle éducationnel à l'hétérogénéité culturelle de l'Amérique latine, la faiblesse des éléments scientifiques et l'importance de l'éducation dans un style de développement viable et équitable.

/f) Englobier

f) Englober les connaissances acquises dans les études mentionnées plus haut selon une approche unifiée de développement, de façon à étudier les tendances de la composition sociale de l'Amérique latine en tant que modalités diverses de styles de développement. On a envisagé, à cet effet, la structure de l'enseignement, les politiques de logement, le développement social rural, la participation de la femme et de la jeunesse ainsi que l'importance de la consommation. Dans la dernière étape de la période triennale, on commença l'examen des incidences de la crise économique sur les styles de développement et les modalités que pourraient présenter ces derniers à la suite des changements intervenus dans la structure et la stratification sociale latino-américaine ainsi que des modifications profondes dont font l'objet l'économie, la science, la technologie et l'organisation sociale dans les pays développés.

PROGRAMME 540: STATISTIQUES

Le système de formation quantitative a été renforcé par l'organisation et la maintenance de bases spécialisées de statistiques nationales, et on continua d'en étudier la fiabilité et l'uniformité en matière de comptabilités nationales, entrée-sorties, répartition du revenu, consommation, prix, commerce extérieur, balance des paiements, production et ressources naturelles, population, aspects sociaux et emploi.

Les séries du produit exprimés en dollars à prix constants ont été maintenues. La base de données des statistiques sociales a été élargie, avec un accent particulier sur les problèmes méthodologiques des indicateurs sur la main-d'oeuvre et la création d'une base de données sur l'emploi total et sectoriel; les travaux ont été orientés, à cet effet, sur l'estimation des taux spécifiques d'activité pour les années censitaires et les estimations de la population économiquement active ont été révisées par secteur d'activité et catégorie d'emploi en 1950, 1960 et 1970. Une base de données a été établie sur la dette extérieure et les séries automatisées depuis 1950 sur la balance des paiements, élaborées sur la base des données du Fonds monétaire international (FMI) ont été restructurées. On a commencé à travailler en vue de la création d'une base de données sur le secteur public, notamment du Gouvernement central.

Trois parties de la Banque latino-américaine de statistiques économiques et sociales ont commencé à fonctionner:

a) La Banque de données du commerce extérieur d'Amérique latine et des Caraïbes (BADECEL), suivant un système automatisé servant à gérer les statistiques nationales de commerce extérieur. Le fichier principal comprend les importations et les exportations annuelles à l'échelon de poste tarifaire national par rapport aux nomenclatures douanières sous-régionales et aux classifications statistiques internationales. Pour tous les pays de l'ALALC et de la SIECA, les données stockées couvrent au moins la période 1970-1978 et même, dans certains cas, 1981.

b) D'autre part, les données d'une série d'enquêtes sur les ménages réalisées dans les pays de la région ont été incorporées à la Banque de données d'enquêtes sur les ménages (BADEHOG); un système pour standardiser l'accès direct des utilisateurs à l'information de base sur les variables en question a été élaboré et mis en pratique. On a également poursuivi le registre de toutes les enquêtes officielles réalisées dans la région, y compris leurs caractéristiques et les documents disponibles.

c) Un système a été élaboré et appliqué en vue du stockage, de la maintenance et de la mise à jour de séries chronologiques de la Banque de données de séries annuelles (BADEANU) à laquelle seront incorporées les séries thématiques du Secrétariat.

En matière de diffusion de statistiques, la publication de l'Anuario Estadístico de América Latina a été automatisée et les numéros correspondant à 1980 et 1981 ont été publiés; l'édition de 1982 a été supprimée en attendant la

/publication de

publication de l'Anuario 1983. On a également publié un dépliant visant à divulguer une synthèse statistique de l'Amérique latine pour 1960-1980 ainsi qu'un cahier statistique sur les tableaux d'entrée-sortie en Amérique latine. En ce qui concerne l'évaluation et l'analyse des données disponibles sur la répartition du revenu, une étude a été élaborée sur les estimations de la répartition du revenu au Mexique, 1950-1977, et présentée, dans sa version préliminaire, au Séminaire sur les recherches en matière de répartition du revenu, organisé par la Banque du Mexique. Une étude sur la pauvreté en Amérique latine a été publiée dans la Revista de la CEPAL.

En matière d'estimations du pouvoir d'achat des monnaies et des produits réels en monnaie courante, on a collaboré avec le Programme d'étude mixtes d'intégration économique latino-américaine (ECIEL) et le Projet de comparaisons internationales des Nations Unies (ICP). Dans le premier cas, on a participé à la comparaison de 18 pays d'Amérique latine en 1979 et on a continué de collaborer avec l'ECIEL afin d'orienter, de centraliser et de compléter les estimations sur la structure de la dépense finale dont l'élaboration a été confiée aux pays participants. Enfin, la base automatisée de données a été transférée à la CEPAL afin de pouvoir être utilisée dans les comparaisons interrégionales, et un programme commun a été fixé avec le Bureau de statistiques des Nations Unies, la Communauté économique européenne et l'OCDE afin d'établir une comparaison trilatérale entre pays d'Amérique latine, les Etats-Unis d'Amérique, l'Europe et certains pays d'Afrique et d'Asie.

On a poursuivi la réalisation des estimations anticipées (à la fin de chaque année) de l'évolution de l'activité économique interne et du secteur extérieur des pays de la région; ces estimations ont servi de base au bilan préliminaire de l'économie latino-américaine que le Secrétariat a établi fin 1981, 1982, et 1983. Les travaux de préparation des tableaux statistiques pour l'Estudio económico annuel de la Commission se sont poursuivis normalement en ce qui concerne le produit par origine sectorielle, l'offre et la demande globales, la balance des paiements et les flux d'échanges extérieurs.

On a continué de prêter une assistance technique régionale aux pays membres dans les enquêtes sur les ménages et les recensements de population. L'équipe de conseillers régionaux de la CEPAL a réalisé un total de 53 missions d'assistance au cours de cette période.

Ces missions d'assistance s'inscrivent dans le cadre du Programme des Nations Unies visant à développer les capacités nationales pour effectuer des enquêtes sur les ménages, dont le centre régional d'assistance est la CEPAL; certaines missions, réalisées conjointement avec le Groupe central de coopération dudit programme ont visé à formuler des projets destinés à canaliser l'assistance technique et financière orientée vers la réalisation de programmes nationaux intégrés d'enquêtes sur les ménages.

Dans ce domaine de coopération technique pour les enquêtes sur les ménages et à la suite d'une réunion interinstitutions réalisée à Washington (28-29 mars 1982), la partie latino-américaine dudit programme mondial et le programme interaméricain d'enquêtes sur les ménages, patronné par la Conférence de statisticiens

/gouvernementaux des

gouvernementaux des Amériques (CEGA) se sont fusionnés en un programme régional pour le développement d'enquêtes sur les ménages. Dans le cadre de ce programme régional, un Séminaire de Directeurs d'enquêtes sur les ménages a eu lieu à Santiago du Chili (22-24 septembre 1982).

Divers documents ont été élaborés sur les méthodes d'enquête sur les revenus et dépenses et pour l'étude des logements en zones rurales pour appuyer les activités d'assistance technique régionale.

Des services consultatifs ont été prêtés en matière de comptabilités nationales et de statistiques économiques dans le cadre des projets d'assistance de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES).

On a commencé également à coopérer à l'élaboration de programmes nationaux de développement statistique et une mission s'est déjà rendue à Costa Rica.

En matière de formation, on a participé, avec le CEMLA, à la coordination du Cours régional de comptabilités nationales effectué à Mexico. On a également collaboré à la réalisation de cours/ateliers sur la production de statistiques pour les comptabilités nationales et d'élaboration de comptabilités nationales dans les domaines agricole et alimentaire organisés par le CIENES à Santiago du Chili.

Un document sur les pratiques nationales de mesure de l'emploi agricole a été élaboré et présenté à l'atelier sur la conceptualisation de l'emploi rural en Amérique latine à des fins de mesure, organisé par le PREALC et le Secrétariat du travail du Mexique à Ixtapan de la Sal (25-30 octobre 1981); un atelier régional sur les mesures de l'emploi et les revenus ruraux a ensuite été réalisé à Ixtapan de la Sal (24-28 mai 1982). Les débats menés au sein de l'atelier se sont basés sur un document élaboré par le Secrétariat de la CEPAL et le PREALC.

Un Séminaire latino-américain de comptabilités nationales a été effectué à Mexico (10-14 mai 1982) conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le gouvernement mexicain. Ce séminaire s'est penché sur un document élaboré par le Secrétariat de la CEPAL sur le degré de développement atteint en matière de comptabilités nationales en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Un Séminaire d'experts sur la comparabilité des systèmes de comptabilités nationales et le produit matériel en Amérique latine a eu lieu à La Havane, Cuba (6-11 mai 1982) grâce à la coopération financière de l'Institut de coopération ibéro-américaine d'Espagne. Un document élaboré par le Secrétariat de la CEPAL en cette matière y a été étudié.

Un atelier de statistiques de l'environnement (Saint-Domingue, 26-29 août 1981) a été organisé conjointement avec le Bureau de statistiques des Nations Unies.

La CEPAL a également co-patronné, conjointement avec le Conseil de l'Accord de Carthagène (JUNAC), le Secrétariat de la programmation et du budget du Mexique et le Programme des Nations Unies pour le développement, l'organisation d'un séminaire latino-américain de comptabilités nationales à Lima, Pérou (18-21 octobre 1982). Ce séminaire avait pour but d'échanger les expériences des techniciens des pays membres de la région en matière de confection de tableaux d'entrées et sorties et d'élaboration d'estimations du produit trimestriel.

La CEPAL a continué d'appuyer, à l'échelon opérationnel, la Conférence de statisticiens gouvernementaux des Amériques (CEGA) en tant qu'organe régional de statistiques. En sa qualité de membre ex officio du Conseil de coordination de la Commission d'amélioration des statistiques nationales (COINS), elle a assisté aux réunions de cette dernière ainsi qu'aux sessions biennales réalisées à Santiago du Chili (23-27 novembre 1981) et à Buenos Aires (3-8 octobre 1983).

PROGRAMME 550: TRANSPORT

Le rôle principal de la CEPAL en matière de transport consiste à encourager et à appuyer les actions menées par les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes afin de trouver des solutions autochtones aux problèmes de mobilisation de passagers et de marchandises, processus dans lequel le Secrétariat sert de catalyseur. En ce sens, et à la demande de la neuvième Réunion des Ministres des travaux publics et des transports des pays du Cône Sud, la Commission a organisé, conjointement avec la Direction nationale de planification du transport du Ministère des services publics de l'Argentine, le premier Séminaire latino-américain de planification du transport qui a permis aux 11 pays participants de réaliser une évaluation comparative de leur méthodologie de planification du transport. On a également collaboré avec l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), la Banque mondiale et la Commission économique pour l'Europe à la première Conférence sudaméricaine sur le transport routier, convoquée par l'Union internationale de transport routier (IRU), sous les auspices du Ministère des transports et des travaux publics de l'Uruguay. A l'issue de cette réunion, les sociétés de transport de plusieurs pays de la région ont convenu de créer l'Union sudaméricaine de transport international (UTI) à titre d'agent de coopération permanent. Ce même esprit de coopération horizontale a caractérisé la réunion d'experts en facilitation du commerce et renforcement institutionnel du transport dans les Caraïbes, effectuée à Paramaribo, Suriname.

Un projet en matière de Systèmes d'information ferroviaire (SINFER), est en cours d'exécution depuis plusieurs années, conjointement avec l'Association latino-américaine de sociétés de chemins de fer afin d'encourager l'échange de données d'expérience entre sociétés de chemins de fer de la région et leur permettre ainsi d'améliorer leurs techniques de gestion. Deux réunions ont été organisées pour faciliter ces échanges, avec la collaboration du Gouvernement espagnol, par l'intermédiaire de la Red Nacional de los Ferrocarriles Españoles et la société-conseil Ingeniería y Economía del Transporte (INECO); ces réunions ont permis de constater que les expériences de certaines sociétés pouvaient effectivement servir à d'autres afin d'appliquer au développement de certains systèmes un mécanisme qui, dans la pratique, s'est avéré plus efficace pour la gestion opérationnelle d'un chemin de fer. Une autre activité menée dans le cadre du projet SINFER est l'élaboration d'un système pour le contrôle assisté par microordinateur de dépôts (COMPA) en collaboration avec Ferrocarril del Sur du Chili afin de fournir aux sociétés de chemins de fer plus petites un instrument de gestion à la mesure de leurs besoins.

Un séminaire a été effectué, conjointement avec la Banque mondiale, sur les expériences d'entretien des routes en Amérique latine; plusieurs pays y ont exposé les progrès accomplis dans différents aspects de la planification et de la gestion de l'entretien susceptibles d'être appliqués avec la même efficacité dans d'autres pays de la région.

/Un Projet

Un Projet de transport international ferroviaire (TIF) a été élaboré, en collaboration avec l'ALAF, afin d'étudier la problématique du transport dans le couloir São Paulo-Buenos Aires-Río Negro. Sur la base d'une étude réalisée par INECO et financée par le gouvernement espagnol, un groupe d'experts des sociétés des chemins de fer d'Argentine et du Brésil, d'exportateurs et importateurs et de personnalités d'organismes gouvernementaux de ces pays s'est réuni afin d'élaborer une stratégie visant à mettre en pratique les options identifiées dans l'étude comme susceptibles de promouvoir l'utilisation accrue de lignes de chemin de fer entre les deux pays.

Dans le cadre du projet TIF, et grâce à l'appui financier du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, on a étudié les obstacles qui entravent le commerce extérieur du Paraguay et son transport vers l'Atlantique, notamment en ce qui concerne les connexions ferroviaires, afin d'améliorer les perspectives futures du transport de ce commerce. Ces analyses ont permis de déterminer une option de transport du soja paraguayen par chemin de fer vers le port de Rio Grande Do Sul, Brésil, solution qui permettrait aux exportateurs de ce produit de réaliser des économies considérables en dépenses de fret par rapport à l'alternative de ce transport routier vers le port brésilien de Paranaguá.

Etant donné que le commerce extérieur entre pays voisins est en pleine expansion et tend à renforcer l'intégration économique de la région, il a été mis l'accent sur la nécessité de faciliter ces échanges en rendant le transit douanier plus expéditif. On a appuyé, en particulier, l'adoption de la Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert des carnets TIR (Convention TIR) de 1975, dans le cadre des efforts globaux visant à promouvoir l'établissement de régimes de transit susceptibles de favoriser ce commerce. On a appuyé l'ALADI pour la réalisation à Montevideo de la première Réunion d'experts en transit douanier. Grâce à une contribution du Gouvernement des Pays-Bas, on a pu réaliser une série d'études sur les conditions dans lesquelles se déroule actuellement ce type de transports afin d'identifier les avantages économiques qui pourraient dériver de l'adoption de la Convention TIR. Le gouvernement espagnol a également collaboré à ces travaux en fournissant les services d'experts en matière d'application de la Convention pour effectuer plusieurs séminaires nationaux sur les aspects pratiques de son application. On a également étudié la possibilité d'appliquer la Convention TIR à l'échelon national. C'est pourquoi, en étroite collaboration avec la Réunion de directeurs de douanes d'Amérique latine et avec l'ALADI, le Conseil de l'Accord de Carthagène et le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique centraméricaine (SIECA), on a encouragé la souscription d'un accord partiel sur le couvert du Traité de Montevideo de 1980 de l'ALADI, qui permettrait d'établir une chaîne de garantie latino-américaine ouverte à tous les pays.

Afin de favoriser un emploi plus généralisé de l'uniformisation de la marchandise dans le transport international, on a mis l'accent non seulement sur l'harmonisation et la facilitation à l'échelon régional des dispositions en matière de transit douanier mais également sur l'adoption de la Convention de transport multimodal ainsi que d'une Convention sur la responsabilité civile des transporteurs.

On a également souligné qu'il était important de favoriser la création de terminaux intérieurs de chargement afin d'éviter que les contenus des conteneurs soient déchargés et révisés à différents endroits de leurs destinations. Outre ces activités de type institutionnel, trois séminaires ont été organisés sur la création de sociétés de réparation et entretien des conteneurs, qui présentent l'intérêt d'être orientés vers les petits entrepreneurs du secteur privé. Ces séminaires ont pu être réalisés grâce aux contributions du Gouvernement des Pays-Bas, dans le cadre de la coopération technique entre les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes.

A la demande de l'ALADI, on s'est penché sur l'étude du cadre théorique d'un système d'information de transport international où seraient réunies les données nécessaires pour que les pays puissent améliorer les bases sur lesquelles repose la prise de décisions en matière de formulation de mesures politiques dans le domaine du transport du commerce extérieur et de la planification et exécution des opérations dans ce domaine. Les premières mesures en vue de la création d'un système ont reçu le soutien du Système uniforme de statistiques du transport maritime dont l'application en Amérique latine et dans les Caraïbes est co-patronnée par le Bureau de statistiques des Nations Unies. Un séminaire a eu lieu à Lima afin d'expliquer en détail l'importance de ce système et ses mécanismes de fonctionnement, et ainsi le faire connaître davantage.

A la demande de la Bolivie, de l'Equateur et du Pérou, on a participé à l'élaboration d'un rapport qui sera soumis à l'Assemblée générale et qui énumère les dommages produits par les catastrophes naturelles sur l'infrastructure du transport de ces pays afin que les pays donateurs puissent disposer de l'information nécessaire pour appuyer des projets éventuels d'investissement susceptibles de porter remède à la situation.

En ce qui concerne le projet de coopération économique et de complémentarité industrielle latino-américaine, appelé Brésil-Groupe andin, une étude a été réalisée sur le transport de marchandises entre le Brésil et les pays du Groupe andin, conjointement avec l'Institut de planification économique et sociale (IPEA) et la Société brésilienne de planification de transport (GEIPOT) du gouvernement brésilien.

Les activités visant au renforcement de la planification urbaine et au soutien de la coopération technique entre les villes de la région afin de trouver des solutions inédites à leurs problèmes de transport se sont considérablement accrues. Un projet en matière de coopération technique horizontale destiné à tirer parti de l'expérience menée dans la région est actuellement en cours d'exécution, conjointement avec la Société brésilienne de transport urbain.

A la demande du gouvernement chilien, un traité a été conclu avec ce dernier afin de servir d'agent exécutif d'un projet visant à étudier l'efficacité institutionnelle et économique du système chilien de transport, grâce à un prêt de la Banque mondiale.

/Dans le

Dans le cadre des efforts de l'ILPES pour renforcer le système de planification et de projets du Gouvernement haïtien, on a étudié la possibilité de tirer meilleur parti de la navigation côtière de ce pays ainsi que la faisabilité de la création, dans ce pays, d'une industrie de démolition de navires.

On a également étudié les conditions typiques susceptibles de transformer un port en un centre de transbordement de marchandises de navires en haute mer à des embarcations plus petites d'envergure limitée, suivant l'exemple des ports de Castries et Vieux Fort à Sainte-Lucie.

PROGRAMME 782: INFORMATION ET DOCUMENTATION POUR  
LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

Le Centre latino-américain de documentation économique et sociale (CLADES) a réalisé de nombreuses activités apparemment diversifiées qui répondent néanmoins à un schéma cohérent visant à atteindre certains objectifs globaux fixés à l'avance, parmi lesquels on peut mentionner:

1. Participer activement aux efforts menés par les pays de la région afin d'atteindre l'autosuffisance en matière de gestion et de contrôle de l'information dans le cadre du développement économique et social;
2. Améliorer et élargir l'information dont dispose la CEPAL afin d'apporter à la Commission un soutien pertinent aux activités menées dans la région;
3. Promouvoir la coordination et la coopération entre les programmes d'information des diverses institutions et organismes, tant à l'échelon régional qu'international, afin de tirer un meilleur parti des ressources existantes. Pour ce faire, les domaines de coopération ont été définis et l'exécution de programmes communs d'information cohérents et susceptibles d'être appliqués en Amérique latine a été encouragée.

En ce qui concerne le premier objectif, à savoir le renforcement de la capacité des pays de gérer leur propre information, l'action du CLADES a été axée sur le renforcement -conjointement avec les ministères de la planification respectifs- des activités visant à améliorer la disponibilité d'information nationale en vue de l'élaboration de plans et de programmes de développement. Ces activités se sont traduites par l'appui à la création ou le renforcement de réseaux nationaux d'information pour la planification. Un important programme de formation et d'assistance technique a été appliqué à cet effet, dans le cadre duquel treize séminaires ont été organisés dans neuf pays de la région ainsi que de nombreuses missions d'assistance technique et deux réunions d'évaluation du Programme d'action du Système d'information pour la planification (INFOPLAN).

En ce qui concerne la meilleure utilisation de l'information disponible à la CEPAL, on pourrait signaler que le CLADES a eu une participation importante aux efforts déployés afin d'améliorer les processus d'élaboration de l'information et accroître ainsi l'efficacité des services d'appui aux activités de la CEPAL dans la région et, simultanément, la qualité et la promptitude des services offerts aux différents organismes et institutions nationaux. Au cours de cette même période, on a noté une augmentation substantielle de la base de données ce qui a permis de mener une politique de diffusion de l'information qui s'est traduite, entre autres, par la publication périodique d'une bibliographie de planification (PLANINDEX) qui a été envoyée à environ mille institutions de la région. En outre, et toujours dans le cadre d'une politique de diffusion massive de l'information, un nombre similaire d'institutions ont reçu une bibliographie périodique sur les documents produits par la CEPAL et l'ILPES (CEPALINDEX) sur les problèmes économiques et sociaux de l'Amérique latine.

En ce qui concerne le troisième objectif global, le CLADES s'est attaché à chercher des mécanismes susceptibles de favoriser la coopération et la coordination des activités d'information entre les organismes régionaux et internationaux de façon à obtenir de meilleurs résultats grâce à l'action conjointe. Dans ce domaine d'action, on peut mentionner les activités menées avec l'ALADI, l'OLADE, l'INFOTERRA, le PNUE, le Programme général d'information (PGI), l'UNESCO, etc.

Outre ces trois lignes d'action, le CLADES a poursuivi ses activités permanentes d'études et de recherche qui lui ont permis de faire connaître aux pays certains progrès méthodologiques déjà en application au Centre et qui ont fait l'objet, entre autres moyens de communication, de la publication d'un manuel technique très diffusé dans la région.

## B. ACTIVITES DES ORGANES SUBSIDIAIRES ET COMITES SPECIAUX

On trouvera, dans ce chapitre, une synthèse des activités menées par le Comité plénier de la CEPAL, le Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC), le Comité de coopération économique de l'Isthme centraméricain (CCE) et ses organes subsidiaires, le Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN) et la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes.

### Comité plénier

Le Comité plénier, composé des gouvernements membres de la CEPAL, a effectué deux réunions au cours de la période envisagée dans ce rapport.

La quinzième session du Comité plénier de la CEPAL, effectuée à New York, les 22 et 23 juillet 1982, s'est penchée sur l'assistance internationale en vue du redressement et de la reconstruction du Nicaragua et du Honduras après les inondations de mai 1981.

Après avoir étudié le document E/CEPAL/G.1206, intitulé "Nicaragua: las inundaciones de mayo de 1982 y sus repercusiones sobre el desarrollo económico y social del país", le Comité adopta la résolution 447 (PLEN.15) aux termes de laquelle il demande aux gouvernements des pays membres de la CEPAL, ainsi qu'à la Banque mondiale, la BID, la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et au FMI ainsi qu'au PNUD, à l'ILPES, au CELADE, aux institutions spécialisées et autres organismes des Nations Unies d'apporter toute l'aide et le plus de ressources possibles au redressement et à la reconstruction de ces deux pays.\* /

Le principal objectif de la dix-septième session du Comité plénier de la CEPAL, tenue à New York, les 2 et 3 décembre 1982, était d'étudier le projet de programme de travail du système de la CEPAL pour la période biennale 1984-1985 et d'informer les Etats membres des progrès accomplis dans l'application des mandats spécifiques dont le Secrétariat a été chargé à la dix-neuvième session. Au cours de cette session, le Comité plénier a adopté à l'unanimité quatre résolutions relatives, respectivement, aux domaines suivants: i) décentralisation des activités économiques et sociales des Nations Unies (résolution 448 (PLEN.16)); ii) programmes de travail et calendrier de conférences de la CEPAL (résolution 449 (PLEN.16)); iii) soutien à la situation économique d'urgence de la Bolivie (résolution 450 (PLEN.16)); et iv) activités du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) (résolution 451 (PLEN.16));\*\* /

---

\* / Pour plus de détails, voir le document E/CEPAL/G.1209/Rev.2.

\*\* / Pour plus de détails, voir le document E/CEPAL/G.1239.

Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC)

La sixième session du CDCC a eu lieu en deux phases. La première a été effectuée à Grenade, du 4 au 10 novembre 1981 et la deuxième à New York du 3 au 4 février 1982. Les gouvernements des pays membres se sont penchés, entre autres questions, sur l'exécution du programme de travail du CDCC, les activités dérivées des résolutions adoptées à la cinquième session, la politique de coopération et de coordination et les résolutions 419 (PLEN.14) et 440(XIX) de la CEPAL, qui ont des répercussions pour le CDCC, ainsi que l'initiative du Bassin des Caraïbes. Le Comité a adopté les résolutions suivantes: la résolution 8 (VI) par laquelle il souhaite la bienvenue aux Antilles néerlandaises en leur qualité de membre associé du CDCC; la résolution 9 (VI), sur les activités de coordination et de coopération visant à promouvoir l'exécution du programme de travail du CDCC; la résolution 10 (VI), sur les mesures visant à renforcer le CDCC, et la résolution 11 (VI), sur un soutien accru de la CEPAL aux pays des Caraïbes orientales.

La septième session du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) a eu lieu à Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago, du 19 au 25 janvier 1983. Cette session s'est déroulée en deux phases: la première à l'échelon technique, du 19 au 22 janvier et la deuxième au niveau ministériel, les 24 et 25 janvier 1983. Le Comité adopta deux résolutions: la numéro 12 (VII) sur la coopération technique et économique dans le cadre du CDCC; et la numéro 13 (VII) sur le fonctionnement du secrétariat du CDCC. Le Comité décida, en outre, de soumettre à l'examen de la CEPAL une recommandation visant à ce que le nom de Commission économique pour l'Amérique latine soit remplacé par celui de Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Le CDCC estime que ce changement d'appellation reflèterait davantage la réalité de la région qu'englobe le domaine de compétence de la CEPAL.\*/

Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN)

Le Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN) a tenu sa sixième session au siège des Nations Unies, à New York, le 6 décembre 1982, conformément aux dispositions de la résolution 419 (PLEN.14) de la quatrième session du Comité plénier de la CEPAL ainsi que des résolutions 422 (XIX) et 425 (XIX) adoptées à la dix-neuvième session de la Commission. Il y est spécifié que le CEGAN doit se réunir au moins une fois par an pour étudier et évaluer l'application de la nouvelle Stratégie internationale du développement (SID) et du Programme d'action régional. Dans ce contexte, les experts ont centré leurs travaux sur les problèmes de développement que rencontre la région, notamment en ce qui concerne les incidences et les répercussions de la crise mondiale sur l'application de ladite Stratégie. Le Secrétariat a élaboré à cette fin un document intitulé "Los problemas del desarrollo latinoamericano y la crisis de la economía mundial" (E/CEPAL/CEGAN.6/L.2).

La septième session du CEGAN, qui sert de cadre à la réunion régionale latino-américaine préparatoire de la Conférence internationale sur la population, a eu lieu à la Havane, Cuba, du 16 au 19 novembre 1983. Une proposition

---

\*/ Pour plus de détails, voir le document E/CEPAL/G.1237.

latino-américaine y a été élaborée en vue de sa présentation à la Conférence internationale sur la population. Une résolution a été adoptée sur le soutien aux activités du CELADE, dans laquelle il est fait mention de l'éventuelle création d'un fonds régional géré par la CEPAL et visant à soutenir les activités d'assistance technique et de formation du Centre.

La huitième session du CEGAN a eu lieu à Montevideo, Uruguay, du 18 au 20 janvier 1984; les pays en développement membres de la Commission y ont étudié la situation de l'Amérique latine et des Caraïbes face à la crise économique actuelle; ils ont également évalué l'application de la Stratégie internationale du développement (SID) ainsi que les perspectives d'ici à la fin de la décennie.

La neuvième session du CEGAN a également eu lieu à Montevideo (23 et 24 janvier) et s'est penchée sur le problème de la science et la technique au service du développement, notamment sur l'examen de la mise en pratique, tant à l'échelon national que régional, du Programme d'action de Vienne sur la science et la technique au service du développement, conformément aux dispositions du paragraphe 61 de son plan d'opérations, intitulé "Examens régionaux".

### III Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes

La troisième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine a eu lieu à Mexico, du 8 au 10 août 1983. Sa convocation répond au besoin d'évaluer les progrès accomplis dans l'application du Plan d'action régional et en vue de la prochaine Conférence mondiale chargée de l'examen de l'évaluation des résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme: égalité, développement et paix. A l'issue de cette Conférence 12 résolutions ont été adoptées, parmi lesquelles il faut souligner la dixième, relative à la poursuite des activités en faveur de l'intégration de la femme au développement après la Décennie des Nations Unies pour la femme.\*/  
\*/

### Comité de coopération économique de l'Isthme centraméricain (CCE)

Le CCE a tenu une réunion spéciale à Mexico, le 3 juillet 1981, afin d'évaluer l'état actuel et les perspectives du processus d'intégration centraméricain. Il a adopté, à cet égard, la résolution 168/ESP/CCE, dans laquelle il est demandé aux gouvernements des pays membres, au titre des recommandations y consignées, de mettre à profit et d'utiliser l'intérêt que la région a éveillé au sein de la communauté internationale afin de mobiliser les ressources extérieures visant à renforcer les liens d'interdépendance économique.

Afin d'exécuter au plus tôt la résolution 168/ESP/CCE, les Ministres des Affaires étrangères des pays de l'Isthme centraméricain, à l'issue d'une réunion effectuée le 6 août 1981 à Tegucigalpa, Honduras, ont souscrit la Déclaration

---

\*/ Pour plus de détails, voir le Projet de rapport E/CEPAL/CRM.3/L.8.

de Tegucigalpa aux termes de laquelle ils demandent à la communauté internationale de leur prêter sa collaboration afin de venir à bout des obstacles qui entravent leur développement. Ils ont également décidé de créer une instance au sein de laquelle la nécessité de coopération internationale sera exposée de façon individuelle ou collective.

L'instance créée aux termes de la Déclaration de Tegucigalpa est composée de trois éléments: l'organe supérieur, le Comité de relations entre organismes et le Comité intergouvernemental de coordination. Au cours de sa première réunion effectuée à Panama le 1er décembre 1981, le Comité de coordination s'est penché sur les aspects institutionnels et organiques de la situation actuelle ainsi que sur le programme de travail à court terme.

La deuxième réunion du Comité intergouvernemental de coordination du Groupe de coopération pour le développement économique et social des pays de l'Isthme centraméricain a eu lieu à Tegucigalpa le 5 mars 1982. Les participants à cette réunion ont examiné le "Mémoire adressé aux membres du Comité intergouvernemental de coordination du Groupe de coopération pour le développement économique et social de l'Isthme centraméricain" (E/CEPAL/CCE/L.411); ils sont notamment convenus de tenter de formuler une position commune et coordonnée face à la BID afin d'augmenter le flux de coopération extérieure vers la région. Une réunion du Comité interinstitutions a ensuite été effectuée à Washington, D.C., du 2 au 4 mars 1983. Et finalement, le Groupe de coopération pour le développement économique et social de l'Isthme s'est réuni à Panama les 17 et 18 mars; à l'issue de cette réunion, il a été décidé de charger la Banque interaméricaine de développement (BID) d'acheminer un plus grand courant d'aide internationale en faveur des pays de la sous-région. Les démarches entreprises par la BID ont débouché sur une réunion de donateurs au cours de laquelle les gouvernements de la sous-région ont exposé leurs besoins globaux d'assistance (Bruxelles, 15 septembre 1983).

On a collaboré avec le Système économique latino-américain (SELA) à la création d'un Comité d'action pour la région centraméricaine.

L'un des organes subsidiaires du CCE, le Sous-Comité centraméricain d'électrification et de ressources en eau, a tenu sa quatrième réunion afin d'examiner les progrès, les perspectives et les programmes de coopération régionale en matière d'énergie et d'électricité. Deux résolutions ont été adoptées à l'issue de cette réunion: la numéro 22 (SC.5) sur l'intégration électrique régionale et la numéro 23 (SC.5) sur l'électricité et le développement énergétique global.

C. ACTIVITES DES PROGRAMMES

PROGRAMME 210: ALIMENTATION ET AGRICULTURE

SOUS-PROGRAMME 210.1: POLITIQUES, PROGRAMMES ET PLANS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

i) Documents

La agricultura latinoamericana: evolución y transformaciones más recientes (E/CEPAL/R.297).

La experiencia latinoamericana y el desafío campesino (E/CEPAL/PROY.6/R.45), présenté au Séminaire régional sur les politiques agraires et la survie paysanne en écosystèmes de haute montagne (Quito, mars 1982).

Economías campesinas y economía regional (E/CEPAL/PROY.6/R.46), présenté au Séminaire régional sur les politiques agraires et la survie paysanne en écosystèmes de haute montagne (Quito, mars 1982).

La agricultura en la óptica de la CEPAL, document de référence, présenté à la Réunion de travail sur l'agriculture paysanne et les marchés alimentaires (Santiago, Chili, 12-15 juillet 1983).

La agricultura, los alimentos y el mercado del campesino ecuatoriano (E/CEPAL/SEM.9/R.2).

Economía campesina y mercado de alimentos. Una aproximación teórica al tema (E/CEPAL/SEM.9/R.3)

La transformación de la agricultura campesina y el rol del mercado de trabajo (E/CEPAL/SEM.9/R.4).

Influencias de las economías centrales sobre el abastecimiento interno de alimentos de los países latinoamericanos (E/CEPAL/SEM.9/R.5).

Agroindustrias y agricultura campesina (E/CEPAL/SEM.9/R.6).

Los mercados de insumos tecnológicos y su adecuación a las economías campesinas (E/CEPAL/SEM.9/R.7).

La agricultura campesina y el mercado alimentario: el caso de Haití (E/CEPAL/SEM.9/R.8).

Participación del campesino peruano en la producción y abastecimiento de alimentos (E/CEPAL/SEM.9/R.9).

La agricultura campesina y el mercado de alimentos de la República Dominicana (E/CEPAL/SEM.9/R.10).

La agricultura campesina y los mercados de alimentos: el caso de Bolivia (E/CEPAL/SEM.9/R.11).

/Las empresas

Las empresas transnacionales en la agroindustria mexicana (CEPAL/MEX/1049).

El papel del sector público en la comercialización y la fijación de precios de los productos agrícolas básicos en México (CEPAL/MEX/1051).

Caracterización de la política agrícola mexicana en diferentes períodos de los años veinte a los años setenta (CEPAL/MEX/1052).

Las organizaciones gremiales de los empresarios agrícolas (CEPAL/MEX/1982/L.21).

La agroindustria y el sistema alimentario centroamericano (E/CEPAL/MEX/1983/L.24).

Les documents suivants portent la cote de distribution limitée du Bureau régional de la FAO (RLAT):

Transformaciones estructurales y estilos de desarrollo: anticipaciones, desvíos y opciones estratégicas (RLAT/803/1).

La política agropecuaria y la economía argentina: 1955-1980 (RLAT/803/2).

El estilo de desarrollo reciente en el sector agropecuario del Brasil (RLAT/803/3).

Política agraria y desarrollo sectorial en Chile (RLAT/803/4).

El modelo de desarrollo agrícola: el caso ecuatoriano (RLAT/803/5).

Los estilos de desarrollo y la política agrícola en México (RLAT/803/6).

Estilos de desarrollo y políticas agrarias en el Perú (RLAT/803/7).

Integración y cooperación económica: el caso de la agricultura y alimentación y sus relaciones con las políticas económicas a nivel nacional (RLAT/803/9).

Agricultura, alimentación y desarrollo en América Latina (RLAT/803/10).

Lineamientos para el análisis de los sistemas alimentarios nacionales (RLAT/802/Exp.2).

Estudio de producción y comercialización de productos básicos de origen animal en la República Argentina, en especial ganado bovino y carnes vacunas en el período 1970-1982.

Estudio de producción y de comercialización de productos básicos de origen animal en Chile, en especial ganado bovino y carnes vacunas.

Les documents suivants ont été publiés dans la série Estudios e Informes de la CEPAL:

/Estrategias de

Estrategias de desarrollo sectorial para los años ochenta: industria y agricultura, Estudios e Informes de la CEPAL No. 9, noviembre de 1981.

Campesinado y desarrollo agrícola en Bolivia, Estudios e Informes de la CEPAL No. 13, julio de 1983.

Les documents suivants ont été publiés dans la Revista de la CEPAL:

Agricultura y alimentación. Evolución y transformaciones más recientes en América latina, Revista de la CEPAL No. 16, abril de 1982.

La agricultura campesina en América Latina. Una aproximación teórica, Revista de la CEPAL No. 16, abril de 1982.

Principales enfoques sobre la economía campesina, Revista de la CEPAL No. 16, abril de 1982.

El campesinado en América Latina. Una aproximación teórica, Revista de la CEPAL No. 16, abril de 1982.

ii) Séminaires, réunions et conférences

Séminaire régional sur les politiques agraires et la survie paysanne en écosystèmes de haute montagne, Quito, 23 au 26 mars 1982, avec la participation de 36 experts de quatre pays andins. Rapport final (E/CEPAL/L.273), juillet 1982. Documents présentés: E/CEPAL/PROY.6/R.33 à 47).

Réunion de travail sur l'agriculture paysanne et les marchés alimentaires, Santiago, Chili, 12-15 juillet 1983, avec la participation de 18 experts de pays andins et des Caraïbes. Documents présentés: E/CEPAL/SEM.9/R.2 à 12.

Consultation CEPAL/FAO d'experts sur les styles de développement et politiques agricoles, Santiago, Chili, 7-11 novembre 1983, avec la participation de 20 experts de 12 pays de la région et des représentants d'organismes internationaux. Documents présentés: RLAT/803/1 à 7, 9 et 10.

Consultation d'experts sur l'urbanisation intensive et ses incidences sur la nutrition en Amérique latine, Bogotá, Colombie, 9-13 mai 1983. Cette réunion organisée sous les auspices de la FAO a été saisie du document suivant: RLAT/802/Exp.2.

Réunion de l'OEA sur le problème alimentaire en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le document suivant y a été présenté: Economía campesina y mercado de alimentos. Una aproximación teórica al tema (E/CEPAL/SEM.9/R.3).

/iii) Assistance

iii) Assistance technique

A la demande du Secrétariat permanent du SELA et en vue de la première Réunion du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN) sur le thème de la coopération agricole et la sécurité alimentaire (Mexico, août 1981), une version préliminaire à circulation interne d'idées et de notes sur les propositions possibles visant à activer certaines initiatives de type régional en matière de production, commercialisation, transformation, technologie et formation dans les domaines de la coopération agricole et de la sécurité alimentaire a été élaborée conjointement avec le Programme régional de commerce extérieur et de produits de base du Bureau régional de la FAO (troisième trimestre de 1981).

Une mission a été effectuée à Quito, Equateur, en réponse à une demande d'assistance présentée par la vice-Présidence de la République. Un document intitulé "Sugerencias para la puesta en marcha de la Dirección sectorial de Planificación Agropecuaria del Ministerio de Agricultura y Ganadería -Áreas consideradas prioritarias" a été élaboré au cours de cette première mission. A l'occasion d'une deuxième mission, demandée par le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, on a continué de fournir des avis consultatifs au Gouvernement quant à la mise en marche de la Direction sectorielle de planification (troisième trimestre de 1981).

Une mission a été effectuée à Curitiba, Paraná, Brésil, en réponse à une demande du Secrétaire à la planification du gouvernement de la province de Paraná afin de prêter des services consultatifs à l'Instituto Paranaense de Desarrollo Económico y Social (IPARDES) tant à ce qui a trait à ses activités actuelles qu'à sa programmation pour 1982 (troisième trimestre de 1981).

A la demande du Conseil de l'Accord de Carthagène (JUNAC), on a collaboré à l'élaboration du document périodique sur la situation et l'évolution de l'agriculture andine dans les années 70, ainsi que dans des aspects relevant des politiques agricoles de type sous-régional (Lima, Pérou, quatrième trimestre de 1981).

Une mission a été effectuée à Brasilia, Brésil, à la demande du vice-Ministre de l'agriculture du Brésil afin de prêter des services consultatifs au Ministère de l'agriculture en matière de planification agricole et de formation pour la planification sectorielle; un programme d'avis consultatifs a également été établi pour l'année 1982 sur la demande de ce même Ministère (premier trimestre de 1982).

Des avis consultatifs ont été accordés au Conseil de l'Accord de Carthagène dans l'examen d'un projet de stratégie d'intégration agricole dans la zone andine (deuxième trimestre de 1982).

Une mission a été organisée à San José, Costa Rica, sous les auspices du Plan international pour la coordination du développement laitier, afin d'étudier la situation actuelle et les perspectives offertes par le lait et les produits laitiers. Des propositions ont été formulées en matière de développement de la production, d'industrialisation, de commercialisation, de consommation, de commerce extérieur, de coûts et prix et de cadre institutionnel pour l'administration de la politique relative au lait et à ses sous-produits (troisième trimestre de 1982).

Deux missions ont été effectuées à Quito, Equateur, sur la demande du Ministère de l'agriculture et de l'élevage afin de continuer à prêter des services consultatifs à la Direction sectorielle de planification agricole du Ministère de l'agriculture et de l'élevage en matière de planification agricole (1982).

Une mission a été organisée à La Paz, Bolivie, sur la demande du Gouvernement bolivien afin de prêter des services consultatifs techniques en matière de stratégie de développement (juin 1983).

iv) Formation et bourses

Argentine:

Premier cours international de planification et de projets de développement rural, réalisé avec la collaboration de l'Université de Tucumán, le Gouvernement de la province de Tucumán, le Conseil fédéral d'investissement et le Secrétariat à la science et la technique de la nation. Ce cours a duré trois mois et 27 personnes y ont participé.

Premier cours de planification régionale agricole dans le contexte de l'économie internationale, et réalisé conjointement avec l'Université nationale de Mar del Plata, la Faculté de sciences agraires et le Conseil fédéral d'investissement. Ce cours a duré trois mois et demi et 22 personnes y ont participé.

Brésil:

Premier cours international de planification et de développement rural intégré, réalisé en collaboration avec SEPLANTEC de l'Etat de Bahia, les Ministères de l'agriculture, de l'intérieur et des affaires étrangères, et le projet BRA/81/011. Le cours a duré six mois et 32 personnes y ont participé.

Premier cours international de développement rural et approvisionnement alimentaire urbain, réalisé avec la collaboration de l'IPARDES, les Ministères de l'agriculture, de l'intérieur et des affaires étrangères et le projet BRA/82/017. Le cours a duré six mois et 34 personnes y ont participé.

Deuxième cours international de planification et de développement rural intégré, réalisé conjointement avec SEPLANTEC de l'Etat de Bahia, les Ministères de l'agriculture, de l'intérieur et des affaires étrangères et le projet BRA/81/011. Ce cours a duré sept mois et 33 personnes y ont participé.

Troisième cours international de planification et de développement rural intégré, réalisé conjointement avec SEPLANTEC de l'Etat de Bahia, les Ministères de l'agriculture, de l'intérieur et des affaires étrangères et le projet BRA/81/011. Ce cours a duré six mois et 39 personnes y ont participé.

Deuxième cours international d'approvisionnement alimentaire urbain, réalisé avec la collaboration de l'IPARDES, les Ministères de l'agriculture, de l'intérieur et des affaires étrangères et le Projet BRA/82/017. Ce cours a duré trois mois et demi et 31 personnes y ont participé.

/Colombie:

Colombie:

Cours de planification régionale agricole, réalisé en collaboration avec le Ministère de l'agriculture de ce pays et le projet COL/79/001. Ce cours a duré trois mois et 60 personnes y ont participé.

Deuxième cours OPSA/PROCADES de planification et projets, réalisé conjointement avec le Bureau de planification sectorielle agricole de ce pays et le projet COL/79/001. Ce cours a duré trois mois et demi et 35 participants y ont assisté.

Costa Rica:

Cours MAG/PROCADES de formulation et exécution de plans, programmes et politiques pour le développement du secteur agricole, réalisé avec la collaboration du Ministère de l'agriculture et de l'élevage, du Secrétariat exécutif à la planification sectorielle agricole, du Ministère de la planification nationale et la politique économique ainsi que du Programme AID "Systèmes pour la production agricole". Ce cours a duré un mois et demi et 32 personnes y ont participé.

Equateur:

Premier cours BNF/FAO/PROCADES sur les Projets d'investissement et politique de financement, avec la collaboration de la Banque nationale de développement de ce pays et le projet ECU/80/001. Ce cours a duré trois mois et 26 élèves y ont participé.

Panama:

Premier cours IDIAP/PROCADES de formulation de programmes et de projets de recherche, réalisé conjointement avec l'Institut de recherche agricole du Panama. Ce cours a duré un mois et 30 personnes y ont participé.

République dominicaine:

Premier cours de planification rurale, réalisé avec la collaboration du Secrétariat d'Etat de l'agriculture de ce pays. Le cours a duré six mois et 39 personnes y ont participé.

Cours sur le développement intégré des bassins hydrographiques réalisé conjointement avec le Bureau national de planification (OFIPLAN) de ce pays et le projet DOM/81/001. Ce cours a duré un mois et 35 personnes y ont participé.

Cours de planification régionale et microrégionale du développement rural, exécuté en collaboration avec le Secrétariat d'Etat de l'agriculture de ce pays. Ce cours a duré un mois et 30 personnes y ont participé.

Cours de l'Université autonome de Saint-Domingue/PNUD/PROCADES sur la planification et l'analyse de projets, notamment agricoles, réalisé en collaboration avec cette Université. Ce cours a duré un mois et 27 personnes y ont participé.

PROGRAMME 240: QUESTIONS ET POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT

SOUS-PROGRAMME 240.1: ANALYSE DES TENDANCES ECONOMIQUES

i) Documents

Estudio Económico de América Latina, 1980 (E/CEPAL/G.1191).

Balance preliminar de la economía latinoamericana durante 1981 (E/CEPAL/L.260/Rev.1).

Estudio Económico de América Latina, 1981 (E/CEPAL/G.1248).

Balance preliminar de la economía latinoamericana durante 1982 (E/CEPAL/L.274).

Estudio Económico de América Latina, 1982. Versión preliminar: la evolución de la economía de América Latina en 1982 y adenda de los informes de países (E/CEPAL/L.286).

Síntesis preliminar de la economía latinoamericana durante 1983 (E/CEPAL/G.1279).

Evolución de la economía centroamericana en 1980 (CEPAL/MEX/1053).

La crisis en Centroamérica: orígenes, alcance y consecuencias (E/CEPAL/G.1261).

SOUS-PROGRAMME 240.2: ETUDES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT ET LES POLITIQUES ECONOMIQUES

i) Documents

Los bancos transnacionales, el Estado y el endeudamiento externo en Bolivia (E/CEPAL/R.330).

La CEPAL y los estilos de desarrollo (E/CEPAL/R.334).

Perú, 1968-1977: la política económica en un proceso de cambio global. Serie Estudios e Informes de la CEPAL, No. 2 (E/CEPAL/G.1136).

Los bancos transnacionales, la deuda externa y el Perú: Resultados de un estudio reciente, Revista de la CEPAL, No. 14, agosto de 1981 (E/CEPAL/G.1179).

Economic policy and economic performance in Jamaica, 1972-1980: an interpretation (ILPES, Boletín de planificación, No. 9, junio de 1982).

La crisis económica internacional y la capacidad de respuesta de América Latina (E/CEPAL/G.1249).

Políticas de ajuste y procesos de negociación de la deuda externa (E/CEPAL/SES.20/G.17).

Deuda, crisis y renegociación: el dilema latinoamericano (E/CEPAL/R.342).

Costa Rica: Bases para revertir su crisis económica (CEPAL/MEX/1059/Rev.1).

Rasgos principales de la política económica de México en la posguerra y consideraciones sobre sus perspectivas al comienzo de la década de los ochenta (E/CEPAL/MEX/1982/R.1).

Nicaragua: las inundaciones de mayo de 1982 y sus repercusiones sobre el desarrollo económico y social del país (E/CEPAL/MEX/1982/R.2/Rev.1).

Repercusiones de los fenómenos meteorológicos de 1982 sobre el desarrollo económico y social de Nicaragua (E/CEPAL/MEX/1983/L.1).

El Salvador: los desastres naturales de 1982 y sus repercusiones sobre el desarrollo económico y social (E/CEPAL/MEX/1982/L.30).

Guatemala: Repercusiones de los fenómenos meteorológicos ocurridos en 1982 sobre la situación económica del país (E/CEPAL/MEX/1982/L.31).

Perfiles de infancia y juventud en Argentina, Colombia, Costa Rica y Venezuela (E/CEPAL/PROY.1/R.44).

Generación de ingresos para grupos pobres: análisis de los instrumentos de creación de empleos adicionales (E/CEPAL/L.267).

Análisis de algunas estrategias de apoyo financiero a las pequeñas unidades productivas en América Latina (E/CEPAL/L.271).

Criterios económicos para evaluar políticas contra la pobreza (E/CEPAL/L.272).

Gasto público social y pobreza en América Latina (E/CEPAL/L.275).

Situación de familias pobres en el Gran Santiago y políticas para satisfacer sus necesidades básicas: un caso de estudio (E/CEPAL/L.277).

El desarrollo latinoamericano y la urbanización; su relación con la pobreza y la alimentación (E/CEPAL/L.283).

Conceptos y medidas de la pobreza: una síntesis (E/CEPAL/PROY.1/R.52).

Estrategias de sobrevivencia en economías campesinas: el rol de la mujer (RLAT/83/40/DERU/6).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Séminaire interne sur "Políticas para alcanzar un nivel mínimo de bienestar", réalisé à Santiago, Chili, 2-6 novembre 1981, au cours duquel six documents ont été étudiés (E/CEPAL/L.267, L.270 à L.272, L.275 et L.277).

Collaboration à la Consultation d'experts organisée par la FAO sur "La urbanización intensiva y sus repercusiones alimentarias y nutricionales en América Latina", effectuée à Bogotá, Colombie, 9-13 mai 1983. Un document a été élaboré sur le développement latino-américain, l'urbanisation et les rapports entre cette dernière et la pauvreté et l'alimentation.

Collaboration à la Table ronde sur la stratégie en économie paysanne: le rôle de la femme, effectuée à Bogotá, Colombie, 22-25 novembre 1983.

Séminaire interne sur la récession internationale et les politiques économiques en Amérique latine, effectué en mai 1982.

Séminaire interne sur la conjoncture économique actuelle en Amérique latine, effectué le 27 septembre 1982

iii) Assistance technique

Costa Rica: Une assistance a été fournie au Gouvernement pour l'analyse de la crise conjoncturelle et d'autres politiques économiques susceptibles d'en venir à bout ont été proposées (CEPAL/MEX/1059/Rev.1).

Cuba: Collaboration à l'élaboration d'une étude sur l'éradication de la pauvreté à Cuba dont avait été chargé le Centre de recherches de l'économie mondiale qui l'a ensuite transmise au projet en novembre 1983.

Equateur: Préparation, conjointement avec le Gouvernement équatorien d'un diagnostic de la situation économique équatorienne et des mesures de politique économique à court terme (7-18 novembre 1981).

El Salvador et Guatemala: On a évalué les dommages causés par les phénomènes météorologiques extraordinaires survenus fin 1982 (E/CEPAL/MEX/1982/L.30 et E/CEPAL/1982/L.31).

Honduras: Services consultatifs au Gouvernement en matière de politique économique, monétaire et financière.

Nicaragua: On a évalué les dommages causés par les pluies torrentielles et les inondations qui se sont produites en mai 1982 dans le Nord-ouest du pays ainsi que leur impact sur le développement; on a également identifié les nouveaux besoins d'assistance internationale dérivés de cette catastrophe.

Panama: Assistance au Gouvernement panaméen dans l'élaboration d'un projet d'application de politiques visant à porter remède à l'extrême pauvreté dans ce pays (21-28 mars 1982).

Paraguay: Evaluation, conjointement avec les autorités pertinentes, de la situation économique actuelle, des propositions actuellement en étude pour corriger certains déséquilibres dans les domaines fiscal, monétaire et de change, ainsi que des mesures susceptibles de favoriser une reprise économique (14-18 juin 1983).

iv) Formation et bourses

Dans le cadre de la Convention d'assistance technique souscrite avec l'ILPES, le Secrétariat à la planification de l'Etat de Minas Gerais a invité le coordinateur du projet à présenter un cycle de conférences sur le thème de la pauvreté en Amérique latine, du 18 au 20 août 1981. Au cours de cette conférence, diverses questions ont été abordées, telles que: les caractéristiques structurelles et de fonctionnement des économies latino-américaines et le rapport avec la pauvreté, les aspects méthodologiques en matière de détermination de la pauvreté, certaines caractéristiques socio-économiques et démographiques des familles pauvres (profils de pauvreté) et caractères généraux de l'évolution économique latino-américaine et orientation de politiques pour venir à bout de la pauvreté.

Plusieurs conférences sur la pauvreté en Amérique latine ont été données dans le cadre du cours international organisé chaque année par l'Ecole de santé publique de l'Université du Chili, en septembre 1981, 1982 et 1983.

Au cours du deuxième trimestre de 1982, on a collaboré avec l'INTA et une conférence a été donnée sur la marginalité et la pauvreté.

En août 1982, on a participé aux journées sur "Les programmes de santé au Chili" organisées par l'INTA et le groupe chargé du secteur santé de l'Université catholique du Chili.

SOUS-PROGRAMME 240.6: ANALYSE ECONOMIQUE A COURT TERME

i) Documents

Margen bruto y distribución del ingreso: un análisis de corto plazo de la industria manufacturera argentina (E/CEPAL/BA/R.1).

Tendencias y fluctuaciones de la actividad del sector agropecuario argentino. Indicadores del ciclo ganadero (E/CEPAL/BA/L.1).

El ciclo ganadero y la economía argentina, Serie Cuadernos de la CEPAL, No. 43 (E/CEPAL/G.1234).

El sector externo: indicadores y análisis de sus fluctuaciones. El caso argentino, Serie Estudios e Informes de la CEPAL, No. 14 (E/CEPAL/G.1214).

SOUS-PROGRAMME 240.7: EVALUATION ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT LATINO-AMERICAIN A LONG ET A MOYEN TERME

i) Documents

El desarrollo de América Latina en los años ochenta, Serie Estudios e Informes de la CEPAL, No. 5 (E/CEPAL/G.1150).

Programa de Acción Regional para América Latina en los años ochenta, Serie Cuadernos de la CEPAL, No. 40 (E/CEPAL/G/1189).

Brief Summary of the Regional Programme of Action for Latin America in the 1980's (E/CEPAL/L.255).

La crisis de América Latina: su evaluación y perspectivas (E/CEPAL/CEGAN 8/L.2).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Participation aux réunions techniques organisées dans le cadre du programme CEPAL/IPEA sur la situation conjoncturelle et les perspectives des économies latino-américaines en général et l'économie brésilienne en particulier, et sur l'inflation et les politiques de stabilisation de l'Amérique latine, y compris le Brésil (novembre 1981).

Groupe de travail du Comité de planification pour le développement (Santiago, Chili, janvier 1983).

Participation au séminaire sur la conjoncture économique internationale et les politiques d'ajustement (Sao Paulo, Brésil, décembre 1983).

Réunions d'un groupe de travail interne chargé d'évaluer la position de la CEPAL en ce qui concerne l'industrie et le processus d'insertion de l'Amérique latine à l'économie mondiale; une première étude a été élaborée à cet égard sur l'industrialisation et les relations économiques extérieures de l'Amérique latine au cours de la période 1950-1979; on a également élaboré la première version d'une étude où on envisage l'impact de la récession mondiale sur les perspectives de développement de l'Amérique latine dans les années 80.

iii) Assistance technique

Bolivie: des avis consultatifs ont été fournis au Gouvernement en matière d'élaboration de politiques économiques et de planification.

iv) Formation et bourses

En ce qui concerne les programmes de formation visant à la diffusion de méthodologies d'élaboration de projections économiques et sociales, des conférences ont été données dans le cadre de cours et séminaires organisés par l'ILPES, le Centre interaméricain d'enseignement de statistiques (CIENS) et la FAO. Le thème de l'évaluation et des perspectives du développement économique et social de la région a été exposé dans le cadre de cours et de séminaires organisés par le PROCADES et par l'Institut de coopération ibéro-américaine (ICI).

SOUS-PROGRAMME 240.8: PROJECTIONS ECONOMIQUES

i) Documents

Proyecciones del desarrollo latinoamericano en los años ochenta, Serie Estudios e Informes de la CEPAL, No. 6 (E/CEPAL/G.1158/Rev.1).

Modelo económico y social: el caso de Venezuela (E/CEPAL/R.325).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Réunions des groupes techniques sur l'énergie et sur les modèles du groupe de travail du Comité administratif de coordination chargé d'examiner les objectifs de développement à long terme (New York, juin et décembre 1981).

Réunion d'un groupe de travail sur les modèles de planification énergétique, organisée par l'OLADE (Quito, Equateur, janvier 1983).

Réunion organisée par l'ILPLAN (Brésil) pour débattre du modèle, de la méthodologie et des résultats des projections économiques et du secteur extérieur élaborées par la CEPAL (février 1984).

iii) Assistance technique

Bolivie: services consultatifs au Gouvernement pour l'élaboration d'un modèle de planification et du Plan national de développement de ce pays.

iv) Formation et bourses

Des exposés sur les modèles, styles de développement et environnement ont été présentés dans le cadre des programmes de formation de l'ILPES.

SOUS-PROGRAMMES \*/ 240.9: SERVICES CONSULTATIFS  
240.10: FORMATION  
240.11: RECHERCHE  
240.12: COOPERATION ENTRE ORGANISATIONS DE PLANIFICATION

i) Documents

Boletín de Planificación, Nos. 13, 14 et 15 (en espagnol).

Boletín de Planificación No. 8 et No. 9 (en anglais).

"El estado actual de la planificación en América Latina y el Caribe",  
Serie Cuadernos del ILPES No. 28.

Planning a System of Regions (Traduction en anglais du document "Diseño de planes regionales").

"Política económica, organización social y desarrollo regional", Serie Cuadernos del ILPES, No. 29.

Experiencias de planificación regional en América Latina (Texto ILPES-SIAP).

"Construcción, validación y uso de modelos de experimentación numérica: aplicaciones al caso de Costa Rica", Serie Temas de Planificación, No. 5.

Pobreza, necesidades básicas y desarrollo, CEPAL/ILPES/UNICEF.

Disparidades regionales en América Latina.

Bases de organización y propuesta de agenda de la Cuarta Conferencia de Ministros y Jefes de Planificación de América Latina y el Caribe (E/CEPAL/ILPES/Conf.4/L.1) y de la Segunda Reunión del Comité Técnico del ILPES.

ILPES: veintiún años de actividad, 1962-1983 (E/CEPAL/ILPES/Conf.4/L.2).

ILPES: su papel en la región y programa de trabajo 1983 (E/CEPAL/ILPES/Conf.4/L.3).

Resumen de los documentos técnicos preparados por el ILPES para la Cuarta Conferencia de Ministros y Jefes de Planificación de América Latina y el Caribe (E/CEPAL/ILPES/Conf.4/L.4).

La planificación y la política económica y social en América Latina y el Caribe (E/CEPAL/ILPES/Conf.4/L.5).

Planificación y desarrollo en el área del Caribe - Antecedentes y perspectivas (E/CEPAL/ILPES/Conf.4/L.6).

---

\*/ Etant donné l'interdépendance entre les quatre sous-programmes, il a été décidé de fusionner l'information pertinente à chacun d'entre eux, pour offrir ainsi une vision plus globale des activités réalisées par l'ILPES.

/ii) Séminaires

ii) Séminaires, réunions et conférences

Réunion du Groupe de travail sur la planification de l'emploi, à Saint George's, Grenade, les 14 et 15 septembre 1981.

Première réunion du Groupe de travail sur la planification physique et régionale, St. George's, Grenade, les 16 et 17 septembre 1981.

Séminaire sur les entreprises publiques dans la planification pour le développement en Amérique centrale et dans les Caraïbes, organisé en collaboration avec l'Office de la planification du Costa Rica (OFIPLAN), et sous les auspices du Programme des Nations Unies pour le développement et l'Institut centraméricain d'administration publique (ICAP). Le document intitulé "Estilos de planificación y sistemas de empresas públicas en América Latina" y a été présenté (juin 1981).

Première réunion technique sur la participation à la planification, organisée avec la collaboration de l'Office central de coordination et de planification de la Présidence (CORDIPLAN) du Venezuela. On y a présenté le document de base du projet de recherche sur la planification à participation en Amérique latine (juin 1981).

Symposium international sur les politiques de développement social, organisé conjointement avec la Direction régionale pour les Amériques du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), avec la collaboration de la CEPAL. Les documents suivants y ont été présentés: "Las grandes controversias de la política social", "Consideraciones económicas para la política social y dimensión social de la política económica" et "Condicionantes económicos y políticos de los problemas sociales concebidos como problemas de distribución" (avril 1982).

Séminaire technique sur la participation dans la planification, organisé conjointement avec le Ministère de la planification et de politique économique du Panama, effectué à Panama City. Un document d'orientation sur la participation dans les processus de planification y a été présenté (juillet 1982).

Réunion sur l'harmonisation de politiques à court terme et la planification à moyen et à long terme, effectuée à Caracas, Venezuela.

Cinquième réunion du Sous-Comité technique, réalisée à San José, Costa Rica, en novembre 1982.

Colloque sur la crise et les exigences de la planification, réalisé à Avilés, Espagne, en août 1982.

Séminaire international sur les expériences latino-américaines et brésiliennes en planification régionale, effectué à Belem, Pará, Brésil, en novembre 1982.

Deuxième Séminaire latino-américain à l'échelon régional et fédéral, réalisé à Recife, Brésil, en décembre 1982.

Deuxième réunion sous-régionale sur la décentralisation et le développement urbain, effectuée à Mexico, en janvier 1983.

Quatrième Conférence des Ministres et Directeurs de planification d'Amérique latine et des Caraïbes, réalisée à Buenos Aires, les 9 et 10 mai 1983.

Cinquième réunion du Sous-Comité technique de l'ILPES (Buenos Aires, 10 mai 1983).

Troisième réunion des Directeurs de planification des pays des Caraïbes (Port-of-Spain, Trinité-et-Tobago, 28 avril-2 mai 1983).

Séminaire international sur les incidences sociales des grands barrages en Amérique latine, organisé conjointement avec le CIDES (OEA) sous les auspices et avec le financement du Ministère d'action sociale et du Secrétariat des ressources en eau de la République Argentine, sous les auspices du Ministère de la Santé et de l'environnement et avec la collaboration de la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque mondiale, la Fondation allemande pour le développement international (DSE) et le Centre interaméricain d'administration internationale du travail (OIT). Un document élaboré conjointement avec le CIDES et intitulé "Aspectos sociales de las grandes represas" y a été présenté (juillet 1983).

Séminaire sur les politiques sociales en Uruguay, organisé par le Centre latino-américain d'économie humaine (CLAEH) et l'Association des responsables de la planification sociale en Amérique latine (APSAL), sous les auspices de l'ILPES. Un document intitulé "Desarrollo social y planificación social: tendencias, problemas y perspectivas" y a été présenté (septembre 1983).

Séminaire sur les politiques de développement social au Chili, organisé conjointement avec l'Association des responsables de la planification sociale en Amérique latine (APSAL) et l'Institut de Sociologie de l'Université Catholique du Chili, sous les auspices du CIDES (OEA) et la Société interaméricaine de planification (SIAP), effectué à Santiago du Chili. Un document intitulé "Significado y contenido del desarrollo social, la planificación social y las políticas sociales" y a été présenté (octobre 1983).

Journées complémentaires sur les incidences sociales des grands barrages en Amérique latine, réunion tenue avec le CIDES (OEA) à Buenos Aires, Argentine (décembre 1983).

Sixième Réunion du Sous-Comité technique de l'ILPES (Mexico, novembre 1983).

Troisième Séminaire latino-américain sur la planification à l'échelon régional et fédéral (Brasilia, décembre 1983).

Evaluation des processus de remplacement de la population, séminaire réalisé conjointement avec le Centre interaméricain de développement social (CIDES) de l'Organisation des états américains (OEA) et l'Université Nationale de Misiones, à Posadas, Argentine, mars 1984.

iii) Assistance technique

Brésil:

Renforcement du système de planification de l'Etat de Minas Gerais.

Services consultatifs pour la formulation de politiques d'industrialisation pour la région du Nord-est.

Renforcement du système de planification de l'Etat de Piauí.

Colombie:

Services consultatifs en matière de planification du développement urbain et métropolitain à la Municipalité de Cali.

Costa Rica:

Services consultatifs au Ministère de la planification nationale et politique économique pour la planification de la Stratégie de développement.

Chili:

Travaux préliminaires à des avis consultatifs en matière de planification du développement municipal (en coordination avec le programme mixte CEPAL-CELADE en établissements humains).

Equateur:

Services consultatifs à la Commission d'études pour le développement du Bassin du Río Guayas.

Services consultatifs au Secrétariat de développement rural intégral (SEDRI) en matière de planification et de développement rural intégral.

Services consultatifs au CONADE en matière de développement municipal.

Guatemala:

Services consultatifs au Secrétariat régional à la planification pour l'élaboration des bases de la Stratégie de développement.

Haïti:

Services consultatifs au Secrétariat d'Etat au plan pour le renforcement du système de planification et de projets.

/Honduras:

Honduras:

Services consultatifs au Conseil supérieur de planification en matière de programmation à long terme.

Services consultatifs au Conseil supérieur de planification en matière de conjoncture économique et de financement du développement.

Nicaragua:

Formulation et évaluation de projets pour le secteur agricole.

Panama:

Service consultatifs en planification à court terme.

République dominicaine:

Services consultatifs à l'Office national de planification (ONAPLAN) en vue du renforcement du systèmes de projets.

Venezuela:

Services consultatifs en matière de planification du développement municipal.

iv) Formation et bourses

Cours internationaux:

Cours central de planification (20 avril-13 novembre 1981). Participants: 45.

Cours international de planification sociale (6 avril-12 juin 1981). Participants: 29.

Cours central de planification (19 avril-15 octobre 1982). Participants: 42.

Cours international de planification sociale (24 mars-30 juillet 1982) (ILPES/FISE). Participants: 24.

Cours séminaire sur la planification à long terme et l'environnement (ILPES/CEPAL/PNUE et CIFCA). Participants: 30.

Cours-atelier sur les problèmes actuels et la Stratégie de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. Siège de l'ILPES, Santiago du Chili (26 septembre-2 décembre 1983). Participants: 34.

Cours-atelier sur les problèmes et politiques actuels de développement en Amérique latine (CIDE-Mexique, ILPES), Mexico (26 septembre-9 décembre 1983). Participants: 33.

Cours sur la planification à long terme et l'environnement (ILPES/CEPAL/PNUE et CIFCA). Siège de l'ILPES (11-29 juillet 1983). Participants: 25.

Cours sur la planification et l'environnement (CEPAL/PNUE/ILPES et CIFCA) avec la collaboration de ORPALC-PNUE, CAF et CONADE, Quito, Equateur (14 novembre-2 décembre 1983).

Cours nationaux:

Brésil, Brasilia (CENDEC/IPEA/ILPES/CEPAL), sixième Cours de planification du développement régional (8 septembre-27 novembre 1981). Participants: 25.

Brésil, Brasilia (FISE/CENDEC/ILPES), deuxième Cours national de planification sociale (31 août-23 octobre 1981). Participants: 31.

Brésil, Belo Horizonte, troisième Cours-Séminaire sur les aspects théoriques et pratiques de la planification régionale fédérale dans le cadre national (décembre 1981).

Panama (MIPPE du Panama et l'ILPES), Cours-Séminaire sur la politique économique et le développement régional (1er-18 décembre 1981). Participants: 23.

Honduras, Tegucigalpa, Cours intensif de planification agricole. Participants: 32.

Equateur, Guayaquil, Cours-Atelier sur les aspects opérationnels du Plan de développement du Guayas. Participants: 26.

Argentine, Río Cuarto, Cours de planification et développement (9 août-3 septembre 1982). Participants: 30.

Brésil, Recife, Septième Cours de planification du développement régional (13 septembre-3 décembre 1982). Participants: 21.

Paraguay, Asunción (ILPES/CEPADES/ONP-STP et l'appui du PNUD, de la Banque mondiale et du CODAI du Mexique), Cours de projets agro-industriels (11 juillet-26 août 1983). Participants: 32.

Brésil, Belem (ILPES/CENDEC/SUDAM/CPR), huitième Cours de planification du développement régional (19 septembre-9 décembre 1983). Participants: 33.

Honduras, Tegucigalpa (ILPES/Ministère des ressources naturelles/PNUD/AID), Cours de projets agricoles (10 octobre-16 décembre 1983). Participants: 27.

Cours spéciaux:

Espagne, Madrid (ICI/IEPAL/ILPES), Cours sur les problèmes du développement en Amérique latine (26 octobre-4 décembre 1981). Participants: 42 spécialistes espagnols.

/Costa Rica,

Costa Rica, San José, Cours de planification économique et sociale (18 mai-25 septembre 1981).

Paraguay, Asunción, Cours-séminaire sur les établissements humains et le développement régional (juillet 1981).

Cours de planification à court terme (15 juin-7 août 1981).

Espagne, Madrid, Cours de processus et problèmes du développement en Amérique latine (25 octobre-1er décembre 1982). Participants: 45.

Cours sur l'Etat, la politique économique et le développement en Amérique latine (ICI/ILPES) (24 octobre-18 novembre 1983). Participants: 40 spécialistes espagnols et 10 boursiers latino-américains.

Collaboration avec des centres nationaux de formation

Coopération avec le CECADE (Mexique) et le CENDEC (Brésil) et coopération avec des centres de formation d'autres pays de la région.

Coopération avec le CECADE (Mexique) et le CENDEC (Brésil), l'Office national de projets (Paraguay) et le CIFCA (Espagne).

PROGRAMME 270: ENVIRONNEMENT

SOUS-PROGRAMME 270.1: L'ENVIRONNEMENT EN TANT QUE FACTEUR DE DEVELOPPEMENT

i) Documents

Estilos de Desarrollo, Modernización y Medio Ambiente en la Agricultura Latinoamericana (E/CEPAL/G.1117; Estudios e Informes de la CEPAL No. 4).

La dimensión ambiental en los estilos de desarrollo en América Latina (E/CEPAL/G.1143).

Estilos de desarrollo de la industria manufacturera y medio ambiente en América Latina (E/CEPAL/G.1196; Estudios e Informes de la CEPAL No. 11).

Informe del seminario regional sobre gestión ambiental y grandes obras hidráulicas (E/CEPAL/L.262).

Informe del seminario regional sobre expansión de la frontera agropecuaria y medio ambiente en América Latina (E/CEPAL/L.261).

Informe del seminario regional sobre metropolización y medio ambiente (E/CEPAL/L.266).

Informe del seminario regional sobre políticas agrarias y sobrevivencia campesina en ecosistemas de altura (E/CEPAL/L.273).

Temario provisional de la reunión de expertos preparatoria de un mecanismo permanente de cooperación horizontal entre autoridades metropolitanas de América Latina y el Caribe (E/CEPAL/SEM.6/R.1).

Bases para la discusión sobre la formación de un mecanismo permanente de cooperación entre autoridades metropolitanas de América Latina y el Caribe (E/CEPAL/SEM.6/R.2).

Informe de la reunión de expertos preparatoria de un mecanismo permanente de cooperación horizontal entre autoridades metropolitanas de América Latina y el Caribe (E/CEPAL/L.281; E/CEPAL/SEM.6/R.3).

Incorporación de la dimensión ambiental en la planificación (E/CEPAL/G.1242).

Estilos de Desarrollo, Energía y Medio Ambiente: Un estudio de caso exploratorio (E/CEPAL/G.1254; Estudios e Informes de la CEPAL No. 28).

Sobrevivencia campesina en ecosistemas de altura (E/CEPAL/G.1267).

Expansión de la frontera agropecuaria y medio ambiente en América Latina (publication conjointe CEPAL/PNUE/CIFCA).

/Gestión ambiental

Gestión ambiental en grandes obras hídricas: Estudio del proyecto Tinajones (Perú) (E/CEPAL/PROY.6/R.1).

Aspectos ambientales de la gestión de grandes obras de infraestructura (E/CEPAL/PROY.6/R.2).

Gestión ambiental en grandes obras hídricas: Estudio del aprovechamiento múltiple de Salto Grande (Argentina-Uruguay) (E/CEPAL/PROY.6/R.3).

Gestão ambiental em grandes obras hídricas: Projeto Sobradinho integrante do plano global de desenvolvimento do Vale do Rio São Francisco (Brasil) (E/CEPAL/PROY.6/R.4).

La ampliación de la frontera agrícola en el Caquetá (Amazonía colombiana) (E/CEPAL/PROY.6/R.5).

El Gran Chaco: El proceso de expansión de la frontera agrícola desde el punto de vista ecológico ambiental (E/CEPAL/PROY.6/R.6).

Expansión de la frontera agropecuaria en el eje San Ramón-La Merced de la Selva Central del Perú (E/CEPAL/PROY.6/R.7).

Perspectivas de la expansión de la frontera agropecuaria en el espacio sudamericano (E/CEPAL/PROY.6/R.8).

La gestión ambiental y la expansión de la frontera agropecuaria en América Latina (E/CEPAL/PROY.6/R.9).

As metas de produção de alimentos, de exportáveis e de bio-energéticos e o seu impacto sobre a incorporação de terras a agricultura (E/CEPAL/PROY.6/R.10).

Fronteira/Fronteiras. Os fenômenos de fronteiras na América Latina (E/CEPAL/PROY.6/R.11).

Alternativas de desenvolvimento na Amazônia brasileira: Uma avaliação ecológica (E/CEPAL/PROY.6/R.12).

Monitoramento das modificações espaciais no ecossistema florestal da região amazônica brasileira (E/CEPAL/PROY.6/R.13).

O Estado e a expansão da fronteira agrícola no Brasil (E/CEPAL/PROY.6/R.14).

Deforestation in the Amazon Basin: Magnitude, Dynamics and Soil Resource Effects (E/CEPAL/PROY.6/R.15).

Rondonia - Um caso de expansão acelerada (E/CEPAL/PROY.6/R.16).

A unidade familiar de produção e o capital: O caso de Rondonia (E/CEPAL/PROY.6/R.17).

/A atuação

A atuação do Estado na expansão da fronteira: Uma contribuição geo-política ao estudo da região do Araguaia-Tocantins (E/CEPAL/PROY.6/R.18).

Getat: Consideração política da questão da terra (E/CEPAL/PROY.6/R.19).

Despovoamento rural da Amazônia brasileira (E/CEPAL/PROY.6/R.20).

Ocupação e desocupação da fronteira agrícola no Brasil: Ensaio de interpretação estructural e espacial (E/CEPAL/PROY.6/R.21).

Ascensão sócio-econômica e retenção migratória durante o desenvolvimento da fronteira na Região Norte do Brasil (E/CEPAL/PROY.6/R.22).

Agroforestry in the Amazon Basin: Practice, Theory and Limits of a Promising Land Use (E/CEPAL/PROY.6/R.23).

Expansão e retração de emprego na fronteira agrícola (E/CEPAL/PROY.6/R.24).

Expansão da fronteira agrícola em Rondônia: ocupação do espaço e dinâmica da estructura agrária (E/CEPAL/PROY.6/R.25).

Pobreza urbana y medio ambiente: Orientaciones metodológicas (E/CEPAL/PROY.6/R.26).

Discusión sobre políticas de desarrollo en las áreas de asentamiento precario de Santiago (E/CEPAL/PROY.6/R.27).

Lima: Estilo de crecimiento, segregación social y posibilidades de una política alternativa (E/CEPAL/PROY.6/R.28).

Estudio preliminar de la relación existente entre el ingreso familiar, las condiciones de viaje y la política de transporte urbano en América Latina (E/CEPAL/PROY.6/R.29).

Políticas de desarrollo metropolitano en la Ciudad de México (E/CEPAL/PROY.6/R.30).

Las políticas metropolitanas en un contexto de experiencia global (E/CEPAL/PROY.6/R.31).

Alternativas de la Ciudad de Caracas para el año 2000 (E/CEPAL/PROY.6/R.32).

Políticas y economías campesinas en ecosistemas de altura: Caso Pilahuín, zona interandina, Ecuador (E/CEPAL/PROY.6/R.33).

El ecosistema del pastoreo andino en las tierras altas de los Andes Centrales (E/CEPAL/PROY.6/R.34).

/Los cultivos

Los cultivos andinos, su papel en las economías campesinas (E/CEPAL/PROY.6/R.35).

La investigación con enfoque de sistemas en la agricultura campesina ecuatoriana (E/CEPAL/PROY.6/R.36).

Experiencias del Programa de Desarrollo Rural Integrado Silvo-Agropecuario de Cajamarca, Perú (E/CEPAL/PROY.6/R.37).

El Area Andina de Chuquisaca: un enfoque alimentario y nutricional de la población campesina (E/CEPAL/PROY.6/R.38).

Temas sobre el desarrollo de tecnologías para pequeños productores campesinos (E/CEPAL/PROY.6/R.39).

Producción pecuaria, de fauna y desarrollo de la ganadería de vicuña en la ecorregión andina (E/CEPAL/PROY.6/R.40).

El poblador rural, el manejo del agua en las cuencas alto andinas y el rol del Estado (E/CEPAL/PROY.6/R.41).

Gestión de recursos y diferenciación social en la comunidad andina de altura: implicaciones para el desarrollo rural (E/CEPAL/PROY.6/R.42).

Modelo tecnológico y oferta energética ambiental en la agricultura latinoamericana (E/CEPAL/PROY.6/R.43).

Principales enfoques sobre la economía campesina (E/CEPAL/PROY.6/R.44).

La experiencia latinoamericana y el desafío campesino (E/CEPAL/PROY.6/R.45).

Economías campesinas y economía regional (E/CEPAL/PROY.6/R.46).

Economías y comunidades andinas ecuatorianas: enfoques conceptuales (E/CEPAL/PROY.6/R.47).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Séminaire régional sur la gestion de l'environnement et les grands travaux hydrauliques (Concordia, Argentine, 1er-3 octobre 1981), co-patronné par le PNUE; la Commission technique de Salto Grande.

Séminaire régional sur l'expansion de la frontière agricole et l'environnement en Amérique latine (Brasilia, Brésil, 10-13 novembre 1981), co-patronné par: le PNUE, l'Association nationale de centres de diplômés post-universitaires en économie de l'Université de Brasilia (ANPEC); le Secrétariat à la planification de la Présidence de la République; le Conseil de développement scientifique et technologique (CNP); le Ministère de l'Intérieur du Brésil (Secrétariat général); le Secrétariat spécial à l'environnement (SEMA).

/Séminaire régional

Séminaire régional sur la métropolisation et l'environnement (Curitiba, Brésil, 16-19 novembre 1981), co-patronné par: le PNUE; la Préfecture municipale de Curitiba; l'Instituto de Pesquisa e Planejamento Urbano de Curitiba.

Séminaire régional sur les politiques agraires et la survie paysanne en écosystèmes de haute montagne (Quito, Equateur, 23-26 mars 1982), co-patronné par le PNUE; le Secrétariat du développement rural intégral de la Présidence de la République d'Equateur; le Ministère de l'Agriculture et de l'élevage de l'Equateur.

Réunion d'experts préparatoire d'un mécanisme permanent de coopération horizontale entre autorités métropolitaines d'Amérique latine et des Caraïbes (CEPAL, Santiago, Chili, 14-15 décembre 1982).

Environnement et techniques d'établissements en zones arides: études et expérience en Argentine et au Chili (Antofagasta, Chili, 22-23 mars 1983 et 18-19 avril 1983), co-patronné par CEPAL/PNUE; Université d'Antofagasta.

Séminaire sur les processus agricoles d'importance en Amérique latine du point de vue de l'environnement (Santiago, Chili, 28-30 juin 1983), co-patronné par: CEPAL/PNUE; CIFCA.

Séminaire sur: Les établissements urbains et le développement en écosystèmes arides (Mendoza, Argentine, 9-12 novembre 1983), co-patronné par: CEPAL/PNUE; Université de Mendoza (Argentine); Université du Nord (Chili).

### iii) Formation et bourses

Option: "Stratégies de développement à long terme et environnement" dans le cadre du "Cours central de planification de l'ILPES", 19 octobre-6 novembre 1981, Santiago du Chili.

Participants: 16.

Option: "Stratégies de développement à long terme et environnement", dans le cadre du "Cours central de planification de l'ILPES", 27 septembre-8 octobre 1982, Santiago du Chili.

Participants: 14.

Cours sur "La planification à long terme et l'environnement", organisé par CIFCA/CEPAL/ILPES, 2-19 novembre 1982, Santiago du Chili.

Participants: 31.

Cours "Planification à long terme et environnement", organisé par CIFCA/CEPAL/ILPES, 11-29 juillet 1983, Santiago du Chili.

Participants: 25.

Cours "Planification et environnement", organisé par CIFCA/CEPAL/ILPES, 14 novembre-2 décembre 1983, Quito, Equateur.

Participants: 34.

/PROGRAMME 290;

PROGRAMME 290: ETABLISSEMENTS HUMAINS

SOUS-PROGRAMME 290.1: POLITIQUES ET STRATEGIES D'ETABLISSEMENTS HUMAINS

i) Documents

Un marco metodológico para la planificación de los asentamientos humanos (CEPAL/MEX/AH/83).

La formación y capacitación en materia de asentamientos humanos. Análisis de la situación actual y propuestas para un programa de acción regional (E/CEPAL/SES.20/G.11).

Latin American Survey on Human Settlements Training (publié sous la cote du UNCHS).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Participation au Séminaire sur la programmation des activités de formation des autorités locales en Amérique latine. Cette réunion, organisée conjointement avec le Chapitre latino-américain de l'International Union of Local Authorities, a eu lieu à Quito, Equateur, en octobre 1983. Le document intitulé "Latin American Survey on Human Settlements Training" y a été présenté.

Préparation et exécution, conjointement avec le PNUE (ORPALC) et le CIFCA, de la Réunion consultative sur la formation environnementale pour les établissements humains, effectuée à Buenos Aires, Argentine, en décembre 1983. Le document intitulé "La formación y capacitación en materia de asentamientos humanos. Análisis de la situación actual y propuestas para un Programa de Acción Regional" (E/CEPAL/SES.20/G.11) y a été présenté.

iii) Assistance technique

Services consultatifs au Secrétariat du développement urbain et de l'écologie du Mexique pour l'élaboration d'un projet visant à exécuter un programme latino-américain de formation en établissements humains (1982 et 1983).

Assistance technique au Gouvernement d'Haïti pour redéfinir ses mécanismes et instruments de planification urbaine (1982).

Assistance au Gouvernement bolivien pour l'élaboration des grandes lignes de la formulation d'une politique nationale d'établissements humains (1983).

Assistance au Gouvernement du Brésil (CNDU) pour l'élaboration d'un système de formation de fonctionnaires, à l'échelon fédéral et municipal, dans le domaine des établissements humains (1984).

/SOUS-PROGRAMME 290.2:

SOUS-PROGRAMME 290.2: PLANIFICATION DES ETABLISSEMENTS HUMAINS

i) Documents

Planificación de los asentamientos humanos en América Latina y el Caribe: teorías y metodologías (E/CEPAL/L.288).

La urbanización, el crecimiento urbano y la concentración en el proceso de asentamiento en América Latina: una visión general (E/CEPAL/SES.20/G.9/G.1271).

Dinámica y estructura del proceso de asentamiento humano en América Latina y el Caribe. Principales áreas críticas (E/CEPAL/SES.20/G.13).

Perspectivas para la planificación municipal en América Latina (E/CEPAL/SES.20/G.12).

Contexto y caracterización de los proyectos de gestión local (sans cote).

Bases para la formación de un mecanismo permanente de cooperación e intercambio entre autoridades metropolitanas de América Latina y el Caribe (E/CEPAL/SEM.6/R.3).

El acceso de los pobres a la tierra en las grandes ciudades de América Latina (publié sous la cote du UNCHS).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Organisation et exécution, conjointement avec le Centre d'information sur le pré-investissement (CIP), la BID et le COFIDE du Pérou, du Séminaire international sur le développement urbain (Lima, octobre 1982).

Participation au Séminaire sur les métropoles latino-américaines (Curitiba, Brésil, novembre 1982) au cours duquel le document intitulé "La ciudad metropolitana. Una visión integral" a été étudié.

Préparation et réalisation de la Réunion consultative des experts ad-hoc et méthodologies de planification municipale (Cali, Colombie, du 1er au 5 août 1983), qui s'est penchée sur l'étude intitulée "Perspectivas para la planificación municipal en América Latina" (E/CEPAL/SES.20/G.12).

Participation à la Réunion de Maires des villes capitales des pays du Pacte andin (Caracas, Venezuela, janvier 1983), à laquelle le document intitulé "Bases para la formación de un mecanismo permanente de cooperación e intercambio entre autoridades metropolitanas de América Latina y el Caribe" (E/CEPAL/SEM.6/R.3) a été présenté.

Organisation et réalisation, conjointement avec le Collège d'architectes du Chili, du Séminaire sur les établissements précaires (Santiago, Chili, 17-19 octobre 1983), au cours duquel un document (sans cote) intitulé "Notas

/introductorias al

introdutorias al estudio de los asentamientos precarios en América Latina" a été examiné.

iii) Assistance technique

Assistance à la Municipalité de Las Condes, Santiago du Chili, dans l'élaboration du diagnostic communal et la formulation du plan communal de développement (1984).

SOUS-PROGRAMME 290.3: CONSTRUCTIONS, INFRASTRUCTURE ET SERVICES

i) Documents

Tecnologías para los asentamientos humanos: un marco conceptual (E/CEPAL/MEX/SEM.6/L.2).

Selección de tecnologías apropiadas para los asentamientos humanos: una guía metodológica (E/CEPAL/MEX/SEM.6/L.3).

Ecodiseño en el hábitat tropical (E/CEPAL/MEX/SEM.6/L.4).

Bioclima y confort térmico (E/CEPAL/MEX/SEM.6/L.5).

Ecodiseño de asentamientos humanos en zonas cálidas (E/CEPAL/MEX/SEM.6/L.6).

Tecnologías apropiadas para saneamiento básico (E/CEPAL/MEX/SEM.6/L.7).

Desarrollo, medio ambiente y generación de tecnologías apropiadas (E/CEPAL/MEX/SEM.6/L.8).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Les séminaires sur les techniques appropriées en matière d'établissements humains, à Lima (1981), São Paulo (1982) et Bogotá (1983). Les documents dont les titres figurent ci-dessus ont été présentés aux trois séminaires.

PROGRAMME 330: DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

SOUS-PROGRAMME 330.1: DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL FUTUR ET LE NOUVEL ORDRE  
ECONOMIQUE INTERNATIONAL

i) Documents

La demanda de energía en la industria manufacturera chilena (Revista de la CEPAL No. 18, diciembre de 1982) (E/CEPAL/G.1221).

Algunas consideraciones sobre la estrategia de industrialización latinoamericana (E/CEPAL/L.282).

Centroamérica: La exportación de productos industriales y las políticas de promoción en el contexto del proceso de integración económica (E/CEPAL/MEX/1983/L.10).

Características principales del proceso y de la política de industrialización de Centroamérica, 1960 a 1980 (E/CEPAL/MEX/1982/L.29).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Participation à la Réunion préparatoire de haut niveau en vue de la quatrième Conférence générale de l'ONUJDI: Stratégies et politiques d'industrialisation pour les pays en développement (Lima, Pérou, 18 au 22 avril 1983) et présentation du document E/CEPAL/L.282.

Participation à un Séminaire sur l'industrialisation, organisé sous les auspices de la BID (Washington D.C., Etats-Unis, 8 et 9 décembre 1982).

iii) Assistance technique

Des services consultatifs ont été prêtés au Gouvernement du Nicaragua pour l'élaboration d'un rapport de conjoncture jusque mi-1982 et d'une synthèse de la stratégie du programme de développement industriel jusque mi-1980.

Des avis consultatifs ont été accordés au Gouvernement du Mexique pour l'analyse du comportement de l'industrie automobile face à la nouvelle situation de change.

On a collaboré avec le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique centraméricaine (SIECA) pour élaborer un document sur la situation actuelle de l'industrie manufacturière en Amérique centrale.

/SOUS-PROGRAMME 330.2:

SOUS-PROGRAMME 330.2: COOPERATION REGIONALE DANS DES BRANCHES INDUSTRIELLES  
DETERMINEES

i) Documents

Los bienes de capital: Tamaño de los mercados, estructura sectorial y perspectivas de la demanda en América Latina (Revista de la CEPAL No. 17, août 1982).

Demanda de equipos para generación, transmisión y transformación eléctrica en América Latina (Cuadernos de la CEPAL, No. 46) (E/CEPAL/G.1241).

Los programas latinoamericanos de inversión en el sector siderúrgico, 1980-1990 (E/CEPAL/L.278).

Notas sobre la capacidad de producción de bienes de capital en algunos países latinoamericanos (E/CEPAL/L.296).

La demanda de maquinaria y equipo de la industria latinoamericana del cemento (E/CEPAL/L.292).

La demanda probable de barcos mercantes en América Latina durante el período 1980-1990 (E/CEPAL/L.276).

La situación y las perspectivas de la producción y el abastecimiento de bienes de capital en América Latina. Informe preliminar de avance (E/CEPAL/R.343).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Réunion d'industriels latino-américains (du secteur des biens d'équipement) (Santiago, Chili, 26-28 avril 1982).

Premières Journées vénézuéliennes sur l'industrie de biens d'équipement (Caracas, août 1983).

Cinquième réunion du Sous-Comité industriel de la CIER (Lima, 9-14 octobre 1983).

Deuxième réunion d'industriels latino-américains du secteur des biens d'équipement (Buenos Aires, 17-19 octobre 1983).

Réunion de hauts fonctionnaires de la CIER et des représentants du Groupe industriel (Viña del Mar, 7 novembre 1983).

Réunion d'experts CEPAL/ONUDI sur les industries de biens d'équipement en Amérique latine (5-7 décembre 1983) (E/CEPAL/SEM.13/R.1 à R.3).

/PROGRAMME 340:

PROGRAMME 340: COMMERCE INTERNATIONAL

SOUS-PROGRAMME 340.1: L'AMERIQUE LATINE ET LE NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

i) Documents

Las relaciones económicas externas de América Latina en los años ochenta, Serie Estudios e Informes de la CEPAL, No. 7 (E/CEPAL/G.1160/Rev.1).

América Latina: crisis, cooperación y desarrollo, Revista de la CEPAL, No. 20 (E/CEPAL/G.1253).

Relaciones económicas internacionales y cooperación regional de América Latina (E/CEPAL/SES.20/G.18).

El comercio internacional de servicios: el caso de América Latina y el Caribe (E/CEPAL/R.341).

Exportación de manufacturas latinoamericanas a los centros. Importancia y significado, Revista de la CEPAL, No. 17 (E/CEPAL/G.1205).

Aspectos de una política latinoamericana en el sector de los productos básicos (E/CEPAL/R.335/Rev.1).

América Latina y la economía mundial del café, Serie Cuadernos de la CEPAL, No. 42 (E/CEPAL/G.1194).

Algunas tendencias y políticas en el comercio internacional de América Latina y el Caribe (E/CEPAL/L.290).

Informe final de la Mesa Redonda sobre el financiamiento de las exportaciones de manufacturas en América Latina (E/CEPAL/R.282).

Régimen promocional de financiamiento de exportaciones de Venezuela (E/CEPAL/R.271/Rev.1).

Régimen promocional de financiamiento de exportaciones de Argentina (E/CEPAL/R.272/Rev.1).

Régimen promocional de financiamiento de exportaciones de México (E/CEPAL/R.273/Rev.1).

Régimen de financiamiento de exportaciones de Uruguay (E/CEPAL/R.274/Rev.1).

Banco Latinoamericano de Exportaciones (BLADEX) (E/CEPAL/R.275/Rev.1).

Régimen promocional de financiamiento de exportaciones de Perú (E/CEPAL/R.276/Rev.1).

/Corporación Andina

Corporación Andina de Fomento. Sistema Andino de Financiamiento del Comercio (SAFICO) (E/CEPAL/R.277/Rev.1).

Programa de financiamiento de exportaciones del Banco Interamericano de Desarrollo (E/CEPAL/R.278).

Régimen promocional de financiamiento de exportaciones de Brasil (E/CEPAL/R.279).

Régimen promocional de financiamiento de exportaciones de Colombia (E/CEPAL/R.280).

Régimen promocional de financiamiento de exportaciones del Ecuador (E/CEPAL/R.283).

Régimen promocional de financiamiento de exportaciones de Bolivia (E/CEPAL/R.284).

Informe final de la Reunión Latinoamericana de Organismos de Seguro de Crédito a la Exportación (E/CEPAL/R.305).

Bases para el establecimiento de la Asociación Latinoamericana de Organismos de Seguro de Crédito a la Exportación (E/CEPAL/R.299).

Informe final del Seminario Latinoamericano sobre Consorcios y Otros Esquemas de Exportación Conjunta (E/CEPAL/R.303).

Paraguay: identificación de la oferta exportable de productos no tradicionales seleccionados (E/CEPAL/R.313/Rev.1).

Criterios metodológicos para el estudio de la oferta exportable (E/CEPAL/R.300/Rev.1).

El financiamiento de las exportaciones en América Latina, Serie Estudios e Informes de la CEPAL, No. 18 (E/CEPAL/G.1236).

Estados Unidos. Los mecanismos institucionales contemplados en la lucha contra la crisis energética (CEPAL/WAS/R.8).

Report on the Third Meeting of the Regional Programme on Technology (CEPAL/WAS/R.9).

Reunión del CEPCIES de la OEA sobre Guatemala (CEPAL/WAS/R.10).

Reunión de coordinación de organismos internacionales en apoyo de las actividades del Plan Quinquenal de Acción Indigenista Interamericana (CEPAL/WAS/R.11).

/Informe sobre

Informe sobre la XXVII Reunión del Consejo Directivo de la OPS, XXII Reunión del Comité Regional de la OMS (CEPAL/WAS/R.12).

X Reunión Ordinaria de la Comisión Especial de Consulta y Negociación (CECON) (CEPAL/WAS/R.13).

Informe sobre la XV Reunión Ordinaria del CIES, a nivel ministerial (CEPAL/WAS/R.14).

Recent Trends in the World Economy (CEPAL/WAS/R.15).

Informe sobre el décimo período ordinario de sesiones de la Organización de Estados Americanos (CEPAL/WAS/R.16).

The Economic Commission for Latin America: Some Institutional Aspects (CEPAL/WAS/R.17).

Issues that will possibly be raised at the 1980 International Monetary Fund Annual Meeting (CEPAL/WAS/R.18).

Issues that will possibly be raised at the 1980 World Bank Annual Meeting (CEPAL/WAS/R.19).

Update on the World Bank/International Monetary Fund Joint Annual Meeting, 1980 (CEPAL/WAS/R.20).

The U.S. Program for economic recovery: its prospects for success and the implications for Latin America and the world economy (CEPAL/WAS/R.21).

Resumen y comentarios acerca del documento titulado "El papel del Banco (BID) en América Latina durante la década de 1980" (CEPAL/WAS/R.22).

Séptima Reunión de la Comisión Mixta para la implementación de los programas de cooperación externa con Haití (CEPAL/WAS/R.23).

The IMF: Physician or Mortician? (CEPAL/WAS/R.24).

Some observations on the world economic situation and its implication for Latin America (CEPAL/WAS/R.25).

Reunión tripartita sobre progreso compartido en la década de los ochenta (CEPAL/WAS/R.26).

Caribbean Basin Plan: some US preliminary views (CEPAL/WAS/R.27).

The 1981 Meeting of the IFM/World Bank group in the context of the world economy (CEPAL/WAS/R.28).

Reuniones Anuales del BIRF y el FMI (CEPAL/WAS/R.29).

/11a Reunión

11a Reunión Ordinaria de la Comisión Especial de Consulta y Negociación (CECON). 6a Reunión Extraordinaria de la Comisión Especial de Consulta y Negociación (CECON) (CEPAL/WAS/R.30).

The Caribbean Basin Plan or Initiative: some comments. Summary and Comments on the remarks by President Reagan about the "Caribbean Basin Plan" (CEPAL/WAS/R.31).

23a Reunión de la Asamblea de Gobernadores del Banco Interamericano de Desarrollo (BID) en Cartagena, Colombia (CEPAL/WAS/R.32).

9th Meeting of the Steering Committee for Cooperative Action on the International Drinking Water Supply and Sanitation Decade (CEPAL/WAS/R.33).

El presupuesto norteamericano (CEPAL/WAS/R.34).

La economía de los Estados Unidos en 1981 y sus perspectivas (CEPAL/WAS/R.35).

Conferencia Regional sobre Financiamiento del Desarrollo Forestal en América Latina (CEPAL/WAS/R.36).

V Seminario Metodológico sobre Política y Planificación Científica y Tecnológica (CEPAL/WAS/R.37).

Informe acerca de la 21a Conferencia Sanitaria Panamericana (CEPAL/WAS/R.38).

Seminario sobre Integración Económica, Banco Interamericano de Desarrollo (BID) (CEPAL/WAS/R.39).

El financiamiento público externo en Centroamérica (CEPAL/WAS/R.40).

12a Reunión Ordinaria/7a Reunión Extraordinaria CECON (CEPAL/WAS/R.41).

Informe sobre la 17a Reunión Anual a Nivel Ministerial del Consejo Interamericano Económico y Social (CIES) (CEPAL/WAS/R.42).

12a Asamblea General de la OEA: ¿Tiene la OEA un futuro? (CEPAL/WAS/R.43).

Comentarios sobre la situación financiera internacional (CEPAL/WAS/R.44).

Informe de la Segunda Comisión, Asamblea General de la OEA (CEPAL/WAS/R.45).

Notes on the Roundtable on Money and Finance (CEPAL/WAS/R.46).

Notas sobre la Iniciativa de la Cuenca del Caribe (CEPAL/WAS/R.47).

Informe sobre la 24a Reunión Anual de Gobernadores del Banco Interamericano de Desarrollo (CEPAL/WAS/R.48).

/Notas sobre

Notas sobre la Tercera Reunión Interamericana de Salud Animal a Nivel Ministerial (CEPAL/WAS/R.49).

Nota sobre la 20a Reunión Extraordinaria del CIES (CEPAL/WAS/R.50).

Notes on Meetings at the Institute for International Economics (CEPAL/WAS/R.51).

Notas sobre la 9a Reunión Extraordinaria de la CECON (CEPAL/WAS/R.52).

Notas sobre la 13a Reunión Ordinaria de la Comisión Especial de Consulta y Negociación (CECON) (CEPAL/WAS/R.53).

Informe sobre la 29a Reunión del Consejo Directivo de la Organización Panamericana de la Salud (CEPAL/WAS/R.54).

Reuniones Anuales del Banco Mundial y del Fondo Monetario Internacional, 1983: comentarios y conclusiones (CEPAL/WAS/R.55).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Réunion latino-américaine de coordination préparatoire de la sixième session de la CNUCED, organisée par le SELA et réalisée à Carthagène, Colombie, 21-26 février 1984. Le document intitulé "Aspectos de una política latinoamericana en el sector de los productos básicos" (E/CEPAL/R.335) y a été présenté.

Séminaire sur les produits de base organisé par la CNUCED et le Gouvernement italien (Rome, Italie, 16-18 mars 1983) dont les débats ont été axés sur le contenu du document E/CEPAL/R.335 mentionné ci-dessus.

Réunion de Personnalités (Bogotá, Colombie, 18-21 mai 1983) à laquelle le document E/CEPAL/G.1249 a été présenté.

Réunion des représentants personnels des Chefs d'Etat et de gouvernements d'Amérique latine, sous les auspices de la CEPAL, du SELA et du Gouvernement de la République dominicaine (Saint-Domingue, 1er-3 août 1983) où le document intitulé "Bases para una respuesta de América Latina a la crisis económica internacional" a été examiné.

Séminaire interrégional sur les sociétés transnationales exportatrices de produits de base (New York, 22 août-2 septembre 1983) organisé par le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales et au cours duquel des exposés ont été présentés au sein du Groupe des produits agricoles sur: i) les politiques régionales et interrégionales; et ii) les stratégies visant à intensifier la participation des pays en développement aux systèmes de commercialisation, de distribution et de transport de leurs produits de base.

Conférence spécialisée extraordinaire sur le financement extérieur du Conseil interaméricain économique et social (CIES) (Caracas, Venezuela, 5-9 septembre 1983)

/au cours

au cours de laquelle le document intitulé "Algunas tendencias y políticas en el comercio internacional de América Latina y el Caribe" (E/CEPAL/L.290) a été envisagé.

Consultation d'experts en commerce de produits de base, y compris la coopération économique entre pays en développement, notamment en matière d'élevage et de produits dérivés de la viande. Cette réunion a été organisée par la FAO et effectuée au siège de la CEPAL, Santiago, du 28 au 30 septembre 1983. On y présenta un exposé sur les négociations internationales dans le domaine de la viande.

Réunion du Comité préparatoire de la Conférence économique latino-américaine de Quito (San José, Costa Rica, 4-5 novembre 1983) qui s'est penchée sur une note intitulée "Guía para la consideración de la Agenda de la Conferencia Económica Latinoamericana" élaborée conjointement avec le Projet sur les biens d'équipement de la division des Industries. Le Directeur de la division du Commerce international et développement ainsi que la division elle-même ont été chargés, par le Secrétaire exécutif de la CEPAL, du soutien que la Commission s'est engagée à apporter au Secrétariat chargé de l'organisation et du déroulement de cette conférence, qui a eu lieu à Quito, Equateur, du 9 au 13 janvier 1984.

Symposium international "Le Pérou face aux nouvelles tendances du commerce international", organisé par le Centre péruvien d'études internationales (CEPEI), sous les auspices de la Fondation Friedrich Ebert (Lima, Pérou, 28 novembre-2 décembre 1983) et au cours duquel la CEPAL exposa son point de vue sur les nouvelles tendances du commerce international.

Table ronde sur le financement des manufactures en Amérique latine (Santiago, Chili, 29 juin-1er juillet 1981). Voir le rapport de cette réunion (E/CEPAL/R.282) et les autres documents présentés sous les cotes E/CEPAL/R.271 à R.283 et R.284.

Séminaire latino-américain sur les consortiums et autres schémas d'exportations en commun, sous les auspices de la CEPAL, du CCI et de l'Institut mexicain de commerce extérieur (IMCE) (Mexico, 3-7 août 1981), dont le rapport figure dans le document E/CEPAL/R.303.

Réunion latino-américaine d'organismes d'assurances-crédits à l'exportation (Santiago, Chili, 2-4 décembre 1981) sous les auspices de la CEPAL et du CCI. Le rapport de cette réunion a été publié sous la cote E/CEPAL/R.305. Voir également le document E/CEPAL/R.299 dans lequel sont consignées les bases de la création de l'Association latino-américaine d'assurance-crédit à l'exportation (ALASECE). Ce document a ensuite été présenté à et approuvé par l'Institut de réassurance du Brésil, qui sert de Secrétariat provisoire du nouvel organisme.

Atelier de travail sur l'étude de l'offre et la demande de produits andins, réalisé sous les auspices de la JUNAC à Lima, Pérou, 8-12 février 1982.

Table ronde sur les obstacles qui entravent les exportations latino-américaines de manufactures et semi-manufactures de cuir vers les marchés des

/pays industrialisés

pays industrialisés (Buenos Aires, Argentine, 14-16 avril 1982) sous les auspices de la CEPAL et du CII. Le projet de rapport final est consigné dans le document E/CEPAL/SEM.2/R.5. D'autres documents ont été présentés sous les cotes E/CEPAL/SEM.2/R.1 à R.4.

Séminaire sur la promotion des exportations organisé par le projet CEPAL/IPEA (Brasilia, Brésil, 28 septembre-2 octobre 1983), au cours duquel on a présenté des exposés sur les sujets présentés.

Réunion de fonctionnaires responsables du commerce extérieur de l'Amérique latine (Santiago, Chili, 10-12 mars 1983), organisée conjointement par le Projet de promotion des exportations et le Projet d'intégration et de coopération régionale, tous deux dans le cadre du programme 340. Voir les documents élaborés conjointement sous les cotes E/CEPAL/SEM.7/R.1, R.2 et R.5 -ce dernier contient des notes sur la réunion- ainsi que le document élaboré par le Projet "Notas sobre los regímenes de promoción de las exportaciones" (E/CEPAL/SEM.7/R.4).

Séminaire national sur les consortiums d'exportation, organisé par le Centre de promotion des exportations du Paraguay (CEPEX) sous les auspices de la CEPAL et de l'ALADI (Asunción, Paraguay, 27 juin-1er juillet 1983). On a collaboré à l'organisation de ce séminaire et présenté le document intitulé "Elementos para el diseño de una estrategia de desarrollo de las exportaciones de la mediana y pequeña empresa". On a également participé à l'élaboration de la synthèse et des conclusions émanées du Séminaire ainsi que d'un plan de suivi.

Séminaire sur les stratégies d'exportation des pays latino-américains vers le Japon (Tokyo, Japon, 14-22 novembre 1983), co-patronné par la CEPAL et la Japan External Trade Organization (JETRO). Un document d'ouverture du séminaire et une synthèse de clôture ont été présentés.

### iii) Assistance technique

A la demande expresse de la CNUCED, un fonctionnaire de la Division a dirigé une série de réunions organisées par cette conférence qui ont conduit à la négociation d'une Convention internationale sur les bois tropicaux (Séminaire interrégional de la CNUCED des pays producteurs de bois tropicaux, Rio de Janeiro, Brésil, 31 janvier-4 février 1983; première et deuxième Conférences des Nations Unies sur les bois tropicaux, Genève, 14-31 mars et 7-18 novembre 1983 respectivement).

Une assistance technique a été fournie, dans le cadre du Projet de promotion des exportations, aux pays suivants:

Chili, Colombie, Guatemala, Mexique et Pérou:

Recherche et programmation en matière de contrôle de qualité des exportations.

Costa Rica, Equateur et République dominicaine:

Financement et assurance-crédit aux exportations.

/Paraguay:

Paraguay:

Recherche et programmation en matière de contrôle de qualité des exportations.

Alternatives de transport du commerce extérieur dans le couloir Asunción-Atlantique.

Contrôle de qualité des exportations pour le Centre de promotion des exportations (CEPEX).

Financement et assurance-crédit aux exportations.

Coopération technique avec le CEPEX sur le mécanisme de promotion des exportations.

Identification de l'offre exportable de produits non-traditionnels. Première étape (E/CEPAL/R.313/Rev.1).

Uruguay:

Examen d'un projet de coopération et soutien aux politiques de commerce extérieur de l'Uruguay.

iv) Formation et bourses

Cours sur le financement du commerce extérieur, donné à titre de service consultatif à l'Association latino-américaine d'institutions financières de développement (ALIDE) (Lima, Pérou, 18-20 octobre 1982).

SOUS-PROGRAMME 340.2; RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE L'AMERIQUE LATINE ET LES PRINCIPALES REGIONS DU MONDE

i) Documents

Relaciones económicas de América Latina con los países miembros del Consejo de Asistencia Mutua Económica, Serie Estudios e Informes de la CEPAL No. 12 (E/CEPAL/G.1204).

Las relaciones económicas entre España e Iberoamérica (E/CEPAL/R.293).

Estructura y tendencias de las relaciones económicas entre Iberoamérica y España (sans cote).

Cooperación tecnológica entre Iberoamérica y España (sans cote).

/ii) Séminaires,

ii) Séminaires, réunions et conférences

Première Conférence ibéro-américaine de coopération économique (Madrid, Espagne, 3-7 novembre 1981), à laquelle a été présenté un document intitulé "Las relaciones económicas entre España e Iberoamérica" (E/CEPAL/R.293), élaboré conjointement par la CEPAL et l'organisme organisateur, c'est-à-dire l'Institut de coopération ibéro-américaine (ICI).

Réunion sur la situation et les perspectives des relations entre l'Europe et l'Amérique latine, organisée par la Fondation Friedrich Ebert (Bonn, République fédérale d'Allemagne, 22-24 septembre 1983) au cours de laquelle un exposé a été présenté sur les relations extérieures que l'Amérique latine maintient avec la Communauté économique européenne.

Deuxième Conférence ibéro-américaine de coopération économique, qui aura lieu à Lima, Pérou, du 30 mars au 3 avril 1984 sous les auspices du Gouvernement péruvien, de l'ICI et de la CEPAL. Deux documents y seront présentés: l'un sur les structures et tendances des relations économiques entre l'Amérique latine et l'Espagne et l'autre sur leur coopération technique.

Forum latino-américain sur la politique économique en crise, avec la participation de membres du Parlement européen. Ce Forum, organisé par l'Institut latino-américain de recherches sociales (ILDIS) et la Présidence de la Chambre des représentants du Congrès de la République du Venezuela, a eu lieu à Caracas, du 20 au 28 octobre 1983.

SOUS-PROGRAMME 340.3: SYSTEME MONETAIRE ET FINANCIER

i) Documents

Efectos macroeconómicos de cambios en las barreras al comercio y al movimiento de capitales; un modelo de simulación, Serie Estudios e Informes de la CEPAL, No. 20 (E/CEPAL/G.1230).\*/

El costo real de la deuda externa para el acreedor y para el deudor, Revista de la CEPAL, No. 19 (E/CEPAL/G.1229).

La deuda externa y los problemas financieros de América Latina, Revista de la CEPAL, No. 20 (E/CEPAL/G.1253).

ii) Séminaires, réunions et conférences

33ème Réunion des Gouverneurs des banques centrales latino-américaines et d'Espagne (Panama, 21-25 septembre 1981); un rapport contenant une synthèse des activités menées par la CEPAL en matière de finances internationales au cours de l'année écoulée y a été présenté.

---

\*/ La version en anglais a été publiée par le FMI dans la série DM/82/79.

Réunion des Gouverneurs du FMI et de la Banque mondiale de 1981 (Washington D.C., 29 septembre-2 octobre 1981) sur laquelle un rapport a été élaboré à l'intention du Secrétaire exécutif de la CEPAL.

XVIIIème Réunion de techniciens des banques centrales du continent américain (Saint-Domingue, République dominicaine, 31 octobre-7 novembre 1981) à laquelle une version préliminaire du document "Estrategias alternativas de apertura; un modelo de simulación" (E/CEPAL/PROY.5/R.2) a été présentée.

Rapport de la CEPAL à la Réunion de Gouverneurs des banques centrales d'Amérique latine et d'Espagne (Montego Bay, Jamaïque, 23-27 août 1982) à laquelle un rapport sur les activités menées par la CEPAL dans le domaine financier international a été présenté.

Quatrième Réunion annuelle de la Table ronde Nord-Sud (Fourth Annual Session of the North-South Roundtable) (Tokyo/Oiso, Japon, 22-24 octobre 1982), On y a présenté un exposé sur les pays en développement et le système de Bretton Woods dont le résumé a été publié dans le "Global Development Issues and Choices", 1983, par la Table ronde Nord-Sud.

Session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN) (New York, 6-7 décembre 1982) pour laquelle une note sur "América Latina; aspectos principales del financiamiento externo" a été élaborée et un exposé a été présenté sur le sujet.

Conférence de l'Académie nationale d'économie (Montevideo, Uruguay, 10 mai 1983) au cours de laquelle un exposé a été présenté sur la dette extérieure et les problèmes financiers de l'Amérique latine (publié ensuite dans la Revista de la CEPAL, No. 20).

Séminaire sur les relations économiques entre les Etats-Unis et l'Amérique latine, organisé par le Wilson Center et effectué à Washington D.C., du 21 au 24 janvier 1983. Une étude intitulée "Financiamiento externo de América Latina; hechos, problemas y opciones" a été présentée et fera l'objet d'une publication dans le cadre du document "Las relaciones entre los Estados Unidos y América Latina en los años ochenta".

Table ronde sur les options de politiques dans le secteur extérieur; cas de l'Amérique latine, organisée sous les auspices de la CEPAL et de la Fondation allemande pour le développement international (DSE) (Santiago, Chili, 24-27 octobre 1983). Les débats ont été basés sur les documents suivants, élaborés par le Projet; "Efectos macroeconómicos de cambios en las barreras al comercio y al movimiento de capitales; un modelo de simulación", Serie Estudios e Informes de la CEPAL No. 20; "Cambios en las barreras al comercio y al movimiento de capitales. Un nuevo análisis", élaboré conjointement avec le FMI (à publier), et "El financiamiento externo de América Latina; hechos, problemas y opciones" (version préliminaire).

17ème Réunion du Conseil de Gouverneurs de la Fédération latino-américaine de banques (FELABAN) au cours de laquelle on présenta des exposés sur la nature et les voies de solution qui s'offrent aux problèmes de la dette extérieure de l'Amérique latine. Cette réunion a eu lieu en Colombie, du 13 au 15 novembre 1983 et un document sur le thème exposé est actuellement en cours d'élaboration.

iii) Assistance technique

Au Brésil:

Avis consultatifs à l'Instituto de Planeamiento Económico y Social de Brasilia, sur l'expérience brésilienne et latino-américaine en matière d'inflation, de politiques d'ajustement, de situation économique conjoncturelle et de perspectives à court et à moyen terme.

A El Salvador:

Services consultatifs à la Banque centrale de El Salvador sur les politiques monétaires et financières, sur la demande du Président de cette banque.

Au Paraguay:

Services consultatifs au Gouvernement du Paraguay en vue de la formulation d'une politique économique globale.

A la République dominicaine:

Avis consultatifs demandés par la Banque centrale de la République dominicaine en matière de politique de change et monétaire.

A la JUNAC:

Des réunions de services consultatifs à la JUNAC ont été tenues à Lima, Pérou, en mai 1983. Un document intitulé "Un Banco Subregional de Comercio Exterior" a été élaboré.

SOUS-PROGRAMME 340.4: INTEGRATION ET COOPERATION ECONOMIQUES ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT

i) Documents

América Latina y el Caribe: importación de manufacturas por países y según su origen industrial desde 1961 a 1978 (E/CEPAL/L.249).

Integración y cooperación regionales en los años ochenta. Serie Estudios e Informes de la CEPAL, No. 8 (E/CEPAL/G.1155/Rev.1).

Acceso a los mercados internacionales por parte de países de potencial limitado: el caso del Uruguay (E/CEPAL/R.314).

/Posibilidades de

Posibilidades de cooperación entre América Latina y Africa en el campo del comercio exterior (E/CEPAL/SEM.4/L.1).

Ingeniería y Consultoría en Brasil y el Grupo Andino: posibles áreas de cooperación, Serie Estudios e Informes de la CEPAL, No. 15 (E/CEPAL/G.1215).

Exportación argentina de servicios de ingeniería y construcción, Buenos Aires, 1983 (Documento de Trabajo, No. 6).

Los servicios de consultoría en la Argentina: la oferta local y la experiencia argentina, Buenos Aires, 1983 (Documento de Trabajo, No. 3).

América Latina: Panorama actual de la integración y cooperación.

Evolución de la integración centroamericana en 1980 (E/CEPAL/MEX/1048).

Evolución de la integración centroamericana en 1981 (E/CEPAL/MEX/1982/L.17).

Evolución de la integración centroamericana en 1982 (E/CEPAL/MEX/1983/L.19).

Istmo Centroamericano: El carácter de la crisis económica actual, los desafíos que plantea y la cooperación internacional que demanda (E/CEPAL/CCE/402/Rev.1; E/CEPAL/G.1184).

Reflexiones sobre la situación actual y las perspectivas del proceso de la integración centroamericana (E/CEPAL/CCE/403).

Centroamérica: apreciaciones sobre el comercio intrarregional en 1982 (E/CEPAL/MEX/L.413).

Apreciaciones sobre los efectos de la crisis internacional en los países centroamericanos (E/CEPAL/MEX/1983/L.2).

Situación actual del proyecto de nuevo régimen arancelario centroamericano (E/CEPAL/MEX/1983/R.1).

Comentarios acerca de la cooperación técnica externa de carácter regional para el Istmo Centroamericano durante 1982-1984 (E/CEPAL/CCE/408).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Séminaire technique sur la préférence douanière régionale dans le cadre de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI) (Santiago, Chili, 4 et 5 novembre 1982). Des notes sur ce séminaire ont été élaborées et publiées dans le document E/CEPAL/SEM.5/R.3.

Réunion de fonctionnaires responsables du commerce extérieur de l'Amérique latine (Santiago, Chili, 10-12 mars 1983), organisée conjointement par le Projet

/d'intégration et

d'intégration et coopération régionales et le Projet de promotion des exportations, tous deux dans le cadre du programme 340. Voir les documents élaborés conjointement sous les cotes E/CEPAL/SEM.7/R.1, R.2 et R.5, lequel contient un rapport préliminaire sur la Réunion. On a également élaboré un document intitulé "Intercambio comercial latinoamericano y las posibilidades de expansión futura" (E/CEPAL/SEM.7/R.3).

Réunion de fonctionnaires du Gouvernement de la République dominicaine, organisée sous les auspices du Ministère des Relations extérieures de ce pays (Saint-Domingue, 6-10 juin 1983). Les participants ont étudié les possibilités d'intégration de la République dominicaine aux mécanismes latino-américains d'intégration. Un document a été élaboré en cette matière.

Réunion mixte d'experts gouvernementaux d'Afrique et d'Amérique latine sur la coopération économique et technique, organisée sous les auspices de la CEA et de la CEPAL (Addis Abeba, Ethiopie, 1er-5 juin 1982). On y a présenté le document intitulé "Posibilidades de cooperación entre América Latina y África en el campo del comercio exterior" (E/CEPAL/SEM.4/L.1).

Programme d'études conjointes sur les relations internationales de l'Amérique latine \*/

La plupart des activités menées dans le cadre du Projet RIAL/80/019 (Programme RIAL) sont liées au sous-programme 340.1 du programme de la Division de Commerce international et développement. Le RIAL est une association d'universités et de centres de recherche latino-américains qu'intéresse l'étude des relations internationales des pays de la région. Le RIAL encourage le travail conjoint des centres membres en vue de la réalisation d'études et de recherches, de séminaires et de réunions de travail, de publications et d'autres activités de diffusion. Ce programme reçoit l'appui d'un projet du PNUD et est exécuté par l'intermédiaire de la CEPAL.

Le RIAL encourage la réalisation d'une série d'études sur l'évolution des négociations Nord-Sud, qui mettent notamment l'accent sur les perspectives des négociations globales et qui ont fait l'objet de discussions au cours de plusieurs séminaires réalisés au Centre d'études économiques et sociales du Tiers-Monde (CEESTEM) au Mexique, à partir de 1981. Certaines de ces études ont été consignées dans le livre América Latina y el Nuevo Orden Económico Internacional (Editorial de Belgrano, Buenos Aires, 1982) et d'autres dans le document intitulé Del Nuevo Orden Económico Internacional a las Negociaciones Globales: historia de un esfuerzo (CEESTEM), Mexico, 1982. Plusieurs réunions ont été effectuées dans le cadre du même projet, en collaboration avec les Fondations Konrad Adenauer et Friedrich Ebert, afin d'étudier le Rapport Brandt d'un point de vue latino-américain.

---

\*/ Afin d'offrir une vision plus globale des activités menées dans le cadre du Programme RIAL, il a été décidé de présenter la synthèse correspondante des activités dans ce chapitre du rapport.

/Ces réunions

Ces réunions ont eu lieu à Viña del Mar (Chili), Canela (Brésil) et Villa de Leyva (Colombie). Les principales études élaborées pour cette réunion sont reproduites dans le livre El diálogo Norte-Sur: una perspectiva latinoamericana (Comentarios al Informe Brandt). Dans ce même domaine, et compte tenu de la possibilité d'apporter une contribution aux travaux préparatoires de la sixième session de la CNUCED, ce même programme a organisé, sous les auspices de la CNUCED, la CEPAL et le SELA, un séminaire non-officiel de haut niveau sur "La coyuntura económica internacional y su impacto en América Latina", à l'Université de Belgrano, Buenos Aires, en septembre 1982. A l'issue des travaux et des débats de ce séminaire, un accord a été conclu entre le RIAL et le SELA afin d'exécuter et de publier un ensemble d'études sur ces questions, lesquelles ont été consignées dans le livre intitulé Problemas económicos del Tercer Mundo (Editorial de Belgrano, Buenos Aires, 1983).

Dans le cadre de ce même projet, et vu l'importance de ce domaine, une réunion d'experts sur le nouveau droit de la mer et le développement de l'Amérique latine a été organisée en septembre 1982 à la CEPAL pour élaborer les bases d'un Plan d'action régional visant à faciliter l'application des nouvelles dispositions sur l'utilisation de la mer et des ressources marines et aider les gouvernements de la région à formuler les politiques respectives. Ces grandes lignes sont consignées dans le document intitulé América Latina y el Nuevo Derecho del Mar: hacia un programa de acción regional, publié dans la Serie Notas sobre la Economía y el Desarrollo de América Latina de la CEPAL, No. 371, octobre-novembre 1982 et ont fait l'objet d'un projet spécifique en la matière.

En ce qui concerne le sous-programme 340.2, le RIAL a participé d'une façon active à une série de trois conférences organisées sous les auspices du Centre d'études latino-américaines de la School for Advanced International Studies, Johns Hopkins University, sur le thème: Un nouveau triangle Atlantique; l'Amérique latine, l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis; ces réunions ont eu lieu à Racine, Wisconsin, aux Etats-Unis en mai 1981; à l'Université de Brasilia, Brésil, en juin de cette même année; et à Lengries, République fédérale d'Allemagne, en avril 1982. Les résultats de cet effort commun seront publiés en anglais, allemand et espagnol dans un livre intitulé Un Nuevo triángulo atlántico: Estados Unidos, Europa y América Latina, lequel est actuellement en cours d'impression.

Dans le cadre de ce même sous-programme, le RIAL a organisé, à Quito, Equateur, en novembre 1981, un séminaire sur les relations entre l'Amérique latine et d'autres régions du monde, co-patronné par le Ministère des Relations extérieures de ce pays. Les études élaborées à cette fin ont été reproduites dans le livre intitulé La política internacional de los años ochenta (Editorial de Belgrano, Buenos Aires, 1982).

En 1982, le projet RLA/80/019 a organisé un groupe d'études afin d'évaluer l'impact du conflit de l'Atlantique-Sud sur les relations extérieures des pays latino-américains. Les documents élaborés par ce groupe de travail ont été consignés dans le No. 60 de la revue périodique Estudios Internacionales sous le titre "América Latina después de las Malvinas" et feront partie, avec d'autres, d'un livre qui sera publié prochainement en anglais et en espagnol.

En ce qui concerne le sous-programme 340.3, le projet RLA/80/019 a organisé, fin 1982, un groupe de travail sur le thème "Crise et dette de l'Amérique latine". Ce groupe s'est réuni à Caracas en janvier 1983 sur invitation du SELA; au Centre Tepoztlan, Mexique, en juillet de cette même année; et à Bogotá, sous les auspices de la Chambre des représentants de Colombie et de FESCOL, en novembre de cette même année. Le document dans lequel sont résumées les analyses effectuées au cours de la réunion de Tepoztlan, a été publié dans le No. 384 de la Serie Notas sobre la Economía y el Desarrollo de América Latina de la CEPAL, sous le titre Crisis y deuda en América Latina. En outre, plusieurs études qui avaient été élaborées à l'occasion de ces deux réunions ont été reproduites dans le No. 64 de la revue Estudios Internacionales, correspondant à octobre-décembre 1983. Un livre intitulé The Politics and Economics of the External Debt: The Latin American Experience est actuellement en cours d'élaboration.

Finalement, un ensemble d'études sur le rôle des nouvelles modalités et des agents de la coopération régionale en Amérique latine sont en cours d'élaboration, depuis 1981, dans le cadre du sous-programme 340.4. Un des aspects de ce type d'activités consiste à évaluer la contribution des associations académiques, scientifiques et technologiques existant en Amérique latine au processus de coopération régionale; une réunion annuelle a eu lieu, à cet effet, à la CEPAL, de 1981 à 1983 avec la participation d'universités et de centres d'enseignement latino-américains. Le RIAL a également organisé des réunions auxquelles ont participé les secrétaires exécutifs des différentes associations sectorielles de sociétés latino-américaines. Ces réunions ont été effectuées au siège de la CEPAL, Santiago (1981); de l'ALIDE, Lima (1982) et l'ALADI, Montevideo (1983); toutes ces réunions et études ont conduit à un projet visant à l'établissement d'un service latino-américain de coopération intersociétés. Afin de contribuer à l'étude des facteurs qui facilitent ou entravent le processus de coopération régionale, le Programme RIAL a également encouragé la réalisation d'une étude comparative des politiques extérieures des pays latino-américains dont les premiers résultats ont fait l'objet des débats au cours d'un séminaire organisé à l'Institut des hautes études de l'Université Simón Bolívar, à Caracas, en octobre 1982. Ils seront publiés dans un livre, actuellement en cours d'impression, intitulé Las políticas exteriores de los países latinoamericanos comparadas. Dans ce même domaine, le Programme a été invité à présenter les résultats de ces études au cours de tables rondes organisées par les institutions suivantes; International Political Science Association, à Rio de Janeiro en septembre 1982; International Studies Association, à Mexico, en avril 1983; et Latin American Studies Association, à Mexico en octobre de cette même année.

En outre, un séminaire sur les relations internationales des pays centraméricains a été organisé, en février 1982, à l'Université nationale de Costa Rica, au cours duquel l'accent a été mis sur les processus de coopération sous-régionale et dont les résultats ont été consignés dans le livre intitulé Las políticas exteriores centroamericanas y las políticas internacionales hacia Centroamérica.

PROGRAMME 360: COOPERATION ECONOMIQUE ENTRE LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

SOUS-PROGRAMME 360.1: COOPERATION ET INTEGRATION ECONOMIQUE AUX CARAIBES

i) Documents

Temario provisional del sexto período de sesiones del CDCC (E/CEPAL/CDCC/76).

Temario provisional anotado del sexto período de sesiones del CDCC (E/CEPAL/CDCC/76/Add.1).

Implementation of the work programme of the CDCC (E/CEPAL/CDCC/77).

Co-ordination in planning (E/CEPAL/CDCC/77/Add.1).

Matters referred to governments for observations and guidance and for the sixth CDCC session (E/CEPAL/CDCC/77/Add.2).

Actions on CDCC resolutions adopted at fifth session (E/CEPAL/CDCC/77/Add.3).

World Intellectual Property Organization (E/CEPAL/CDCC/77/Add.4).

Programa provisional de trabajo del CDCC, 1982-1983 (E/CEPAL/CDCC/78).

Programme of work of the CDCC. Orientations for the 1984-1985 biennium (E/CEPAL/CDCC/78/Add.1).

Draft programme on international trade, 1982-1983 (E/CEPAL/CDCC/78/Add.2).

Programa provisional de trabajo revisado del CDCC, 1982-1983 (E/CEPAL/CDCC/78/Rev.1).

Report on activities relating to the integration of women in development (E/CEPAL/CDCC/82).

Report on activities of the Caribbean Council for Science and Technology (E/CEPAL/CDCC/83).

Report on activities of the Caribbean Council for Science and Technology (E/CEPAL/CDCC/83/Add.1).

Co-ordination and co-operation policy (E/CEPAL/CDCC/84).

Secretariat note on proposal for a multi-national enterprise in fishing for the CDCC countries (E/CEPAL/CDCC/85).

ECLA resolutions with implications for CDCC (E/CEPAL/CDCC/86).

Coordinación de los programas del CDCC con los proyectos regionales del GCCDE (E/CEPAL/CDCC/87).

/Joint CDCC/ITU

Joint CDCC/ITU programme in the field of telecommunications (E/CEPAL/CDCC/90).

Temario provisional del séptimo período de sesiones del CDCC (E/CEPAL/CDCCC/94).

Temario provisional anotado del séptimo período de sesiones del CDCC (E/CEPAL/CDCC/94/Add.1).

Ejecución del programa de trabajo del CDCC (E/CEPAL/CDCC/95).

Ejecución del programa de trabajo del CDCC. Autoridad específica, endoso, apoyo y otras acciones solicitadas al CDCC en conexión con el programa de trabajo del Secretariado (E/CEPAL/CDCC/95/Add.1).

Asuntos referidos a los gobiernos para su observación durante el séptimo período de sesiones (E/CEPAL/CDCC/95/Add.2).

Acciones tomadas con respecto a las resoluciones adoptadas en el sexto período de sesiones del CDCC (E/CEPAL/CDCC/95/Add.3).

Acción resultante de la resolución 11 (VI) del CDCC: "Mayor apoyo de la CEPAL a los países del Caribe Oriental" (E/CEPAL/CDCC/95/Add.4).

Coordinación en planificación (E/CEPAL/CDCC/95/Add.5).

Programa provisional de trabajo del CDCC para el período 1984-1985 (E/CEPAL/CDCC/96).

Informe de actividades del Consejo del Caribe de Ciencia y Tecnología, 1981-1982 (E/CEPAL/CDCC/97).

Revised Budget of the CCST for 1983 (E/CEPAL/CDCC/97/Add.1).

Progress report on priority project on the removal of language barriers (E/CEPAL/CDCC/108).

Draft programme of work of the CDCC 1986-1987 (E/CEPAL/CDCC/109).

Social structural changes in St. Lucia (CEPAL/CARIB 81/8).

Proposed study of Caribbean/Latin American relations (CEPAL/CARIB 81/9).

Economic activity 1980 in Caribbean countries (CEPAL/CARIB 81/10).

Inventory of mineral resources in CDCC countries (CEPAL/CARIB 81/11).

A survey of the needs for technical assistance and the ability to provide such. A discussion of the survey findings and of the principles and mechanism of technical co-operation among developing countries (CEPAL/CARIB 81/12).

/1980 census

1980 census - Analytical commentary (CEPAL/CARIB 81/13),

Grenada: a select bibliography (CEPAL/CARIB 81/14).

Barbados experimental migration survey (CEPAL/CARIB 81/15).

Caribbean Documentation Centre list of serials 1981 (CEPAL/CARIB 81/16).

CARISPLAN Abstracts No. 4 of 1981 (CEPAL/CARIB 81/17).

CARISPLAN Abstracts No. 5 of 1982.

The water supply situation in the LDC's of the East Caribbean at the beginning of the International Drinking Water Supply and Sanitation Decade - A brief note (CEPAL/CARIB 82/1).

The Caribbean Information System for Economic and Social Planning - CARISPLAN (CEPAL/CARIB 82/2).

Caribbean Latin American relations: a selected bibliography (CEPAL/CARIB/82/3).

Barbados experimental migration survey - Analysis of the results (CEPAL/CARIB 82/4).

Planning bibliography - UNESCO (CEPAL/CARIB 82/5).

Transport bibliography - UNESCO (CEPAL/CARIB 82/6).

Energy bibliography - UNESCO (CEPAL/CARIB 82/7).

1980 census of Commonwealth Caribbean (CEPAL/CARIB 82/8).

Action consequent on CDCC resolution 11 (VI): "Increased ECLA support to Eastern Caribbean countries" (CEPAL/CARIB 82/9).

ECLA/CDCC support activities to OECS (CEPAL/CARIB 82/9/Add.1).

Economy activity in Caribbean countries 1981 (CEPAL/CARIB 82/10).

A select bibliography on the Eastern Caribbean (CEPAL/CARIB 82/11).

CARISPLAN Abstracts No. 6 of 1982 (CEPAL/CARIB 82/12).

Estadísticas agrícolas de los países del Caribe, volúmenes IV y V, 1982 (CEPAL/CARIB 82/13).

Feasibility study on the establishment of a FLACSO graduate school of applied social anthropology in the Caribbean (CEPAL/CARIB 82/14).

/Report of

Report of the joint CDCC/FLACSO mission related to the feasibility study on the establishment of a FLACSO graduate school of applied social anthropology in the Caribbean, 5-18 November 1982 (CEPAL/CARIB 82/14/Add.1).

Creole discourse and social development (CEPAL/CARIB 82/15).

Caribbean/Latin American relations - A study prepared for the ECLA Subregional Office for the Caribbean and the CARICOM Secretariat (CEPAL/CARIB 82/16).

Secretariat note on Caribbean Basin Initiative (CEPAL/CARIB 82/17).

Major Statistical publications - Abstracts (CEPAL/CARIB 83/1).

A select bibliography on integration planning for small States with special reference to the Caribbean (CEPAL/CARIB 83/2).

Resolutions on the establishment and functioning of the CDCC (CEPAL/CARIB 83/3).

Consejo del Caribe para el Desarrollo Económico y Social (COCEDES) - Informe sobre las visitas realizadas a algunos países miembros del CDCC y análisis de los problemas relacionados con la creación del COCEDES (ECLA/CARIB 83/1).

Economic activity in Caribbean countries 1982 (ECLA/CARIB 83/2).

Caribbean enterprise for the production and distribution of printed and audio-visual materials - a pre-feasibility study (ECLA/CARIB 83/3).

CARISPLAN Abstracts No. 7 of 1983 (ECLA/CARIB 83/4).

A review of the development of the transport system in the Caribbean with reference to the establishment of regional institutions and the involvement of aid donors - INTAL paper (ECLA/CARIB 83/5).

Caribbean/Latin American co-operation (ECLA/CARIB 83/6).

CARISPLAN Abstracts No. 8 of 1983 (ECLA/CARIB 83/7).

Statutes of the Caribbean Council for Science and Technology (ECLA/CARIB 83/8).

Women as the recipients of services from resources allocated in the national budget of Trinidad and Tobago (ECLA/CARIB 83/9).

Report on a survey of agro-industry in Trinidad and Tobago and countries of the Organization of Eastern Caribbean States (ECLA/CARIB 83/10).

Draft provisional agenda, first plenary session, 29 June-2 July 1981, Barbados (CDCC/CCST/81/1).

/Annotated provisional

Annotated provisional agenda (CDCC/CCST/81/1/Add.1).

Draft regulations and procedures (CDCC/CCST/81/2).

Funding of CCST activities (CDCC/CCST/81/3).

UNESCO Consultant's Report (CDCC/CCST/81/4).

Guidelines for work programme, 1981-1983 (CDCC/CCST/81/5).

Work programme, 1981-1983 (CDCC/CCST/81/6).

Draft agenda, second plenary session (CDCC/CCST/81/7).

Thoughts on preparation of UNESCO's second medium term plan in the field of science and technology (CDCC/CCST/81/8).

Minutes of first Executive Committee meeting (CDCC/CCST/81/10).

Provisional programme - Workshop on methodology for assessment of national science and technology capabilities, 12-16 October 1981, Suriname (CDCC/CCST/81/11).

Revised provisional programme - Workshop on methodology for assessment of national science and technology capabilities, 12-16 October 1981, Suriname (CDCC/CCST/81/11/Rev.1).

Presentation by UNESCO (CDCC/CCST/81/12).

Presentation by O.A.S. (CDCC/CCST/81/13).

Presentation by the Dominican Republic (CDCC/CCST/81/14).

Presentation by Guyana (CDCC/CCST/81/15).

Presentation by the University of the West Indies/University of Guyana (CDCC/CCST/81/16).

Presentation by CARICOM (CDCC/CCST/81/17).

Scientific and technological survey in the country during 1981 - Interviewers' manual - January 1982 (CDCC/CCST/82/1).

Provisional agenda, meeting of Executive Committee of CCST - 8 March 1982 (CDCC/CCST/82/2).

Annotated provisional agenda (CDCC/CCST/82/2/Add.1).

Report on CCST activities to the Executive Committee by the Secretariat (CDCC/CCST/82/3).

Minutes of second Executive Committee meeting (CDCC/CCST/82/4).

An instrument for the sensitization of policymakers about the value of science and technology, by Patrick Munroe and Balram Tulsi, National Research and Science Council, Guyana (CDCC/CCST/82/5).

Provisional agenda, second plenary meeting of CCST (CDCC/CCST/82/6).

Annotated provisional agenda (CDCC/CCST/82/6/Add.1).

Provisional agenda, third Executive Committee meeting, 1 November 1982 (CDCC/CCST/82/7).

Annotated provisional agenda (CDCC/CCST/82/7/Add.1).

Provisional agenda, CCST/Agencies meeting, 2 November 1982 (CDCC/CCST/82/8).

First annual report of the CCST (CDCC/CCST/82/9).

Application from the Netherlands Antilles for membership of the CCST (CDCC/CCST/82/10).

Information note on the CCST (CDCC/CCST/82/11).

Revised information note on the CCST (CDCC/CCST/82/11/Rev.1).

Work programme, 1983-1984 (CDCC/CCST/82/12).

Proposed budget for 1983 (CDCC/CCST/82/13).

Provisional programme and agenda, third Executive Committee meeting, 27-28 January 1983, St. Vincent.

Provisional annotated agenda (CDCC/CCST/83/1/Add.1).

Role of CCST 1980-1982 and after (CDCC/CCST/83/3).

Provisional agenda, fourth Executive Committee meeting, 25 July 1983, Curaçao (CDCC/CCST/83/5).

Provisional annotated agenda (CDCC/CCST/83/Add.1).

Provisional agenda, third plenary session, 27-29 July, Curaçao (CDCC/CCST/83/6).

Provisional annotated agenda (CDCC/CCST/83/6/Add.1).

/Report on

Report on first meeting of Caribbean Ministers responsible for science and technology (CDCC/CCST/83/7).

Provisional agenda, second meeting of agencies, 26 July 1983, Curaçao (CDCC/CCST/83/8).

Provisional annotated agenda (CDCC/CCST/83/8/Add.1).

Chairman's report for 1982-1983 (CDCC/CCST/83/9).

Consequences of the development of energy crops on food supply in the Caribbean, by Lloyd B. Rankine and Carlton J. Bruce (CDCC/CCST/83/10).

The CCST budget for 1983-1984 (CDCC/CCST/83/11).

Work programme (1983-1984) (CDCC/CCST/83/12).

Second annual report and balance sheet 1982-1983 (CDCC/CCST/83/13).

CCST - The next phase (CDCC/CCST/83/14).

Project 111 - Preparation and exchange of audio-visual material for education in science and technology (CDCC/CCST/83/15).

An analysis of science and technology projects/programmes supported by agencies in the Caribbean (CDCC/CCST/83/17).

Mechanisms for collaboration in science and technology between CCST and CARICOM (CDCC/CCST/83/18).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Atelier régional des Caraïbes sur la réglementation et les négociations avec les sociétés transnationales (Barbade, 27 avril-8 mai 1981), CEPAL/CST. Rapport: E/CEPAL/CDCC/75.

Première session extraordinaire du CDCC (siège des Nations Unies, New York 1er-2 octobre 1981). Rapport CDCC/FSS/81/2.

Réunion consultative du CDCC (pré-GCCDE) (Etats-Unis, 19 juin 1981). Rapport: CARIB/INT 81/6.

Sixième session du CDCC (Grenade, 4-10 novembre 1981; Etats-Unis, 3-4 février 1982). Rapport: E/CEPAL/CDCC/91 et E/CEPAL/CDCC/91/Add.1. Documents: E/CEPAL/CDCC/76 à E/CEPAL/CDCC/78/Add.2.

/Quatrième Réunion

Quatrième Réunion consultative (pré-GCCDE) (Etats-Unis, 11 juin 1982).  
Rapport: CARIB/INT 82/6.

Septième session du CDCC (Trinité-et-Tobago, 19-25 janvier 1983).  
Rapport: E/CEPAL/CDCC/99. Documents: E/CEPAL/CDCC/94 à E/CEPAL/CDCC/98.

Réunion du Groupe de travail spécial sur la planification des ressources humaines (Grenade, 14-15 septembre 1981). Rapport: E/CEPAL/CDCC/80.  
Documents: CDCC/PWG:M/81/1-4.

Groupe de travail spécial sur la planification régionale du milieu physique (Grenade, 16-17 septembre 1981). Rapport: E/CEPAL/CDCC/79.  
Documents: CDCC/PWG:P/81-3B.

Groupe de travail spécial sur la planification du transport (Trinité-et-Tobago, 15-16 novembre 1982). Rapport: E/CEPAL/CDCC/100.  
Documents: CDCC/PWG:T/82/1-4.

Groupe de travail spécial sur la planification agricole (Trinité-et-Tobago, 29-30 novembre 1983). Rapport: E/CEPAL/CDCC/110. Documents: CDCC/PWG:A/83/1.

Troisième Réunion de Directeurs de la planification des Caraïbes (Trinité-et-Tobago, 28 avril-2 mai 1983). Rapport: E/CEPAL/CDCC/101.

Cours de formation pour responsables techniques de la planification (Grenade, 19-27 septembre 1982). Rapport: E/CEPAL/CDCC/81.

Réunion d'experts sur les problèmes de facilitation et le renforcement des institutions du transport (Paramaribo, 27-30 octobre 1981). (E/CEPAL/CDCC/89).

Séminaire OMCI/CEPAL sur la recherche et le sauvetage maritime (Barbade, décembre 1981).

Réunion d'experts sur la recherche et le sauvetage maritime (Kingston, 6-8 octobre 1982; Mexico, 13-14 octobre 1982; Port-of-Spain, 8-11 novembre 1982) (E/CEPAL/CDCC/98).

Congrès panaméricain et Foire internationale du Transport (Buenos Aires, juin 1983). Documents: "Review of the development of the transport system in the Caribbean with reference to the establishment of regional institutions and involvement of aid donors" (ECLA/CARIB 83/5).

Réunion d'experts sur la recherche et le sauvetage maritime (Mexico, 19-21 septembre 1983) (E/CEPAL/CDCC/112).

Séminaire sur les changements géopolitiques intervenus dans les Caraïbes au cours des années 80, organisé par le Centre des études économiques et sociales du Tiers-Monde (CEESTEM), 15-19 mars 1982, auquel on a présenté un document intitulé "Essay on Cultural Development in the Caribbean and the Role of the Caribbean Development and Co-operation Committee (CDCC)", IMF/82/1, 26 octobre 1982.

/Participation à

Participation à un forum organisé par la Réunion générale annuelle de l'Association de professeurs d'histoire de Trinité-et-Tobago (Trinité, mars 1982). Un document intitulé "Rethinking History: A Caribbean Perspective" (polycopié) a été présenté.

Participation à l'atelier sur les politiques optionnelles pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, organisé par le Comité de coordination régionale de recherche sociale (CRIES) et l'Institut d'études sociales, La Haye, Pays-Bas. Un document intitulé "Culture, discours (verbe) et développement social dans les Caraïbes" y a été présenté (juin 1983).

Atelier régional sur les méthodes modernes d'enseignement des langues étrangères dans les Caraïbes (Antilles néerlandaises, 29 août-9 septembre 1983). UNESCO/CEPAL/Antilles néerlandaises. E/CEPAL/CDCC/108.

Séminaire sur les changements intervenus récemment dans la structure et la stratification sociales en Amérique latine (Santiago du Chili, 12-15 septembre 1983). E/CEPAL/SEM.10/R.11.

Réunion interinstitutions convoquée à l'issue de la Réunion des Ministres de la CARICOM chargés de l'intégration de la femme au développement (Guyane, 17-19 mars).

Troisième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes (Mexico, D.F., 8-10 août 1983).

Séminaire ENDA: "Mujeres de los barrios populares involucradas en actividades económicas en el Caribe" (Barranquilla, Colombie, 14-19 novembre). Deux documents y ont été présentés: "Mujeres en programas de desarrollo en el Caribe" par Sonia Cuales; et "Mujer, reproducción y capital extranjero: el caso de una empresa multinacional en Curaçao", par Sonia Cuales.

Table ronde internationale sur "Estrategias de sobrevivencia en economías campesinas: el rol de la mujer". FAO/CEPAL (Bogotá, Colombie, 22-25 novembre 1983).

Séminaire technique régional sur "Mujeres y familias de los estratos populares urbanos en América latina" (Santiago, Chili, 28 novembre-2 décembre 1983).

Séminaire de l'Institut national de recherche et de formation pour la promotion de la femme: "La incorporación de la mujer en la planificación del desarrollo" (République dominicaine, 5-11 décembre). Un document intitulé "La mujer y la planificación del desarrollo en el Caribe", par Sonia Cuales, y a été présenté.

/Réunion sur

Réunion sur les procédures commerciales dans les Caraïbes (Cuba, 24-27 octobre 1983). Rapport: E/CEPAL/CDCC/111. 24 documents y ont été présentés (voir les documents CDCC/TPC/83/1 à 22).

Atelier sur les techniques d'actualisation et d'élaboration de résumés pour une participation efficace au Système d'information des Caraïbes pour la planification économique et sociale (CARISPLAN):

1. Guyane, 25-29 mai 1981. Rapport: E/CEPAL/CDCC/73.
2. Cuba, 14-21 mai 1982. Rapport: E/CEPAL/CDCC/93.
3. République dominicaine, 11-15 octobre 1982. Rapport: E/CEPAL/CDCC/102.
4. Haïti, 25-29 octobre 1982. Rapport: E/CEPAL/CDCC/103.
5. Suriname, 8-13 novembre 1982. Rapport: E/CEPAL/CDCC/104.
6. Trinité, 24-30 mai 1983. Rapport: E/CEPAL/CDCC/105.
7. Jamaïque, 16-20 janvier 1984.

Atelier d'introduction aux techniques de base d'organisation de services bibliothécaires, Saint-Vincent, 15-26 juin 1981. Rapport: E/CEPAL/CDCC/74.

Atelier régional sur la méthodologie d'inventaire de groupes d'information pour le développement, Barbade, 19-23 octobre 1981. Rapport: E/CEPAL/CDCC/88/Rev.1. Documents présentés: CDCC/MIDIS/81/2-3.

Atelier sur les techniques d'éducation de l'utilisateur pour bibliothèques spéciales, Jamaïque, 19-24 juillet 1982. Rapport: E/CEPAL/CDCC/92.

Réunion d'évaluation sur le Système d'information des Caraïbes, Trinité, 6-8 juillet 1983. Rapport: E/CEPAL/CDCC/106. Documents présentés: CDCC/CIS/E/83/2 à 4, 7 et 9.

Séminaire régional sur la propriété industrielle pour les Caraïbes de langue anglaise, Barbade, 25-29 mai 1981. CEPAL/OMPI.

Première réunion plénière du CCST, Barbade, 29 juin-2 juillet 1981. Rapport: CDCC/CCST/81/9. Documents présentés: CDCC/CCST/81/1 à 8.

Deuxième réunion plénière du CCST, Jamaïque, 3-5 novembre 1982. Documents présentés: CDCC/CCST/82/6, 9 à 13.

Troisième réunion plénière du CCST, Antilles néerlandaises, 27-29 juillet 1983. Rapport: CDCC/CCST/83/20. Documents présentés: CDCC/CCST/83/6, 7 et 11 à 13.

Deuxième réunion du Comité exécutif, Guyane, 9 mars 1982. Rapport: CDCC/CCST/84/4. Documents présentés: CDCC/CCST/82/2-3

Troisième réunion du Comité exécutif, Saint-Vincent, 7 et 28 janvier 1983. Rapport: CDCC/CCST/83/4. Documents présentés: CDCC/CCST/83/1-3.

/Quatrième réunion

Quatrième réunion du Comité exécutif, Antilles néerlandaises, 25 juillet 1983. Rapport: CDCC/CCST/83/19. Documents présentés: CDCC/CCST/83/5, 7 et 9 à 16.

Première réunion du CCST et organismes, Jamaïque, 2 novembre 1982. Rapport: CDCC/CCST/83/2. Documents présentés: CDCC/CCST/82/8.

Deuxième réunion du CCST et organismes, Antilles néerlandaises, 26 juillet 1983. Rapport: CDCC/CCST/83/21. Documents présentés: CDCC/CCST/83/8, 16 et 17.

Atelier sur la méthodologie d'évaluation des capacités nationales en matière de science et de technique, Suriname, 12-16 octobre 1981. Rapport: CDCC/CCST/81/18. Documents présentés: CDCC/CCST/81/11/Rev. 1.

Atelier sur la politique et la gestion des recherches agricoles, Trinité, 26-30 septembre 1983. Rapport: CDCC/CCST/83/22.

### iii) Assistance technique

#### Antigua:

Evaluation des besoins en information du Secrétariat de l'Organisation des Etats des Caraïbes orientales (OECS), liste des activités et infrastructure en vue de la prestation de services d'information.

#### Antilles néerlandaises:

Extension aux Antilles néerlandaises des avantages dérivés de la participation au CARISPLAN.

Examen de la possibilité d'organiser un atelier national.

Assistance afin de déterminer quel organisme devrait être chargé de la coordination de l'atelier et servir de Centre national de coordination.

Elaboration de la structure et des activités susceptibles de conduire à la coordination et à la diffusion de l'information dans les six îles et leur participation au CARISPLAN.

#### Bahamas:

Réunion, avec la participation de fonctionnaires des services publics, sur les problèmes du transport urbain, Nassau, 15 et 16 septembre 1983.

#### Dominique:

Prestation d'assistance technique pour la création d'un centre de documentation technique qui servirait tout le système ministériel et les organisations semi-gouvernementales.

Conversation avec le Directeur de bibliothèques, le Ministre de l'éducation et le premier Ministre sur les éléments d'un projet visant à mettre sur pied un centre de documentation national.

/Elaboration d'un

Elaboration d'un projet visant à mettre sur pied un Centre de documentation national et à perfectionner le système national d'information.

Grenade:

Accord avec des hauts fonctionnaires pour améliorer le service d'information existant au Ministère de la planification afin de le transformer en bibliothèque centrale et en centre d'information à usage gouvernemental.

Création de mécanismes destinés à canaliser les documents non-publiés vers les centres d'information.

Création d'un système approprié d'organisation des documents.

Perfectionnement du service fourni aux utilisateurs: extension des profils d'utilisateurs; création d'un service SDI; élaboration d'un format pour le bulletin sur les connaissances actuelles.

Etude des éléments d'un projet en vue de sa présentation au Centre de recherche pour le développement international (CRDI).

Grenade, Saint-Vincent et Sainte-Lucie:

Conversations avec le Bureau du Sous-secrétaire général pour les questions de politiques spéciales sur les activités de secours après les ouragans (15 jours pendant le troisième trimestre de 1981).

Guyane:

Encouragement de l'utilisation du CARISPLAN de la part des hauts fonctionnaires et explication de ses avantages pour la Guyane.

Conversations avec le Secrétariat de la CARICOM et avec l'Université de la Guyane sur la participation.

Conversations avec l'Association de Bibliothèques sur la réalisation d'un atelier.

Jamaïque:

Assistance à NACOLADS pour l'élaboration d'un programme de formation.

Réunion avec le Directeur adjoint du CRDI et le Groupe de travail SECIN afin d'évaluer les progrès du réseau socio-économique et d'en planifier le développement.

Réunion de suivi avec les participants de l'atelier.

Conversations avec le Comité de travail du NACOLADS chargé d'étudier l'emploi des techniques du CARISPLAN en vue de leur application future à des services techniques automatisés dans le cadre du système d'information national.

Sur la demande du NPA, réalisation d'un atelier sur l'indexation et l'élaboration de résumés visant à élargir la participation au CARISPLAN.

/Montserrat:

Montserrat:

Prestation de services d'assistance technique pour l'organisation et la mise sur pied de la bibliothèque du groupe de développement du Bureau du premier Ministre.

République dominicaine:

Assistance en vue de la création d'un système d'information susceptible de coordonner les ressources nationales et ainsi fournir un service d'information à toute la population. Ses attributions spécifiques seraient les suivantes:

- Déterminer les priorités pour un plan de développement dans le domaine de l'information;
- Préparer les étapes de programmation en vue de la mise sur pied du système;
- Déterminer les besoins de formation du personnel; et
- Identifier les sources de financement éventuelles en vue de la mise sur pied du système.

Saint-Christophe et Nièves:

Etudes des besoins prioritaires à court terme en matière de soutien institutionnel au secteur agricole de Saint-Christophe et Nièves (24 et 25 août 1982).

Saint-Vincent:

Examen des innovations dans les services d'information fournis aux fonctionnaires gouvernementaux.

Elaboration d'un programme de formation destiné au fonctionnaire qui assumera les fonctions de bibliothécaire du Gouvernement.

Etude d'une demande de bourse d'une durée de trois ans qui sera soumise au CRDI.

Examen du Plan pour un Système national d'information avec un consultant de l'UNESCO, afin de s'assurer qu'il y sera tenu compte des activités du CARISPLAN.

Etude des éléments d'un projet visant à mettre sur pied un Centre de documentation national.

Suriname:

Réunion de travail avec le bibliothécaire du Stichting Planbureau sur les activités du Centre de coordination et étude des documents qui seraient présentés à l'atelier.

Réunion avec des hauts fonctionnaires gouvernementaux des Ministères pertinents sur la coordination de leur service d'information ainsi qu'avec le Directeur du Centre de traitement de données sur l'emploi du programme ISIS à la IBM 4331 du gouvernement.

iv) Formation et bourses

Deux étudiants du Département de bibliothéconomie de l'Université des Caraïbes occidentales qui ont effectué un stage pratique de six semaines à la CEPAL ont reçu une formation sur l'emploi. Ces étudiants avaient reçu une bourse du CRDI et pour travailler ensuite dans les centres nationaux de coordination du CARISPLAN en Guyane et en Jamaïque.

La bibliothécaire du gouvernement de Saint-Vincent a reçu une formation spécialisée sur l'emploi pendant six semaines afin de lui permettre d'assumer la responsabilité de la mise sur pied d'un Centre national de documentation ainsi que de la coordination du service d'information dans les bibliothèques gouvernementales.

Le bibliothécaire du Stichting Planbureau de Suriname a reçu une formation sur l'emploi pendant deux semaines au CDC.

Les bibliothécaires des centres nationaux de coordination du CARISPLAN à Grenade et à Montserrat ont également fait l'objet d'une formation sur l'emploi au CDC.

PROGRAMME 460: RESSOURCES NATURELLES ET ENERGIE

SOUS-PROGRAMME 460.1: RESSOURCES EN EAU

i) Documents

Istmo Centroamericano: Experiencias recientes sobre cooperación horizontal en materia de suministro de agua potable y saneamiento ambiental (E/CEPAL/L.256).

Cooperación horizontal en materia de suministro de agua potable y saneamiento ambiental en el Caribe (E/CEPAL/L.259).

Informe del Segundo Seminario Latinoamericano sobre Cooperación Horizontal para el Decenio Internacional del Agua Potable y del Saneamiento Ambiental (E/CEPAL/G.1199).

Aspectos ambientales de la gestión de grandes obras de infraestructura (E/CEPAL/PROY.6/R.2).\*/

Coordinación de las actividades en el campo de los recursos hídricos en América Latina (E/CEPAL/SEM.6/L.3).

Informe del Grupo de Trabajo Intersecretarial sobre Recursos Hídricos en América Latina (E/CEPAL/G.1225).

El poblador rural, el manejo del agua en las cuencas altas andinas y el rol del Estado (E/CEPAL/PROY.6/R.41).\*\*/

Agua potable y saneamiento ambiental en América Latina 1981-1990 (Estudios e Informes de la CEPAL No. 25) (E/CEPAL/G.1238).

El agua y la expansión urbana en zonas áridas (E/CEPAL/L.291).

Ordenamiento de recursos hídricos y modelos matemáticos en América Latina y el Caribe (E/CEPAL/R.344).

Progresos realizados en la aplicación del Plan de Acción de Mar del Plata a nivel regional. Nota de la Secretaría (E/CEPAL/SES.20/G.3).

Avance hacia el logro de los objetivos del Decenio Internacional del Agua Potable y del Saneamiento Ambiental 1980-1983 (E/CEPAL/SES.20/G.4).

---

\*/ Révisé et publié ensuite sous le titre "La gestión ambiental y los grandes proyectos de aprovechamiento de recursos hídricos" (E/CEPAL/G.1203).

\*\*/ Révisé et publié ensuite sous le titre "El poblador andino, el agua y el papel del Estado" (Revista de la CEPAL No. 19), avril 1983.

Los recursos hídricos de América Latina y su aprovechamiento (E/CEPAL/SES.20/G.6).

Manual de desarrollo y manejo de cuencas altas; Marco de referencia para su ejecución (E/CEPAL/R.348).

Estudio preliminar de la factibilidad para el riego en el Valle de Jalapa, Nicaragua (E/CEPAL/MEX/1982/R.5).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Première Réunion régionale thématique de coopération et de coordination interinstitutions sur l'aménagement de l'environnement dans les bassins hydrographiques, sous les auspices du Bureau régional pour l'Amérique latine du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE/ROLA) avec l'appui du Centre interaméricain de développement intégral des eaux et des terres (CIDIAT) (Mérida, Venezuela, 18-22 janvier 1982).

Réunion, à l'échelon technique, des commissions régionales et des bureaux du Siège en ce qui concerne les programmes relatifs à l'eau (Genève, Suisse, 15-16 octobre 1980).

Deuxième session du Groupe intersecrétariats pour les ressources en eau (Genève, Suisse, 19-23 octobre 1981).

Réunion interrégionale d'organisations internationales de bassins fluviaux (Dakar, Sénégal, 5-14 mai 1981).

Réunion pour la formulation du projet régional sur l'exploitation rationnelle de la camanchaca, organisée par le Bureau régional de la science et de la technique pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'UNESCO (UNESCO/ROSTLAC) et par le PNUE/ROLA (Antofagasta, Chili, 8-16 juin 1981).

Réunion latino-américaine sur les banques de données sur l'eau appliquées au développement, organisée par le Département de coopération technique pour le développement des Nations Unies (Ezeiza, Argentine, 27-29 octobre 1981).

Réunion pour la rédaction de livres pour l'enseignement de l'irrigation dans les zones rurales, organisée par le Bureau régional de la science et la technique pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'UNESCO (UNESCO/ROSTLAC) et le Centre régional andin de l'Institut national de science et de technique hydriques (INCYTH) (Mendoza, Argentine, 20-22 avril 1983).

Deuxième réunion des Comités nationaux pour le Programme hydrologique international des pays d'Amérique du Sud, organisée par l'UNESCO/ROSTLAC (Brasilia, Brésil, 26-29 juillet 1983).

Journées de développement régional, organisées par l'Université nationale de Misiones (Posadas, Misiones, Argentine, 1er-4 août 1981).

/Séminaire régional

Séminaire régional sur les politiques agraires et la survie paysanne en écosystèmes de haute montagne (Quito, Equateur, 23-26 mars 1982).

XVIIIème Congrès de l'Association interaméricaine de génie sanitaire et environnemental (Panama, 2-6 août 1982).

Atelier international de sauvetage du Lac Managua (Managua, Nicaragua, 29 novembre-3 décembre 1982).

Séminaire sur l'environnement et la technologie optionnelle pour les établissements humains en zones arides (Antofagasta, Chili, 20-23 mars 1983).

Troisième Séminaire national d'hydrologie (Lima, Pérou, 26-30 septembre 1983).

Séminaire latino-américain sur les établissements humains et le développement en écosystèmes arides (Mendoza, Argentine, 9-12 novembre 1983).

Séminaire atelier sur l'évaluation de l'impact environnemental sur le milieu marin et les zones côtières du Pacifique du Sud-est (Santiago, Chili, 21-25 novembre 1983).

Septième Séminaire latino-américain d'irrigation organisé par l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) (Santiago, Chili, 28 novembre-2 décembre 1983).

### iii) Assistance technique

Assistance à l'Institut national de ressources en eau de la République dominicaine pour la planification des ressources en eau ainsi qu'au Secrétariat de la Présidence de ce pays pour la gestion de bassins.

Assistance au Service national de météorologie et hydrologie (SENAMHI) du Pérou, pour le traitement de données relatives aux ressources en eau.

Assistance à la Direction des ressources naturelles renouvelables (DIRENARE) du Guatemala, pour la formation d'un Institut d'irrigation.

Assistance au Gouvernement de la Colombie pour élaborer son Plan national d'eau.

Assistance au Gouvernement du Honduras dans l'étude d'un projet visant à la formulation de son Plan national d'aménagement de ressources en eau.

Assistance au Gouvernement de l'Equateur dans la formulation de son Plan national hydraulique.

Services consultatifs au Gouvernement du Brésil (Etat de Piauí), au Gouvernement d'Haïti (sur la demande de l'ILPES) ainsi qu'au Gouvernement de Cuba en matière de planification des ressources en eau.

/Mission visant

Mission visant à prendre contact avec les autorités chargées des ressources en eau des pays suivants: Argentine, Bolivie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

Services consultatifs aux autorités de la Direction provisoire des aqueducs et des égouts de La Havane (Cuba), pour élaborer un projet de coopération horizontale visant à mettre au point le programme hydrosanitaire de cette ville.

Services consultatifs au Ministère du Développement agricole et de la réforme agraire du Nicaragua pour formuler les grandes lignes d'une stratégie et d'un programme visant à développer l'irrigation dans ce pays.

iv) Formation et bourses

Cours sur "El aprovechamiento y la planificación de los recursos hídricos" (Saint-Domingue, République dominicaine, 29 juin-8 juillet 1981).

Cours central de planification de l'ILPES -option "Estrategia de desarrollo a largo plazo y medio ambiente" (Santiago, Chili, 19 octobre 1981).

SOUS-PROGRAMME 460.2: ENERGIE

i) Documents

El alza mundial de los precios de los hidrocarburos y las economías con déficit de petróleo de América Latina y del Caribe (1973-1978) (E/CEPAL/R.263).

Istmo Centroamericano: Estadísticas sobre energía, 1979 (E/CEPAL/CCE/SC.5/L.140).

Istmo Centroamericano: Estadísticas de energía eléctrica, 1980 (E/CEPAL/CCE/SC.5/L.141).

Istmo Centroamericano: Estadísticas de hidrocarburos, 1980 (E/CEPAL/CCE/SC.5/L.142).

Alternativas de expansión de la oferta de derivados del petróleo en el Istmo Centroamericano (términos de referencia generales) (E/CEPAL/CCE/SC.5/L.147).

Istmo Centroamericano: Estadísticas sobre energía, 1981 (E/CEPAL/CCE/SC.5/L.153).

Istmo Centroamericano y República Dominicana: Estadísticas de Hidrocarburos, 1981 (E/CEPAL/CCE/SC.5/L.152).

Istmo Centroamericano: Estimación de posibilidades de ahorro en el sector transporte al sustituir derivados del petróleo y otros energéticos (E/CEPAL/MEX/1983/L.15).

/ii) Séminaires,

ii) Séminaires, réunions et conférences

Xème Conférence interinstitutions sur la coopération énergétique en Amérique latine, sous les auspices de l'OLADE (Quito, Equateur, 18-20 mai 1981).

Premier Séminaire latino-américain de bilans énergétiques, sous les auspices de l'OLADE (Mexique, 5-6 novembre 1981).

Cinquième Forum scientifique sur les changements intervenus sur la scène énergétique, organisé par le Collège du Mexique (Mexico, 9-15 novembre 1981).

Second International Conference on Heavy Crude and Tar Sands, organisée par l'UNITAR (Caracas, Venezuela, 7-17 février 1982).

Troisième Réunion du Groupe de travail pour l'élaboration d'un nouveau document de projet pour le PEICA (Programme énergétique de l'Isthme centraméricain) (Tegucigalpa, Honduras, 3-4 mai 1982).

XIIIème Réunion d'experts de l'OLADE (Montevideo, Uruguay, 15-16 novembre 1982).

XIIIème Réunion des Ministres de l'OLADE (Montevideo, Uruguay, 18-19 novembre 1982).

Réunion sur l'énergie et le développement organisée par la CEPAL, l'OLADE et le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) (Santiago, Chili, 18-20 avril 1983).

Séminaire international sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie, organisé par le Ministère de l'énergie et des mines du Pérou, l'OLADE, l'Organisme international d'énergie et la Commission des communautés européennes (CCE) (Lima, Pérou, 4-8 juillet 1983).

Réunion du Groupe d'experts du Groupe des 77 sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables (Santiago, Chili, 5-8 juillet 1983).

Réunion du Groupe d'experts en coopération énergétique entre organismes de coopération et d'intégration économique, organisée par la CNUCED, l'OLADE et l'OPAEP (Quito, Equateur, 26-30 septembre 1983).

XIIIème Réunion d'experts de l'OLADE (Guatemala City, Guatemala, 23-25 novembre 1983).

XIVème Réunion des Ministres de l'OLADE (Guatemala City, Guatemala, 28-29 novembre 1983).

iii) Assistance technique

Mission à Quito, Equateur, sur les activités menées conjointement par la CEPAL/OLADE en matière d'énergie.

/iv) Formation

iv) Formation et bourses

Premier cours sous-régional sur le contrat à risque dans l'exploration d'hydrocarbures (San José, Costa Rica, 25-29 mai 1981).

Cours sur la planification énergétique, organisé par le Ministère de l'industrie et de l'énergie d'Espagne, ainsi que par la Universidad Complutense et la Universidad politécnica de Madrid (Madrid, Espagne, 17-20 mai 1983).

SOUS-PROGRAMME 460.3: RESSOURCES MINERALES

i) Documents

Informe de la Reunión de Cooperación Horizontal para el Desarrollo de los Recursos Mineros de América Latina (E/CEPAL/G.1207).

Posibilidades de cooperación y complementación industrial entre América Latina y Japón para la producción y comercialización del hierro y el acero (E/CEPAL/SEM.3/R.3).

Evolución y perspectivas del sector minero en América Latina (E/CEPAL/SEM.3/R.4).

Síntesis de la oferta de América Latina y demanda de los mayores mercados mundiales de los principales metales, 1970-1990: aluminio, cobre, hierro, níquel, plomo, zinc, estaño (E/CEPAL/SEM.3/R.5).

Propuestas de proyectos de cooperación horizontal para el desarrollo del sector minero metalúrgico de América Latina (E/CEPAL/SEM.3/R.6).

Síntesis de la cooperación económica entre Brasil y el Grupo Andino: el caso de los minerales y metales no ferrosos (E/CEPAL/SEM.3/R.7).

Cooperación económica entre Brasil y el Grupo Andino: el caso de los minerales no ferrosos (E/CEPAL/SEM.3/R.8).

Posibilidades de cooperación y complementación industrial entre América Latina y Japón para la producción y comercialización del hierro y el acero (E/CEPAL/L.265).

Oferta de América Latina y demanda de los mayores mercados mundiales de los principales metales 1970-1990: aluminio, cobre, hierro, níquel, plomo, zinc, estaño (E/CEPAL/L.269).

Classification of mineral project proposals by countries (E/CEPAL/PROY.7/R.1).\*/

---

\*/ Ce document contient une classification par pays, des propositions qui figurent dans le document E/CEPAL/G.1207.

ii) Séminaires, réunions et conférences

Séminaire sur le financement et la coopération en vue du développement des ressources minières de l'Amérique latine, organisé sous les auspices de la Banque interaméricaine de développement (BID) (Lima, Pérou, 9-11 mars 1981).

Réunion de coopération horizontale pour le développement des ressources minières de l'Amérique latine, sous les auspices de la CEPAL et la Empresa Colombiana de Minas (Bogotá, Colombie, 14-18 juin 1982).

Réunion de l'hémisphère Sud sur la technologie minière organisée par l'Université de Rio de Janeiro, le Centre de technologie minière du Ministère de mines et de l'énergie du Brésil et le Conseil national de développement scientifique et technique du Brésil (Rio de Janeiro, Brésil, 5-10 décembre 1982).

Première journée de l'industrie minière ibéro-américaine, organisée sous les auspices du Ministère de l'énergie d'Espagne et le Ministère des ressources naturelles et énergétiques de l'Equateur (Quito, Equateur, 25-27 janvier 1983).

Atelier de travail sur l'exploitation et l'utilisation du charbon, organisé sous les auspices de la Commission économique pour l'Afrique (Addis Abeba, Ethiopie, 11-15 juillet 1983).

Réunion du Comité consultatif de l'organisation latino-américaine de l'industrie minière, organisée sous les auspices de la Empresa Colombiana de Minas (Bogotá, Colombie, 20-23 septembre 1983).

iii) Assistance technique

Plusieurs missions ont été réalisées afin de promouvoir les projets de coopération horizontale visant à développer les ressources minières de l'Amérique latine:

- Mission aux pays suivants: Costa Rica, Guatemala, Honduras, Mexique et Panama, 18 mai-6 juin 1981.

- Mission aux pays suivants: Costa Rica, Cuba, Guatemala, Haïti, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, République dominicaine, 9 novembre-17 décembre 1981.

- Mission en Bolivie et au Pérou, 23 février-7 mars 1982.

Des consultants ont effectué les missions suivantes afin de réunir des informations pour l'étude sur l'évolution et les perspectives de l'offre et de la demande de sept métaux de base et les possibilités de redéploiement industriel:

- Mission en Autriche, aux Etats-Unis, en France et en Suisse, 11 juin-12 juillet 1981.

/- Mission

- Mission en Bolivie, au Brésil, au Mexique et Venezuela, 16 août-17 octobre 1981.

- Mission en Equateur pour participer à la formulation de la première phase du Projet régional du charbon, projet actuellement exécuté par l'OLADE et le CAEEB (Brésil).

SOUS-PROGRAMME 460.4: DEVELOPPEMENT DU SECTEUR ELECTRIQUE

i) Documents

Nota de la Secretaría, Cuarta Reunión del Subcomité Centroamericano de Electrificación y Recursos Hidráulicos (E/CEPAL/CCE/SC.5/138; CCE/SC.5/IV/2/Rev.1).

Evolución y perspectiva del sector eléctrico en el Istmo Centroamericano (CCE/SC.5/IV/DI.5).

El uso de energéticos alternos a los hidrocarburos en el sector transporte en el Istmo Centroamericano (CCE/SC.5/IV/DI.6).

Aspectos institucionales de la interconexión eléctrica en el Istmo Centroamericano (CCE/SC.5/IV/DI.7).

Informe de la Cuarta Reunión del Subcomité Centroamericano de Electrificación y Recursos Hidráulicos (E/CEPAL/CCE/401; E/CEPAL/CCE/SC.5/139; CCE/SC.5/IV/3/Rev.1).

Seminario sobre la interconexión de los sistemas eléctricos en el Istmo Centroamericano (E/CEPAL/CCE/SC.5/L.146).

Estudio preliminar de un Centro Regional de Despacho de Carga para el Istmo Centroamericano (E/CEPAL/CCE/SC.5/L.145).

Posibilidades de ahorro de derivados del petróleo en transporte urbano del Istmo Centroamericano (E/CEPAL/CCE/SC.5/L.144).

Istmo Centroamericano: Estadísticas de energía eléctrica, 1980 (E/CEPAL/CCE/SC.5/L.141).

Istmo Centroamericano: Estadísticas de energía eléctrica, 1981 (E/CEPAL/CCE/SC.5/L.151).

Informe de la reunión ad hoc sobre integración eléctrica en el Istmo Centroamericano (E/CEPAL/CCE/SC.5/L.150).

/ii) Séminaires,

ii) Séminaires, réunions et conférences

Quatrième réunion du Sous-Comité centraméricain d'électrification et de ressources hydrauliques de l'Isthme centraméricain (Panama, 27-29 mai 1981), dont le rapport a été publié sous la cote E/CEPAL/CCE/401.

Neuvième conférence latino-américaine d'électrification rurale (Acapulco, Mexique, 23-27 novembre 1981).

Réunion du Comité d'interconnection électrique Costa Rica/Nicaragua/Honduras et réunion du Groupe spécial sur l'intégration électrique dans l'Isthme centraméricain (Tegucigalpa, Honduras, 26-29 octobre 1982). Le rapport de cette dernière réunion a été publié sous la cote E/CEPAL/CCE/SC.5/L.150.

SOUS-PROGRAMME 460.5: RESSOURCES OCEANQUES ET LE DEVELOPPEMENT EN AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES \*/

i) Documents

El programa de la CEPAL sobre los recursos del mar y el desarrollo de América Latina y el Caribe (E/CEPAL/L.287).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Atelier CEPAL/Commission permanente du Pacifique Sud (CPPS) sur les Evaluations de l'impact environnemental sur le milieu marin et les zones côtières du Pacifique du Sud-est, organisé au siège de la CEPAL à Santiago du Chili, du 21 au 25 novembre 1983.

Cet atelier a basé ses travaux sur les documents E/CEPAL/SEM.11/R.1 et E/CEPAL/SEM.11/R.2 dans lesquels on énumère, en outre, les études présentées à titre de documents de référence qui ne portent pas de cote en raison du peu de temps dont on a disposé pour leur élaboration.

Le rapport final de cette réunion figure dans le document E/CEPAL/SEM.11/R.3.

---

\*/ Bien que le sous-programme n'ait pas été inclus au programme de travail de la période biennale 1982-1983, il figure ici pour faciliter la tâche du lecteur.

PROGRAMME 480: POPULATION \*/

SOUS-PROGRAMME 480.1: STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES ET ESTIMATION DES TENDANCES  
EN MATIERE DE POPULATION

Afin que les plans et les politiques de développement tiennent compte des variables démographiques et de formuler des politiques de population, il faut élaborer et tenir à jour les estimations et les projections de population de chaque pays. Par conséquent, l'apparition de nouvelles données ou de nouveaux procédés d'analyse démographique oblige à une révision des estimations et des projections de population. Telle est l'activité permanente du CELADE, que ce soit à Santiago ou à San José et Port-of-Spain, pour les 20 républiques d'Amérique latine et les pays anglophones des Caraïbes.

Pour mener à bien ce type d'activités, des accords de collaboration technique ont été souscrits pratiquement avec tous les pays d'Amérique latine couvrant, en outre, d'autres études de population telles que celles qui ont trait à l'étude de la fécondité par l'application de la méthode basée sur le nombre d'enfants dont la mère est vivante (IFHIPAL) ainsi que la mortalité infantile en Amérique latine (IMIAL). Ces accords ont également permis aux gouvernements et aux Nations Unies d'adopter officiellement les estimations et les projections démographiques ainsi que de familiariser les démographes latino-américains avec les progrès accomplis en matière de méthodologie.

Dans le cadre des accords en question, des estimations et des projections démographiques ont été élaborées par sexe et âge pour la période 1950-2025, en tenant compte, pour ce faire, de l'ensemble des sources d'information disponibles dans les pays, notamment, entre autres, les enquêtes démographiques, les enquêtes de fécondité et les enquêtes sur l'usage de contraceptifs. En 1982, et afin de mieux faire connaître les projections élaborées conjointement avec des démographes nationaux, on a commencé la publication de nouvelles séries intitulées Fascículos de Población, qui contiennent les résultats des projections et des principaux indicateurs pour chaque pays. Les fascicules correspondant à l'Argentine, au Brésil, au Costa Rica, au Mexique, au Paraguay, au Pérou, Panama, Nicaragua et Venezuela ont déjà été publiés, de façon conjointe, par le CELADE et l'organisme national respectif.

Dans le cadre de cette activité, on a également élaboré plusieurs publications, parmi lesquelles il faut mentionner "Situación demográfica de América Latina evaluada en 1983", "Algunas estimaciones y proyecciones de población para el Caribe angloparlante", "Bolivia: proyecciones de población a muy largo plazo conducentes a

---

\*/ Etant donné la structure du programme, la présentation de la synthèse des activités réalisées dans le cadre de chacun des sous-programmes diffère de celle des autres programmes.

/crecimiento cero"

crecimiento cero" (Rapport élaboré pour le projet BOL/78/PO1 du Ministère de la planification et la coordination de la Bolivie), les Boletines Demográficos Nos. 27, 28, 29, 30, 31 et 32 et les rapports méthodologiques sur les révisions et projections de population de l'Argentine, du Brésil, du Mexique, du Costa Rica, du Panama, du Pérou et du Venezuela.

Afin de s'assurer que les questions visant à recueillir des données utiles pour estimer la fécondité et la mortalité soient incluses dans les recensements de population et les enquêtes démographiques, on a collaboré à l'élaboration de questionnaires à cet effet, ainsi que de tabulations de base contenant cette information à des fins d'analyse de la situation démographique des pays et à l'étude des résultats des recensements et des enquêtes.

Dans ce domaine d'activités, le CELADE a participé activement à la deuxième enquête démographique nationale de la Bolivie, à l'enquête démographique nationale du Honduras, au recensement expérimental du Costa Rica, au recensement pilote de Valparaíso, Chili, à l'analyse d'enquêtes de fréquence de l'usage de contraceptifs (Mexique, Pérou et Colombie), à l'analyse du résultat du recensement pilote réalisé à Licey al Medio, République dominicaine, ainsi qu'à l'enquête nationale sur les ménages de la Barbade.

Outre les avis consultatifs que le CELADE a fourni aux pays dans le cadre des activités mentionnées plus haut, il a prêté une assistance technique au Pérou pour l'estimation des erreurs d'échantillonnage des différents indicateurs obtenus par l'enquête sur la main-d'oeuvre réalisée par le Ministère du travail de ce pays, à la République dominicaine pour l'élaboration de l'échantillon du recensement de 1980, ainsi qu'à Cuba et au Costa Rica pour l'élaboration d'une enquête à objectifs multiples.

En août 1983, le CELADE a souscrit un accord de collaboration avec le FISE afin d'actualiser les estimations du niveau, des tendances et des différentielles de la mortalité infantile en Haïti, en Bolivie et au Honduras; de réaliser des tests méthodologiques visant à obtenir des données fréquentes sur la mortalité infantile et ses causes et mener des études visant à établir le rapport entre les politiques sociales et la mortalité et, en général, les aspects du développement. D'autre part, et dans le cadre de la série de recherches sur la mortalité infantile en Amérique latine (IMIAL) et de la fécondité par la méthode basée sur le nombre d'enfants dont la mère est vivante en Amérique latine (IFHIPAL), les rapports IFHIPAL correspondant à l'Argentine, au Costa Rica et à Cuba ont été publiés et celui qui correspond à Panama est en cours d'impression. Des progrès ont été accomplis dans les études de cas du Guatemala et du Mexique ainsi que dans l'élaboration des tabulations de base du recensement du Brésil de 1970 à cette même fin.

Le CELADE a organisé plusieurs séminaires, tant à Santiago qu'à San José, notamment: le Séminaire sur les méthodes indirectes pour mesurer la mortalité et sa localisation dans le temps (CELADE Santiago, juin 1982), le Séminaire sur les projections de population (CELADE San José, octobre 1982) et le Séminaire sur les techniques récentes en matière d'estimations démographiques, organisé conjointement

/avec l'Institut

avec l'Institut national de statistiques du Pérou (Lima, juin 1983). Simultanément, le CELADE a participé à plusieurs réunions internationales, notamment: le Séminaire sur la dynamique de la fécondité dans la région andine (Lima, janvier 1981); la Réunion du Groupe d'experts en fécondité et famille (Nouvelle Delhi, janvier 1983); la Réunion du Groupe d'experts sur la mortalité et les politiques de santé (Rome, 31 mai-3 juin 1983); l'Atelier sur l'étude de la mortalité infantile de l'Amérique latine (Bogotá, février 1983); et la Conférence générale de population de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (Manille, décembre 1981).

#### SOUS-PROGRAMME 480.2: POPULATION ET DEVELOPPEMENT

Les activités menées dans le cadre de ce sous-programme ont été essentiellement axées sur l'assistance aux pays de la région dans les efforts qu'ils déploient pour mettre sur pied les mécanismes institutionnels qui leur permettent de tenir compte des variables démographiques dans le processus de planification économique et sociale.

C'est ainsi qu'au cours de la période de référence le CELADE a concentré une partie importante de ses efforts sur des activités de coopération technique à des projets nationaux de développement des pays, notamment:

Argentine. Des avis consultatifs ont été fournis à la Direction nationale de migrations du Ministère de l'intérieur de l'Argentine dans la formulation d'un projet visant à évaluer les effets de l'immigration japonaise dans ce pays, ainsi qu'à l'Université nationale de Misiones dans l'élaboration d'un programme d'activités en matière de population et de développement. Ce dernier programme comprendra, avec l'assistance du CELADE, un diagnostic socio-démographique de la région ainsi qu'une étude sur les répercussions démographiques de la construction du barrage de Yacretá.

Bolivie. On a continué de prêter une assistance technique au Ministère de la planification et de la coordination dans l'exécution du projet BOL/78/PO1 (Programme de politiques de population dans le cadre de la planification du développement). On a également collaboré à l'élaboration de rapports sur la fécondité différentielle et de projections dérivées en matière de santé, éducation et logement et on a participé à plusieurs séminaires-ateliers prévus dans le cadre du projet, ainsi qu'à la formulation du projet BOL/82/PO2 (Institutionnalisation de politiques de population), qui constitue une deuxième étape du projet antérieur.

Brésil. A la demande de la Superintendencia de Desenvolvimento Econômico do Nordeste (SUDENE), on a collaboré à la révision d'un document relatif à un système intégré d'indicateurs; on a réalisé un examen critique des indicateurs socio-démographiques présentés et on a formulé les suggestions quant à leur utilisation, hiérarchisation, sources de données, périodicité et plan de travail.

/Costa Rica.

Costa Rica. On a continué de collaborer avec les responsables du projet COS/79/PO1 (Diagnostic et pronostic de la population du Costa Rica et son interdépendance avec le développement économique et social), qui vise à développer la capacité institutionnelle du Département de population du Ministère de la planification et de la politique économique. On a prêté une assistance dans la réalisation d'études sur l'évolution de la distribution géographique de la population, les tendances et la situation actuelle de l'immigration étrangère et les tendances de la population, la force de travail et l'emploi.

Cuba. Des avis consultatifs ont été fournis au Comité de statistiques de l'Etat dans une étude sur les tendances du processus de redistribution spatiale et urbanisation de la population depuis le début du siècle et dans l'élaboration de tabulations pour l'étude de la migration interne sur la base des données du recensement de 1981.

Equateur. On a collaboré à la reformulation du projet ECU/80/PO4 (Appui au Groupe de population du Conseil national de développement (CONADE)). Fin 1982, on a élaboré un cadre théorique pour la réalisation du diagnostic socio-démographique prévu dans le projet et on a élaboré un document qui contient les directives techniques de l'étude de tendances de la distribution spatiale. On a également collaboré avec la Commission d'études pour le développement du bassin du Río Guayas (CEDEGE) dans le cadre du projet CEPAL/ILPES/CEDEGE, pour lequel on a élaboré les données démographiques, et l'étude intitulée "Los movimientos geográficos de la población: la cuenca del río Guayas como polo de atracción de migrantes".

Panama. Des avis consultatifs ont été fournis au Ministère de la planification et de la politique économique pour exécuter les projets PAN/78/PO1 (Situation et perspectives démographiques liées à la planification pour le développement) et PAN/79/PO3 (La croissance de la région métropolitaine, implications démographiques et exigences futures). En ce qui concerne le premier projet, on a collaboré avec et participé au premier Séminaire national sur la population et le développement (mars 1981) et on a formulé des recommandations pour le rapport final. Quant au deuxième projet, on a collaboré à la réalisation d'une enquête de migration dans la région métropolitaine de Panama.

Paraguay. Des services consultatifs ont été fournis au Secrétariat technique à la planification dans divers aspects du projet PAR/79/PO5 (Population et planification régionale).

Pérou. Des avis consultatifs ont été fournis au Ministère du travail dans le cadre d'un projet FNUAP/OIT/PER/79/PO8 sur les migrations des travailleurs; des recommandations ont été formulées pour systématiser les activités de recherche et pour organiser un programme de formation.

Venezuela. On

Venezuela. On a collaboré avec le Conseil national de ressources humaines dans l'élaboration d'un document sur les activités visant à la formulation d'une politique de population dans le cadre d'un projet visant à créer un groupe chargé de ces activités et à l'élaboration d'un profil de projet visant à la caractérisation socio-démographique du Venezuela sur la base des données du recensement de 1981.

D'autre part, les activités de recherche menées dans le cadre de ce sous-programme ont visé essentiellement à l'étude, de préférence en collaboration avec des organismes nationaux, des facteurs déterminants et des conséquences de la dynamique de la population dans le cadre des styles de développement appliqués dans les pays de la région. Le CELADE a en outre été chargé de la préparation des documents en vue de la Réunion régionale latino-américaine préparatoire de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement (San José, Costa Rica, 1982). Le rapport de la Réunion (E/CEPAL/G.1201) comprend un projet du programme d'action sur le vieillissement pour l'Amérique latine.

#### SOUS-PROGRAMME 480.3: ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Par l'intermédiaire de ce sous-programme le CELADE tente de former des experts latino-américains en matière d'analyse démographique, d'études interdisciplinaires et de techniques spécifiques appliquées à l'étude de la population. C'est ainsi qu'au cours de la période de référence, le CELADE a réalisé de nombreuses activités de formation suivant les principales modalités suivantes:

1. Programme de maîtrise 1981-1982 et 1983-1984. Au cours de la période couverte par ce rapport, le CELADE a commencé à appliquer, à son siège à Santiago, un nouveau programme qui, à l'échelon post-universitaire, permet d'obtenir, au bout de deux ans d'études, une Maîtrise en Démographie ou une Maîtrise en Etudes sociales de la population. La première promotion de ce programme, correspondant à 1981-1982, est composée de 16 diplômés provenant de 9 pays de la région. En ce qui concerne la promotion 1983-1984, 20 spécialistes de 11 pays ont terminé la première année commune et commenceront en 1984 le programme diversifié (Démographie ou Etudes sociales de la population) qui correspond à la deuxième année de la maîtrise.

2. Cours intensifs de démographie (régionaux et nationaux). Les cours régionaux sont organisés tous les ans au bureau du CELADE à San José, Costa Rica, depuis 1979. Ils ont pour but d'améliorer, à court terme, le niveau technique en matière d'utilisation des méthodes et des techniques d'analyse démographique de la part des spécialistes qui travaillent dans le domaine de la population, notamment dans les pays d'Amérique centrale, des Caraïbes, et au Panama. Au cours de la période envisagée, trois cours régionaux ont été réalisés, chacun a duré quatre mois, et un total de 64 spécialistes des pays de la région y ont participé.

Le contenu et la durée des cours nationaux sont similaires aux cours régionaux. La seule différence est que ces derniers sont donnés dans le pays qui en fait la demande. En général, ils sont organisés par l'intermédiaire

/d'accords de

d'accords de coopération souscrits par le CELADE et les organismes nationaux organisateurs. Au cours de la période 1981-1983, plusieurs cours de ce type ont été effectués en Argentine (Faculté de Sciences économiques, Université nationale de Córdoba, Córdoba), au Brésil (Facultad de Geociencias y Ciencias Exactas, Université fédérale de Sao Paulo, Rio Claro, Etat de Sao Paulo), au Honduras (Conseil supérieur de planification économique, Tegucigalpa) et au Venezuela (Bureau central de statistiques et d'informatique, Caracas). Un total de 65 spécialistes des quatre pays en question y ont participé.

Outre ces cours, il faut mentionner, en particulier, celui qui a été réalisé pour la première fois en 1983 à l'intention des pays de langue anglaise des Caraïbes et qui s'est déroulé à Trinité-et-Tobago avec la participation de 17 spécialistes provenant de 13 pays des Caraïbes anglophones.

3. Séminaires de spécialisation. Ces séminaires ont pour but de faire connaître les progrès techniques et méthodologiques récents susceptibles d'être appliqués à la recherche démographique et aux études de population en Amérique latine. Deux séminaires de ce genre ont eu lieu en 1982; l'un au CELADE Santiago, sur "Técnicas demográficas recientes" avec la participation de 42 spécialistes de 12 pays et l'autre au CELADE San José, Costa Rica, sur "Proyecciones de población", avec la participation de 40 spécialistes de 19 pays de la région.

Le CELADE a également organisé, programmé et exécuté des cours et des séminaires de courte durée à des fins spécifiques à la demande des pays. Six activités de ce genre ont été réalisées au cours de la période triennale 1981-1983. Cinq ont été des activités nationales réalisées en Argentine, à Cuba, au Panama et au Pérou sur des questions telles que "Población y desarrollo", "Análisis de datos censales", "Técnicas recientes de estimaciones demográficas" et "Fundamentos y usos del análisis demográfico". La dernière activité est un Cours latino-américain sur le traitement électronique des données de population, effectué au CELADE Santiago. Un total de 122 spécialistes ont participé à ces cours.

4. Chercheurs boursiers. Le programme de chercheurs boursiers constitue une autre modalité par laquelle le CELADE fournit une assistance technique en matière d'enseignement de la démographie. Au cours de la période envisagée et à la demande de plusieurs institutions nationales, le CELADE a reçu, aux sièges de Santiago et San José, 9 fonctionnaires du Guatemala, d'Haïti, du Honduras, du Nicaragua, du Panama et du Pérou qui ont été chargés de réaliser des activités spécifiques pendant un à deux mois.

5. Soutien aux programmes d'universités nationales. De nombreuses universités latino-américaines ont incorporé l'enseignement de la démographie à plusieurs programmes d'études et organisé des séminaires post-universitaires sur des questions spécifiques. Le CELADE a mené des activités de ce genre en Argentine, au Costa Rica et au Chili dans neuf cas. Un total de 102 élèves ont participé à ces cours et séminaires.

SOUS-PROGRAMME 480.4: STOCKAGE, RECHERCHE, TRAITEMENT ET DIFFUSION DE  
L'INFORMATION EN MATIERE DE POPULATION

Ce sous-programme a pour but d'intensifier la disponibilité et l'utilisation des données démographiques et de la technique de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes. Il est composé, pour ce faire, de trois éléments inter-dépendants: le Système de documentation sur la population en Amérique latine (DOCPAL); le traitement de données démographiques et la banque de données, et la diffusion d'information en matière de population.

1. Système de documentation sur la population en Amérique latine (DOCPAL).

Le système CELADE/DOCPAL a pour but d'aider les spécialistes en population des pays à actualiser leurs connaissances et les utilisateurs en général à localiser l'information spécifique sur les livres, les articles, les rapports et autres documents en matière de population écrits en Amérique latine et dans les Caraïbes ou sur l'Amérique latine et les Caraïbes. Il existe, pour ce faire, une base de données automatisée sur les documents collectionnés; des procédures manuelles et automatisées ont été mises au point pour permettre le stockage et la recherche bibliographique, qui peuvent être transférées aux organismes nationaux.

Grâce à sa base de données automatisée, qui, en janvier 1981, possédait 14 000 documents et presque 19 000 fin 1983, le CELADE/DOCPAL fournit trois services régionaux fondamentaux: publication semestrielle de la revue "DOCPAL-Resúmenes sobre Población en América Latina"; recherche interactive afin d'obtenir des bibliographies spécialisées à la demande des utilisateurs; et remise de copies de documents à la demande des utilisateurs. Au cours de la période envisagée, l'accent a été mis sur le perfectionnement de ces services; c'est ainsi que le nombre de bibliographies spécialisées obtenues par la recherche de la base de données automatisée a augmenté de 225 en 1981 à presque 700 en 1983 et le service de remise de documents de 580 en 1981 à environ 1 000 fin 1983. Le CELADE/DOCPAL s'est essentiellement attaché à apporter des changements susceptibles d'améliorer la méthodologie et l'organisation de la mise à jour de la base de données. En collaboration avec d'autres dépendances du système de la CEPAL à Santiago, il a contribué à l'élaboration d'une méthodologie commune et à l'adaptation d'un système automatisé approprié de stockage et de recherche (UNESCO/ISIS). Grâce à ces changements, les travaux habituels de documentation technique que requiert la mise à jour de la base de données du CELADE/DOCPAL peuvent être réalisés dans le groupe central de catalogage de la CEPAL, ce qui laisse davantage de temps disponible pour les activités et les services techniques d'information en matière de population et facilite le travail aux bureaux nationaux qui désirent organiser leurs documents en matière de population.

En 1983, les innovations technologiques récentes ont permis au CELADE/DOCPAL d'entreprendre une nouvelle modalité de collaboration. Le Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM), qui vient de créer un centre chargé de fournir différents services relevant de sa spécialité dans la région, installera dans ses bureaux un microordinateur et une connection de télécommunications qui permettra

/l'entrée des

l'entrée des données contenues dans ses documents à la base de données du CELADE/DOCPAL, ce qui évitera au CIM de créer une base de données propre parallèle et lui permettra ainsi d'économiser les coûts que cela implique.

Des services de coopération technique et de formation ont été fournis, au service à Santiago, à des institutions nationales de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, du Chili, de la Colombie, de El Salvador, du Pérou, de la République dominicaine, de l'Uruguay et du Venezuela, afin d'améliorer ou de créer des services d'information démographique. L'assistance technique accordée à la Fondation Système Fédéral d'Analyse de Données (SEADE) du Brésil a permis de mettre sur pied le premier système national de calcul électronique de la population dans un pays en développement.

Le CELADE participe activement en qualité de membre du Réseau d'information sur la population des Nations Unies (POPIN), et ce, afin de faciliter l'échange de données d'information entre régions en matière de population et pour s'intérioriser des progrès technologiques réalisés dans le domaine de l'information. Au cours de la période 1981-1983, le CELADE a participé aux réunions annuelles du Comité consultatif du POPIN et au Groupe de travail chargé du Thésaurus multilingue. Il a également élaboré la "Guía Computarizada para el Almacenamiento y la Recuperación de la Información sobre Población", du POPIN, afin d'aider les centres nationaux d'information en matière de population.

2. Traitement de données de population et banque de données. Etant donné que l'un des obstacles les plus importants et les plus fréquents rencontrés par les pays dans les activités de traitement de données est l'obtention de résultats des recensements, le CELADE a consacré, en 1981, une grande partie de ses ressources à la coopération technique, à la formation et au transfert de technologie aux bureaux nationaux de statistiques en vue du traitement des recensements de 1980. Au cours de ces trois ans, le CELADE a collaboré au traitement des recensements de Belize, du Brésil, du Costa Rica, de Cuba, de El Salvador, de l'Equateur, d'Haïti, du Mexique, de Panama, du Paraguay, du Pérou, de la République dominicaine et de l'Uruguay. Cette assistance a inclu la sélection d'équipement, l'organisation des activités censitaires, la vérification et la correction automatique des erreurs censitaires, l'élaboration d'échantillons, le maniement des données et la tabulation ainsi que les analyses préliminaires. En outre, cinq fonctionnaires de quatre pays ont reçu une formation individuelle au siège du CELADE dans l'étape de préparation de leurs recensements respectifs. Bien que le CELADE n'ait pas collaboré directement au traitement des données censitaires des pays anglophones des Caraïbes, il a collaboré à l'installation de programmes d'analyse censitaire et de projections au Centre régional de traitement de la Barbade, où sont traités la plupart des recensements des Caraïbes.

En 1983, les travaux préparatoires d'un cours pour l'Amérique centrale et les Caraïbes ont été amorcés; dans le cadre de ce cours, une équipe de chaque bureau national se familiarisera avec l'utilisation de microordinateurs peu coûteux

/en tant

en tant qu'instrument habituel de travail à des fins multiples. On a mis l'accent sur l'élaboration de programmes d'analyse démographique et de projections susceptibles d'être utilisés par les participants dans les ordinateurs dont ils disposent actuellement et que le CELADE a obtenu ou a adopté en vue de leur usage en microordinateurs.

Au cours de la période de référence, la banque de données du CELADE a commencé à recevoir des exemplaires des échantillons des recensements de 1980 de certains pays et a amorcé les démarches afin d'obtenir des copies des autres. Un total de 60 fichiers de microdonnées et de programmes de calcul électronique ont été envoyés aux utilisateurs, après avoir obtenu, le cas échéant, l'autorisation correspondante de la part des bureaux nationaux de statistique. Le "Boletín del banco de datos", publié en 1982 et mis à jour fin 1983, contient une description des données et programmes disponibles.

Sur la base des données stockées dans la banque de données, le CELADE a réalisé 37 activités de traitement à la demande d'utilisateurs nationaux qui n'ont pas un accès satisfaisant à des ordinateurs ou qui manquent d'experts en traitement de données. Afin de réduire cette dépendance à l'avenir, tous les élèves du Programme de maîtrise du CELADE font actuellement l'objet d'une formation complète qui leur permettra de produire leurs propres tabulations et analyses par l'utilisation de terminaux et d'accumuler une expérience pratique satisfaisante en matière de traitement dans le cadre de leurs cours et leur thèse finale sur la base de l'information stockée dans la banque de données.

3. Diffusion de l'information. Au cours de la période envisagée, le CELADE a continué de distribuer -gratuitement dans le cas des bureaux de statistique et planification, des universités, des centres de recherche et autres institutions des pays de la région- ses publications spécialisées en population, notamment les revues périodiques intitulées "Boletín Demográfico", "DOCPAL-Resúmenes sobre Población en América Latina" et "Notas de Población".

Les principaux documents publiés par le CELADE au cours de la période envisagée ont été les suivants:

a) Publications périodiques

Boletín Demográfico, année XIV, Nos. 27 et 28; année XV, Nos. 29 et 30; année XVI, Nos. 31 et 32.

Notas de Población, année IX, Nos. 26 et 27; année X, Nos. 28, 29 et 30; année XI, Nos. 31, 32 et 33.

DOCPAL-Resúmenes sobre Población en América Latina, vol. 4, No. 2; vol. 5, Nos. 1 et 2; vol. 6, Nos. 1 et 2.

Boletín del Banco de Datos, No. 10, E/CEPAL/CELADE/G.9.

/b) Livres

b) Livres

Demografía Histórica en América Latina. Fuentes y Métodos, serie E/No. 1002.

c) Monographies

América Latina. Situación demográfica evaluada en 1983, Estimaciones para 1960-1980 y proyecciones para 1980-2025 (A/168).

Migración de mano de obra no calificada entre países latinoamericanos (A/169).

Participación laboral femenina y fecundidad en Paraguay. Informe del Seminario de Análisis y Capacitación con Datos de la Encuesta Mundial de Fecundidad (D/98).

Determinantes de la mortalidad infantil en Panamá. Idem. (D/99).

Perú. Formación de la familia y su efecto sobre la participación laboral de la mujer. Idem. (D/100).

Aspectos sociodemográficos relevantes en el estudio de la mortalidad infantil y su asociación con la fecundidad. Idem. (D/102).

La formación de la familia y la participación laboral femenina en Colombia. Idem. (D/104).

Fecundidad y participación laboral femenina en Panamá. Idem. (D/105).

Perú. Actitudes de la mujer frente a la fecundidad y uso de métodos de anticonceptivos. Idem. (D/107).

Mortalidad infantil y atención materno-infantil en el Perú. Idem. (D/108).

Estimación de la mortalidad infantil y de la niñez en condiciones de mortalidad variable (D/1034).

Situación demográfica de América Latina evaluada en 1983; Estimaciones para 1960-1980 y proyecciones para 1980-2025 (E/CEPAL/CEGAN/POB.2/L.2).

Algunas estimaciones y proyecciones de población para el Caribe anglo-parlante (E/CEPAL/CEGAN/POB.2/L.2/Add.1).

Población y desarrollo en América Latina (E/CEPAL/CEGAN/POB.2/L.3).

Políticas de población en América Latina. Experiencia de 10 años (E/CEPAL/CEGAN/POB.2/L.4).

/Programa Regional

Programa Regional de Población, 1984-1987. Grandes líneas de acción (E/CEPAL/CEGAN/POB.2/L.5).

Desarrollo, estilos de vida, población y medio ambiente en América Latina (E/CEPAL/CELADE/L.2).

Mortalidad y políticas de salud (E/CEPAL/CELADE/L.3).

Familia y fecundidad (E/CEPAL/CELADE/L.4).

Políticas de redistribución de la población en América Latina (E/CEPAL/CELADE/L.5).

d) Publications conjointes

Cuba. La mortalidad infantil según variables socioeconómicas y geográficas, 1974. Comité Estatal de Estadísticas de Cuba/CELADE.

Cuba. Tablas completas de mortalidad 1977-1978. Nivel nacional: metodología y resultados. Comité Estatal de Estadísticas de Cuba/CELADE.

Cuba. El descenso de la fecundidad, 1968-1978. Comité Estatal de Estadísticas de Cuba/CELADE.

Honduras. Proyecciones de Población, vols. I et II. CONSUPLANE/CELADE.

Estimations et projections de population (fascicules publiés conjointement par le CELADE et l'organisme national respectif dans le cas de chaque pays). Des fascicules sur l'Argentine, le Brésil, le Costa Rica, le Mexique, le Paraguay, le Pérou, le Panama, Nicaragua et le Venezuela ont déjà été publiés.

e) Autres publications

"El CELADE en los países". Synthèse de 25 ans de coopération technique. Document de travail présenté à la réunion du 25ème anniversaire du CELADE.

"El CELADE. ¿Qué es? ¿Qué hace? ¿Cómo actúa?" Document d'information présenté à la reunión du 25ème anniversaire du CELADE.

PROGRAMME 496: SOCIETES TRANSNATIONALES

SOUS-PROGRAMME 496.1: ANALYSE DE POLITIQUES

i) Documents

Políticas y negociaciones con las empresas transnacionales en la industria del cobre en el Perú (E/CEPAL/R.270).

Revista de la CEPAL No. 14, agosto de 1981.

Las relaciones de América Latina con los Estados Unidos. Empresas Transnacionales (SELA/SP/RC/AL-EV/I-DT No. 1).

El desarrollo de la industria del cobre y las empresas transnacionales: la experiencia de Chile (E/CEPAL/R.239).

Vinculaciones de las empresas transnacionales con la industria del estaño en Bolivia (E/CEPAL/R.249).

Informe del seminario sobre alternativas de negociación con inversionistas extranjeros y empresas transnacionales en las industrias del cobre y del estaño (E/CEPAL/R.306).

La industria del algodón en México y el oligopolio transnacional en su comercialización (E/CEPAL/R.315).

Políticas y negociaciones con las empresas transnacionales en la industria de la bauxita de Jamaica (E/CEPAL/R.326).

La capacidad de negociación y distribución de beneficios en la industria del banano de la UPEB y particularmente de Honduras y Panamá (E/CEPAL/R.321).

El oligopolio transnacional en la industria del café y el caso de Colombia (E/CEPAL/R.323).

Caña de azúcar, producción de alcohol y los intereses de las transnacionales en Brasil (E/CEPAL/R.324).

Informe del seminario sobre políticas y negociaciones con empresas transnacionales en el sector minero-metalúrgico de Bolivia (E/CEPAL/G.1216).

Los bancos transnacionales, el Estado y el endeudamiento externo de Bolivia, Estudios e Informes de la CEPAL, No. 26, octubre de 1983.

Las empresas transnacionales en la producción, industrialización y comercialización de la soya en América Latina (E/CEPAL/R.340).

Empresas transnacionales en la industria de alimentos. El caso argentino: cereales y carne, Estudios e Informes de la CEPAL, No. 29, noviembre de 1983.

SOUS-PROGRAMME 496.3: SYSTEME ELARGI D'INFORMATION

i) Documents

Inversión extranjera directa en América Latina y el Caribe (E/CEPAL/L.254).

Las empresas transnacionales en la economía de Chile: 1974-1980 (Estudios e Informes de la CEPAL, No. 22, avril 1983).

Dos estudios sobre empresas transnacionales en Brasil (Estudios e Informes de la CEPAL, No. 31, décembre 1983).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Séminaire sur les options de négociation avec les investisseurs étrangers et les sociétés transnationales dans les industries du cuivre et de l'étain (Santiago, Chili, 9-11 décembre), dont le rapport a été publié sous la cote E/CEPAL/R.306; l'annexe 2 de ce rapport contient la liste des documents présentés au séminaire.

Séminaire sur les politiques et les négociations avec les sociétés transnationales dans le secteur minier-métallurgique de la Bolivie (La Paz, Bolivie, 17-21 mai 1982), dont le rapport a été publié sous la cote E/CEPAL/G.1216; une liste des documents présentés au séminaire figure dans l'annexe 3 de ce rapport.

Séminaire sur les sociétés transnationales et le développement centraméricain (San José, Costa Rica, 20-27 octobre 1982), dont le rapport a été publié sous la cote E/CEPAL/G.1247; une liste des documents présentés au séminaire figure à l'annexe 3 de ce rapport.

PROGRAMME 520: SCIENCE ET TECHNIQUE

SOUS-PROGRAMME 520.1: PROGRAMME D'ACTION DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES  
SUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

i) Documents

Promoción de la cooperación técnica y económica entre Africa y América Latina: ciencia y tecnología, noviembre de 1981 (E/CEPAL/R.296).

Promoción de la cooperación económica y técnica entre Africa y América Latina (capítulo sobre ciencia y tecnología, en colaboración con la CEPA), marzo de 1982 (E/CEPAL/SEM.4/L.4).

La microelectrónica y el desarrollo de América Latina: problemas y posibilidades de acción, mayo de 1982 (E/CEPAL/R.317).

Tendencias recientes y perspectivas de aplicación de la biotecnología a los problemas del desarrollo de América Latina, noviembre de 1983 (E/CEPAL/R.346).

América Latina y el Programa de Acción de Viena: Ciencia y Tecnología para el Desarrollo en los Años Ochenta, diciembre de 1983 (E/CEPAL/CEGAN.9/L.2).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Réunion CNUSTD/CEPAL sur les structures pour la formulation et l'application de politiques de science et de technique en Amérique latine et dans les Caraïbes (Mexico, 27-30 avril 1982).

Réunion mixte d'experts gouvernementaux d'Afrique et d'Amérique latine sur la coopération économique et technique (Addis Abeba, Ethiopie, 1-4 juin 1982) (Rapport final E/CEPAL/G.1212).

Réunion d'experts ONUDI/CEPAL sur les répercussions en Amérique latine des progrès en matière de micro-électronique (Mexico, 7-11 juin 1982) (Rapport final, ID/WG.372/17).

Réunion d'experts CEPAL/UNESCO sur les conséquences pour l'Amérique latine des progrès accomplis en matière de bio-technologie, y compris le génie génétique (Montevideo, Uruguay, 21-25 novembre 1983) (Rapport final: en cours d'élaboration).

Neuvième session du CEGAN consacrée à la science et la technique au service du développement (Montevideo, Uruguay, 23-24 janvier 1984).

/PROGRAMME 530:

PROGRAMME 530: DEVELOPPEMENT SOCIAL ET AFFAIRES HUMANITAIRES

SOUS-PROGRAMME 530.1: STYLES DE DEVELOPPEMENT ET CHANGEMENT SOCIAL EN  
AMERIQUE LATINE

i) Documents

La participación popular en el desarrollo de América Latina (E/CEPAL/L.264).

Los nuevos estilos de desarrollo y la política habitacional (E/CEPAL/R.311).

Envejecimiento de la población en América Latina (E/CEPAL/Conf.74/L.3/Rev.1).

La participación de la juventud en el desarrollo de América Latina (E/CEPAL/R.312). Problemas y políticas relativos a su inserción en la fuerza de trabajo y a sus posibilidades de educación y empleo.

Gestión de recursos y diferenciación social en la comunidad andina (E/CEPAL/PROY.6/R.42).

El método de los componentes principales: su aplicación en el análisis socioeconómico (E/CEPAL/R.327).

Indicadores socioeconómicos y caracterización del nivel relativo del desarrollo de los países latinoamericanos mediante el análisis de componentes principales (E/CEPAL/R.328).

Situación y perspectivas de la juventud en América Latina (E/CEPAL/Conf.75/L.2).

Procesos de cambio en la estructura sociocupacional panameña, 1960-1980 (E/CEPAL/SEM.10/R.10).

Naturaleza y alcances de la pobreza en Guatemala. Oferta y disponibilidad de alimentos importantes de la canasta familiar (E/CEPAL/MEX/PPC/82).

Guatemala: La pobreza y distribución del ingreso en los sectores urbanos (E/CEPAL/MEX/1982/L.25).

Satisfacción de las necesidades básicas de la población del Istmo Centroamericano (E/CEPAL/MEX/1983/L.32).

Estratificación y movilidad ocupacional en América Latina, Serie Cuadernos de la CEPAL, No. 39 (E/CEPAL/G.1122).

Estudios e informes. Cambios recientes en las estructuras y estratificación sociales en América Latina (en revisión editorial).

/Artículos de

Artículos de la Revista de la CEPAL:

No. 13, "Principales desafíos al desarrollo social en el Caribe", abril de 1981 (E/CEPAL/G.1145).

No. 15, "Acerca del consumo en los nuevos modelos latinoamericanos", diciembre de 1981 (E/CEPAL/G.1187).

No. 16, "Clase y cultura en la transformación del campesinado", abril de 1982 (E/CEPAL/G.1195).

No. 17, "El desarrollo esquivo. La búsqueda de un enfoque unificado para el análisis y la planificación del desarrollo", agosto de 1982 (E/CEPAL/G.1205).

No. 18, "La participación de la juventud en el desarrollo de América Latina. Problemas y políticas relativos a su inserción en la fuerza de trabajo y a sus posibilidades de educación y empleo", diciembre de 1982 (E/CEPAL/G.1221).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Réunion régionale latino-américaine préparatoire de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, mars 1982 (Rapport: E/CEPAL/G.1201).

Séminaire multidisciplinaire préparatoire de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement, juin 1982 (Rapport: E/CEPAL/SEM.7/L.1).

Réunion technique latino-américaine sur le troisième âge, juin 1982 (Rapport: E/CEPAL/Conf.74/L.2/Rev.1).

Groupe de travail spécial chargé d'examiner les changements intervenus dans la structure sociale en Amérique latine et leur projection dans l'avenir (Santiago, 22-24 novembre 1982). Le résumé des principales conclusions a été publié en tant que No. 374 de Notas sobre la economía y el desarrollo de América Latina, febrero/ marzo 1983.

Séminaire sur les changements intervenus récemment dans les structures et la stratification sociales en Amérique latine, septembre 1983. Document central: "Algunas reflexiones sobre los procesos de cambio social en América Latina" (E/CEPAL/SEM.10/R.2). D'autres documents d'analyse: E/CEPAL/SEM.10/R.3 à 16 (Rapport: E/CEPAL/SEM.10/R.17).

Réunion régionale latino-américaine préparatoire de l'Année internationale de la jeunesse, octobre 1983. "Propuesta de Plan de Acción Regional para América Latina y el Caribe en relación con el Año Internacional de la Juventud" (E/CEPAL/Conf.75/L.3/Rev.2) (Rapport: E/CEPAL/Conf.75/L.4).

Séminaire sur la transformation des économies et des sociétés des pays développés et les options de l'Amérique latine. Rio de Janeiro, octobre 1983 (présentation de document).

Séminaire ILPES/FISE sur les politiques sociales, avril 1982 (présentation de document).

Séminaire international sur la participation populaire. Ljubljana, Yougoslavie, mai 1982 (présentation de document).

Séminaire CEPAL/PNUE/FAO sur les politiques agraires et la survie paysanne en écosystèmes de haute montagne, Quito, mars 1982 (présentation de document).

Réunion CEPAL/FAO sur l'agriculture et les marchés alimentaires, juillet 1983 (présentation de document).

iii) Formation et bourses

Exposés sur le diagnostic et le Plan d'action régional pour l'Année internationale de la jeunesse, à l'intention d'organisations non-gouvernementales (San José, Montevideo et Santiago, 1983). Cours pour le Centre latino-américain et des Caraïbes de la jeunesse (CLAJC), Caracas, 21-22 novembre 1983.

SOUS-PROGRAMME 530.2: INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT

i) Documents

Estudio preliminar de la condición y participación económica de la mujer en el Perú rural (E/CEPAL/R.245).

La mujer y el desarrollo: Guía para la planificación de programas y proyectos (E/CEPAL/R.291).

La cooperación internacional para el desarrollo (E/CEPAL/MEX/SEM.7/R.2).

Diagnóstico de la situación de la mujer centroamericana de Cuba, México, Panamá y República Dominicana (E/CEPAL/MEX/SEM.7/R.1).

Estudio de caso. Dos experiencias de creación de empleo para mujeres campesinas (E/CEPAL/MEX/SEM.7/R.3).

Diagnóstico de la situación de la mujer en Centroamérica, Cuba, México, Panamá y la República Dominicana (E/CEPAL/MEX/SEM.9/R.2).

Las mujeres rurales latinoamericanas y la división del trabajo (E/CEPAL/MEX/SEM.9/R.6).

Informe del seminario regional para la formación y capacitación de la mujer y la familia rural a través de escuelas radiofónicas (E/CEPAL/MEX/SEM.9/R.17).

/América Latina:

América Latina: Análisis de problemas sociales relativos a la mujer en diversos sectores (E/CEPAL/R.316).

Impacto de la modernización sobre la mujer de una comunidad rural (E/CEPAL/R.318).

Informe del Taller Regional para la Capacitación en Proyectos y Programas para la Mujer (E/CEPAL/MEX/SEM.7/R.4).

Participación de la mujer en actividades comunitarias: estudio de casos (E/CEPAL/R.322/Rev.1).

La situación jurídica de la mujer latinoamericana y del Caribe definida según las resoluciones y mandatos del sistema de las Naciones Unidas (E/CEPAL/CRM.3/L.5).

Informe de ejecución y orientación de las actividades de la secretaría de la CEPAL con relación a la integración de la mujer en el desarrollo económico y social de América Latina (E/CEPAL/CRM.3/L.3).

América Latina: Análisis de problemas sociales relativos a la mujer de diversos sectores (E/CEPAL/CRM.3/L.7).

La mujer partícipe: Reflexiones sobre su papel en la familia y la sociedad (E/CEPAL/CRM.3/L.4).

Hacia una estrategia regional de información y comunicación para la mujer (E/CEPAL/CRM.3/L.6).

Estudios e informes No. 16: cinco estudios sobre la situación de la mujer en América Latina (1982), (E/CEPAL/G.1217).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Caribbean Regional Training Workshop on Programme/Project Planning Skills, Barbade, 14-26 juin 1981 (E/CEPAL/CDCC/72).

Séminaire interinstitutions sur l'intégration de la femme au processus de planification sociale en Amérique latine (E/CEPAL/R.286), Santiago, Chili, 7-8 septembre 1981.

Atelier régional pour la formation en matière de projets et programmes pour la femme (E/CEPAL/MEX/SEM.7/R.4), Panama, 18-27 janvier 1982.

Atelier sous-régional sur les méthodologies d'élaboration de projets en matière d'intégration de la femme au développement (Panama, 18-27 janvier 1982).

/Séminaire régional

Séminaire régional pour la formation de la femme et la famille rurale par le biais d'écoles radiophoniques (Mexico, 8-12 novembre 1982).

Cinquième réunion du Bureau de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes (E/CEPAL/CRM.3/L.2), 8 août 1983.

Troisième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes. Projet de Rapport (E/CEPAL/CRM.3/L.8), 20 août 1983.

Séminaire technique régional sur les femmes et les familles des couches populaires urbaines en Amérique latine (E/CEPAL/SEM.12/R.1 à R.23), 28 novembre-2 décembre 1983.

Groupe d'expertes sur les stratégies d'exécution en vue du progrès de la femme jusqu'à l'an 2000, organisé par le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires et la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), Santiago du Chili, 3-5 décembre 1983 (E/CEPAL/SEM.14/R.1 à R.4).

Quatrième réunion du Bureau de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes (Quito, Equateur, 9-10 mars 1981).

Séminaire interinstitutions sur l'intégration de la femme au processus de planification sociale en Amérique latine, Santiago du Chili, 7-8 septembre 1981.

### iii) Assistance technique

Une assistance technique a été accordée, notamment en matière d'information, de documentation et de communication, à des pays d'Amérique centrale, Cuba, Mexique, Panama et République dominicaine. On a effectué un diagnostic de la situation nationale dans ce domaine et élaboré des programmes visant à renforcer les infrastructures nationales. Des documents techniques ont également été élaborés.

### iv) Formation et bourses

Séminaire régional des Caraïbes sur la formation en matière de planification de programmes et de projets (Barbade, 14-26 juin 1981).

Séminaire interinstitutions sur l'intégration de la femme au processus de planification sociale en Amérique latine (Santiago du Chili, 7 et 8 septembre 1981). Dans le cadre de cette activité, des cours ont été donnés sur la femme et la planification sociale dans le cadre du cours de planification sociale de l'ILPES de cette année et des bourses ont été octroyées à plusieurs responsables de la planification afin qu'elles puissent participer à ces cours grâce à des ressources fournies par le Fonds de contributions volontaires.

Atelier régional pour la formation en matière de projets et de programmes pour la femme (Panama, 18-27 janvier 1982).

Séminaire régional pour la formation de la femme et la famille rurale par le biais d'écoles radiophoniques (Mexico, 8-12 novembre 1982).

SOUS-PROGRAMME 530.3: ASPECTS SOCIAUX DE L'EXPANSION METROPOLITAINE

i) Documents

Algunos efectos del desarrollo petrolero en la evolución económica y social del Estado de Tabasco, México (E/CEPAL/MEX/1063).

SOUS-PROGRAMME 530.4: DEVELOPPEMENT ET EDUCATION EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES

i) Documents

Sociedad rural, educación y escuela (UNESCO/CEPAL/PNUD Projet RLA/79/007, Rapport final 1, juin 1981).

El cambio educativo. Situación y condiciones (UNESCO/CEPAL/PNUD Projet RLA/79/007, Rapport final 2, août 1981).

La educación y los problemas del empleo (UNESCO/CEPAL/PNUD Projet RLA/79/007, Rapport final 3, octobre 1981).

Desarrollo y educación en América Latina. Síntesis general (UNESCO/CEPAL/PNUD Projet RLA/79/007, Rapport final 4, quatre tomes, novembre 1981).

Revista de la CEPAL No. 21, décembre 1983. Numéro consacré à la présentation d'études et de conclusions en matière d'éducation et de développement, comprenant huit études.

Série Cuadernos de la CEPAL No. 41. El desarrollo en América Latina y sus repercusiones en la educación (E/CEPAL/G.1193).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Réunion du Comité consultatif du projet (Montevideo, 6 mai 1981, Santiago, 24 juin 1981).

PROGRAMME 540: STATISTIQUES

SOUS-PROGRAMME 540.1: CADRE REGIONAL D'INFORMATION QUANTITATIVE

i) Documents

Anuario Estadístico de América Latina, 1980 (E/CEPAL/G.1210).

Anuario Estadístico de América Latina, 1981 (E/CEPAL/G.1281).

Síntesis Estadística de América Latina, 1960-1980 (Servicios de información de la CEPAL).

SOUS-PROGRAMME 540.2: ETUDES METHODOLOGIQUES ET ANALYSE QUANTITATIVE

i) Documents

La pobreza en América Latina. Un examen de conceptos y datos, en Revista de la CEPAL, No. 13 (E/CEPAL/G.1145).

La población económicamente activa en los países de América Latina por sectores de actividad y categorías del empleo; 1950, 1960 y 1970 (E/CEPAL/R.206).

Las encuestas de hogares en América Latina; Cuaderno de la CEPAL No. 44 (E/CEPAL/G.1244).

Principios de un sistema integrado de procesamiento muestral (E/CEPAL/R.338).

Medición del empleo y de los ingresos rurales, en Estudios e Informes de la CEPAL No. 19 (E/CEPAL/G.1226).

Informe del taller regional sobre medición del empleo y los ingresos rurales (E/CEPAL/G.1220).

El desarrollo de las cuentas nacionales en América Latina y el Caribe (E/CEPAL/SEM.2/L.1).

Comparabilidad de los sistemas de cuentas nacionales y del producto material en América Latina (E/CEPAL/SEM.5/L.2).

Informe del Seminario Regional de Expertos sobre Comparaciones del Sistema de Cuentas Nacionales y el Sistema de Balances de la Economía Nacional en América Latina (E/CEPAL/SEM.5/L.4; E/CEPAL/G.1213).

Cuentas nacionales y producto material en América Latina, en Estudios e Informes de la CEPAL, No. 17, 1982 (E/CEPAL/G.1218).

Tablas del insumo-producto en América Latina, Cuaderno Estadístico No. 7, 1983 (E/CEPAL/G.1227).

/Balance preliminar

Balance preliminar de la economía latinoamericana durante 1981  
(E/CEPAL/L.260/Rev.1).

Balance preliminar de la economía latinoamericana durante 1982  
(E/CEPAL/L.279).

Síntesis preliminar de la economía latinoamericana durante 1983  
(E/CEPAL/G.1279).

Las cuentas nacionales en América Latina y el Caribe, Cuaderno de la  
CEPAL No. 45, 1983 (E/CEPAL/G.1245).

SOUS-PROGRAMME 540.3: DEVELOPPEMENT STATISTIQUE ET COOPERATION REGIONALE  
EN STATISTIQUES

i) Séminaires, réunions et conférences

Séminaire latino-américain sur les comptabilités nationales (Mexico,  
10-14 août 1981).

Atelier de discussion sur la conceptualisation de l'emploi rural en  
Amérique latine à des fins de mesure (Ixtapan de la Sal, Mexique, 25-30  
octobre 1981).

Séminaire sur les méthodes statistiques et indicateurs de financement  
et de la dette extérieure, CIENES (Santiago, 1er octobre-14 novembre 1981).

Atelier de statistiques environnementales (Saint-Domingue, 26-28 août 1981).

Réunion du Groupe d'experts du Bureau de statistiques des Nations Unies  
sur l'orientation future de "International Comparison Project" (ICP) (Genève,  
Suisse, 11-13 novembre 1981).

Réunion de travail de l'ICP à la Overseas Development Agency pour  
débattre de l'incorporation des résultats ECTEL pour l'Amérique latine (Londres,  
Angleterre, 14-17 novembre 1981).

Symposium sur les politiques sociales en Amérique latine et dans les  
Caraïbes (FISE) (Santiago, 12-15 avril 1982).

Séminaire régional d'experts sur les comparaisons du Système des  
comptabilités nationales et du Système de bilans de l'économie nationale en  
Amérique latine (La Havane, Cuba, 6-11 mai 1982) (E/CEPAL/SEM.5/L.4 et  
E/CEPAL/G.1213).

Atelier régional sur la mesure de l'emploi et les revenus ruraux  
(Ixtapan de la Sal, Mexique, 24-28 mai 1982) (E/CEPAL/G.1220).

/Séminaire-Atelier

Séminaire-Atelier de directeurs de programmes nationaux d'enquêtes sur les ménages (NHSCP), CIENES (Santiago, 22, 23 et 24 septembre 1982).

Réunion sur les indicateurs socio-économiques de contrôle du développement rural et de la réforme agraire (Rome, Italie, 13-16 décembre 1982).

Séminaire sur les problèmes d'organisation et de fonctionnement des systèmes statistiques nationaux (Madrid, Espagne, 16-25 octobre 1982).

Réunion du Groupe d'experts en statistiques et indicateurs de la femme, organisée par le "International Research and Training Institute for the Advancement of Women (INSTRAW)" (New York, Etats-Unis d'Amérique, 11-15 avril 1983).

Séance du Sous-Comité sur les activités de statistique (ACC) (Paris, France, 6-10 juin 1983).

Groupe d'experts du Projet de comparaisons internationales des Nations Unies (ICP) chargé de coordonner les travaux de comparaisons internationales de prix et du produit réel (Paris, France, 18-22 juin 1983).

Réunion de travail au Bureau de statistique de la Communauté économique européenne pour l'intégration des travaux de comparaison internationale latino-américains et ceux de l'Europe et du reste du monde (Luxembourg, 13-17 juin 1983).

Séminaire sur les changements intervenus récemment dans les structures et la stratification sociales en Amérique latine. Analyse comparatives des pays et perspectives régionales pour les années 80 (Santiago, 12-15 septembre 1983).

Séminaire latino-américain de comptabilités nationales (Lima, Pérou, 18-21 octobre 1983).

Réunions du Conseil de coordination des conférences interaméricaines de statisticiens gouvernementaux des Amériques (CEGA) (Santiago, 23-27 novembre 1981, Buenos Aires, Argentine, 3-8 octobre 1983).

ii) Assistance technique

A Antigua:

Déterminer le temps, le coût et le personnel nécessaires à la réalisation d'une enquête sur les dépenses des ménages.

A l'Argentine:

Aider l'Institut national de statistique et de recensements à étudier le contenu de la publication sur les résultats de l'enquête pilote sur les dépenses et les revenus des ménages, réalisée dans la zone de Buenos Aires en 1980. Cette publication sera distribuée aux pays de la région dans le cadre du NHSCP/PIDEH.

/A Belize:

A Belize:

Evaluer l'assistance requise pour la réalisation d'une enquête sur la main-d'oeuvre et la possibilité de participer au NHSCP. Conversations sur l'intégration au NHSCP.

A la Bolivie:

Aider le Bureau national de statistique à élaborer l'étude finale de l'évaluation du recensement de population, 1976.

Collaborer avec l'INE dans l'élaboration du rapport sur l'évaluation du recensement de population.

A la Colombie:

Collaborer avec le Département administratif national de statistique dans l'enquête sur les revenus et dépenses.

Au Costa Rica:

Collaborer avec le Gouvernement dans l'élaboration du Plan de développement statistique.

Collaborer avec la Direction générale de statistique et de recensements dans l'utilisation de techniques d'échantillonnage et de mise à jour du cadre de l'échantillon dans le programme censitaire.

A Cuba:

Collaborer avec le Comité de statistique de l'Etat à la planification d'une enquête de main-d'oeuvre.

Au Honduras:

Collaborer avec la Direction générale de statistique et de recensements à l'élaboration d'un échantillon sur les ménages pour les villes de Tegucigalpa et San Pedro Sula.

Collaborer avec la Direction générale de statistique et de recensements à l'élaboration d'un document de projet NHSCP.

Au Mexique:

Collaborer avec la Direction générale de statistique à l'application des méthodes d'évaluation censitaire.

/Collaborer avec

Collaborer avec la Direction générale de statistique à l'analyse des données d'enquête de la main-d'oeuvre.

Collaborer avec la Direction générale de statistique à la planification de l'enquête nationale de dépenses et de revenus.

Au Nicaragua:

Avis consultatifs à l'Institut national de statistique pour l'implantation de l'enquête sur les ménages dans les zones urbaines.

Au Panama:

Aider la Direction générale de statistique et de recensement dans la réalisation de l'enquête sur les ménages.

Collaborer avec la Direction nationale de l'emploi du Ministère du travail et du bien-être social dans l'élaboration du système d'information sur les ressources humaines.

Aider la Direction générale de statistique et de recensement dans l'enquête nationale de revenus.

Avis consultatifs pour l'enquête nationale de revenus et accès aux services de base.

Au Paraguay:

Avis consultatifs au Bureau de la planification et à la Direction générale de statistique et de recensement dans l'élaboration d'une enquête sur les ménages.

Services consultatifs à la Direction générale de statistique et de recensement pour l'élaboration d'un échantillon visant à donner des résultats anticipés du recensement de population et de logement de 1982.

Assistance technique visant à améliorer la fourniture de données sur l'emploi au Paraguay.

Au Pérou:

Collaborer avec l'Institut national de statistique dans des aspects d'échantillon du recensement de la population.

Aider le Ministère du travail à étudier l'enquête sur les dépenses.

/A la

A la République dominicaine:

Aider le Bureau national de statistique dans l'application du développement statistique et dans le système intégré de traitement des échantillons,

Services consultatifs à la Banque centrale en statistiques financières.

A El Salvador:

Avis consultatifs à la Banque centrale en matière de statistiques financières et leur utilisation pour l'analyse et la programmation,

A l'Uruguay:

Aider la Direction générale de statistique et de recensement dans l'enquête sur la main-d'oeuvre.

Collaborer avec la Direction générale de statistique et de recensement dans l'enquête sur la consommation et les revenus familiaux,

Au Venezuela:

Avis consultatifs au Bureau central de statistique et d'informatique pour l'évaluation du recensement de la population et du logement et pour l'élaboration d'un cadre de l'échantillon.

Collaborer avec le Bureau central de statistique et d'informatique dans la révision du cadre de l'échantillon automatisé et dans l'élaboration de la nouvelle enquête sur l'emploi.

iii) Formation et bourses

Cours/Atelier de production de statistique pour les comptabilités nationales, CIENES, août 1981 (20 élèves).

Cours/Atelier de production de statistique pour les comptabilités nationales, CIENES, août 1982 (22 élèves).

Cours régional de comptabilités nationales (CEMLA), Mexico, 9 mai-8 juillet 1983 (18 élèves).

Cours/Atelier de construction de comptabilités nationales de l'agriculture et de l'alimentation, CIENES, octobre 1983 (20 élèves).

PROGRAMME 550: TRANSPORT

SOUS-PROGRAMME 550.1: POLITIQUE ET PLANIFICATION

i) Documents

Participación de la CEPAL en las actividades de cooperación técnica y económica en el sector del transporte organizadas por los países latinoamericanos (E/CEPAL/G.1175).

Informe del Primer Seminario Latinoamericano de Planeamiento del Transporte (Buenos Aires, 21 al 25 de junio de 1982) (E/CEPAL/G.1219).

Paraguay: opciones de transporte del comercio exterior en el corredor Asunción-Atlántico (E/CEPAL/L.248).

El transporte de carga entre Brasil y los países del Grupo Andino, vol. I (E/CEPAL/L.263).

El transporte de carga entre Brasil y los países del Grupo Andino, vol. II, anexos (E/CEPAL/L.263/Add.1).

La planificación del transporte en los países del Cono Sur: evaluación comparativa de las metodologías aplicadas en cinco países (E/CEPAL/R.287).

La planificación del transporte en los países del Cono Sur: las metodologías aplicadas en Argentina (E/CEPAL/R.287/Add.1).

La planificación del transporte en los países del Cono Sur: las metodologías aplicadas en Bolivia (E/CEPAL/R.287/Add.2).

La planificación del transporte en los países del Cono Sur: las metodologías aplicadas en el Plan Operacional de Transporte en Brasil (E/CEPAL/R.287/Add.3).

La planificación del transporte en los países del Cono Sur: las metodologías aplicadas en Paraguay (E/CEPAL/R.287/Add.4).

La planificación del transporte en los países del Cono Sur: las metodologías aplicadas en Uruguay (E/CEPAL/R.287/Add.5).

Conventional transport models in the analysis of institutional aspects of national transport planning (E/CEPAL/R.336).

Directrices para la aplicación del Sistema Uniforme de Estadísticas de Transporte Marítimo (E/CEPAL/R.339).

Istmo Centroamericano: estadísticas de transporte, 1979-1980 (E/CEPAL/MEX/1982/L.28).

/Análisis preliminar

Análisis preliminar sobre la competitividad en costos de un ferrocarril intercentroamericano frente al transporte automotor (E/CEPAL/MEX/1982/L.12).

Istmo Centroamericano: estimación de posibilidades de ahorro en el sector transportes al sustituir derivados del petróleo por otros energéticos (E/CEPAL/MEX/1983/L.15).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Organisation, conjointement avec la Direction nationale de la planification du transport d'Argentine, du premier Séminaire latino-américain de planification du transport (Buenos Aires, 21-25 juin 1982) (E/CEPAL/R.287 et E/CEPAL/R.287/Add.1 à Add.5).

Participation au Congrès panaméricain du transport (Buenos Aires, 20 mai-5 juin 1983) (E/CEPAL/R.336).

Organisation, conjointement avec le Gouvernement du Pérou et le Bureau de statistique des Nations Unies, d'un Séminaire sur le système uniforme de statistiques du transport maritime (Lima, 7-11 novembre 1983) (E/CEPAL/R.339), dans le cadre du Système d'information du transport international (SITI).

iii) Assistance technique

Avis consultatifs à l'Institut de planification économique et sociale (IPEA) du Brésil en ce qui concerne l'évaluation de la gestion des chemins de fer et des ports.

Avis consultatifs au Gouvernement du Chili dans l'élaboration des données de base pour la formulation du projet de loi concernant l'adoption de la Convention TIR, et dans d'autres aspects des régimes de transit douanier et de transport international; on a également servi d'agent exécutif d'un projet visant à étudier l'efficacité institutionnelle et économique du système chilien de transport, financé par la Banque mondiale.

Evaluation des dommages causés par les catastrophes naturelles sur l'infrastructure du transport de la Bolivie, de l'Equateur et du Pérou.

SOUS-PROGRAMME 550.2: TRANSPORT ROUTIER

i) Documents

El transporte urbano en América Latina. Consideraciones acerca de su igualdad y eficiencia, Revista de la CEPAL No. 17, agosto de 1982, pp. 85-117 (E/CEPAL/G.1205).

La gestión y la informática en las empresas ferroviarias de América Latina y España, Serie Estudios e Informes de la CEPAL, No. 23 (E/CEPAL/G.1228).

/Informe de

Informe de la Reunión de Expertos en Sistemas de Información Operativa y de Gestión en los Ferrocarriles de Iberoamérica (E/CEPAL/G.1231),

Manual para la aplicación del Convenio TIR (E/CEPAL/G.1258),

Transporte Internacional por Ferrocarril (TIF): Paraguay-Atlántico (E/CEPAL/L.252).

Tránsito aduanero en los países de Sudamérica (E/CEPAL/L.258),

Estudio preliminar de la relación existente entre el ingreso familiar, las condiciones de viaje y la política de transporte urbano en América Latina (E/CEPAL/PROY.6/R.29).

Algunos aspectos de la justificación económica de los ferrocarriles metropolitanos en América del Sur (E/CEPAL/R.264),

Algunas preguntas y respuestas sobre el Convenio TIR (E/CEPAL/R.288),

Catálogo del Centro de Documentación de la Asociación Latinoamericana de Ferrocarriles (ALAF) (E/CEPAL/R.337).

Estudio de flujos en el corredor San Pablo-Buenos Aires: informe de síntesis (E/CEPAL/R.345).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Participation au Séminaire d'ingénierie de systèmes, de l'Université du Chili (Santiago, 1er-13 août 1981).

Organisation, conjointement avec l'ALAF et la Banque mondiale dans le cadre du projet SINFER, de la première et la deuxième réunions sur les systèmes d'information opérationnelle et de gestion dans les chemins de fer de l'Amérique latine et d'Espagne (Santiago du Chili, 5-9 octobre 1981) et de la deuxième Réunion sur les systèmes opérationnels et de gestion des chemins de fer d'Amérique latine et d'Espagne (22-26 novembre 1982).

Participation au Séminaire sur la métropolisation et l'environnement, organisé par la CEPAL, avec le PNUE et la Municipalité de Curitiba (Curitiba, 16-20 novembre 1981) (E/CEPAL/PROY.6/R.29).

Participation à la première Réunion d'experts en transit douanier de l'ALADI (Montevideo, 17-20 novembre 1981) (E/CEPAL/L.258; E/CEPAL/R.288 et E/CEPAL/R.298).

Participation à la première Conférence sud-américaine de transport routier (Montevideo, 19-22 avril 1982) (E/CEPAL/R.292 et E/CEPAL/R.298/Rev.2).

/Participation à

Participation à une conférence sur les transports urbains dans les pays en développement (Caracas, 18-20 octobre 1982), Revista de la CEPAL No. 17, août 1982, pp. 85-117 (E/CEPAL/G.1205).

Organisation, conjointement avec l'ALAF, de deux réunions sur le transport ferroviaire international dans le couloir São Paulo-Buenos Aires-Río Negro (Porto Alegre, 19-21 juillet 1983 et Buenos Aires, 30 novembre-2 décembre 1983).

Organisation, conjointement avec la Banque mondiale, d'un Séminaire sur les expériences en matière d'entretien routier en Amérique latine (1-5 août 1983).

iii) Assistance technique

Avis consultatifs à la Chancellerie et à l'Administration nationale des douanes d'Argentine en ce qui concerne l'adoption de la Convention TIR.

Assistance au Gouvernement du Paraguay dans l'élaboration d'un plan d'action visant à orienter ses activités en matière de facilitation du transport de son commerce extérieur.

SOUS-PROGRAMME 550.3: TRANSPORT PAR VOIE D'EAU ET MULTIMODES

i) Documents

Cooperación económica entre países latinoamericanos y del Caribe en el establecimiento de empresas de reparación y mantenimiento de contenedores: proyecto de la CEPAL (E/CEPAL/G.1186).

Informe final de la Reunión de Expertos sobre Problemas de Facilitación y el Fortalecimiento de las Instituciones de Transporte (Paramaribo, Suriname, 27 al 30 de octubre de 1981) (E/CEPAL/G.1192).

Código de puertos (E/CEPAL/G.1222).

La unitarización de la carga y su necesidad de apoyo institucional (E/CEPAL/G.1223).

Establishing container repair and maintenance enterprises in Latin America and the Caribbean (E/CEPAL/G.1243).

Líneas generales para establecer un programa de facilitación del comercio y de fortalecimiento institucional del transporte en los países del Caribe (E/CEPAL/L.246).

Necesidades de facilitación del comercio y de fortalecimiento institucional del transporte en el Caribe (E/CEPAL/L.247).

Hacia la uniformidad de la documentación naviera (E/CEPAL/L.294).

/Transporte fluvial

Transporte fluvial en la Cuenca del Plata (E/CEPAL/R.260/Rev.1).

A Cost-Center Approach to Liner Conference Freight Rates (E/CEPAL/R.285).

Aspectos institucionales del transporte fluvial en la Cuenca del Plata (E/CEPAL/R.309).

Inventario de infraestructura y equipo de transporte fluvial en la Cuenca del Plata (E/CEPAL/R.310).

An Evaluation of and Projects for the Haitian Coastal Transport Sector (E/CEPAL/R.319).

Marine Project Ideas for the Haitian Port of Miragoane. Provisional Text (E/CEPAL/R.333).

Informe de la Primera Reunión sobre Cooperación Marítima Regional entre Países Sudamericanos, México y Panamá (E/CEPAL/R.347).

ii) Séminaires, réunions et conférences

Participation à la réunion du Groupe technique des ministres des travaux publics et des transports des pays du Cône Sud (Brasilia, 12-15 mai 1981) (E/CEPAL/R.260).

Participation à la quatrième Conférence internationale de transport maritime (Caracas, 8-10 septembre 1981) (E/CEPAL/R.285).

Participation à la XIème réunion des ministres des travaux publics et des transports des pays du Cône Sud (Santiago du Chili, 5-9 Octobre 1981) (E/CEPAL/R.260/Rev.1).

Participation au VIIème Congrès de l'Institut panaméricain de génie naval (Viña del Mar, Chili, 19-24 octobre 1981) (E/CEPAL/G.1186).

Collaboration avec le Secrétariat technique de la Réunion d'experts en facilitation du commerce et renforcement institutionnel du transport, pour les Caraïbes (Paramaribo, 27-30 novembre 1981) (E/CEPAL/G.1192).

Organisation de trois séminaires sur la création de firmes de réparation et d'entretien de conteneurs (Rio de Janeiro, 15-16 avril 1982; Bogotá, 19-20 avril 1982, et Saint-Domingue, 22-23 avril 1982).

Organisation, conjointement avec l'Organisation maritime internationale, de la première Réunion sur la coopération maritime régionale entre pays sudaméricains, le Mexique et le Panama (Santiago du Chili, 17-21 octobre 1983).

/iii) Assistance

iii) Assistance technique

Plusieurs projets d'investissement dans le secteur maritime d'Haïti ont été formulés afin d'appuyer le programme de l'ILPES visant à renforcer le système de planification et de projets de ce pays.

Avis consultatifs au Gouvernement de Sainte-Lucie sur la possibilité de créer des centres de transbordement dans des ports de l'île.

PROGRAMME 782: INFORMATION ET DOCUMENTATION POUR LE  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL

SOUS-PROGRAMME 782.1: SYSTEMES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION POUR LE  
DEVELOPPEMENT EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES

i) Documents

CEPALINDEX, Vol. 3, No. 2 (E/CEPAL/CLADES/G.4).

Tesaurus del Medio Ambiente para América Latina y el Caribe (E/CEPAL/CLADES/L.5).

PLANINDEX, Vol. 1, No. 2 (E/CEPAL/CLADES/L.6).

Informe de diagnóstico regional. La infraestructura de información para el desarrollo en América Latina y el Caribe (E/CEPAL/CLADES/L.7).

El proceso de planificación, la documentación que genera y la problemática de su clasificación (E/CEPAL/CLADES/R.14).

CEPALINDEX, Vol. 4, No. 1 (E/CEPAL/CLADES/G.5).

PLANINDEX, Vol. 2, No. 1 (E/CEPAL/CLADES/L.8).

The Development Information: the Caribbean situation (E/CEPAL/CLADES/R.15).

Informe final del seminario conjunto UNESCO/PGI y CEPAL/CLADES sobre metodologías de evaluación de infraestructuras de información y experiencias afines en América Latina (E/CEPAL/CLADES/R.16).

Lista de descriptores discutidos y aceptados en la Reunión Técnica sobre Terminología para el Desarrollo: el Macrothesaurus de la OCDE (E/CEPAL/CLADES/R.17).

Lista de descriptores no discutidos en la Reunión Técnica sobre Terminología para el Desarrollo: el Macrothesaurus de la OCDE (E/CEPAL/CLADES/R.18).

Informe final de la Reunión Técnica sobre Terminología para el Desarrollo: el Macrothesaurus de la OCDE (E/CEPAL/CLADES/R.19).

INFOPLAN: Sistema de información para la Planificación Económica y Social (E/CEPAL/CLADES/R.20).

El Sistema INFOPLAN: estructura, funciones y operaciones (E/CEPAL/CLADES/R.21).

Directrices para el ingreso de información en la hoja de análisis de la base de datos TRANDIS/LEADS (E/CEPAL/CLADES/R.22).

Servicios computarizados de información especializada: un esbozo de problemas y proyecciones en América Latina (E/CEPAL/CLADES/R.23).

Guía conceptual y metodológica para instructores de cursos de capacitación de INFOPLAN (E/CEPAL/CLADES/R.24).

Manual de selección de documentos para INFOPLAN (E/CEPAL/CLADES/R.25).

Guía para uso del Macrothesaurus (E/CEPAL/CLADES/R.26).

CEPALINDEX, Vol. 4, No. 2 (E/CEPAL/CLADES G.6).

Report on the Latin American Information Infrastructure for Development with special reference to the Caribbean (E/CEPAL/CLADES/L.9).

CLADES: Una contribución para América Latina y el Caribe en el campo de la información para el desarrollo (E/CEPAL/CLADES/L.10).

PLANINDEX, Vol. 2, No. 2 (E/CEPAL/CLADES/L.12).

Informe Final de la Reunión Regional de Evaluación de INFOPLAN (E/CEPAL/CLADES/L.13).

PLANINDEX, Vol. 3, No. 1 (E/CEPAL/CLADES/L.14).

El Centro Latinoamericano de Documentación Económica y Social (CLADES): sus orígenes y funciones (E/CEPAL/CLADES/L.16).

PLANINDEX, Vol. 3, No. 2 (E/CEPAL/CLADES/L.17).

Desarrollo del proyecto sobre "Sistema de Información para la Planificación en América Latina y el Caribe (Sistema INFOPLAN)" (E/CEPAL/CLADES/SEM.1/R.2).

Directrices generales para la evaluación de INFOPLAN y sus proyecciones (E/CEPAL/CLADES/SEM.1/R.3).

Cinq numéros en espagnol et deux en anglais de l'Informativo Terminológico.

ii) Séminaires, réunions et conférences

Réunion technique sur la terminologie pour le développement; le Macrothesaurus de l'OCDE (Santiago, 1-3 juillet 1981).

Deuxième cours-séminaire pour l'application du système INFOPLAN (Santiago, 1-25 mai 1981).

Réunion technique sur les bases d'un système d'information institutionnelle, CONADE (Quito, 9-10 novembre 1981).

/Rencontre de

Rencontre de spécialistes de l'information en vue de la création de systèmes d'information (Guayaquil, 26 novembre 1981).

Réunion de lancement du Réseau national de planification (Panama, 30 novembre-2 décembre 1981).

Réunion technique d'évaluation du fonctionnement de l'INFOPLAN au Guatemala, Honduras et Panama (Panama, 3-4 décembre 1981).

Deuxième Réunion régionale de systèmes d'information sur la coopération et la coordination dans des domaines liés à l'environnement (Santiago du Chili, 9-11 décembre 1981).

Séminaire sur les méthodologies d'évaluation d'infrastructures d'information et d'expériences connexes en Amérique latine (Santiago du Chili, 30 septembre-2 octobre 1981).

Cours-séminaires pour opérateurs du système INFOPLAN (Information pour la planification) dans les pays suivants: Venezuela (Barquisimeto, 17-21 mai); Costa Rica (San José, 24-28 mai); Honduras (Tegucigalpa, 31 mai-4 juin); Guatemala (Guatemala City, 7-11 juin); et Panama (Panama City, 14-18 juin 1982).

Réunion régionale d'évaluation de l'INFOPLAN (Santiago du Chili, 8-10 novembre 1982).

Cours-séminaire pour l'implantation du Réseau national d'information pour la planification (Réseau NAPLAN) (Bogotá, 22-26 novembre 1982).

Cours-séminaire INFOPLAN (Asunción, 21-25 mai 1983).

Premier Séminaire national d'information pour la planification (Brasilia, 25-29 avril 1983).

Première réunion du Groupe de suivi en vue de l'élaboration d'un programme régional de coopération en information pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Caracas, 18-22 avril 1983).

Divers cours-séminaires pour les Réseaux nationaux d'information pour la planification (Réseaux NAPLAN) ont été organisés dans les pays suivants:

Guatemala (17-28 octobre 1983); Honduras (31 octobre-11 novembre 1981); Costa Rica (14-25 novembre 1983); Panama (5-16 décembre 1983).

Cours-séminaire pour les points de coordination de l'INFOTERRA (Brasilia, 23 novembre-2 décembre 1983).

Stage sur l'analyse de l'information pour la Bibliothèque de la CEPAL (10-14 mai 1982).

iii) Assistance technique

A l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) dans l'élaboration d'un programme d'information, documentation et communication pour l'Institut.

Au Ministère des Affaires étrangères de l'Equateur pour organiser son système interne d'information.

Au SELA (Venezuela) pour établir le diagnostic préliminaire de la situation de l'information au sein de l'institution et pour envisager les services consultatifs que la CEPAL/CLADES pourrait fournir à l'avenir à cet organisme.

A l'IPEA/IPLAN (Brésil) pour établir les grandes lignes d'un projet sur un Institut national d'information en planification.

A l'ALIDE (Pérou) dans la formulation d'un projet pour le Réseau d'information de l'Association latino-américaine d'institutions financières de développement (RIALIDE).

Au CEPIS (Pérou) dans la formulation d'un projet en vue de l'automatisation d'un système d'information et de documentation du Centre national de productivité du Ministère du Travail.

A la FUDECO (Venezuela), à diverses reprises, afin d'évaluer le système d'information intégral de la Fondation pour le développement de la région du centre-ouest du Venezuela.

A l'IPEA/IPLAN (Brésil) dans l'élaboration d'un Programme d'information documental.

A l'ICAR (Costa Rica) dans l'évaluation du Thésaurus de l'administration publique élaboré par cet organisme.

A l'IBICT (Brésil) dans la création d'une unité d'information de référence.

A l'Institut interaméricain d'intégration (Bolivie) dans la mise sur pied d'un centre d'information.

Au bureau du Contrôleur général de la République du Panama afin d'étudier la faisabilité d'un projet pilote en matière de documentation.

A l'ALADI (Uruguay), dans la modernisation de ses services d'information documentaire.

A l'Université nationale de Misiones (Argentine), dans la réalisation d'un premier diagnostic sur la situation de cet organisme en matière d'information.

A l'IPEA/IPLAN dans l'élaboration d'un projet sur un système d'information pour la planification au Brésil et dans l'utilisation de la terminologie appropriée pour cette planification.

Au Ministère de la planification et de la coordination économique de la Bolivie, par l'intermédiaire du Système et du Fonds national d'information pour le développement (SYFNID) dans la formulation d'un projet visant à mettre sur pied un système d'information documentaire dans les services du Ministère.

Au CIID (Bogotá) et à la Fédération panaméricaine de Facultés de Médecine dans la réalisation d'une étude de faisabilité du Système d'information bio-médicale pour la région andine (SIBRA).

Au CIFCA (Madrid), dans l'organisation d'une exposition bibliographique itinérante de livres espagnols et latino-américains sur l'environnement.

A la CONYCIT (Chili) ainsi qu'à l'Université catholique du Chili dans l'organisation et le recueil de matériel destiné à l'étude de faisabilité en vue de la création de la maîtrise en Sciences de l'information.

A l'Université catholique et à la bibliothèque de la Faculté de Droit de l'Université du Chili dans l'élaboration d'un langage d'indexation basé sur le schéma de la classification décimale universelle (CDU) et le Macrothésaurus de l'OCDE.

A l'Institut de Sciences politiques de l'Université du Chili dans l'élaboration de son Centre de documentation.

Plusieurs avis consultatifs au Réseau d'information technologique latino-américaine (RITLA) (Brésil), dans la création et mise en marche du Réseau.

Au Centre de perfectionnement du Ministère de l'éducation (Chili), dans l'élaboration du Système national d'information en matière d'éducation.

#### iv) Formation et bourses

Outre les cours mentionnés plus haut, les activités de formation ont été adressées à des fonctionnaires des entités suivantes: Ministère de la planification du Panama; Banque centrale du Guatemala (Centre national de références); Institut de développement industriel de la Colombie; Banque minière du Pérou; Institut pour la formation et l'utilisation des ressources humaines (IFARHU) du Panama; Ministère de la planification de El Salvador; Centre latino-américain d'administration (CLAD), Venezuela; OLADE, Equateur; Banque centrale de la République dominicaine; et Surintendance de banques de l'Equateur.

## PROGRAMME 790: GESTION DE LA COOPERATION TECHNIQUE

Outre les activités dérivées de la gestion opérationnelle des projets qui font l'objet d'un financement extrabudgétaire et la négociation de ce financement auprès des sources multilatérales et bilatérales, le Secrétariat a poursuivi diverses activités tant à l'échelon régional qu'interrégional afin d'encourager et de soutenir la coopération technique et économique entre les pays de la région ainsi qu'entre ces derniers et certains pays en développement d'autres régions.

Le cadre général de ces activités est fixé dans divers documents officiels: le Plan d'action de Buenos Aires, adopté par la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre les pays en développement (Buenos Aires, 30 août-12 septembre 1978); le Plan d'action de Caracas, adopté par la Conférence de haut niveau sur la coopération économique entre les pays en développement convoquée par le Groupe des 77 (Caracas, 13-19 mai 1981); les décisions émanées des réunions du Comité de haut niveau chargé d'évaluer la coopération technique entre les pays en développement convoquées par l'Administrateur du PNUD en 1980, 1981 et 1983; ainsi que les résolutions adoptées par la Commission au cours de ses dernières sessions, notamment les résolutions 438(XIX) sur la coopération technique entre les pays en développement; 439(XIX) sur la coopération économique entre pays en développement; et 440(XIX) sur la coopération technique et économique entre les pays des Caraïbes et les autres pays de la région.

Ce programme est coordonné et exécuté, à l'échelon interne, par la Division d'Opérations, qui mène les activités mentionnées plus haut à trois niveaux: au niveau du Secrétariat en tant que tel ainsi qu'à l'échelon régional et interrégional.

Au niveau du Secrétariat de la CEPAL, l'activité la plus importante est la formulation et l'exécution des activités de gestion de projets ainsi que l'identification des éléments opérationnels susceptibles d'encourager et d'appuyer la CTPD et la CEPD prévues dans les programmes de travail respectifs des groupes du système de la CEPAL. Cela implique une coordination étroite avec les divisions techniques du Secrétariat ainsi qu'avec l'ILPES, le CELADE et les bureaux de la CEPAL dans la région, le cas échéant.

La diffusion de l'information sur les activités du système de la CEPAL en matière de CTPD et de CEPD est également prioritaire dans le cadre de ce programme. L'instrument principal à cet effet est le bulletin intitulé Coopération et développement, publié chaque trimestre en espagnol et en anglais et largement distribué au sein et en dehors de la région. Depuis son lancement en janvier 1981, onze numéros ont été publiés, le dernier en septembre 1983.

A l'échelon régional, le Secrétariat continue de fournir une assistance technique aux pays et groupes de pays, à la demande de ces derniers, dans les domaines où le Secrétariat possède une capacité technique; diverses activités ont été réalisées à cet égard dans plusieurs domaines visant à promouvoir les actions

/de soutien

de soutien à la CTPD et à la CEPD. Au titre de ces dernières on peut mentionner: i) le transport et la facilitation du commerce, qui comprend, entre autres, des projets de coopération en matière de transport international routier et de firmes de manipulation et réparation de conteneurs; ii) encouragement des exportations, notamment la réalisation d'un projet sur l'assurance-crédit aux exportations qui donna naissance à une nouvelle organisation régionale en la matière, avec la participation d'institutions d'assurance du secteur public et privé; iii) ressources naturelles, domaine dans lequel des projets de coopération ont été menés en matière d'eau potable et d'assainissement ainsi que le développement des ressources minières de la région; iv) environnement, y compris l'organisation d'une série de séminaires techniques de coopération horizontale dans des questions qui exercent une influence importante sur le rapport développement-environnement, à savoir, par exemple, la construction de grands travaux d'utilisation de l'énergie hydraulique et la métropolisation; et v) la planification économique et sociale, menée par le biais des activités de coopération entre les ministères de planification, encouragées par l'ILPES, lequel a même fourni des informations sur la planification en collaboration avec le CLADES.

Outre ce domaine d'action caractérisé par des activités de promotion de la CTPD et de la CEPD à moyen et à long terme, un soutien opérationnel a été fourni à de nombreuses initiatives du système de la CEPAL en vue d'encourager des actions spécifiques de coopération dans des domaines les plus divers, par exemple:

a) Dans le cadre du programme, la CEPAL a formalisé des accords de coopération visant à soutenir et à renforcer certaines organisations de type sous-régional et régional telles que l'ALADI, le SELA, et la SIECA.

b) A l'échelon interrégional, il faut signaler que le Secrétariat de la CEPAL et des autres commissions régionales se sont attachés à coordonner un programme visant à encourager la CTPD et la CEPD à l'échelon interrégional dans le cadre récemment fixé par le Conseil économique et social aux termes de sa résolution 1983/66 adoptée en juillet 1983. Ce travail conjoint se base sur l'expérience que les différentes commissions régionales ont acquise en matière d'encouragement et de soutien à la CTPD et la CEPD à l'échelon interrégional dans des domaines qui présentent un intérêt réciproque pour les régions respectives. Dans le cas de la CEPAL, cette expérience porte essentiellement sur le projet exécuté conjointement avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) qui tend à encourager la coopération entre l'Afrique et l'Amérique latine dans les domaines du développement du commerce, des ressources humaines et de la science et la technique.

Ce projet mixte, qui reçut le soutien du PNUD, a été couronné par une réunion d'experts gouvernementaux des deux régions, réalisée au siège de la CEA à Addis Abeba en juin 1982, et à l'issue de laquelle un programme d'action a été adopté afin d'identifier et d'encourager des activités futures dans les domaines signalés et y afférents. Tous les rapports et les études élaborés

/à l'occasion

à l'occasion de ce projet ont été regroupés dans un livre intitulé Africa y América Latina: perspectivas de la cooperación interregional, publié conjointement par les deux commissions régionales en octobre 1983 en espagnol. La version en anglais devrait être distribuée en mars 1984.

c) Dans le cadre des activités de suivi du programme d'Addis Abeba, il faut souligner ici l'élaboration des bases de l'exécution d'un projet mixte CEPAL/CEA sur la coopération en matière de développement des ressources minières entre l'Amérique latine et l'Afrique. Ce projet est le résultat d'une visite réalisée en novembre 1982 par des spécialistes africains du secteur minier dans certains pays latino-américains qui possèdent une longue expérience dans ce domaine. On espère que le PNUD fournira son soutien pour commencer à exécuter ce projet en 1984. Le voyage d'étude a été organisé par les deux commissions régionales et a reçu un accueil très favorable de la part des sociétés minières des différents pays visités.

d) Au titre des actions menées conjointement avec d'autres commissions régionales, il faut également mentionner la visite d'hommes d'affaires argentins en Inde et en Indonésie, organisée par la CEPAL avec la collaboration de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESPAP) en novembre 1982. Cette visite s'inscrit dans la perspective de la CTPD inter-régionale telle qu'elle a été déterminée en 1979 au cours de la réunion consultative effectuée à New Delhi entre l'Inde et l'Amérique latine et a été organisée par le Gouvernement indien avec la coopération de la CEPAL et de la CESPAP. Le résultat immédiat de la visite a été l'identification de domaines de coopération dans le secteur industriel susceptibles de faire l'objet d'un échange dynamique de données d'expérience et de connaissances entre les pays participants des deux régions.

Activités de la CEPAL en ce qui concerne les catastrophes naturelles survenues en Amérique latine

Les inondations, les tremblements de terre, les sécheresses, les ouragans et autres catastrophes naturelles constituent une menace constante en Amérique latine et dévastent périodiquement une région ou une autre du continent. Ils entraînent souvent des répercussions économiques et sociales importantes pour les pays affectés et leurs conséquences dans les zones et localités ravagées sont particulièrement tragiques. La période écoulée depuis la dix-neuvième session de la CEPAL (Montevideo, 4-15 mai 1981) ne constitue pas une exception à la règle; les difficultés dérivées de la contraction des marchés d'exportation ainsi que la chute des prix de l'exportation se sont vues exacerbées par les répercussions des catastrophes naturelles, notamment à la suite des pluies abondantes et des inondations qui ont accompagné le phénomène de "El Niño".

Depuis sa création, la CEPAL a collaboré étroitement avec les pays d'Amérique latine affectés par les catastrophes naturelles. Traditionnellement, la CEPAL a fourni une assistance aux pays afin d'évaluer les répercussions économiques et sociales de ces catastrophes. Ces évaluations ont permis aux gouvernements de disposer d'une information fondamentale pour la formulation de leurs politiques visant à contrecarrer les effets des catastrophes naturelles et ont servi de base aux appels lancés à la communauté internationale en vue d'obtenir des secours en cas de catastrophe.

Bien que la CEPAL ait élargi le cadre de sa coopération au cours de ces dernières années et a collaboré, en outre, à l'élaboration de programmes de relèvement, de reconstruction et de développement des régions affectées par les catastrophes naturelles, il ne lui a pas encore été possible d'exécuter le mandat dont le Secrétaire exécutif a été chargé aux termes de la résolution 344 (AC.67), "Mesures régionales de prévention et de préparation en cas de catastrophes naturelles", adoptée par le Comité plénier à sa neuvième session extraordinaire en octobre 1974, et qui stipule entre autres:

"Ayant présentes à l'esprit les conséquences des catastrophes naturelles sur le développement économique et social des pays de la région,

"Considérant que la nécessité de renforcer les organisations nationales et les mécanismes d'assistance mutuelle en cas de catastrophes est de plus en plus vivement perçue,

"1. Prend note avec satisfaction des mesures prises par le Secrétariat exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe en vue d'élaborer un plan de prévention et d'assistance mutuelle en cas de catastrophes naturelles dans la région des Andes;

"2. Prie le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et le Coordonnateur des secours en cas de catastrophe de prendre les mesures voulues pour étendre ce genre de dispositions au reste de la région;"...

/Dans toutes

Dans toutes les activités que la CEPAL mène en matière de catastrophes naturelles, elle coopère étroitement avec d'autres institutions des Nations Unies, notamment avec le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour le secours en cas de catastrophe (UNDRO). A cette fin, la CEPAL a tenu des consultations, à Genève en janvier 1984, avec l'UNDRO, l'Organisation sanitaire panaméricaine de l'Organisation mondiale de la santé (OMS/OPS) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Depuis mai 1981, la CEPAL a envoyé huit missions à sept pays latino-américains dévastés par les catastrophes naturelles. En général, le coût de ces missions a été assumé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

En juin 1982, à la suite de fortes inondations dans la région Nord-ouest du Nicaragua, la CEPAL a répondu à une demande du Gouvernement du Nicaragua par l'envoi d'une mission composée de personnel du sous-siège de la CEPAL à Mexico. Le rapport correspondant "Nicaragua: Las inundaciones de mayo de 1982 y sus repercusiones sobre el desarrollo económico y social del país (E/CEPAL/G.1206)" a été soumis à la quinzième session extraordinaire du Comité plénier de la CEPAL effectuée au siège des Nations Unies en juillet 1982, afin d'encourager l'aide au relèvement et à la reconstruction du Nicaragua. Le rapport de la réunion figure dans le document E/CEPAL/G.1209/Rev.2, intitulé "Rapport de la quinzième session extraordinaire du Comité plénier".

En 1982, les conditions climatiques exceptionnelles qui ont affecté l'Amérique centrale ont également provoqué des sécheresses et des inondations à El Salvador et au Guatemala; en octobre de cette même année, la CEPAL a envoyé plusieurs missions en réponse à des demandes formulées par les gouvernements de ces deux pays. Les rapports correspondants sont les suivants: "El Salvador: los desastres naturales de 1982 y sus repercusiones sobre el desarrollo económico y social" (E/CEPAL/MEX/1982/L.30) et "Guatemala: Repercusiones de los fenómenos meteorológicos ocurridos en 1982 sobre la situación económica del país" (E/CEPAL/MEX/1982/L.31).

En novembre 1982, à la suite d'une forte sécheresse qui affecta le Nicaragua après les inondations, une mission de la CEPAL a visité de nouveau ce pays afin de mettre à jour et de compléter l'évaluation antérieure. Le rapport a été intitulé "Repercusiones de los fenómenos meteorológicos de 1982 sobre el desarrollo económico y social de Nicaragua" (E/CEPAL/MEX/1983/L.1).

1983 a été caractérisé par le phénomène de "El Niño" et l'un des premiers pays affectés fin 1982 et en 1983 a été l'Equateur. A la demande du Gouvernement, une mission composée de fonctionnaires du sous-siège de la CEPAL à Mexico et du siège à Santiago ainsi que de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'est rendue en Equateur en février 1983. Le rapport correspondant est intitulé "Ecuador: Evaluación de los efectos de las inundaciones de 1982/1983 sobre el desarrollo económico y social" (E/CEPAL/G.1240).

A la suite des conséquences catastrophiques de la situation climatique en Bolivie, en Equateur et au Pérou, l'Administrateur adjoint et Directeur de la Direction régionale de l'Amérique latine du PNUD, en sa qualité de représentant personnel du Secrétaire général, a été chargé par ce dernier d'effectuer une mission aux trois pays en question pour évaluer les dommages causés par la catastrophe naturelle. Un représentant de la CEPAL a participé à cette mission, réalisée en juillet 1983, et les rapports correspondants ont servi de base à une réunion spéciale convoquée par le Secrétaire général au siège des Nations Unies, le 10 août 1983, afin de formuler un appel à la communauté internationale pour obtenir des secours d'urgence.

Etant donné l'importance des dommages évalués, le Programme des Nations Unies pour le développement a entrepris un projet multinational visant à aider la Bolivie, l'Equateur et le Pérou à élaborer d'urgence un programme de relèvement et de reconstruction. La CEPAL a été désignée comme organisme exécuteur de ce projet et, en cette qualité, a envoyé une mission interinstitutions, composée de plus de 12 fonctionnaires de la CEPAL, la FAO, l'OIT, l'OMS/OSP et du PNUE, qui s'est rendue sur le terrain du mois d'août au mois d'octobre 1983. Le rapport correspondant a été intitulé "Los desastres naturales de 1982-1983 en Bolivia, Ecuador y Perú" (E/CEPAL/G.1274).

En 1983, sur la demande du Gouvernement du Paraguay, la CEPAL a également envoyé une mission à ce pays afin de l'aider à effectuer une première évaluation des graves dommages causés par les pluies abondantes et les inondations provoquées par El Niño.

Bien qu'en général la CEPAL ait été en mesure de répondre aux demandes des gouvernements membres afin d'évaluer les dommages économiques et sociaux dérivés des catastrophes naturelles, le Secrétariat n'a pas encore systématisé ses activités dans ce domaine. Il conviendrait, par exemple, d'élaborer des manuels destinés à orienter et guider les fonctionnaires de la CEPAL désignés pour participer à ces missions, d'informer les gouvernements sur la quantité d'aide qu'ils peuvent recevoir de la CEPAL et signaler le type d'information dont les missions de la CEPAL ont besoin pour pouvoir effectuer leur évaluation. Le Secrétaire exécutif est résolu à mener des activités dans ce sens, dans le cadre des ressources existantes et en étroite collaboration avec l'UNDRO, le PNUD, l'OMS/OSP et les autres institutions du système des Nations Unies ainsi qu'avec des organisations régionales, selon le cas.

/Programmes de

## Programmes de soutien technique

### a) Service de documents et publications

Les activités du Service de documents et publications s'inscrivent dans trois domaines principaux: i) éditer, traduire, reproduire et distribuer la documentation élaborée par le Secrétariat, normalement en espagnol et en anglais et dans une mesure moindre, en français; ii) fournir des services d'édition, traduction, rédaction, reproduction et distribution des documents aux conférences et réunions patronnées par le Secrétariat à et en-dehors de Santiago, et iii) imprimer dans ses ateliers des publications destinées à la vente ou en superviser l'impression à l'extérieur et collaborer avec la section de Ventes du siège dans la distribution commerciale de ces publications.

En matière de traduction, on a continué de charger les traducteurs les plus qualifiés de la révision de leur propre travail, ce qui donne ainsi plus de temps disponible aux réviseurs pour se consacrer aux textes plus complexes et à la révision du travail des traducteurs moins expérimentés. On a eu également recours, avec des résultats satisfaisants, à la traduction et à l'édition contractuelles afin de compléter, de façon dynamique et opportune, la capacité en ressources humaines du Service pour répondre aux besoins variables de travail dans différentes langues.

Les restrictions budgétaires n'ont néanmoins pas permis d'augmenter les publications en anglais au nombre souhaité, et la traduction française des documents est restée limitée au minimum indispensable. Malgré cela, les services de traduction et d'édition ont traité 15,77 millions de mots de mai 1981 à décembre 1983.

Au cours de la même période, le service a mené à bien un plan biennal de modernisation des méthodes et d'équipement, de traitement de mots et d'imprimerie. Les économies ainsi obtenues ont permis d'absorber les coûts d'investissement en équipements et d'obtenir un bilan positif important dans ce poste. Le nouvel équipement comprend deux photocompositeurs, 12 terminaux d'entrées et deux terminaux à imprimante connectés à deux miniordinateurs en temps partagé installés au Centre de calcul électronique. Une base de données pour tableaux statistiques de séries annuelles (BADEANU) a été incorporée au fichier automatisé en collaboration avec la Division de statistiques et d'analyse quantitative; ceci poursuit un double objectif, celui de la publication et de l'analyse statistique. Malgré la réduction de quatre postes due à des restrictions budgétaires, le service a réussi à absorber la plus grande partie du programme d'impression extérieure, ce qui a permis de faire les économies mentionnées plus haut.

Les services de dactylographie ont commencé la préparation automatisée de textes afin de compléter davantage les activités du programme et les services de photocomposition.

/La standardisation

La standardisation des documents et des publications, ainsi que l'utilisation de nouvelles techniques d'imprimerie intégrée et les efforts permanents de modernisation des méthodes de travail, ont permis, au cours de cette période, d'augmenter de 43% la productivité d'imprimerie, et d'imprimer ainsi certaines publications des bureaux sous-régionaux de Port-of-Spain, Buenos Aires et Brasilia.

Un accord a été souscrit avec la section de Ventes du siège afin que les publications de la CEPAL soient intégrées au réseau de ventes des Nations Unies. A la suite de cet accord, il a fallu réimprimer 30 titres et on a observé une augmentation de 50% du tirage. Le réseau de ventes des Nations Unies est devenu le principal moyen de vente des publications de la CEPAL en dehors de la région latino-américaine.

Outre les réimpressions, le Service de documents et publications a produit, au cours de la période envisagée, 92 publications à la vente, 48 documents de distribution générale, 241 documents de distribution limitée, et 312 documents de distribution réduite.

b) Service de conférence

Au cours de la période envisagée dans ce rapport, la CEPAL a patronné ou co-patronné plus de 105 conférences, réunions, séminaires, etc., au cours desquels divers sujets d'intérêt sur le développement économique et social de la région ont été abordés. La liste de ces rencontres figure à l'annexe du présent document.

c) Centre de calcul électronique

Cette période a été particulièrement importante pour le Centre de calcul électronique; en effet, un vieil espoir de la CEPAL s'est vu concrétisé par l'acquisition d'un ordinateur IBM. En 1982, on a installé dans la salle d'ordinateurs de l'immeuble du CLADES, une machine IBM S/370-148 d'un méga-octet de mémoire, 2 000 méga-octets de disque, deux unités de bande, une imprimante rapide et une unité de contrôle qui permet l'accès simultané à 12 terminaux à écran. Grâce à cet ordinateur, il a été possible de mettre à jour le travail qui s'était accumulé par manque de fonds pour engager un service extérieur d'ordinateur IBM au cours des années précédentes. Le CELADE et l'ILPES, ainsi que de nombreuses divisions techniques, ont prévu d'importantes applications de cet ordinateur; de grands progrès ont été accomplis et la Division de Statistiques en tire le meilleur profit. Le CLADES, le CELADE et la Bibliothèque ont perfectionné leur travail grâce aux bases de données bibliographiques. Ces bases de données étaient fournies par deux versions du système ISIS. Afin de les unifier, elles ont été remplacées par une version de l'ISIS de l'UNESCO adaptée pour l'équipe du Centre.

La capacité des miniordinateurs DEC en temps partagé a été élargie, avec une mémoire plus grande, davantage de disques et de sorties pour les terminaux, ce qui leur permet maintenant de fournir des services à plus de 60 terminaux en matière d'activités administratives, d'application de calcul et de traitement de mots. Parmi les principales applications élaborées et mises en pratique par ces ordinateurs,

/il faut

il faut mentionner deux systèmes en ligne: l'un de contrôle des fonds des projets, et un nouveau système de personnel. Ces deux systèmes sont basés sur un paquet de base de données de gestion et facilitent les consultations interactives formulées par les fonctionnaires et les administrateurs de la CEPAL.

On a commencé également à appliquer un projet pilote d'automatisation du travail de bureau ("office automation") à la CEPAL. La Division du transport a été choisie à cet effet. On évalue s'il convient d'utiliser une combinaison de terminaux de microordinateurs afin de déterminer les avantages éventuels de ce système et s'il faut l'appliquer à d'autres divisions de la CEPAL.

On a installé un deuxième photocompositeur qui, avec le premier, est lié par des interphases à un ordinateur DEC de façon à pouvoir être alimenté de n'importe quel terminal ou ordinateur de la CEPAL.

Des microordinateurs compatibles avec l'équipement disponible à Santiago ont été installés aux Bureaux de la CEPAL à Port-of-Spain, Brasilia, Mexico et Washington D.C. Ces derniers, avec le microordinateur déjà installé à Buenos Aires, ont permis à ces bureaux de commencer à travailler dans le domaine du calcul et de traitement de mots; ils ont, en outre, favorisé l'échange de données sur disques magnétiques au sein de l'organisation. Le Centre a élaboré le traitement automatisé de la base de données bibliographiques appelée CARTISPLAN à l'intention du Bureau de Port-of-Spain.

Santiago, Washington et Mexico sont actuellement reliés au réseau de télécommunications TELENET. Les autorités nationales de l'Argentine et de Trinité-et-Tobago ont également manifesté l'intention de se raccorder à ce réseau, raison pour laquelle, dès que ce projet sera concrétisé, les bureaux régionaux de la CEPAL dans ces pays y adhéreront.

#### d) Service d'information

Les services d'information jouent un double rôle; ils doivent, en effet, répondre aux besoins du système de la CEPAL et des autres organismes des Nations Unies au Chili. C'est pourquoi leurs activités sont menées à l'échelon régional et national.

Parmi les principales activités menées au cours de la période envisagée il faut mentionner:

##### i) Publications

Notas sobre la Economía y el Desarrollo de América Latina. Bulletin en espagnol publié tous les 15 jours et dont 55 numéros (environ 12 500 exemplaires chacun) ont été distribués au sein et en dehors de la région. Sept numéros (4 300 exemplaires chacun) ont été traduits en anglais et distribués de la même façon que la version en espagnol.

/Cooperación y

Cooperación y Desarrollo. Bulletin trimestriel, en espagnol et en anglais, sur la coopération technique et économique entre pays en développement dont 12 numéros (de 1 700 exemplaires chacun en espagnol et 800 en anglais) ont été publiés et distribués, en majorité dans la région.

Micronoticias. Synthèse hebdomadaire, en espagnol, des nouvelles de la CEPAL et des Nations Unies dont 140 numéros (de 1 300 exemplaires chacun environ) ont été distribués.

ii) Presse, radio, cinéma et télévision

322 communiqués de presse ont été distribués, à 200 exemplaires chacun en moyenne.

En ce qui concerne l'activité radiale, la quantité de productions locales de programmes de radio a été augmentée à partir de 1983 en vue de leur distribution dans la région et un total de 58 enregistrements ont été réalisés au cours de la période envisagée.

En ce qui concerne le cinéma, ces services ont produit, en collaboration avec le Département d'information publique des Nations Unies à New York, le film intitulé "CEPAL recuerda a Bolívar", avec des messages prononcés par les présidents des pays bolivariens, le Roi d'Espagne et le Secrétaire général de l'Organisation. Le film a été projeté au sein et en dehors de la région. Finalement, plusieurs films sur le système des Nations Unies ont été fournis aux chaînes de télévision et au public en général.

iii) Activités diverses

On a continué d'envoyer régulièrement des télégrammes contenant des communiqués de presse en espagnol et en anglais sur les activités de la CEPAL au Siège des Nations Unies à New York, aux centres d'information des Nations Unies ainsi qu'aux bureaux du Programme des Nations Unies pour le développement dans la région.

Outre les photos prises des principales activités de la CEPAL, neuf expositions de posters et de photographies ont été organisées.

On a également fourni des informations sur le système des Nations Unies à 1 600 visiteurs, dont un grand nombre de journalistes.

Finalement, les services d'information de la CEPAL se sont également chargés de la distribution du matériel d'information tant écrit qu'audiovisuel en provenance du Siège et d'autres bureaux des Nations Unies.

/e) Revista

e) Revista de la CEPAL

La Revista de la CEPAL est publiée trois fois par an, en avril, août et décembre, en espagnol et en anglais à un tirage d'environ 4 000 exemplaires dans chaque langue. Etant donné son importante diffusion en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi que dans le reste du monde, elle constitue un des moyens les plus importants de faire connaître les idées de la Commission dans les milieux universitaires, techniques et politiques.

Au cours de la période envisagée dans le présent rapport, les numéros 14 à 21 de la Revista de la CEPAL ont été publiés. Le No. 14 (août 1981) a été axé, par exemple, sur les problèmes des sociétés transnationales et du développement en Amérique latine. Le thème principal du No. 16 (avril 1982) a été la problématique de l'agriculture latino-américaine, notamment en ce qui concerne ce qu'on a appelé l'agriculture paysanne. Parmi les articles publiés dans la Revista en 1983, il faut mentionner que grande partie de ces articles a été consacrée à la crise économique: sa description et interprétation ainsi que la formulation de propositions pour collaborer à l'élaboration d'une réponse latino-américaine et des Caraïbes face à cette crise. Il faut signaler également que le No. 21 (décembre 1983) est consacré au problème de l'éducation, ce qui traduit l'intérêt que la CEPAL porte depuis toujours aux aspects sociaux du développement.

D. RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS SPECIALISEES  
ET AUTRES ORGANISATIONS

Au cours de la période envisagée par ce rapport, la CEPAL a établi ou renforcé les liens de travail et des contacts avec des institutions spécialisées et d'autres organisations, parmi lesquelles on peut mentionner: le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales, le Centre pour le développement social et les affaires humanitaires, le Centre des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les autres commissions régionales, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale du travail (OIT), le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP), le Fonds monétaire international (FMI), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Organisation des Etats américains (OEA), le Système économique latino-américain (SELA) et l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE).

Les détails concernant les rapports entre la CEPAL et les organismes spécialisés et d'autres organisations tels qu'ils sont mentionnés ici sont consignés dans les différents chapitres de ce rapport (voir chapitre I, II et III).

Finalement, il faut mentionner brièvement les rapports que la CEPAL maintient avec les organisations non-gouvernementales. C'est ainsi qu'en 1982, la CEPAL a contribué à la création de l'Association d'organisations non-gouvernementales du Chili, entité qui a été mise sur pied sous les auspices de la Commission et avec la collaboration de la FAO, l'OIT, l'UNESCO, et le FISE. Cette Association, qui a pour but de favoriser l'échange de données d'expérience, de mener des projets en commun et d'appuyer les travaux des Nations Unies, s'est vue renforcée à la suite des réunions effectuées chaque mois en 1981 au siège de la CEPAL afin de consolider les rapports des Nations Unies avec les organisations non-gouvernementales et exécuter les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et des conférences mondiales spéciales dans lesquelles il est fait appel au soutien des organisations non-gouvernementales pour l'exécution des décisions qui y sont adoptées. En 1982 et 1983, l'Association a réalisé diverses activités telles que des conférences, séminaires, etc.

### III. VINGTIÈME SESSION

#### A. PARTICIPATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX

##### Lieu et date de la réunion

1. La vingtième session de la Commission a eu lieu à Lima, Pérou, du 29 au 6 avril 1984; elle s'est déroulée en six sessions plénières (218ème à 223ème) qui ont été relevées par la présence du Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar.

##### Participants

2. Ont participé à la réunion les représentants des Etats membres de la Commission économique pour l'Amérique latine indiqués ci-après : Argentine, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Equateur, Espagne, Etats-Unis, France, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, République dominicaine, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.
3. Des représentants d'un Etat associé de la CEPAL, les Antilles néerlandaises, se sont également joints aux travaux.
4. Ont participé à titre consultatif, conformément au paragraphe 6 du mandat de la Commission, des observateurs des Etats suivants qui sont Membres des Nations Unies mais non de la Commission : Allemagne, République fédérale d', Australie, Autriche, Belgique, Chine, Egypte, Hongrie, Inde, Israël, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Philippines, Pologne, Portugal, Roumanie, République arabe syrienne, Suède, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques et Yougoslavie.
5. Des observateurs des Etats suivants qui ne sont pas membres des Nations Unies et qui participent à titre consultatif ont également participé à la réunion : la République de Corée, le Saint-Siège et la Suisse.
6. Etaient représentées à la session les entités suivantes du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies : le Bureau du Directeur général pour le développement et la coopération économique internationale, le Département des affaires économiques et sociales internationales, le Département de coopération technique pour le développement (DCTD), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le Bureau de liaison des commissions régionales, le Département de l'information, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour le secours en cas de catastrophe, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (UNCHS).
7. Ont également participé à la session les représentants des organismes des Nations Unies ci-après : Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE), l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Fonds d'équipement des Nations Unies.

8. Etaient également présents les représentants des institutions spécialisées des Nations Unies suivantes : Organisation internationale du travail (OIT) et son Programme régional de l'emploi pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PREALC), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et son Programme alimentaire mondial, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Organisation mondiale de la santé/Organisation panaméricaine de la santé (OMS/OPS), Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI), Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation maritime internationale (OMI) et Centre CNUCED/GA/T du commerce international.

9. D'autres organismes intergouvernementaux ont également participé à la réunion, à savoir : Association latino-américaine d'intégration (ALADI), Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE), Banque interaméricaine de développement (BID), Banque latino-américaine d'exportation (BLADDEX), Commission des communautés européennes, Comité intergouvernemental pour les migrations, Conseil pour l'assistance économique mutuelle (CAEM), Corporation andine de développement (CAF), Institut de coopération ibéro-américaine (ICI), Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), Institut italo-latino-américain (IILA), Conseil de l'Accord de Cartagène (JUNAC), Organisation des Etats américains (OEA) et Système économique latino-américain (SELA), avec son Comité d'action des produits de la mer et d'eau douce (CAPMAD/SELA).

10. Etaient également présents à la réunion des représentants d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. De la catégorie I : la Fédération syndicale mondiale, la Chambre de commerce international, la Confédération internationale des syndicats libres, la Confédération mondiale du travail, le Conseil international des femmes, la Fédération internationale pour le planning familial, et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. De la catégorie II : AFS International/Intercultural Programmes, Inc., Alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens, l'Alliance mondiale des unions chrétiennes féminines, l'Association internationale de coordination de la manipulation des chargements, l'Association latino-américaine d'organisations de promotion, l'Association latino-américaine des institutions financières de développement, CARITAS internationalis, la Communauté internationale Behav'ie, la Fédération internationale des femmes diplômées des universités, l'Organisation mondiale du mouvement scout (Bureau mondial du scoutisme), l'Institut interaméricain de statistiques, Catholic Relief Services-United States Catholic Conference, la Société interaméricaine de planification, l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population, et l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources. Inscrits sur la liste : l'Association des industriels latino-américains, l'Association américaine pour le progrès de la science (Association inter-science), l'Association latino-américaine d'industriels et de Chambres de l'alimentation, la Confédération d'organisations touristiques d'Amérique latine (COTAL), le Conseil indien d'Amérique du Sud (CISA), le Conseil latino-américain de sciences sociales (CLACSO), la Fédération latino-américaine de l'industrie pharmaceutique, la Fondation Friederich Ebert et l'Institut de la population.

11. D'autres organisations non gouvernementales ont également participé à la réunion : l'Association d'organisations non gouvernementales du Chili (ASONG), l'Association interaméricaine et ibérique de budget public, l'Association latino-américaine de chemins de fer, le Fonds financier du Bassin du Plata (FONPLATA) et l'Institut des Nations Unies pour la prévention du crime en Amérique latine.

Pouvoirs

12. Conformément à l'article 15 du règlement intérieur de la Commission, les pouvoirs des délégations présentés au Secrétaire exécutif ont été examinés et trouvés en bonne et due forme.

Séance d'ouverture

13. Lors de la cérémonie inaugurale, qui a eu lieu le mercredi 4 avril à 10 heures, le Ministre de l'industrie et de l'énergie de l'Uruguay, M. Filiberto Ginzo Gil, prit la parole en sa qualité de président de la session précédente. Il signala que la gravité de la crise économique constituait un obstacle à l'atteinte des buts et des objectifs de la SID, et que la reprise lente observée dans certains pays industrialisés était insuffisante pour la surmonter. Les difficultés éprouvées par les pays en développement étaient dues au fardeau du service de la dette, au protectionnisme des pays, à la détérioration des termes de l'échange et aux taux d'intérêt élevés.

14. Dans ce contexte, il souligna l'importance de la Conférence économique latino-américaine au cours de laquelle l'accent avait été mis sur le rapport qui unit la dette extérieure et le commerce extérieur; il souligna la collaboration que la CEPAL avait prêtée aux travaux préparatoires de la Déclaration et du Plan d'action de Quito, où étaient consignés les critères de base pour faire face à la crise, critères qui devaient maintenant être mis en pratique avec le concours de tous les pays de la région afin de trouver des solutions qui permettent d'assurer un développement économique et social adéquat.

15. Le Secrétaire général des Nations Unies affirma que le fait de prendre la parole dans son propre pays, le Pérou, le remplissait d'espoir de ce que l'Amérique latine puisse, de l'intérieur, amorcer un effort fructueux de reconstruction de ses sociétés et de ses relations avec le monde, que la CEPAL trouve les moyens d'aider les pays de la région à reconstruire, par leurs propres moyens, leur capacité d'accès au développement, et que les gouvernements tentent de faire renaître l'idée et la pratique de l'union latino-américaine. Le Plan d'action de Quito représentait une première étape en ce sens et il incombait à cette réunion d'effectuer le deuxième pas, à un moment où l'économie mondiale traversait la période la plus difficile de son histoire depuis la grande dépression des années 30.

16. Il souligna que sans ce contexte de grande incertitude, la coopération que favorise les Nations Unies était basée sur le concept de la solidarité internationale; ses résultats positifs étaient évidents, malgré la détérioration des efforts de type multilatéral. Il fallait continuer à faire appel à toutes les volontés afin de progresser de façon soutenue sur la voie d'un nouvel ordre économique international susceptible de résoudre les problèmes structurels auxquels la communauté internationale, depuis longtemps déjà, devait apporter une solution.

17. En ce qui concerne le problème de la dette extérieure, on pouvait se poser la question de savoir si le moment n'était pas venu d'adopter un critère plus global, une perspective à plus long terme et de chercher des solutions basées sur la croissance et sur une répartition plus équitable du fardeau qu'impliquent ces solutions entre pays créanciers et pays débiteurs.

18. Personnellement, ajouta-t-il, il se ralliait aux travaux menés dans le cadre des commissions régionales qui, dans les circonstances actuelles, présentaient une importance accrue, non seulement à cause de leur potentiel de coopération mutuelle, mais aussi parce que la plupart des controverses politiques étaient plus facilement résolues, à cet échelon, en vue de la concertation des efforts.

19. Il appela l'attention des participants sur le fait que, même si l'évolution des secteurs commercial et financier avait obligé les pays latino-américains à adopter des politiques d'ajustement qui avaient eu des incidences recessives particulièrement fortes, il ne fallait pas être exagérément pessimiste; en effet, la région n'était pas démunie face à la crise; les Latino-Américains devaient, à titre prioritaire, encourager la relance; ils devaient, pour ce faire, reconnaître de façon claire et franche, les répercussions de l'interdépendance énorme entre les pays et renforcer et revitaliser les institutions au sein desquelles les grandes questions d'ordre politique et économique du monde sont débattues.

20. En ce qui concerne l'Organisation des Nations Unies, il mentionna qu'il existait une certaine réticence à faire appel aux mécanismes disponibles et qu'à son avis, il fallait aborder les problèmes du système de façon constructive et par le biais des consultations; toute autre attitude déclencherait un processus susceptible de provoquer une séparation irréparable des intérêts au niveau des relations internationales. L'humanité, ajouta-t-il, affrontait des problèmes globaux auxquels il fallait également apporter des solutions globales et, malgré cela, on insistait sur l'utilisation d'instruments bilatéraux inadéquats. Paradoxalement, au moment où l'interdépendance entre les peuples du monde était plus forte que jamais, l'esprit de coopération internationale est en passe de disparaître; il fallait donc rétablir la confiance en cette coopération, ce qui devait se traduire essentiellement par la reprise du dialogue Nord-Sud;

21. Il rappela que depuis son indépendance, la région s'était attachée à conduire des sociétés civiles caractérisées par une pleine participation, le respect sans distinction de la personne et la dignité humaines et la consultation du progrès économique et social des peuples; il fallait, aujourd'hui, réaffirmer l'adhésion à ces idéaux. Finalement, il exprima sa conviction que la région pourrait construire une société basée sur la justice et le progrès et mener ainsi à bien la grande tâche politique de cette époque qui constituait, aujourd'hui plus que jamais, la responsabilité des dirigeants et des peuples.

22. Le Président constitutionnel du Pérou, M. Fernando Belaúnde Terry, affirma que la formule susceptible de résoudre la crise économique actuelle pouvait se résumer de la façon suivante : "austérité sans récession"; en effet, il était désormais impossible de continuer à réduire les dépenses fiscales sans porter gravement préjudice aux travaux à grande priorité sociale.

23. Il ajouta que, même si l'Amérique latine était pauvre en ressources financières, elle possédait, par contre, une grande quantité de main-d'oeuvre qu'il fallait mettre à profit dans des projets qui y feraient appel. Ce qui intéressait le plus, n'était pas l'équilibre de la balance des paiements mais l'équilibre entre main-d'oeuvre et travail ou entre produits alimentaires et consommateurs.

24. Il ajouta que les recommandations formulées par le Fonds monétaire international pour surmonter la conjoncture actuelle pourraient s'avérer inefficaces ou même négatives sans une relance susceptible de stimuler le processus de développement économique et social dont la région avait tellement besoin.

25. Il renouvela son soutien résolu aux travaux de la CEPAL, en matière de réaménagement du service de la dette extérieure et visant à obtenir de meilleures conditions dans le cadre des négociations internationales, travaux qui avaient été couronnés par la Conférence économique latino-américaine à l'issue de laquelle la Déclaration et le Plan d'action de Quito avaient été approuvés.

26. Il rendit hommage, d'autre part, aux activités menées par les organismes du système des Nations Unies en matière d'études et d'application des projets qui présentent un intérêt national ou régional; ceux-ci devaient, néanmoins, être adaptés à la situation actuelle, et regroupés afin de servir de base à une bataille collective en vue de la relance économique. Il signala finalement que les pays de la région, dans leur intérêt mutuel, devaient rembourser le service de la dette de façon à ne pas provoquer l'effondrement des nations développées, mais que cette somme ne devait pas représenter un pourcentage excessif des exportations de la région.

#### Election du Bureau

27. Conformément aux propositions formulées lors de la réunion préliminaire des Chefs de délégations réalisée le 29 mars 1984, ainsi qu'au cours de la 218ème séance effectuée le même jour, le Bureau a été élu comme suit :

Présidence : Pérou

Première vice-présidence : Argentine

Deuxième vice-présidence : Trinité-et-Tobago

Troisième vice-présidence : Nicaragua

Rapporteur : Espagne

#### Comités

28. Six comités, ouverts à toutes les délégations participantes, ont été créés pour envisager les différents points inscrits à l'ordre du jour. Quatre d'entre eux correspondent à des comités de session statutaires mis sur pied à la suite des décisions préalables adoptées par la CEPAL.

29. Le Comité I s'est penché sur la mise en oeuvre de la Stratégie internationale du développement et les perspectives de l'Amérique latine et les Caraïbes pour le reste de la décennie, à la lumière de la crise économique actuelle (point 3 de

/l'ordre du

l'ordre du jour) et sur les politiques d'ajustement interne et les processus de réaménagement de la dette extérieure (point 4 de l'ordre du jour). Le Bureau suivant a été élu pour diriger les travaux de ce Comité :

Présidence : Uruquay

Première vice-présidence : Guyane

Deuxième vice-présidence : Panama

Rapporteur : Equateur

30. Le Comité II a, quant à lui, examiné les réunions des organes subsidiaires et les réunions régionales patronnées par la CEPAL dans le cadre des travaux préparatoires des conférences mondiales des Nations Unies : conclusions et recommandations (point 9 de l'ordre du jour) et autres activités du système de la CEPAL depuis la dix-neuvième session ainsi que le programme de travail de la commission pour la période biennale 1986-1987 (point 10 de l'ordre du jour). Les travaux du Comité ont été dirigés par le Bureau suivant :

Présidence : Chili

Première vice-présidence : Belize

Deuxième vice-présidence : Etats-Unis

Rapporteur : Venezuela

31. Les quatre comités statutaires de la session ont été les suivants :

a) Le Comité de l'eau, chargé de l'examen du point 6 de l'ordre du jour et dont le Bureau a été le suivant :

Présidence : Colombie

Première vice-présidence : Antilles néerlandaises

Deuxième vice-présidence : Paraguay

Rapporteur : Honduras

b) Le Comité sur les établissements humains, chargé du point 7 de l'ordre du jour et dont le Bureau a été constitué de la façon suivante :

Présidence : Mexique

Première vice-présidence : Haïti

Deuxième vice-présidence : Royaume-Uni

Rapporteur : Costa Rica

c) Le Comité de coopération entre les pays et les régions en développement chargé de l'examen du point 5 de l'ordre du jour et dont les travaux ont été dirigés par le Bureau suivant :

Présidence : Jamaïque

Première vice-présidence : Guatemala

Deuxième vice-présidence : République dominicaine

Rapporteur : Bolivie

d) Le Comité de la population, qui s'est penché sur les travaux préparatoires de la Conférence internationale de la population, 1984 (point 8 de l'ordre du jour) et dont les travaux ont été dirigés par le Bureau suivant :

Présidence : Cuba

Première vice-présidence : Saint-Vincent-et-Grenadines

Deuxième vice-présidence : France

Rapporteur : Brésil

#### Documents

32. La liste des documents présentés par le secrétariat à la vingtième session figure dans le document E/CEPAL/SES.20/G.27.

#### B. ORDRE DU JOUR

33. A sa première séance plénière, la réunion a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Election du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux de la vingtième session
3. La mise en oeuvre de la Stratégie internationale du développement et les perspectives de l'Amérique latine et des Caraïbes pour le reste de la décennie, à la lumière de la crise économique actuelle
4. Les politiques d'ajustement intérieur et les processus de réaménagement de la dette extérieure
5. Coopération entre pays et régions en développement
6. Eau
7. Etablissements humains

8. Travaux préparatoires de la Conférence internationale sur la population (Mexico, août 1984)
9. Réunions des organes subsidiaires et réunions régionales patronnées par la CEPAL dans le cadre des travaux préparatoires des conférences mondiales des Nations Unies : conclusions et recommandations
  - a) Sixième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau consacrée à l'évaluation du Programme d'action régional et de la Stratégie internationale du développement (New York, 6 décembre 1982)
  - b) Septième session du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (Port au Spain, 19-25 janvier 1983)
  - c) Troisième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes (Mexico, 8-10 août 1983)
  - d) Réunion régionale latino-américaine préparatoire de l'Année internationale de la jeunesse (San José, 3-7 octobre 1983)
  - e) Réunion régionale latino-américaine préparatoire de la Conférence internationale sur la population, effectuée dans le cadre de la septième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (La Havane, 16-19 novembre 1983)
  - f) Huitième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau, consacrée à l'évaluation du Programme d'action régional et de la Stratégie internationale du développement (Montevideo, 18-20 janvier 1984)
  - g) Neuvième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau consacrée à la science et la technique au service du développement (Montevideo 23-24 janvier 1984)
10. Autres activités du système de la CEPAL depuis la dix-neuvième session et programme de travail de la Commission pour la période biennale 1986-1987.
  - a) CEPAL
    - i) Activités du Secrétariat depuis mai 1981
    - ii) Projet de programme de travail du système de la CEPAL pour la période biennale 1986-1987
    - iii) Calendrier de conférences pour la période 1984-1986
  - b) Centre latino-américain de démographie (CELADE)
    - i) Activités du CELADE depuis mai 1981

/ii) Activités

- ii) Activités futures du CELADE
- c) Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES)
  - i) Activités de l'ILPES depuis mai 1981
  - ii) Activités futures de l'ILPES
- 11. Amendement à l'article 3, alinéa a), du mandat de la Commission économique pour l'Amérique latine, afin que le Portugal y soit inclus en qualité de membre de la Commission
- 12. Admission des îles Vierges britanniques et des îles Vierges américaines en qualité de membres associés de la CEPAL
- 13. Lieu et date de la vingt et unième session de la CEPAL
- 14. Examen et adoption du rapport de la vingtième session de la CEPAL

#### C. COMPTE-RENDU DES DEBATS

##### Comité I

34. Le Comité I, qui s'est réuni les 2, 3 et 4 avril, a examiné la mise en oeuvre de la Stratégie internationale du développement et les perspectives de l'Amérique latine et des Caraïbes pour le reste de la décennie, à la lumière de la crise économique actuelle (point 3 de l'ordre du jour) et les politiques d'ajustement interne et les processus de réaménagement de la dette extérieure (point 4 de l'ordre du jour).

35. Le Bureau du Comité réunissait les pays suivants :

Présidence : Uruguay  
Première vice-présidence : Guyane  
Deuxième vice-présidence : Panama  
Rapporteur : Equateur

36. Pour l'étude du point 3 de l'ordre du jour, le Comité disposait, entre autres, des documents de travail ci-après : "Proyecto de informe del octavo período de sesiones del Comité de Expertos Gubernamentales de Alto Nivel : Evaluación de la instrumentación de la Estrategia Internacional del Desarrollo para América Latina y el Caribe, teniendo en cuenta la crisis económica internacional" (Montevideo, Uruguay 18-28 janvier 1984) (document E/CEPAL/SES.20/G.26), "La crisis en América Latina : su evaluación y perspectivas" (E/CEPAL/SES.20/G.25), ainsi que plusieurs documents d'appui.

37. Le document de travail "Políticas de ajuste y procesos de renegociación de la deuda externa" (E/CEPAL/SES.20/G.17), ainsi que deux documents d'appui ont été utilisés pour l'examen du point 4 de l'ordre du jour.

38. Dès l'ouverture des travaux, le Secrétaire exécutif de la CEPAL a mis l'accent sur l'importance des thèmes que le Comité devait traiter et, comme l'avait préalablement proposé le Secrétariat à la huitième réunion du CEGAN, a suggéré aux délégations de rénover la méthode utilisée pour évaluer l'application du Programme d'action régional. Selon la formule suggérée, le Comité I s'inspirerait pour l'étude de l'évaluation de la mise en oeuvre de la Stratégie élaborée par le Groupe latino-américain du document émané de la huitième session du CEGAN, en ouvrant un débat technique au cours duquel tous les pays membres du Comité pourraient exprimer leurs vues et émettre des observations. Le rapport du Comité I dans lequel figurerait l'évaluation du Programme d'action régional préparée par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et un compte rendu analytique des débats ainsi que des observations émises par différentes délégations, serait soumis à la plénière de la CEPAL.

39. La suggestion faite par le Secrétaire exécutif ayant recueilli l'assentiment du Comité, le présent rapport inclut l'évaluation de la Stratégie internationale du développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes compte tenu de la crise économique internationale, le texte préliminaire de cette évaluation qu'a présenté le Groupe latino-américain\* et un compte rendu analytique des débats.

40. Le Comité a en outre approuvé, en vue de leur renvoi en plénière, deux projets de résolution portant sur les questions suivantes : politiques de développement à long terme pour l'Amérique latine, et politiques d'ajustement et de réaménagement de la dette extérieure. Ces projets de résolution sont retranscrits au Chapitre III du présent rapport. Le Comité a approuvé le projet de résolution relatif aux politiques d'ajustement et de réaménagement de la dette extérieure par 18 voix contre une avec 5 abstentions. Ont voté pour les pays suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, El Salvador, Equateur, Guyane, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Pérou, République dominicaine, Suriname, Uruguay et Venezuela tandis que les Etats-Unis ont voté contre et que le Canada, l'Espagne, la France, les Pays-bas et le Royaume-Uni se sont abstenus.

41. Lors de l'approbation par le Comité, en vue de sa présentation en plénière, du projet de résolution relatif aux politiques de développement à long terme pour l'Amérique latine, la délégation argentine s'est offerte à accueillir la réunion au cours de laquelle seront examinées les études confiées au Secrétariat au titre de ce projet de résolution.

La mise en oeuvre de la Stratégie internationale du développement et les perspectives de l'Amérique latine et des Caraïbes pour le reste de la décennie, à la lumière de la crise économique actuelle (point 3 de l'ordre du jour)

42. En présentant le document intitulé "La crisis en América Latina : su evaluación y perspectivas" (E/CEPAL/CEGAN.8/L.2), le Secrétaire exécutif adjoint au développement économique et social de la CEPAL commença par mettre l'accent sur les principales caractéristiques de la crise, à savoir son ampleur et sa gravité sans

---

\* Doc. E/CEPAL/SES/20/G.26 et Corr.1, et document de Salle de conférence I/1 et Corr.1.

précédent, le rôle qu'y jouent les facteurs tant internes qu'externes ainsi que la difficulté éprouvée à lui apporter une solution. Dans le contexte latino-américain, on est en droit de s'interroger sur cette crise et sur l'élaboration des politiques d'ajustement.

43. Au sujet des échanges commerciaux entre l'Amérique latine et l'extérieur, il appela l'attention du Comité sur la chute des prix des produits de base sur le marché international ainsi que sur le renforcement et la diversification de mesures protectionnistes appliquées dans les principales régions développées. Il aborda également le thème des relations économiques de la région avec des entités et pays spécifiques, notamment la Communauté économique européenne (CEE), les Etats-Unis et le Conseil d'aide économique mutuelle (CAEM).

44. En ce qui a trait aux perspectives qui s'offrent au développement latino-américain d'ici à la fin de la décennie, il affirma que si les tendances actuelles de l'économie persistent et si l'on ne modifie pas les politiques d'ajustement aujourd'hui en vigueur, on assistera à une aggravation des problèmes socio-économiques, une réduction des investissements ainsi que du degré d'autonomie des décisions nationales et un accroissement de la dette extérieure de la région; et ce n'est que vers 1990 que le revenu par tête d'habitant récupérera son niveau de 1980. En revanche, le relèvement des exportations, la baisse des taux d'intérêt et l'assouplissement de l'échéancier du service de la dette rendraient plus maniable le problème du goulot d'étranglement extérieur de l'Amérique latine. Le Secrétaire exécutif a ensuite brièvement retracé l'historique, les résultats et les perspectives des négociations menées au niveau international et lança un appel en faveur d'un renforcement de l'intégration et de la coopération régionales.

45. Après avoir résumé la teneur du document du CEGAN, E/CEPAL/SES.20/G.26, le Rapporteur signala que le Programme d'action régional se fondait sur l'analyse de la situation de l'Amérique latine et des Caraïbes en matière de développement, et en particulier du grave dérèglement structurel de l'économie mondiale, du ralentissement du taux de croissance et de la répartition extrêmement inéquitable du revenu. Défavorables, les perspectives pour les années 80, laissaient en outre augurer une extrême vulnérabilité de la plupart des pays. Les manifestations les plus importantes de la crise actuelle témoignent d'un déséquilibre persistant avec l'extérieur, lequel se voit exacerbé par le fardeau de la dette extérieure, une inflation accélérée, le ralentissement soutenu de la production et de la capacité de production, ainsi qu'une recrudescence du chômage et de la marginalisation économique et sociale de nouveaux groupes de la population. La crise économique et financière était, en outre, source d'incertitude quant à la suite des événements et aux politiques à mettre en oeuvre pour les affronter. Les négociations et les arrangements conventionnels en matière d'endettement avec l'extérieur et du service correspondant ne constituaient pas un facteur de stabilisation.

46. D'autre part, la crise avait contribué à dégrader le climat social de l'Amérique latine et, en l'absence de croissance économique, les tensions sociales s'exacerbaient, la résistance au changement s'endurcissait et, en dernière analyse, la grande masse de la population la plus démunie s'en trouvait encore plus gravement lésée, ce qui favorisait l'émergence de puissantes forces d'instabilité sociale.

47. Il signala également que la dette extérieure constituait une des manifestations les plus dramatiques de la crise actuelle et qu'il était indispensable d'y apporter une solution afin de résoudre les problèmes économiques. Etant donné que la politique menée par certains pays développés visant à relever les taux d'intérêt constituait un des principaux obstacles à la solution de la grave crise économique, l'Amérique latine devait exiger de ces derniers qu'ils maintiennent des taux d'intérêt stables et bas.

48. Quant à la coopération internationale, il souligna qu'elle semblait avoir perdu du terrain du fait que les pays développés n'avaient pas appliqué les décisions émanées des instances internationales et n'avaient pas démontré la volonté politique suffisante pour progresser sur la voie de l'instauration du nouvel ordre économique international et la concertation de négociations globales. Il ajouta que l'emprise des pays industrialisés sur les institutions spécialisées des Nations Unies compromettait sérieusement la coopération en matière de commerce et de finances.

49. Il poursuivit son exposé en signalant qu'un ensemble de mesures avaient été prévues, à cet effet, dans le Programme d'action régional. La plupart d'entre elles restaient valables. Néanmoins, il convenait, à la lumière de la détérioration actuelle de l'économie mondiale et des relations économiques internationales, de proposer une série de mesures visant à faire face à la crise actuelle. Il était indispensable, pour ce faire, de modifier le cadre actuel des négociations de la région avec l'extérieur. Il fallait adapter les politiques actuelles de façon à permettre aux économies de fonctionner avec une quantité relativement moindre de produits importés, à réactiver et restructurer le marché national, et à préserver l'infrastructure physique et industrielle.

50. En matière de commerce au sein de la région, certaines mesures étaient prévues dans le rapport afin de favoriser le commerce de biens et de services, à savoir, entre autres : la préférence douanière régionale latino-américaine, les négociations commerciales visant à concerter des arrangements entre pays ou groupes de pays, les achats de l'Etat, l'utilisation du pouvoir d'achat global. Il fait remarquer, en outre, que le CEGAN avait fait siennes les recommandations de la Conférence économique latino-américaine de Quito quant au besoin de renforcer la sécurité alimentaire dans la région, d'intensifier la coopération en matière d'énergie et la coopération avec les pays qui présentent des cas spéciaux. Il souligna également l'importance des critères de base adoptés dans le Programme d'action de Quito en ce qui concerne la dette extérieure, notamment en ce qui a trait à un encadrement raisonnable du service de la dette par rapport aux exportations, de façon à ne pas compromettre les possibilités de développement des pays de la région.

51. Le représentant du Suriname, après avoir examiné son appui au rapport du CEGAN, exposa brièvement les objectifs de développement de son gouvernement en vue de promouvoir le bien-être de la population; il mentionna les efforts déployés en ce sens par ce dernier afin de majorer le niveau d'emploi, de mettre en valeur les ressources naturelles du pays et d'augmenter le produit intérieur brut. Il souligna également l'importance que son gouvernement attribuait aux relations mutuelles fructueuses avec d'autres nations, en particulier de la région. Il souligna ensuite les incidences négatives de deux facteurs externes sur l'économie de son pays, à savoir, d'une part la récession économique globale qui, entre autres effets, avait provoqué une chute des prix de la bauxite et de ses dérivés, et,

/d'autre part, .

d'autre part, le manque de capitaux basés sur un traité bilatéral. Il signala enfin que son gouvernement souhaitait établir des contacts plus étroits avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, raison qui expliquait sa participation à cette session de la CEPAL.

52. La décision argentine fit remarquer que les politiques prévues dans la Stratégie internationale du développement étaient insuffisantes pour inverser le processus de dépendance économique de la région. Il ajouta que le problème de développement allait au-delà de la dépendance vis à vis des pays du centre et des systèmes d'ajustement. Le problème actuel n'affectait pas les pays de façon indépendante mais l'ensemble de la structure des relations économiques internationales actuelles. Il était donc indispensable de donner une approche internationale et non pas nationale aux problèmes d'ajustement. Il ajouta que les critères appliqués jusqu'à présent en matière de croissance et de schémas d'ajustement étaient dépassés et qu'il fallait créer de nouveaux mécanismes. Ces derniers devaient porter, non pas sur les économies de chacun des pays, mais sur une modification des mécanismes internationaux de façon à ce que les pays développés, qui avaient absorbé la plus grande partie des excédents des pays en développement, participent à la solution des problèmes de l'économie mondiale. Il signala que, même si le problème du rééchelonnement de la dette pouvait aboutir à une solution formelle, les problèmes de développement des pays n'en seraient pour autant résolus et qu'il fallait, pour ce faire, chercher de nouvelles voies de solution et modifier les facteurs qui étaient à l'origine de la crise qui affectait actuellement l'Amérique latine.

53. Le représentant de la Bolivie signala que, face à la gravité de la crise, la CEPAL devait entreprendre une étude approfondie sur les nouveaux modèles de développement alternatif, à la lumière des conséquences dérivées des schémas appliqués au cours des dix dernières années. Il mentionna, à cet égard, la nécessité de redimensionner le marché intérieur et défendre les revenus les plus bas. Il ajouta que l'augmentation des exportations au sein de la région n'était pas suffisante pour surmonter les problèmes d'endettement et de commerce international car la crise actuelle et les processus d'ajustement avaient provoqué une résorption de la demande dans la région.

54. Le délégué des Etats-Unis fit d'abord mention de la Stratégie internationale du développement et signala que, tout en l'appuyant dans ses grandes lignes, son gouvernement maintenait les réserves qu'il avait formulées lors de son adoption, à savoir l'importance exagérée accordée aux facteurs externes et l'accent insuffisant mis sur l'encouragement interne en vue du progrès des pays; il fit ensuite remarquer que grâce aux politiques économiques actuellement appliquées dans son pays, on y observait un certain redressement, qui pourrait favoriser les pays en développement dans la mesure où ces derniers encourageaient l'initiative privée et suivaient la politique d'ouverture des marchés. En ce qui concerne l'évaluation contenue dans le rapport du CEGAN, sa délégation se ralliait à l'appel qui y était formulé en faveur du pluralisme politique et de la suspension de la course aux armements dans la région ainsi qu'au soutien accordé au Groupe Contadora. Il manifesta également sa satisfaction devant l'augmentation de la coopération au sein de la région, notamment en matière de sécurité alimentaire et d'énergie, l'examen des aspects financiers et commerciaux, qui contribuaient au dialogue fructueux mené dans le cadre de l'OEA, et l'application de critères plus souples et réalistes en

matière d'endettement extérieur. Il ajouta néanmoins que cette évaluation présentait également des aspects négatifs, à savoir le fait d'attribuer la responsabilité exclusive des problèmes économiques de l'Amérique latine aux pays industrialisés et de ne pas mettre en relief les politiques à appliquer, selon son critère, pour favoriser le progrès futur, c'est-à-dire l'encouragement de l'investissement privé, la limitation des dépenses de l'Etat, le maintien d'un taux de change réaliste et l'ouverture du commerce multilatéral. En ce qui concerne ce dernier point, il signala que le fait de favoriser le commerce intrarégional ne devrait pas impliquer une discrimination à l'égard des Etats-Unis. Il souligna enfin que son gouvernement était toujours ouvert au dialogue avec les pays de la région.

55. Selon la délégation du Brésil, son pays se ralliait au document "Políticas de ajuste y procesos de renegociación de la deuda externa" (E/CEPAL/SES.20/G.17) présenté par la CEPAL, de même qu'au rapport de la huitième session du CEGAN dans lequel était consignée l'évaluation de la mise en oeuvre de la Stratégie internationale du développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à la lumière de la crise économique internationale et qui constituait l'expression du consensus des pays latino-américains. Le porte-parole souligna que ce dernier document suivait la ligne de la Déclaration et du Plan d'action de Quito, à l'égard duquel il renouvela l'appui de son pays. Il signala que, face à la crise économique actuelle, le Brésil avait adopté toutes les mesures requises et possibles à l'échelon interne et de coopération intrarégionale; il ajouta que la crise n'avait pas été provoquée par les pays en développement mais que ces derniers en avaient le plus. Il fit remarquer que le développement des exportations, qui était entrevu comme une voie de solution, se voyait entravé par les mesures protectionnistes imposées par les pays développés, et n'étaient pas justifiées dans le contexte de relance économique et commerciale enregistrée dans ces pays. Il signala enfin que la seule solution à la crise actuelle passait par la coopération entre pays en développement et pays développés. Le dialogue et la négociation étaient indispensables pour procéder, en premier lieu, à une révision des systèmes financier et commercial à l'échelon international, ainsi que du lien entre commerce et finances, tel qu'il a été mis en relief dans le document de Quito.

56. La délégation du Royaume-Uni s'est félicitée de l'occasion qui lui était fournie d'évaluer l'application de la SID et mentionna que cette évaluation venait s'ajouter à de nombreuses autres qui étaient réalisées à l'échelon global, régional et sectoriel. Le représentant signala que sa délégation s'efforcerait d'apporter à l'avenir des contributions positives aux activités d'évaluation que mène le Comité et que le fait de ne pas formuler d'observations générales à ce stade des travaux ne voulait pas dire que sa délégation fût d'accord avec l'ensemble du contenu du document.

57. Le Comité I s'est ensuite penché sur l'"Evaluación de la instrumentación de la Estrategia Internacional del Desarrollo para América Latina y el Caribe, teniendo en cuenta la crisis económica internacional"\*, ainsi que sur une introduction proposée au texte de cette évaluation par le Groupe latino-américain\*\*. Cet examen suscita le débat décrit ci-après.

---

\* Document E/CEPAL/SES.20/G.26 et Corr.1, deuxième partie.

58. En ce qui concerne le chapitre I, sur l'évaluation de la situation économique et sociale que connaissent actuellement l'Amérique latine et les Caraïbes, la délégation du Royaume-Uni signala que le commerce mondial avait enregistré une amélioration au cours de l'année 1983 et qu'on prévoyait une croissance pour 1984 et 1985. Il ajouta que le système commercial international n'était ni dépassé ni en crise, bien qu'il ait été l'objet de certaines tensions. Quant à la nécessité de solutions globales, il partageait l'opinion selon laquelle les économies des pays étaient de plus en plus interdépendantes et que la meilleure contribution que son pays et d'autres pays industrialisés pouvaient apporter au processus de relance consistait à assurer un rythme de croissance stable, sûr et non inflationniste. En ce qui concerne les négociations globales, il affirma que son gouvernement était disposé à y participer dans la mesure où il existera une préparation suffisante pour en assurer le bon déroulement. En ce qui a trait au nouvel ordre économique international, il fit remarquer que la coopération internationale n'avait pas perdu du terrain ni s'était immobilisée. Il ajouta que les négociations, même si elles avançaient forcément lentement, constituaient la seule façon pour les pays de conclure des accords véritables.

59. Lors de l'examen du chapitre II, à savoir l'évaluation générale de l'application du Plan d'action régional, la délégation des Etats-Unis fit remarquer en ce qui concerne les paragraphes 53 et 54 - qui portent sur les remises de revenus et d'intérêts aux pays développés - que le texte mettait l'accent sur l'endettement extérieur en tant qu'instrument de transfert de capital et qu'une importance moindre était accordée à l'investissement direct, qui devait être envisagé comme apport de capital pour le développement des pays. Le représentant signala en outre en ce qui concerne les paragraphes 106 et 107 du même chapitre, qu'on n'y accordait pas au commerce le rôle qui lui incombe en tant que facteur de reprise économique et que la crise du commerce international y était considérée uniquement comme un élément négatif pour les intérêts des pays en développement, sans tenir compte du fait qu'elle avait également touché les pays développés. Il souligna le rôle du commerce mondial dans le développement ainsi que le fait que la relance enregistrée dans les pays développés présentait des possibilités illimitées pour les exportations en provenance de pays en développement. Il signala que l'évaluation réalisée par le CEGAN était exagérément pessimiste. Quant au système généralisé de préférences, il affirma que les normes qui régissent l'origine par accumulation et le besoin de concurrence ne constituaient pas une conspiration contre les pays en développement mais une tentative de répartition plus équitable des fruits du système. Il fit ensuite allusion aux commentaires relatifs à l'insuffisance de la somme de 350 millions de dollars accordée au titre d'assistance économique d'urgence en faveur du bassin des Caraïbes, en signalant que ce montant répondait aux possibilités économiques actuelles de son pays.

60. Le représentant du Royaume-Uni formula une objection aux termes du paragraphe 99 concernant l'adoption, à l'encontre de l'Argentine, de mesures coercitives unilatérales violatoires des normes juridiques internationales. Il signala, à cet égard, que les mesures adoptées étaient prévues dans le cadre du Traité de Rome.

---

\*\* Document de salle de conférence I.1 et Corr.1.

61. La délégation argentine se déclara d'accord avec le libellé du paragraphe 99 et signala que les mesures adoptées allaient à l'encontre des pratiques et des normes commerciales internationales.
62. La délégation du Mexique exprima son désaccord avec l'interprétation donnée aux facteurs commerciaux par les délégations des pays développés, ainsi que son appui aux paragraphes 106 et 107 du document. Le représentant souligna également que l'application de critères de graduation et de discrimination ainsi que de mesures économiques coercitives était inacceptable.
63. Lors de l'examen du chapitre III, concernant les politiques et les mesures à adopter pour l'action, la délégation des Etats-Unis, tout en soulignant l'intérêt du document, déclara ne pas comprendre la première partie du paragraphe 110, selon lequel la reprise de croissance économique aux Etats-Unis ne reposait pas sur une augmentation auto-entretenu de l'investissement, de l'emploi ainsi que de la productivité et la compétitivité industrielles. Le délégué signala qu'aucun indicateur ne permettait d'établir des signes de danger et qu'il existait, au contraire, de nombreux symptômes de dynamisme. La délégation du Royaume-Uni exprima également son désaccord avec ce paragraphe. Le représentant fit également allusion à la préoccupation manifestée par les pays latino-américains en ce qui concerne le protectionnisme et signala que son gouvernement avait la ferme intention de diminuer ce type de mesures et avait déjà progressé en ce sens, comme, par exemple, par le biais des résultats de la réunion ministérielle du GATT et de la sixième session de la CNUCED.
64. Quant au paragraphe 155, dans lequel il est fait mention de la nécessité d'éviter un affaiblissement du système des Nations Unies par manque de soutien politique ou financier à ses activités, la délégation des Etats-Unis signala qu'il n'existait pas de rapport direct entre le soutien financier et l'efficacité de l'Organisation et que les organismes des Nations Unies devaient être davantage conscients de leurs lacunes.
65. A propos de la déclaration du représentant du Royaume-Uni selon laquelle l'objectif des pays développés était d'atteindre une croissance non inflationniste et d'appliquer des politiques visant à la stabilité, la délégation de l'Argentine mentionna que ces pays avaient certes réussi à réduire les taux d'inflation mais que cette réduction était due, en grande partie, à la baisse enregistrée par les prix des matières premières importées des pays en développement. En ce qui concerne la coopération internationale dans le domaine financier, le représentant souligna le contraste entre l'augmentation des prix du pétrole et le relèvement des taux d'intérêt : dans le premier cas, le système financier international avait rapidement élaboré des mécanismes visant à secourir les pays lésés, la plupart développés; dans le deuxième cas, néanmoins, les pays affectés par ces augmentations n'avaient bénéficié d'aucune mesure similaire, ce qui, à son avis, constituait un manque d'équité quant au fonctionnement des organismes financiers internationaux qu'il conviendrait d'analyser en profondeur.
66. La délégation du Mexique se rallia à l'observation précédente et signala que l'efficacité et la quantité de ressources utilisées dans l'un et l'autre cas n'étaient pas comparables. Quant à la référence au système des Nations Unies, le

/délégué fit

délégué fit remarquer qu'il était indiqué, dans le document, que les ressources octroyées aux Nations Unies étaient insuffisantes pour permettre à l'Organisation d'entreprendre les tâches qui lui incombent.

67. La délégation du Royaume-Uni affirma qu'elle ne pouvait concorder avec le contenu des paragraphes 173 et 174 et réaffirma son soutien au rôle joué par le FMI, qu'elle ne souhaitait pas voir affaibli. Le représentant ajouta qu'il ne voyait pas la nécessité d'émettre de nouveaux droits de tirage spéciaux en ce moment. Il signala, finalement, que son pays était en faveur d'un accroissement sélectif du capital de la Banque mondiale, auquel il était disposé à participer au moment opportun.

Les politiques d'ajustement interne et les processus de réaménagement  
de la dette extérieure (point 4 de l'ordre du jour

68. Le Directeur de la Division du développement présenta le document élaboré par le secrétariat et intitulé "Políticas de ajuste y renegociación de la deuda externa" (E/CEPAL/SES.20/G.17), et fit d'abord référence aux manifestations extraordinaires et multiples de la crise économique qui touchait l'Amérique latine depuis trois ans, ainsi qu'à ses causes principales. Au titre de ces dernières, il souligna l'importance des causes d'origine externe et, notamment, la chute soudaine du revenu net de capitaux, l'augmentation du coût du crédit extérieur et la détérioration des termes de l'échange. Il analysa ensuite les bases, les caractéristiques et les limitations des politiques d'ajustement qui ont été appliquées en vue d'atténuer le déséquilibre aigu que la région a présenté avec l'extérieur en 1981. Il signala que ces politiques avaient réussi à réduire en peu de temps le déficit en compte courant et à redresser substantiellement la balance commerciale mais - il insista - ces résultats étaient dus exclusivement à la forte contraction des importations, ce qui avait donné à l'ajustement un caractère nettement récessif et avait contribué à accentuer les chutes de l'activité économique et de l'emploi. Pour renverser cette tendance et réamorcer le processus de croissance économique, il était donc indispensable d'augmenter, à la fois, le volume des exportations et le financement extérieur net capté par la région, ce qui impliquait la réalisation de modifications importantes sur la scène économique internationale. En outre, pour que l'ajustement ait des effets plus positifs, les politiques internes doivent être plus ponctuelles, sélectives et pragmatiques.

69. D'autre part, la crise du secteur extérieur avait obligé la majorité des pays latino-américains à amorcer des processus de réaménagement de la dette extérieure afin de rééchelonner les paiements de l'amortissement et de refinancer en partie le remboursement des intérêts. Ce processus s'était caractérisé par une répartition très inégale des coûts et des bénéfices. En effet, les banques avaient reçu des bénéfices divers, tels que des augmentations considérables des marges et des commissions qu'elles perçoivent, l'extension de la garantie de l'Etat aux engagements contractés auparavant par le secteur privé non avalisé par ce dernier, et l'adoption, par les pays débiteurs, de programmes d'ajustement établis de commun accord avec le Fonds monétaire international. Les pays latino-américains, quant à eux, avaient assisté non seulement à une détérioration des termes de leurs dettes en matière de coût et d'échéance mais ils s'étaient également vus dans l'obligation de renégocier de façon presque continue. Pour que ces démarches contribuent à

/l'avenir à

l'avenir à un allègement effectif des contraintes extérieures - qui actuellement entravent sérieusement les possibilités de reprise et de croissance -, il était indispensable d'augmenter la proportion des intérêts financés par de nouveaux crédits, de réduire les marges supérieures aux taux plancher et les commissions perçues par les banques, de rééchelonner les échéances correspondantes sur un plus grand nombre d'années et d'étendre les délais totaux et de grâce convenus avec les banques pour amortir ces crédits.

70. La délégation des Pays-Bas félicita la CEPAL pour le document présenté qu'elle qualifia d'analyse détaillée, claire et équilibrée. Le représentant souligna le lien établi dans le document entre le processus de réaménagement de la dette et les politiques d'ajustement des pays, deux éléments qui, à son avis, jouent un rôle déterminant dans la relance économique de l'Amérique latine et des Caraïbes. Il ajouta que la crise latino-américaine était davantage un problème de liquidité que de solvabilité, qui semblait maniable dans le contexte d'une amélioration de la conjoncture économique mondiale. Il souligna qu'un des éléments positifs du document était qu'il ne considérait pas comme opportunes des propositions plus radicales, telles que la cessation des paiements ou les cartels de débiteurs, mais centrait son attention sur les possibilités d'obtenir des conditions plus favorables de refinancement, bien qu'à son avis, il soit peu probable que les banques soient disposées à les accorder. Il ajouta que le FMI pourrait peut-être prendre des mesures visant à reprendre les flux financiers vers la région. Finalement, il appela l'attention sur le fait que le danger de cessation de paiement subsistait, ce qui serait très grave, car la reprise de l'économie à l'échelon mondial s'en verrait compromise.

71. La délégation du Royaume-Uni félicita la CEPAL pour le document présenté, qu'il qualifia de source de renseignements très utile car tous les aspects du problème y étaient abordés en détail. Le représentant signala qu'il comprenait combien les ajustements nécessaires avaient été pénibles pour l'Amérique latine et les Caraïbes et qu'ils avaient été à l'origine de fortes pressions sociales. Il reconnaissait que les pays s'efforçaient d'honorer leurs engagements et que les créanciers et débiteurs devaient chercher une solution commune au problème de l'endettement. Il souligna, à cet égard, les efforts déployés par les gouvernements des pays développés et les banques privées. Il ajouta que l'issue favorable de ces processus dépendrait du résultat des politiques d'ajustement appliquées par les différents pays. Il souligna le rôle joué par le Royaume-Uni dans le soutien accordé aux institutions financières internationales. Il appela également l'attention sur le fait que la discipline imposée par le FMI était indispensable pour garantir l'acheminement de flux financiers vers les pays de la région mais que les conditions exigées par le Fonds devaient s'adapter à la conjoncture de chaque pays. Il fit remarquer que les politiques d'ajustement avaient donné de bons résultats dans les pays développés. Finalement, il signala que son gouvernement avait accueilli avec intérêt les propositions émanées de la Conférence économique latino-américaine récemment tenue à Quito.

72. La délégation du Honduras se rallia aux félicitations formulées par les délégations précédentes pour le document présenté par la CEPAL. Le représentant signala néanmoins que son pays ne partageait pas les critères qui y étaient exposés quant à la nécessité d'élever le taux de change réel, et ce dans le contexte de la

conjoncture économique de son pays et des caractéristiques de ses exportations, lesquelles sont soumises à un système de contingentement. Il lança un appel à la Banque mondiale et l'Agence pour le développement international (AID) pour que soit suspendue l'adoption de critères de conditionnalité semblables à ceux du FMI.

73. La délégation du Canada manifesta la préoccupation de son pays pour le problème de l'endettement des pays en développement de la région. Même si la stratégie d'ajustement avait fait preuve d'efficacité jusqu'à présent et si la reprise enregistrée par les pays industrialisés semblait constituer un symptôme encourageant, les difficultés allaient sans doute subsister et il faudrait donc renforcer à l'avenir la coopération internationale. Le délégué exprima le soutien de son pays aux efforts d'ajustement déployés par les pays en développement et souligna que ces efforts devaient recevoir l'appui financier requis de l'extérieur. Il signala, à cet égard, que cet appui pourrait provenir de banques commerciales mais qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur le financement à long et à moyen terme. Il mit l'accent sur le rôle que devaient jouer l'investissement privé direct, la Banque mondiale et le FMI dans le processus de reprise. Il ajouta que toute proposition de solution à la crise de l'endettement devait tenir compte, à la fois, des intérêts des créanciers et de ceux des débiteurs. Finalement, il signala que le document présenté à ce sujet par le secrétariat de la CEPAL lui paraissait d'une grande utilité.

74. La délégation française félicita le secrétariat pour la présentation du document et souligna quelques points relatifs à la crise économique latino-américaine et aux possibilités d'y mettre fin dans un esprit de coopération mutuelle, à la lumière des différences entre les pays. Le représentant signala que les gouvernements, les institutions financières internationales et les banques commerciales s'étaient employés à trouver des solutions efficaces. Il fit remarquer que les politiques d'ajustement avaient, certes, entraîné des résultats positifs mais avaient également comporté des coûts dans le domaine social et humain, économique et, en dernière analyse, un coût financier pour les pays créanciers. En ce qui concerne le réaménagement de la dette, il signala que les opérations devaient surgir d'une négociation cas par cas entre débiteurs et créanciers et qu'il devait exister une meilleure coordination entre les divers types de coopération prêtés par les créanciers. Il ajouta que les mesures adoptées devaient porter, à l'avenir, sur des éléments essentiels tels que le rapport entre les taux d'intérêt et les taux de croissance. Les politiques d'ajustement interne devaient, quant à elles tendre à une réorientation de la stratégie de développement et favoriser l'investissement et l'exportation, sans invalider pour autant le maintien de l'appui financier de la communauté internationale.

75. La délégation de la Colombie félicita le secrétariat pour la façon dont il avait abordé le sujet et l'encouragea à continuer dans cette voie, étant donné qu'à son avis, la CEPAL constituait l'instance adéquate pour ce faire. Le représentant signala que son pays avait suivi une politique très prudente en matière d'endettement extérieur, raison pour laquelle la situation de son pays était relativement moins critique que celle d'autres pays latino-américains. Cela était dû au fait que son pays était conscient de la vulnérabilité de son économie et était habitué à fonctionner dans un contexte de pauvreté. Il signala que l'ajustement actuellement appliqué dans son pays poursuivait deux objectifs :

/contrôler l'inflation

contrôler l'inflation et octroyer à la monnaie nationale sa valeur réelle. Cela avait permis de récupérer une certaine capacité concurrentielle et de sortir du cycle négatif. Il manifesta néanmoins que son pays avait également souffert des mesures protectionnistes et de la réduction des marchés et que les efforts de coopération internationale étaient de plus en plus nécessaires. Il réitéra, finalement, que la CEPAL représentait l'instance adéquate pour que les pays de la région abordent ce problème.

76. La délégation de Cuba, après avoir félicité la CEPAL pour le document présenté, souligna que la crise économique était due, essentiellement, aux facteurs externes, tels que le relèvement des taux d'intérêt et des prix des importations, ainsi que la détérioration des prix des exportations et la contraction des flux financiers. Le délégué souligna également l'effet négatif de la transnationalisation, surtout en matière de transferts de capitaux. Il ajouta que le réaménagement de la dette ne pouvait pas continuer à se dérouler selon le schéma traditionnel mais devait se baser sur les possibilités réelles des pays, tant en ce qui concerne leur capacité de remboursement que de la possibilité d'appliquer des politiques d'ajustement interne. Il manifesta que le processus économique de récession en Amérique latine était lié au manque de changements structurels internes et qu'il fallait, entre autres mesures à prendre, empêcher les sociétés transnationales d'envoyer à l'étranger les devises dont la région avait besoin. L'Etat avait également un rôle décisif à jouer pour veiller à ce que les objectifs nationaux soient respectés avant ceux de groupes dont les intérêts se trouvent à l'extérieur. Les pays développés, quant à eux, devaient comprendre qu'il était impérieux pour la région de pouvoir disposer de ressources financières pour amorcer une reprise économique.

77. La délégation du Chili remercia la CEPAL pour le document présenté, qu'elle qualifia d'instrument adéquat pour les objectifs poursuivis. Au titre de considérations générales sur le sujet, le représentant mentionna la nécessité de financement afin de renforcer les exportations de la région et demanda aux pays développés d'ouvrir leurs marchés et d'éviter l'application de mesures protectionnistes qui, entre autres conséquences, freinent la génération des ressources nécessaires au remboursement de la dette des pays latino-américains. Il souligna également que les pays de la région devaient également ouvrir leurs marchés, dans l'esprit de la Déclaration de Quito. En ce qui concerne le FMI, il manifesta que ce dernier jouait souvent un rôle important et que les problèmes dérivés de la conditionnalité provenaient généralement des fonds insuffisants dont il disposait. A ce sujet, il lança un appel aux pays développés pour qu'ils augmentent leurs contributions au Fonds. Il proposa, d'autre part, que le FMI supervise également les politiques économiques appliquées dans les pays développés et leur impose certaines conditions afin d'éviter les conséquences néfastes que ces politiques entraînent pour les pays en développement. En terminant son intervention, il mentionna, à cet égard, le déficit fiscal des Etats-Unis.

78. La délégation du Mexique félicita le secrétariat pour le document présenté et renouvela son soutien à la CEPAL, en tant que centre de services consultatifs en la matière. Le représentant l'encouragea à continuer à travailler dans ce sens et à orienter davantage ses travaux vers la proposition de solutions viables et pragmatiques. Il fit remarquer en outre qu'il fallait chercher l'origine des problèmes de l'Amérique latine non seulement dans l'endettement et la nécessité

/d'ajustement, mais

d'ajustement, mais aussi dans la structure inéquitable des relations économiques internationales. Quant au contexte international, il signala que la région présentait une évidente vulnérabilité face aux taux d'intérêt élevés et à d'autres facteurs qui échappent à son contrôle. En ce qui concerne le cas concret de son pays tel qu'il avait été envisagé dans le document, il manifesta qu'il eût préféré un autre type d'approche. En effet, les conditions du réaménagement de la dette extérieure du Mexique semblaient y être considérées comme le plafond maximum auquel peuvent aspirer les pays de la région. Il souligna l'importance de la coopération régionale et lança un appel en faveur d'une intensification des échanges commerciaux entre les pays, d'une facilitation des paiements et du renforcement de l'intégration économique. Il ajouta néanmoins que la coopération internationale était également indispensable à la relance dans la région. Il fit de nouveau référence au document de la CEPAL et signala que les facteurs fondamentaux qui intervenaient dans le problème de la dette extérieure étaient au nombre de quatre : le gouvernement débiteur, le gouvernement créancier, la banque privée et les organismes financiers internationaux. Pour terminer son intervention, il souligna qu'il était urgent de trouver une solution à ce problème dans le cadre de la responsabilité commune et de la recherche de solutions alternatives.

79. La délégation du Costa Rica, après s'être ralliée aux félicitations déjà formulées à l'égard du document, mentionna un aspect qui présentait un intérêt particulier pour la région centraméricaine, à savoir la nécessité d'un changement dans les politiques appliquées par les pays développés à l'égard des exportations des pays latino-américains, et notamment de la position des pays industrialisés au sein des organismes internationaux de financement et de leurs propres organismes, afin de financer et de faciliter le commerce entre pays en développement. A cet égard, il mentionna les difficultés auxquelles se heurte le marché commun centraméricain qui n'avait pas réussi à maintenir son dynamisme par manque de financement. Il manifesta que les pays développés ne pouvaient pas exiger une réciprocité stricte de la part des pays en développement en matière de commerce, car ces derniers se voyaient dans l'obligation d'appliquer des politiques qui n'étaient pas d'ouverture totale. Finalement, il réitéra l'importance fondamentale que revêtent ces aspects pour la coopération ainsi que la nécessité d'un changement de traitement en matière de taux d'intérêt et de délais de remboursement et de grâce dans le réaménagement de la dette.

80. La délégation de l'Uruguay félicita également le secrétariat pour le document présenté. Le représentant signala ensuite que son pays était actuellement touché par le fait d'être un importateur net d'énergie et que le protectionnisme affectait ses principaux produits d'exportation agricole et industrielle. Il ajouta que le commerce intrarégional présentait un intérêt particulier pour son pays étant donné l'étroitesse relative de son marché intérieur.

81. Le secrétariat donna une explication sur la façon dont les économies latinoaméricaines s'étaient ajustées à l'évolution de l'économie internationale depuis 1979 et mentionna brièvement la détérioration rapide et profonde dont elles avaient souffert et comment les différents pays avaient réagi face à ce phénomène. Il ajouta que, bien que la plupart des pays ait eu accès à un financement extérieur dont l'importance était proche des tendances historiques, la contraction que présentaient les économies à la suite de la réduction de la capacité d'importation - aggravée par les événements politiques qui avaient eu lieu dans la région - avait été spectaculaire.

82. De l'avis du secrétariat, les principales leçons qu'on pouvait dégager des efforts déployés en Amérique centrale pour s'ajuster à la nouvelle conjoncture étaient les suivantes : en premier lieu, la vulnérabilité des économies avait considérablement augmenté, étant donné leur forte dépendance non seulement vis-à-vis du commerce extérieur mais aussi des flux financiers; ce fait est démontré par les multiples initiatives auxquelles ont eu recours divers agents internationaux pour mobiliser la coopération de l'extérieur vers l'Amérique centrale, sans consulter, dans certains cas, les gouvernements de la région quant au contenu de ces initiatives. En deuxième lieu, la pénurie de devises dans chaque pays avait affaibli les mécanismes multilatéraux de compensation de paiements en matière de commerce mutuel, ce qui avait également contribué à ce que le processus d'intégration centraméricain se voit touché par les conséquences négatives des politiques d'ajustement. Troisièmement, la politique économique avait été orientée, au cours de ces dernières années, vers les effets à court terme, au détriment de la relance à long et à moyen terme; à cet égard, les quelques résultats encourageants avaient été enregistrés dans le seul domaine financier et, en aucun cas, en ce qui concerne la reprise de la production et de l'exportation. Finalement, le coût de l'ajustement avait été relativement plus important pour les petites économies exportatrices de produits agricoles en Amérique centrale que pour d'autres pays de la région, raison pour laquelle leur position relative s'était probablement détériorée.

83. Le porte-parole de la délégation du Honduras signala, en ce qui concerne l'analyse de la situation en Amérique centrale, que le comportement des économies centraméricaines était très différent de celui des économies sud-américaines. Son pays avait tardé à appliquer les politiques d'ajustement, étant donné le peu d'expérience des pays de cette sous-région en ce domaine. Il réitéra qu'il ne partageait pas l'avis du Secrétariat quant au besoin d'ajuster le taux de change; en effet, son pays était essentiellement exportateur de produits agricoles, lesquels, par conséquent, étaient soumis à un système de contingentement, et les importations jouaient un rôle si décisif pour son développement que toute mesure relative aux taux de change entraînerait un coût social considérable. Il signala ensuite que les organismes financiers internationaux imposaient le même type de conditions que le FMI et termina son intervention en demandant au Secrétariat de la CEPAL de fournir des services consultatifs en matière de politique économique.

84. La délégation du Nicaragua manifesta que le document démontrait l'importance des facteurs politiques dans l'économie de la région. Le représentant souligna le fait que les flux financiers importants en provenance des pays développés vers la région centraméricaine n'étaient pas destinés à des activités de production mais à l'aide militaire. Il fit remarquer, en outre, que les politiques économiques appliquées par le Gouvernement des Etats-Unis non seulement affectaient l'économie de son pays mais constituaient également une agression à son égard. Il mentionna, à cet égard, le veto opposé aux prêts assortis de conditions libérales au sein des organismes financiers internationaux et à la réduction de 90 p. 100 du contingent de sucre de son pays, ce qui constitue une transgression des normes du GATT. Il voyait donc avec scepticisme les déclarations formulées en faveur du libre échange en tant que solution aux problèmes des pays.

85. Le délégué du Pérou exprima sa reconnaissance au Secrétariat pour les travaux réalisés en matière d'analyse de la problématique des déséquilibres du secteur extérieur. Il signala que l'inscription du thème des politiques d'ajustement et du réaménagement de la dette extérieure au titre de points spécifiques de l'ordre du jour de la session lui semblait une décision judicieuse, étant donné l'importance que revêtent ces deux éléments dans le processus de développement des sociétés et des économies de la région, ainsi qu'à la lumière de l'ampleur du problème, laquelle s'était traduite par une prise de position de plus en plus convergente des pays latino-américains et des Caraïbes; en effet, les divergences idéologiques et politiques entre les pays s'étaient estompées pour laisser place à une convergence, comme on avait pu le constater au cours des dernières réunions internationales. Il souligna, d'autre part, le caractère inédit de la conjoncture économique mondiale qui représentait un défi à la formulation de politiques économiques et qui exigeait des mesures et des solutions non conventionnelles afin de surmonter cette crise. Finalement, il insista sur le fait qu'il fallait se pencher sur le problème de la promotion des exportations et des conséquences éventuelles de la modification de la politique de change.

86. La délégation des Etats-Unis affirma qu'elle reconnaissait la précarité de la situation économique de la région, comme conséquence des politiques internes et des relations financières avec l'extérieur et souligna les répercussions sociales et politiques qui pouvaient en dériver. Le délégué ajouta que la coopération de toutes les parties était indispensable pour trouver une stratégie d'ajustement qui minimise les coûts sociaux. La stratégie appliquée par les Etats-Unis, signala-t-il, comprenait les éléments suivants : a) maintenir les politiques d'ajustement; b) recevoir un soutien important du FMI; c) recevoir une aide d'urgence et des prêts gouvernementaux; d) recevoir des prêts assortis de conditions prudentes de la banque commerciale; e) obtenir une ouverture des marchés et une relance dans les pays industrialisés. Il signala, d'autre part, qu'on constatait des symptômes encourageants de reprise dans les pays industrialisés, avec une augmentation de l'épargne, ce qui permettrait de réduire les taux d'intérêt. Il insista sur le caractère ouvert de l'économie des Etats-Unis, qui se traduisait actuellement par un déficit de la balance des comptes avec l'Amérique latine. Afin d'augmenter le potentiel d'exportation des pays en développement de l'hémisphère, il proposa de maintenir les taux de change à un niveau concurrentiel, le libre échange de facteurs de production industriels, des structures de prix réalistes, ainsi que des politiques monétaires et fiscales solides. En matière de finances, il rappela que son pays avait consacré des sommes considérables pour permettre une renégociation adéquate de la dette et faciliter le processus d'ajustement dans la région, tout en reconnaissant que la situation n'était pas encore tout à fait normale. Il rappela que certains pays avaient réussi à rééchelonner leurs engagements et manifesta son opposition à toute mesure radicale qui obligerait les pays industrialisés à déboursier de grosses sommes d'argent. Il ajouta que les pays d'Amérique latine ne seraient en mesure de recevoir un nouveau financement que si ils adoptaient des politiques d'ajustement adéquates. Il signala, finalement, que, étant donné la gravité de la situation, son pays était disposé à appliquer des politiques plus souples en matière de fonctionnement du système financier international.

Commentaires et réserves formulés à l'égard du projet  
de résolution sur les politiques d'ajustement et la  
renégociation de la dette extérieure

87. La délégation espagnole manifesta qu'elle regrettait profondément que les positions des pays membres soient restées divergentes durant les débats menés au sein de ce Comité ainsi que dans le cadre du groupe de contact qui avait été créé pour travailler sur le libellé du projet de résolution relatif aux politiques d'ajustement et au réaménagement de la dette extérieure. A titre de dernière tentative, le délégué recommanda que le vote sur la résolution soit renvoyé pendant quelques heures de façon à ce que des démarches puissent être menées, à haut niveau, afin d'éviter qu'elle soit soumise aux voix, que les différences qui séparaient les pays membres puissent être atténuées et que l'approbation soit unanime. Il manifesta que l'Espagne partageait pleinement la Déclaration et le Plan d'action de Quito et qu'elle était disposée à appuyer, de toutes les façons possibles et dans la mesure de ses possibilités, tous les efforts susceptibles de conduire à une solution des graves problèmes qui touchent l'Amérique latine et les Caraïbes. Il souligna également que la délégation espagnole partageait de nombreux critères exposés dans le projet de résolution, tels que le démantèlement du protectionnisme, la réduction des taux d'intérêt et des mécanismes financiers qui favorisent l'émergence de conditions plus favorables pour le réaménagement de la dette. Il souligna néanmoins que la rédaction du projet de résolution présentait des déséquilibres, lesquels devaient être corrigés de façon à tenir compte, d'une manière plus équitable, des incidences de la crise, non seulement pour la région latino-américaine et des Caraïbes mais également pour les pays moyennement développés tels que l'Espagne, que la crise mondiale touchait également de façon tout aussi grave.

88. La délégation des Pays-Bas justifia son abstention à l'égard du projet de résolution sur les politiques d'ajustement et le réaménagement de la dette extérieure par le fait que ce projet de résolution présentait, de l'avis de la délégation, une vision peu équilibrée des questions envisagées; en effet, on y mettait trop l'accent sur la position des pays développés et sur les facteurs externes.

89. La délégation des Etats-Unis expliqua qu'elle avait voté contre du fait que son pays s'était efforcé d'arriver à un compromis au cours des débats menés dans le cadre du Comité I et du Groupe de travail afin d'aboutir à un libellé du projet de résolution susceptible de recevoir le soutien de tous les pays, ce qui lui aurait donné ainsi plus de poids. Le représentant affirma que, de l'avis de sa délégation, le projet de résolution proposé par le Groupe latino-américain présentait les déséquilibres suivants : premièrement, toute stratégie visant à faire face au problème de l'endettement avec l'extérieur devait, pour atteindre son objectif, accorder aux mesures d'ajustement interne la plus grande priorité et importance; deuxièmement, la délégation estimait que les exhortations faites aux pays développés pour qu'ils allègent les mesures protectionnistes devaient être accompagnées d'une opposition aux mesures similaires adoptées par les pays en développement. Il fit remarquer que les Etats-Unis voyaient avec préoccupation la tendance protectionniste croissante à l'échelon mondial et que, de l'avis de son pays, la seule façon de faire face à ce grave problème était de faire appel à la

coopération de la communauté internationale; troisièmement, les Etats-Unis ne pouvaient accepter le concept de coresponsabilité des gouvernements des pays développés dans le problème de l'endettement. La coresponsabilité incombait essentiellement à la banque privée et aux pays en développement qui avaient contracté les dettes. Il souligna la préoccupation de son pays et le rôle important qu'il devait jouer. Il réitéra également que son pays faisait entièrement confiance au système financier international. Il considérait, finalement, que le texte du projet de résolution attribuait une trop grande importance aux causes externes et aux prétendus effets des politiques fiscales et monétaires des pays développés sur les taux d'intérêt.

90. La délégation du Royaume-Uni manifesta sa profonde déception face à l'évolution des débats car elle avait espéré que les efforts réalisés au sein du Groupe de travail eussent été plus fructueux. Le représentant regrettait également qu'il soit procédé au vote de façon si précipitée. Il expliqua que son pays s'était abstenu car, même si le dispositif ne présentait aucune difficulté et pouvait être accepté sans changement de fond, sa délégation ne pouvait appuyer ni le libellé ni l'interprétation du préambule du projet de résolution, qui lui paraissait peu équilibré. Le Royaume-Uni avait apporté son soutien à l'esprit de la Déclaration de Quito et avait espéré que le projet de résolution soit approuvé à l'unanimité. La délégation considérait que les études dont la réalisation était demandée dans la résolution, telle qu'elle avait été approuvée, ne pouvaient constituer des objectifs étant donné que les résultats en étaient jugés d'avance dans le préambule. La délégation était toujours convaincue que tous les pays devaient appliquer des politiques d'ajustement interne afin de résoudre leur problème d'endettement et que la communauté internationale devait les appuyer dans cette entreprise par le biais de nouveaux efforts de coopération.

91. La délégation française justifia son vote en faisant remarquer qu'elle constatait avec regret que les efforts déployés par les représentants des pays développés, notamment au sein du Groupe de travail, pour parvenir à une solution acceptable par tous n'avaient servi à rien. Cet échec était d'autant plus grave qu'il existait un consensus au sein de l'ensemble des délégations sur la partie essentielle du projet de résolution, à savoir les recommandations qui figuraient au point 3. Les divergences ne portaient que sur le préambule sur lequel toute possibilité d'amendement avait été refusée. On pouvait se demander si, aux yeux de certains pays qui soutenaient cette résolution, une plus grande importance devait être attachée aux appréciations contenues dans le préambule qu'au plan d'action défini dans les recommandations. Si tel était le cas, une telle attitude ne pourrait être que très regrettable.

92. La délégation française, pour sa part, ne pouvait accepter, dans sa forme originale, le préambule du projet de résolution car ce dernier ne rendait pas compte, à son sens, de la réalité de la crise économique et financière dont souffrent aujourd'hui les pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Le texte ne reflétait pas non plus à ses yeux, de façon fidèle, l'esprit de la Déclaration de Quito à laquelle il prétend se référer. Celle-ci était beaucoup plus riche et plus ouverte au dialogue qu'à la confrontation entre pays débiteurs et créanciers. En résumé, le projet de résolution proposé constituait une interprétation imparfaite et détournée à laquelle la France ne pouvait souscrire.

Comité II

93. Le Comité II s'est réuni du 2 au 5 avril. Il a examiné les points suivants : "Réunions des organes subsidiaires et réunions régionales patronnées par la CEPAL dans le cadre des travaux préparatoires des conférences mondiales des Nations Unies : conclusions et recommandations" et "Autres activités du système de la CEPAL depuis la dix-neuvième session, et projet de programme de travail de la Commission pour la période biennale 1986-1987" (points 9 et 10 de l'ordre du jour). A l'issue de ses travaux, il a approuvé sept projets de résolution en vue de leur soumission à la Commission au cours de ses séances plénières\*.

94. Dès l'ouverture des délibérations du Comité, le Secrétaire exécutif passa en revue les activités que le Secrétariat a menées depuis mai 1981 ainsi que les résultats des principales réunions des organes subsidiaires de la CEPAL et des réunions régionales que celle-ci a patronnées dans le cadre des travaux préparatoires des conférences mondiales des Nations Unies, en mettant l'accent sur les recommandations et les conclusions les plus importantes qui en sont émanées (alinéa i) du point 10 a) de l'ordre du jour).

95. Le Bureau du Comité réunissait les pays suivants :

Présidence : Chili

Première vice-présidence : Belize

Deuxième vice-présidence : Etats-Unis

Rapporteur : Venezuela.

Réunions des organes subsidiaires et réunions régionales patronnées par la CEPAL dans le cadre des travaux préparatoires des conférences mondiales des Nations Unies ; conclusions et recommandations (point 9 de l'ordre du jour)

96. Le Comité a été saisi, pour l'étude de ce point, des documents de travail suivants : "Lista de informes de reuniones auspiciadas por la CEPAL desde mayo de 1981" (E/CEPAL/SES.20/G.21) (Liste de rapports de réunions patronnées par la CEPAL depuis mai 1981); "Informe de la Reunión Regional Latinoamericana Preparatoria de la Conferencia Internacional sobre Población, realizada en el marco del séptimo período de sesiones del Comité de Expertos Gubernamentales de Alto Nivel (La Habana, 16 al 19 de noviembre de 1983)", contenue dans le document E/CEPAL/SES.20/G.19; "Proyecto de informe del octavo período de sesiones del Comité de Expertos Gubernamentales de Alto Nivel evaluación de la instrumentación de la Estrategia Internacional del Desarrollo para América Latina y el Caribe, teniendo

---

\* Documents de salle de conférence II/1, II/3/Rev.1, II/4, II/5, II/6, II/7 et II/8.

en cuenta la crisis económica internacional (Montevideo, 18 al 23 de enero de 1984)", publié sous la cote E/CEPAL/SES.20/G.26; "Informe del noveno período de sesiones del Comité de Expertos Gubernamentales de Alto Nivel, dedicado a la Ciencia y la Tecnología para el Desarrollo (Montevideo, 23 y 24 de enero de 1984)", qui figure dans le document E/CEPAL/SES.20/G.20.

97. En ce qui concerne les travaux préparatoires, à l'échelon régional, de la Conférence internationale sur la population, plusieurs délégations ont exprimé le souhait qu'il soit dûment tenu compte des conclusions pertinentes de la réunion sur la population qui serait tenue à Sainte-Lucie en avril/mai 1984, sous les auspices de la CARICOM, dans le cadre des travaux préparatoires régionaux de la Conférence internationale sur la population.

98. Les participants ont pris acte avec satisfaction des conclusions et des recommandations émanées des réunions dont il est fait mention dans le point 9 de l'ordre du jour et dont certaines ont fait l'objet de résolutions spécifiques adoptées à la vingtième session.

Autres activités du système de la CEPAL depuis mai 1981 et  
projet de programme de travail du système de la CEPAL pour  
la période biennale 1986-1987 (point 10 de l'ordre du jour)

99. Le Comité a approuvé le document intitulé "Rapport d'activités de la Commission depuis mai 1981" (E/CEPAL/SES.20/G.14) ainsi que l'annexe "Rapport d'activités de la Commission depuis mai 1981. Activités de la CEPAL en ce qui a trait aux catastrophes naturelles qui ont eu lieu en Amérique latine" (E/CEPAL/SES.20/G.14/Add.1).

100. Il a en outre examiné le "Plan de Acción Regional para América Latina y el Caribe en relación con el Año Internacional de la Juventud" (E/CEPAL/SES.20/G.22), que les pays membres de la Commission ont adopté en octobre 1983\*.

101. Le Secrétariat a ensuite fait rapport des travaux qui, avec la participation active de la CEPAL et en application de la résolution 448 (PLEN.16), ont été menées au sein des Nations Unies au sujet du processus de décentralisation des activités de l'Organisation.

102. Puis il a exposé, dans ses grandes lignes, le projet de programme de travail de la CEPAL pour la période biennale 1986-1987 (document E/CEPAL/SES.20/G.7), en appelant l'attention sur la façon dont il a été organisé et sur les critères utilisés pour déterminer les programmes, sous-programmes et éléments du programme.

103. Cette fois-ci, a-t-il remarqué, le projet en question ne couvrait pas les activités futures du siège sous-régional de la CEPAL pour les Caraïbes, étant donné qu'il fallait attendre, pour ce faire, la tenue de la huitième session du Comité de

---

\* Voir le "Informe de la Reunión Regional Latinoamericana Preparatoria para el Año Internacional de la Juventud" (E/CEPAL/G.1285).

développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) au cours de laquelle les pays des Caraïbes se prononceraient sur le programme de travail de ce sous-siège pour 1986-1987.

104. Deux délégations ont proposé que le Comité plénier tienne, en 1984, une réunion consacrée, entre autres, à l'étude du programme de travail établi à la huitième session du CDCC en vue de son incorporation au projet de programme de travail du système de la CEPAL pour la période biennale 1986-1987 et de sa soumission aux instances chargées de la planification et du budget au sein de l'Organisation des Nations Unies.

105. Une délégation s'est déclarée préoccupée du nombre et de la répartition des effectifs dont il est fait état dans le projet de programme de travail, en indiquant qu'il s'amenuise par rapport à ceux qu'emploient les autres commissions régionales et qu'il serait donc souhaitable de porter remède à cette situation. Cet avis a été partagé par tous les participants qui ont, par ailleurs, souligné que cette initiative ne devait pas impliquer une contribution accrue des pays de la région au budget ordinaire des Nations Unies.

106. Tous les participants se sont accordés à souligner que les ressources humaines allouées à chacun des programmes compris dans le projet de programme de travail 1986-1987 devaient l'être d'une façon suffisamment souple pour pouvoir faire face à de nouvelles demandes que présenteraient les gouvernements, ainsi qu'à des circonstances imprévues pouvant obliger à réorienter les activités du programme de travail.

107. Il a été convenu que mention expresse devait être faite, dans l'introduction au document intitulé "Projet de programme de travail du système de la CEPAL, 1986-1987", de la Déclaration et du Plan d'action de Quito que la Conférence économique latino-américaine a élaborés en janvier 1984, en précisant qu'il s'agit là des principaux éléments propres à orienter les activités décrites dans ledit Projet de programme de travail.

108. La délégation des Etats-Unis a fait savoir, qu'en ce qui concerne les organisations internationales, son pays mène une politique budgétaire de croissance nette zéro, comme l'a indiqué son Président dans le Message qu'il a consacré à l'exercice budgétaire 1984; elle a ajouté qu'elle se ralliait aux vues exprimées par plusieurs délégations selon lesquelles le projet de programme de travail devait être suffisamment souple pour que le financement d'éventuelles nouvelles activités puisse être assuré par les ressources disponibles. Le représentant ajouta que, de l'avis de son gouvernement, le budget prévu pour la CEPAL en 1986-1987 devait être soumis à l'examen de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1985 et qu'il faudrait, à ce moment, tenir compte de la position de son pays en ce qui concerne la politique de croissance réelle zéro, d'absorption maximum de l'inflation et des coûts dérivés des fluctuations de la monnaie.

109. Il a été signalé que le sous-siège régional de la CEPAL pour les Caraïbes était relativement réduit, ce qui expliquait le caractère limité de ses activités. Il a été recommandé, en conséquence, que le programme de travail de la Commission soit élargi de façon explicite pour couvrir les pays des Caraïbes dans les domaines où le sous-siège ne posséderait pas le personnel spécialisé.

110. Il a été ensuite procédé à l'examen des différents programmes visés dans le projet de programme de travail pour la période biennal 1986-1987.

#### Programme 10 : Questions et politiques de développement

111. Les participants se sont accordés à reconnaître qu'il importait d'accélérer la réalisation des études de type conjoncturel et d'élargir l'univers des indicateurs à court terme de façon à ce que l'analyse de la situation de la région soit plus exhaustive. Le Secrétariat pourra ainsi, a-t-on signalé, tenir constamment les pays au courant de l'évolution de leur processus économique et en ce qui concerne des problèmes importants qui leur sont communs.

112. Les délégations ont également été unanimes à reconnaître que plusieurs des études envisagées dans ce programme devaient envelopper également, et avec la plus grande précision possible, des expériences des petits et moyens pays, notamment les Caraïbes.

113. Le Secrétariat a été prié de prêter une attention spéciale à la coordination du contenu des études envisagées dans le programme et au renforcement des rapports établis avec d'autres organismes internationaux, régionaux et nationaux qui mènent des études dans le domaine de la politique économique, afin de tirer le meilleur parti de leur expérience et d'enrichir les activités de la Commission dans ce domaine, en évitant, dans la mesure du possible, le chevauchement d'activités.

114. Le Secrétariat prit acte de ces commentaires et a informé les participants des progrès accomplis en ce sens.

115. Le Comité approuva le programme 10 et postposa l'examen du sous-programme 10.6 "Services de planification économique et sociale pour les pays d'Amérique latine" qui fera l'objet d'un examen postérieur, simultanément avec le programme de travail de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES).

#### Programme 11 : Energie

116. Plusieurs délégations se sont accordées à signaler qu'il fallait coordonner les activités que mène la CEPAL dans ce domaine avec celles d'autres organisations pertinentes. Il a été convenu de demander au Secrétariat de renforcer davantage ses rapports avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie afin de faire un usage le plus rationnel possible des efforts déployés dans la région en cette matière.

117. Le Comité a également considéré que le Secrétariat devait, dans la mesure de ses possibilités, abréger les délais d'exécution de plusieurs activités prévues de façon à ce qu'une réponse soit donnée au plus tôt à un grand nombre de problèmes qui se posent actuellement dans le domaine de l'énergie.

118. Un représentant exprima son accord avec l'élément du programme relatif aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables même si les ressources énergétiques conventionnelles et d'usage généralisé étaient à l'origine de la plupart des problèmes que connaissent actuellement les économies des pays latino-américains.

Il se montra également satisfait des activités relatives aux changements intervenus sur les marchés internationaux de l'énergie, tout en faisant remarquer que ce type d'étude devait également s'étendre aux innovations techniques dans ce secteur.

119. Les participants se sont accordés à signaler qu'il fallait incorporer au programme 11 certains points qui présentaient un intérêt immédiat pour les pays comme, par exemple, la substitution des importations de produits énergétiques à l'échelon régional, ainsi qu'une étude des caractéristiques spécifiques des différents types de combustible afin d'en faciliter l'échange au niveau régional.

120. Le Secrétariat de la CEPAL prit note des observations formulées et a fait savoir que la coordination que la Commission a établie avec des organismes tels que la Commission d'intégration électrique régionale (CIER), l'OLADE et la BID, s'était déjà traduite par des activités concrètes dans divers domaines qui présentent un intérêt commun.

121. Le Comité approuva le programme.

#### Programme 12 : Environnement

122. De l'avis de toutes les délégations, le programme présenté était quelque peu ambitieux par rapport à la dotation d'effectifs y allouée. Les délégations ont signalé qu'il fallait approfondir certains aspects du programme par le biais d'études sur les zones ou régions écologiques communes à plusieurs pays et ont demandé que des méthodologies soient élaborées afin que le thème de l'environnement soit inclus au titre des variables de la planification du développement économique.

123. Une délégation signala qu'il conviendrait, lors de la convocation de séminaires, ateliers ou autre type de réunions dont les résultats seraient susceptibles d'être incorporés à des études de type global, que les gouvernements pertinents soient consultés à l'avance afin de définir de façon plus précise les thèmes qui devraient y être abordés ainsi que l'orientation de ces études.

124. Le Secrétariat prit bonne note de ces suggestions.

125. Le Comité approuva le contenu du programme.

#### Programme 13 : Agriculture et alimentation

126. Plusieurs délégations signalèrent que le Secrétariat devait coordonner davantage ses activités avec celles du Comité d'action du Système alimentaire régional (CASAR) du SELA ainsi qu'avec celles que le Groupe andin mène en matière de sécurité alimentaire.

127. Une délégation souligna, quant à elle, que le programme sur l'agriculture et l'alimentation devait, au titre de ses activités, envisager la possibilité de répondre aux besoins urgents dérivés, dans ce domaine, de catastrophes naturelles.

128. La délégation d'un pays des Caraïbes exprima son souhait pour que ce programme étende ses activités aux pays de cette sous-région.

129. Une autre délégation manifesta que, pour l'analyse des problèmes abordés dans ce programme, il convenait d'utiliser des méthodologies qui abordent, non seulement la production alimentaire, mais aussi leur distribution et commercialisation, la composition de la consommation, les prix et, en général, les répercussions des politiques de subsides alimentaires. Il fallait également envisager le thème des potentialités de développement de l'agro-industrie.

130. Le Secrétariat expliqua les mécanismes de coordination avec d'autres institutions nationales, régionales et internationales qui régissent ses activités ainsi que certains aspects méthodologiques appliqués à l'étude de ces problèmes.

131. Le Comité approuva le programme.

#### Programme 14 : Etablissements humains

132. Pour l'étude de ce programme, le Comité a eu à sa disposition le rapport du Comité de session sur les établissements humains qui a siégé au cours de la vingtième session\*.

133. La délégation d'un pays des Caraïbes exprima le souhait des pays de cette sous-région que les activités de ce programme soient élargies à cette sous-région.

134. Une autre délégation appela l'attention sur un facteur qui avait déjà été mentionné à l'égard d'autres programmes, c'est-à-dire le besoin de coordonner les activités du Secrétariat avec d'autres institutions, et notamment, dans ce cas, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

135. Le Comité approuva le programme.

#### Programme 15 : Développement industriel

136. Plusieurs délégations manifestèrent le souhait de ce que les éléments de ce programme soient coordonnés avec certains éléments du programme 10 "Questions et politiques de développement", notamment en ce qui concerne l'inclusion, dans un seul type d'étude, des entreprises industrielles et des entreprises de l'Etat.

137. Les délégués se sont également accordés à signaler que les études dans le domaine industriel devaient tendre à définir des politiques et des stratégies susceptibles d'orienter l'action des gouvernements en matière de politique industrielle. On a cité comme exemple l'utilisation de la capacité non utilisée et d'autres mesures visant à la reconversion de ce secteur.

138. De l'avis de plusieurs délégations, les études sectorielles de type macro-économique devaient couvrir les aspects micro-économiques ainsi que des produits spécifiques susceptibles d'être remplacés ou exportés au sein de la région ou vers d'autres régions. On a souligné, en ce sens, qu'il fallait réorienter les travaux exécutés dans le cadre du projet des biens d'équipement.

---

\* Voir par. 244 à 262 infra.

139. Une délégation abonda dans le même sens et signala que les petits pays et les pays relativement moins avancés dans le domaine industriel souhaitaient que les études entreprises dans le cadre de ce programme couvrent davantage des produits ou des sous-secteurs susceptibles de présenter les meilleures possibilités de développement.

140. Le Secrétariat prit bonne note des préoccupations et des remarques formulées par les différentes délégations et signala que, dans certains cas, des efforts avaient été déjà déployés en ce sens.

141. Le Comité approuva le programme.

Programme 16 : Commerce international et financement du développement

142. Une délégation proposa que les activités prévues dans le sous-programme 16.2, "Rapports entre l'Amérique latine et d'autres régions" soient étroitement coordonnées avec celles que mène le SELA, et que le sous-programme 16.3, "Le système monétaire international et le financement extérieur" soit adapté afin qu'il y soit pris acte des conclusions émanées des débats du Comité I sur les politiques d'ajustement interne et les processus de réaménagement de la dette extérieure (point 4 de l'ordre du jour). Une autre délégation a suggéré qu'un nouvel élément concernant la coopération économique entre l'Amérique latine et les Caraïbes soit ajouté au programme.

143. Une troisième délégation signala, en ce qui concerne l'élément du programme 16.4.3, "Les rapports entre l'Amérique latine et les régions et pays en développement", qu'il serait intéressant d'effectuer des études par pays et sur des secteurs spécifiques, et que les grandes lignes pour la réalisation de ces études devaient être établies dans le cadre de la coopération Sud-Sud. En ce qui concerne l'élément du programme 16.4.4, "Soutien à l'ALADI", la délégation fit remarquer qu'on avait favorisé l'intégration par le biais de préférences douanières, ce qui ne devait pas constituer la seule voie possible. La délégation proposa donc que le Secrétariat travaille, en rapport étroit avec l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI), à l'étude d'options alternatives telles que les soumissions et les achats de la part de l'Etat. Vu l'importance de cette question, la délégation a exprimé le souhait qu'elle soit avancée à la période biennale 1984-1985 et non pas seulement à partir de 1986-1987.

144. Plusieurs délégations ont signalé que les activités prévues dans l'élément du programme 16.4.5 ne couvraient que trois de cinq pays du Pacte andin et qu'elles constituaient un chevauchement par rapport aux travaux menés par le Conseil de l'Accord de Carthagène (JUNAC). De commun accord, les délégations proposèrent que cet élément du programme soit reformulé en consultation avec les pays membres du Groupe andin et avec le Conseil de l'Accord de Carthagène, dans le cadre de la convention souscrite par ce dernier et la CEPAL. Dans la reformulation de cet élément du programme, il conviendrait de mettre l'accent sur les questions relatives à l'intégration frontalière.

145. De l'avis d'une autre délégation, l'élément du programme 16.4.6 devait faire état, de façon explicite, de la coordination des activités avec le Secrétariat permanent du Traité d'intégration économique centraméricaine (SIECA), le Comité d'action pour le développement économique et social de l'Amérique centrale, le SELA et d'autres organismes sous-régionaux.

146. Une délégation a signalé que les activités prévues dans les éléments du programme 16.1.2 et 16.3.3 devaient être coordonnées de façon appropriée et qu'il fallait exécuter, dans le cadre de ce dernier élément, les décisions émanées du Plan d'action de Quito en ce qui concerne les mécanismes de soutien financier au commerce intra-régional.

147. Le Secrétariat prit acte de toutes les propositions formulées et signala qu'il s'efforcera de s'adapter le programme 16.

148. Le Comité approuva ce programme.

#### Programme 17 : Ressources naturelles

149. Pour l'étude de ce programme, les délégations ont été saisies du rapport du Comité de session de l'eau\*.

150. Plusieurs délégations se sont accordées à signaler qu'il fallait donner une approche intégrale à la question des ressources naturelles et qu'il fallait y tenir compte de leur capacité de répondre aux besoins de la population.

151. A cet égard, une délégation a mentionné expressément qu'il fallait inclure le facteur terre à ce programme, au même titre que les ressources en eau, le reboisement et le problème de l'érosion, en tant que phénomène naturel ou comme résultat de l'action humaine.

152. Certaines délégations ont estimé que le programme envisageait le thème des ressources naturelles d'une façon atomisée et qu'il fallait y faire état, de façon explicite, du rapport qui existe entre certains aspects tels que l'érosion et le type et l'utilisation des terres, que ce soit en zones arides ou humides.

153. Finalement, une autre délégation souhaita que les activités de ce programme soient étendues aux pays des Caraïbes.

154. Le Secrétariat a pris acte des observations formulées et a signalé que la ressource sol faisait l'objet d'études menées dans le cadre de la FAO, organisation avec laquelle il travaillait en étroite collaboration. D'autre part, il était tenu compte de la ressource terre dans les études que le Secrétariat menait sur la question des bassins en haute montagne, et que ce dernier n'avait pas d'objection à ce que ces analyses fassent l'objet d'une approche intégrale telle que celle qui avait été suggérée ici.

---

\* Voir par. 225 à 235 infra.

155. Le Comité adopta le programme.

Programme 18 : Population (CELADE)

156. Le Directeur du CELADE présenta une synthèse des activités menées au cours de la période 1981-1983; l'accent avait été mis sur l'établissement de rapports plus étroits avec les pays afin de tirer un meilleur parti des ressources disponibles; diverses conventions avaient été souscrites à cet effet avec des organismes nationaux dans lesquelles des activités et des délais de réalisation avaient été fixés. Il ajouta que malgré la réduction des ressources disponibles, certaines mesures visant à renforcer le sous-siège du CELADE à San José et à servir les pays anglophones des Caraïbes, notamment en matière de formation, de traitement de données censitaires et de migration internationale, avaient été concrétisées. Il passa ensuite brièvement en revue le programme de travail du CELADE pour la période biennale 1986-1987, et mentionna les principales lignes d'action des sous-programmes de statistiques démographiques et estimations de population, population et développement, formation, services de documentation et traitement des données, et publications. Le Directeur ajouta que cet ensemble d'activités avait été défini de telle façon qu'il existait une certaine marge de flexibilité qui permette la réalisation d'activités non prévues, susceptibles de dériver de la Conférence internationale sur la population.

157. Dès l'ouverture du débat, une délégation demanda que l'orientation actuelle des travaux soit maintenue et que l'accent soit mis, notamment, sur l'incorporation des variables démographiques à la planification du développement et la formation, ce qui exigeait un plus grand recours aux ressources humaines disponibles dans la région.

158. Un autre délégué fit allusion à l'assistance accordée par le CELADE au Ministère de la planification de son pays et souligna l'importance du facteur formation ainsi que l'étude des rapports entre la population, les ressources naturelles et la technique. Il mit également l'accent sur la contribution que ces études pouvaient représenter à une reformulation du concept du processus de développement.

159. Une troisième délégation proposa, en ce qui concerne les activités en matière de statistiques démographiques et d'estimation des tendances de la population, que le ménage soit considéré comme unité d'analyse.

160. Tous les pays anglophones des Caraïbes signalèrent qu'à leur avis, les activités menées et programmées par le CELADE pour cette sous-région étaient insuffisantes et demandèrent que les activités entreprises dans le cadre des différents éléments du programme de travail soient étendues à leurs pays. Ils exprimèrent notamment leur souhait de recevoir une assistance technique en matière de population et développement, qui réponde aux caractéristiques des pays de cette sous-région et que les différentes activités de formation du CELADE soient également menées en anglais dans cette sous-région. Ils signalèrent que le programme de maîtrise devait être créé dans le cadre de l'Université des Antilles pour les pays de langue anglaise. Ils exprimèrent également le souhait de ce que les séries de tendances démographiques pour les pays anglophones des Caraïbes soient élaborées avec autant de précision que pour les pays d'Amérique latine. Ces préoccupations ont été partagées par un grand nombre d'autres délégations.

/161. Plusieurs

161. Plusieurs délégations ont signalé que le sous-siège du CELADE à San José devait être renforcé de façon à répondre davantage aux besoins des pays des sous-régions.

162. Une délégation recommanda que les formes et les mécanismes susceptibles de mettre à profit l'information disponible soient étudiés afin de formuler, de programmer et d'évaluer les politiques de population et que les grandes lignes soient établies de façon à ce qu'il soit tenu compte des variables démographiques dans les plans régionaux de développement.

163. La même délégation proposa que des séminaires et des ateliers soient organisés afin de favoriser l'échange de données d'expérience en ce qui concerne la formulation de politiques de population, de renforcement de programmes spécifiques de formation ainsi que les services consultatifs et le soutien nécessaire pour mettre sur pied des programmes d'enseignement et de recherche en matière de population dans les universités.

164. Un représentant mentionna les activités destinées à évaluer les répercussions démographiques des programmes de planning familial, et demanda que les répercussions socio-économiques de ces programmes fassent également l'objet d'études, notamment en ce qui concerne la stérilisation, méthode qui, signala-t-il, était très généralisée dans son pays.

165. Un autre délégué prit ensuite la parole pour signaler que le programme de travail ne faisait pas référence, de façon explicite, à la Conférence internationale sur la population et qu'il convenait de laisser aux activités prévues un certain degré de flexibilité de façon à pouvoir les adapter aux travaux préparatoires et aux résultats de cette réunion.

166. Quant aux sources d'information démographique, une délégation signala qu'il importait d'utiliser les registres civils et les statistiques de vie et d'en encourager l'amélioration, tout en reconnaissant que cette tâche incombait à d'autres organismes internationaux.

167. Un autre délégué fit mention de la convention souscrite entre le CELADE et le Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM); les mouvements migratoires internationaux revêtaient une importance particulière dans son pays et il recommandait donc de mener une étude sur ces déplacements de population.

168. La Secrétariat prit bonne note des propositions formulées et expliqua quelles étaient les possibilités d'y donner réponse.

169. Le Comité adopta le programme de travail du CELADE.

#### Programme 20 : Science et technique

170. Les délégations se sont accordées à reconnaître que les ressources humaines allouées à ce programme étaient très réduites. Elles estimaient donc qu'il fallait les augmenter, tout en reconnaissant, néanmoins, que la question de la technique était également abordée dans d'autres programmes du Secrétariat; c'est pourquoi

/elles proposaient

elles proposaient qu'un annexe soit élaboré qui regrouperait toutes les activités que le Secrétariat mène en matière de science et de technique de façon à pouvoir disposer d'une évaluation plus précise de leur importance dans l'ensemble du travail de ce dernier.

171. Une délégation signala que ce programme n'abordait pas la question de la science et la technique pour la planification du développement et en souligna l'importance pour l'élaboration des politiques économiques et sociales.

172. Une autre délégation estima que l'éventail des sujets technologiques envisagés dans ce programme devait être élargi, conformément au rapport de la neuvième session du CEGAN (Montevideo, janvier 1984).

173. Le Secrétariat prit acte des commentaires et signala qu'il était possible d'élaborer l'annexe en question. En ce qui concerne l'extension des nouveaux thèmes technologiques proposés, cela ne serait possible que dans la mesure où les ressources extra-budgétaires actuellement en cours de négociation étaient allouées.

174. Le Comité adopta le programme.

#### Programme 21 : Développement social et affaires humanitaires

175. Une délégation demanda au Secrétariat que la plupart des sous-programmes de ce programme soient étroitement coordonnés avec ceux du programme 18, "Population", exécuté par le CELADE.

176. Le Secrétariat prit acte de cette recommandation et signala que ce travail de coordination existait déjà dans la plupart des cas.

177. Le Comité adopta le programme.

#### Programme 22 : Statistique

178. Une délégation signala qu'elle souhaitait recevoir une assistance technique dans les différents domaines relevant des statistiques économiques et sociales et proposa que l'échange de données d'expérience entre les pays de la région soit intensifié de façon à pouvoir faire face, de façon plus effective, aux problèmes techniques existants.

179. Le Secrétariat présenta au Comité le document E/CEPAL/SES.20/G.28, "Acceso a las fuentes de información sobre estadísticas de comercio exterior en América Latina" pour l'informer de l'exécution de la résolution 437 (XIX).

180. Le Comité adopta le programme.

#### Programme 23 : Sociétés transnationales

181. Une délégation exprima le souhait que l'étude comparative de l'élément du programme 23.2.3, "Las transferencias financieras y la banca transnacional", déjà entreprise pour quatre pays de la région, soit avancée à 1985.

182. Une autre délégation souhaita que son pays soit envisagé dans l'une des études de cas entreprises dans le cadre de cet élément du programme.

183. Les participants s'accordèrent à reconnaître l'importance de ce programme et demandèrent au Secrétariat de mettre un accent particulier sur le soutien aux activités de ce programme par la prévision de ressources appropriées.

184. Le Secrétariat répondit qu'il ferait tous les efforts possibles pour faire progresser cette étude comparative et pour y inclure le cas supplémentaire exposé ici.

185. Le Comité adopta le programme.

#### Programme 24 : Transport

186. Une délégation proposa que l'information statistique sur le transport régional et le transport entre l'Amérique latine et des pays tiers soit renforcée et que les normes de l'ALADI soient prises en ligne de compte pour la simplification de documents en matière de transport. Elle demanda également qu'il soit tenu compte, dans l'étude, de nouvelles techniques du fonctionnement des bateaux à usage multiple.

187. Le Secrétariat prit acte de ces commentaires.

188. Le Comité adopta le programme.

#### Sous-programme 10.6 : Services de planification économique et sociale pour les pays de l'Amérique latine (ILPES)

189. Dans sa présentation, le Directeur de l'ILPES signala que l'Institut avait exécuté les tâches dont il avait été chargé à la dix-neuvième session de la CEPAL (Montevideo, 1981), dans le cadre des restrictions financières qui l'avaient affecté. En 1982, sept pays représentés au sein du cinquième Sous-Comité technique (San José, Costa Rica) ont approuvé un nouveau programme d'activités qui a été ratifié officiellement par le cinquième Comité technique (Buenos Aires, mai 1983).

190. Les travaux de l'Institut, tels qu'ils ont été réorientés, tendent à renouveler, tant au niveau théorique qu'opérationnel, la pratique de la planification dans la région, et à établir un lien plus étroit entre cette dernière et les problèmes objectifs des pays, ainsi que le processus de décision à court terme, à la lumière des contraintes extérieures et des priorités à moyen terme imposées par le développement.

191. Quatre lignes d'action prioritaire ont été établies, à savoir : la coordination entre les politiques à court terme et celles à moyen et à long terme; les incidences, sur les systèmes nationaux de planification, de la réinsertion de l'économie régionale dans l'ordre économique international à la lumière de la crise actuelle; l'impact de la crise à l'échelon spatial et social au sein des pays, et la révision du rôle joué par les gouvernements au cours de la présente décennie, notamment en matière sociale.

192. A en juger par le comportement actuel de l'Institut, on pouvait déduire, avec un optimisme justifié, qu'il sera en mesure de mener à bien ces activités prioritaires; outre son potentiel installé, il fallait tenir compte de ses aptitudes pour mobiliser des spécialistes dans la région ainsi que l'importante participation, au sein de l'Institut, de personnel technique provenant d'autres organismes internationaux, notamment de la CEPAL même et du CELADE.

193. Des éléments nouveaux en matière de soutien ont été établis dans le nouveau projet institutionnel approuvé à l'unanimité en mai 1983 pour la période triennale 1984-1986. Du point de vue financier, le projet était caractérisé par l'appui direct apporté par les gouvernements qui devait représenter 40 p. 100 du budget régulier de l'Institut; le soutien fourni par ces derniers était une preuve de ce que l'Institut représentait en tant que mécanisme multilatéral de coopération en matière de planification et de politique de développement.

194. Finalement, le Directeur de l'ILPES signala que chacun des quatre programmes principaux de l'Institut était envisagé, de façon explicite, dans le cadre de nouvelles activités prioritaires, à savoir : services consultatifs, formation, recherche et coopération horizontale; il présenta un rapport détaillé des activités futures dans ces domaines et remercia les gouvernements, le PNUD et la CEPAL du soutien qu'ils ont apporté à l'Institut.

195. Plusieurs représentants se sont montrés satisfaits du rapport présenté par le Directeur de l'ILPES et des activités réalisées par cet institut au cours des deux dernières décennies. Un délégué s'est félicité de l'importance qui, contrairement aux programmes antérieurs, serait maintenant donnée aux pays des Caraïbes dans le cadre du nouveau programme de travail de l'ILPES.

196. Il a été signalé que les activités de l'ILPES devaient être décentralisées en vertu des directives arrêtées par la troisième Réunion des directeurs de planification des Caraïbes, notamment en ce qui concerne les activités de formation qui devaient s'adapter à la situation particulière de cette sous-région.

197. Un délégué fit remarquer, dans le cadre du programme de travail, qu'il fallait revoir les concepts relatifs à la planification à la lumière de la crise que traversent les économies de la région. Il fallait, notamment, élaborer des formules optionnelles pour l'avenir, en mettant un accent particulier sur l'intégration. Il proposa finalement qu'il soit tenu compte de la nécessité de coordonner les stratégies de développement à long terme des différents pays.

198. Une délégation exprima son accord avec les mesures prises par l'ILPES pour éviter les chevauchements de fonctions avec d'autres organismes ainsi qu'avec la proposition formulée par une délégation des Caraïbes visant à ce que l'ILPES accorde une attention croissante à cette sous-région.

199. Une autre délégation manifesta que le programme de travail de l'ILPES couvrait un vaste domaine en matière de planification et mit l'accent sur le thème du secteur public décentralisé et les politiques visant à une meilleure administration des programmes sociaux dans tous les secteurs, y compris les municipalités; la délégation souligna, enfin, la nécessité de fixer des priorités, étant donné les ressources limitées dont on disposait.

200. Un représentant signala que, de toute évidence, l'ILPES entrait dans une nouvelle étape de son développement et que les priorités établies dans son programme de travail répondaient aux besoins des ministères et des organismes de planification. Il se montra néanmoins préoccupé par le fait que l'ILPES ne disposait pas du soutien budgétaire indispensable pour mener à bien toutes ses activités; il recommanda que des efforts soient déployés au sein du système de la CEPAL pour transférer à l'ILPES davantage de ressources techniques. Etant donné, en outre, que la stratégie de développement devait aller de pair avec la planification, les activités que mène la CEPAL dans ce domaine devaient être plus étroitement coordonnées avec celles de l'ILPES. Le représentant souligna qu'il fallait éviter le chevauchement d'activités avec d'autres entités et que les travaux devaient être coordonnés avec ceux du CELADE dans le cadre du Plan d'action de Quito. Il recommanda enfin que l'ILPES mette l'accent sur le rapport entre la science et la technique et la planification et rappela qu'il était de grand intérêt pour les gouvernements de la région de disposer d'informations relatives à la conjoncture internationale, notamment en ce qui concerne les économies développées.

201. Un autre participant présenta un projet de résolution souscrit par cinq délégations visant à soutenir le nouveau programme de travail de l'ILPES. Ce projet de résolution, signala-t-il, répondait aux recommandations émises de la quatrième Conférence des ministres et directeurs de planification et de la cinquième Réunion du Comité technique de l'ILPES (Buenos Aires, 1983), ainsi qu'aux accords de la sixième Réunion du Sous-Comité technique de l'ILPES (Mexico, novembre 1983).

202. De l'avis d'une délégation, il fallait éviter tout chevauchement d'études en matière de récession et de conjoncture internationale avec d'autres institutions. En ce qui concerne le secteur public, cette délégation recommanda que la formation en matière de planification tienne également compte de la position des organismes nationaux et internationaux en ce qui a trait à l'utilisation des données d'information monétaires et financières. Les buts établis dans le Plan devaient également répondre aux objectifs à court terme. La délégation signala finalement qu'elle appuyait l'approche que l'ILPES pensait donner au secteur public décentralisé.

203. Une autre délégation fit remarquer que son pays apportait un soutien résolu aux activités de l'ILPES et ratifia la décision de son gouvernement de contribuer au financement de l'Institut. Les réunions de responsables de la planification des Caraïbes devaient, selon la délégation, être effectuées avant les conférences des ministres et directeurs de planification. Il ratifia également que son pays avait offert de mener des cours et des séminaires et d'envoyer des experts nationaux pour participer aux activités de l'ILPES, et ce, afin de coopérer à la décentralisation de ces dernières et d'encourager une participation plus active des pays aux activités de l'Institut.

204. Le Directeur de l'ILPES remercia les délégations de leur soutien ainsi que de leurs commentaires qui contribuaient à enrichir le programme de travail de l'ILPES.

205. Le Comité approuva le programme.

### Calendrier des conférences

206. Le Secrétariat présenta le document intitulé "Calendrier des conférences intergouvernementales de la CEPAL proposé pour la période 1984-1986" (E/CEPAL/SES.20/G.15), qui concerne les réunions statutaires de la Commission et de ses organes subsidiaires ainsi que les nouveaux mandats dont elle a été chargée. En ce qui concerne les réunions statutaires, il a été proposé, à la demande de certaines délégations, d'ajouter une réunion du Comité plénier de la CEPAL; il s'agirait de la dix-septième session de ce comité qui serait tenue à New York en 1984 et se pencherait sur le programme de travail du CDCC pour la période biennale 1986-1987 ainsi que sur la rationalisation du calendrier de réunions de la Commission. Avec cette nouvelle réunion, et tenant compte de la recommandation formulée par le Secrétariat de donner une certaine liberté d'action au Secrétaire exécutif, le calendrier des réunions statutaires de la Commission et de ses organes subsidiaires a été approuvé, tel qu'il figure dans ce document.

207. Le Comité se pencha ensuite sur le chapitre 3 du document susmentionné, intitulé "Nouveaux mandats".

- i) Travaux préparatoires régionaux en vue de la prochaine Conférence chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix

208. La délégation de Cuba réaffirma la proposition de son pays de servir de siège à cette réunion en novembre 1984. Une délégation demanda que la réunion ait lieu à une date qui soit plus proche de la Conférence mondiale prévue pour juillet 1985, à Nairobi. A l'issue d'un débat auquel participèrent plusieurs délégations, il a été convenu qu'une décision serait prise à la dix-huitième session du Comité plénier, compte tenu de l'offre de Cuba, et à la lumière des progrès réalisés dans les études menées par les gouvernements et par le secrétariat en vue de la conférence.

#### ii) Industrialisation

209. Dans sa présentation, le secrétariat signala que le SELA avait été chargé par ses Etats membres de tenir une réunion générale préparatoire de la Quatrième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI); afin d'éviter tout chevauchement, il a été proposé que la CEPAL convoque à une réunion technique en vue de la Quatrième Conférence générale de l'ONUUDI (7-10 mai 1984).

210. La délégation des Etats-Unis signala que les conférences régionales préparatoires des conférences mondiales des Nations Unies devaient être tenues dans le cadre du système des Nations Unies; son gouvernement regrettait qu'un précédent malheureux eut été créé par la convocation d'une conférence régionale préparatoire en dehors du système des Nations Unies. Finalement, et étant donné qu'aucun gouvernement ne s'était offert pour servir de siège, il a été convenu d'effectuer une réunion technique latino-américaine en ce domaine au siège de la CEPAL.

/iii) Consultation

iii) Consultation interrégionale sur les programmes et politiques de bien-être social pour le développement

211. En ce qui concerne cette réunion, plusieurs délégations ont fait remarquer que le mandat du Conseil économique et social était peu clair et qu'il conviendrait de reporter cette réunion à la période 1986-1987. De l'avis d'un autre délégué, en revanche, la question présentait une grande importance. Il a été convenu de soumettre à nouveau cette question à l'examen de la prochaine réunion du Comité plénier.

iv) Réunion régionale sur la jeunesse

212. La délégation de l'Espagne réaffirma l'offre de son gouvernement afin que son pays serve de siège à cette réunion.

213. Une délégation demanda si on s'était engagé à réaliser la réunion; le secrétariat signala, en réponse, que les gouvernements s'étaient prononcés en ce sens de façon unanime lors de la réunion régionale latino-américaine préparatoire de l'Année internationale de la jeunesse (San José, 3-7 octobre 1983), étant donné la priorité accordée au thème de la jeunesse. En réponse à une autre question, le secrétariat confirma que la réalisation de la réunion au siège de la CEPAL représentait un coût de 25 000 dollars environ et que, conformément à la résolution 31/140 de l'Assemblée générale, le pays hôte de cette réunion en dehors du siège devait se charger du coût supplémentaire que représentait ce changement.

214. Il a été décidé d'inscrire cette réunion au calendrier de conférences de la CEPAL pour l'année 1985 avec l'Espagne comme siège; le secrétaire exécutif de la CEPAL a été chargé de faire des démarches afin d'obtenir les fonds nécessaires à cet effet. Plusieurs délégations ont demandé au secrétaire exécutif d'obtenir des ressources extra-budgétaires afin de garantir la participation des petits pays qui, autrement, se verraient dans l'impossibilité d'y assister. La délégation de l'Espagne s'est félicitée de cet accord.

215. La délégation des Etats-Unis demanda que mention soit faite, dans le rapport, de sa réserve; en effet, son gouvernement, à titre de politique générale, insistait sur le fait que la réalisation de nouvelles activités devait se baser sur la réaffectation des ressources budgétaires existantes et s'opposait à toutes réunions qui impliquaient des dépenses autres que celles approuvées dans le budget de la période biennale 1984-1985.

216. Au cours de sa dernière réunion, le Comité II approuva le présent rapport en vue de sa présentation aux séances plénières de la Commission.

Comités de session

a) Comité de l'eau

217. Le Comité de l'eau de la session a siégé les 29 et 30 mars 1984.

218. Les travaux du Comité ont été dirigés par le Bureau suivant :

Présidence : Colombie

Première vice-présidence : Antilles néerlandaises

Deuxième vice-présidence : Paraguay

Rapporteur : Honduras

219. A sa première séance, le Comité adopta l'ordre du jour suivant :

1. Election du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport des activités menées depuis la dix-neuvième session de la Commission
4. Rapport des gouvernements sur les progrès réalisés dans l'application du Plan d'action de Mar del Plata à l'échelon régional
5. Programme de travail du secrétariat de la CEPAL pour la période biennale 1984-1985 et propositions pour la période 1986-1987
6. Divers
7. Adoption du rapport de la réunion

220. Au cours de la même séance, le Comité de l'eau décida, dans le cadre de l'ordre du jour adopté, d'axer ses débats sur les points suivants : i) progrès accomplis dans l'application du Plan d'action de Mar del Plata à l'échelon régional; ii) progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, 1980-1983; iii) les ressources en eau de l'Amérique latine et leur mise en valeur.

Rapport des activités menées depuis la dix-neuvième session  
de la CEPAL (point 3 de l'ordre du jour)

221. Le secrétariat présenta une synthèse des activités menées depuis la dix-neuvième session de la Commission (Montevideo, 1981).

222. Plusieurs délégations prirent la parole pour formuler des commentaires sur les activités du secrétariat en matière d'eau, notamment en ce qui a trait à la coordination des activités avec d'autres organismes des Nations Unies.

223. Certaines délégations ont regretté que le rapport E/CEPAL/SES.20/G.6 n'ait pas été envoyé suffisamment à l'avance et, étant donné la nature de ce rapport, il n'eût pas été possible de l'étudier en détail. Le secrétariat signala que, cette situation étant, les gouvernements pouvaient formuler leurs observations et leurs amendements au document jusqu'au 30 juin 1984.

224. Une délégation demanda quelles étaient les sources d'information auxquelles il avait été fait appel dans le document E/CEPAL/SES.20/G.4. Le secrétariat expliqua que les données d'information provenaient de rapports de l'Organisation panaméricaine de la santé, élaborée sur la base des données officielles des gouvernements.

Rapport des gouvernements sur les progrès accomplis dans  
l'application du Plan d'action de Mar del Plata à l'échelon  
régional (point 4 de l'ordre du jour)

225. Plusieurs délégations prirent la parole pour rendre compte des progrès accomplis dans leur pays en ce qui a trait à l'application du Plan d'action de Mar del Plata. Une délégation présenta et distribua un rapport national d'évaluation pour la période 1981-1984 sur les activités menées dans son pays en vue de l'application du Plan d'action de Mar del Plata. Les délégations ont également fixé leur position quant aux travaux futurs de la CEPAL dont les thèmes prioritaires présentaient également une importance spéciale pour le Comité de l'eau.

226. Une délégation proposa d'appuyer l'atelier sur la coopération en matière d'administration, d'économie et de planification des ressources en eau; le Programme pour le développement et la gestion de bassins de haute montagne en Amérique latine, et la formulation d'un programme régional d'aide aux pays en matière de système d'information pour la planification et la gestion de leurs ressources en eau. Une autre délégation rappela qu'il importait de concentrer les efforts, dans l'application du Plan d'action de Mar del Plata, sur les aspects les plus importants pour le développement, notamment l'agriculture, l'approvisionnement en eau potable et l'encouragement de la coopération régionale en Amérique latine et dans les Caraïbes en vue de renforcer l'échange technique et scientifique dans le domaine des ressources en eau. D'autre part, on souligna l'importance des activités menées dans le cadre de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement ainsi que la nécessité d'élaborer de nouvelles approches dans ce domaine, notamment en matière de techniques peu coûteuses; la nécessité de décentraliser l'administration et d'encourager la participation communale et le maintien des réseaux d'eau potable existants. On souligna également qu'il fallait intensifier les activités menées dans le cadre de la décennie dans les zones rurales.

227. Un délégué souligna qu'il fallait renforcer les travaux de recherche et encourager la coopération horizontale et qu'il importait de chercher de nouvelles techniques qui répondent aux réalités socio-économiques des pays de la région et qui visent à une généralisation faisable de l'approvisionnement en eau potable ainsi qu'à la conservation de l'environnement.

228. Les participants s'accordèrent à signaler qu'il fallait tenir compte, dans l'exécution du programme de travail de la CEPAL en matière de ressources en eau pour les périodes biennales 1984-1985 et 1986-1987, des demandes d'assistance formulées par les pays en vue de l'élaboration et de l'application de projets de programmes nationaux en matière de développement hydrique, ainsi que la promotion d'activités visant à assurer le financement des pays et d'organismes internationaux pour appuyer l'exécution de ces projets et programmes.

229. On souligna qu'il fallait accorder une attention spéciale aux phénomènes dérivés de catastrophes naturelles, notamment les inondations et les sécheresses. Une délégation proposa que le secrétariat étudie la possibilité d'inclure dans son programme de travail un examen de l'évolution des ressources en eau de la région au cours de la période 1982-1984, et des mesures adoptées à l'échelon national et régional, en vue de leur étude, contrôle et prévention. Afin d'élaborer cette étude destinée à mieux connaître la situation, le secrétariat devra travailler en étroite consultation et rapport avec les gouvernements intéressés et les organismes régionaux internationaux pertinents. Il a également été proposé d'établir un ordre de priorités pour les thèmes qui présentent un caractère régional en matière d'eau et de coordonner les activités des organismes internationaux afin de formuler des solutions optionnelles.

Programme de travail du secrétariat de la CEPAL pour la  
période biennale 1984-1985 et pour la période 1986-1987  
(point 5 de l'ordre du jour)

230. En ce qui concerne le programme de travail, le secrétariat informa le Comité du programme adopté à la dix-septième session du Comité plénier pour la période biennale 1984-1985.

231. En résumé, il a été décidé de mener les activités suivantes :

i) Activités complémentaires menées dans le cadre de l'exécution du Plan d'action de Mar del Plata. Outre l'élaboration d'un rapport, en vue de sa présentation au Comité de l'eau à la vingtième session en 1986, l'activité principale dans le cadre de cet élément du programme sera la réalisation de missions du conseiller régional qui, à la demande des gouvernements, fournira une assistance pour l'exécution du Plan d'action en matière de politiques de planification et d'usage rationnel des ressources en eau. On contribuera également à l'élaboration de rapports en vue de leur présentation au Comité des ressources naturelles du Comité économique et social des Nations Unies.

ii) Coopération horizontale dans le domaine de ressources en eau. On continuera d'appuyer les activités de coopération horizontale menées dans le cadre de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement et d'élargir et renforcer l'efficacité du réseau existant de centres de coordination nationaux. Le séminaire prévu sur la gestion des ressources en eau devrait servir de base au renforcement de la coopération horizontale en ce domaine. A titre de contribution à ces efforts, le secrétariat élaborera une étude comparée de l'expérience en matière de gestion et de planification des ressources en eau en Amérique latine.

iii) Soutien à la coordination des activités menées en matière de ressources en eau à l'échelon national. Il s'agira, dans le cadre des activités prévues dans le programme de travail en cette matière, d'élaborer des rapports sur les activités des institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres organisations internationales dans le domaine des ressources en eau en Amérique latine et dans les Caraïbes. En outre, le groupe de travail intersecrétariats sur les ressources en eau en Amérique latine se réunira périodiquement et certains membres du personnel participeront aux réunions du groupe de travail intersecrétariats sur l'eau du Comité administratif de coordination (CAC).

iv) Promotion de l'atteinte des objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. Le secrétariat continuera d'informer les gouvernements sur les progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement. On élaborera également certaines études spécifiques sur d'importants paramètres économiques et sociaux liés à l'atteinte de ces objectifs, tels que la fourniture de services à la population rurale dispersée et sur la politique de fixation de prix de l'eau. On collaborera avec le Comité directeur interinstitutionnel pour la Décennie ainsi qu'à l'élaboration de rapports à l'intention de l'Assemblée générale. La CEPAL participera également aux activités menées par l'Organisation panaméricaine de la santé et l'Association interaméricaine d'ingénierie sanitaire (AIDIS). Différentes missions de services consultatifs seront également réalisées à la demande des gouvernements.

v) Gestion des ressources en eau dans les bassins de haute montagne

Grâce à l'aide financière généreusement apportée par le Gouvernement italien, un rapport technique sera élaboré pour évaluer les obstacles et les expériences en matière de gestion des bassins de haute montagne en Amérique latine. On prévoit la rédaction d'un ensemble de recommandations pour l'application de techniques améliorées sur la base d'une étude de l'expérience des pays de la région élaborée avec la collaboration d'un groupe d'experts gouvernementaux.

vi) La mise en valeur des ressources en eau en Amérique centrale

Une série de publications techniques en matière de planification et d'exécution de projets de mise en valeur des ressources en eau à des fins multiples sera élaborée avec la participation directe des gouvernements centraméricains et des organismes interrégionaux qui s'intéressent à la planification, la gestion ou l'utilisation productive des ressources en eau. On mettra l'accent sur la mise en valeur des bassins, notamment en ce qui concerne l'irrigation, le drainage et l'approvisionnement en eau potable. Au cours de cette période, des études spéciales seront d'abord élaborées, pour deux bassins seulement, pour ensuite être éventuellement élargies à d'autres bassins.

232. En ce qui concerne le programme de travail pour la période biennale 1986-1987, le Secrétariat a formulé la proposition suivante :

a) Activités complémentaires liées à l'exécution du Plan d'action de Mar del Plata;

b) Soutien à la coordination d'activités liées aux ressources en eau à l'échelon régional;

c) Coopération horizontale dans le domaine des ressources hydriques;

d) Soutien pour l'atteinte d'objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement;

e) Encouragement de la mise en valeur des ressources en eau en Amérique centrale.

233. A la lumière de cette proposition, plusieurs délégations ont suggéré que l'élément "gestion des ressources en eau dans les bassins de haute montagne" soit prolongé à la période biennale 1986-1987.

234. D'un commun accord, les délégations renouvelèrent leur soutien en participant activement aux activités dont le secrétariat de la CEPAL a été chargé en matière d'eau.

235. Lors de cette dernière réunion, le Comité adopta à l'unanimité un projet de résolution sur les activités en matière de ressources en eau\*. Il adopta également le présent rapport, y compris le programme de travail qui sera transmis au Comité II et présenté ensuite aux séances plénières de la Commission.

b) Comité des établissements humains

236. Le Comité de session des établissements humains créé aux termes des résolutions 387 (XVIII) et 419 (PLEN.14) de la CEPAL a siégé les 29 et 30 mars 1984.

237. Le Bureau qui a dirigé les débats du comité était composé de la manière suivante :

Présidence : Mexique

Première vice-présidence : Haïti

Deuxième vice-présidence : Royaume-Uni

Rapporteur : Costa Rica

238. A sa première séance, le Comité adopta l'ordre du jour suivant afin d'orienter ses travaux :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Rapport sur les activités de la CEPAL en matière d'établissements humains depuis la dix-neuvième session
  - a) L'établissement : politiques et caractéristiques principales
  - b) Activités du Secrétariat depuis la dix-neuvième session

---

\* Document de salle de conférence AG/4/Rev.1.

3. Le programme régional d'établissements humains 1986-1987.
4. La formation en matière d'établissements humains
  - a) Situation actuelle
  - b) Propositions pour l'action régionale
5. Examen et adoption du rapport

239. Les délégations ont eu à leur disposition les documents suivants : "Actividades de la CEPAL en materia de asentamientos humanos en America Latina" (E/CEPAL/SES.20/G.5), "Projet de programme de travail du système de la CEPAL, 1986-1987" (E/CEPAL/SES.20/G.7), "La urbanización, el crecimiento urbano y la concentración en el proceso de asentamiento en America Latina. Una visión general" (E/CEPAL/SES.20/G.9), "Formación y capacitación en materia de asentamientos humanos : análisis de la situación actual y propuestas para un programa de acción regional" (E/CEPAL/SES.20/G.11), "Perspectivas para la planificación municipal en America Latina" (E/CEPAL/SES.20/G.12), "Dinámica y estructura del proceso de asentamiento humano en América Latina y el Caribe. Principales áreas críticas" (E/CEPAL/SES.20/G.13).

240. La réunion commença par une exposition du Secrétaire exécutif de la CEPAL, M. Enrique V. Iglesias, et du sous-secrétaire au développement urbain du Mexique, M. Francisco Covarrubias, en sa qualité de Président du Comité. M. Iglesias signala que les établissements humains constituaient un domaine relativement nouveau au sein des activités de la CEPAL auquel, néanmoins, une importance spéciale avait été accordée étant donné son rapport étroit avec le développement social et économique des pays de la région. Dans ce contexte, l'objectif était d'établir un lien plus étroit entre les travaux de la CEPAL et les besoins des pays membres.

241. M. Covarrubias fit remarquer que le processus d'humanisation latino-américaine présentait des caractéristiques différentes de celui d'autres régions et qu'il fallait en conséquence adopter une approche régionale qui permette d'orienter l'action des pays et des organismes internationaux dans ce domaine. Il ajouta que le développement devait être conçu non seulement en tant que croissance économique mais également dans le sens d'un changement social.

242. Le Secrétariat présenta ensuite le rapport des activités de la CEPAL en matière d'établissements humains depuis la dix-neuvième session (point 2 de l'ordre du jour).

243. Une délégation a manifesté que la CEPAL avait abordé le thème des établissements humains d'un double point de vue : celui de sa spécificité en tant que reflet des processus nationaux de développement et celui de la qualité de l'habitat. Il fallait sensibiliser les gouvernements quant à l'importance de l'instance locale ou communale afin de la doter d'une autonomie et de ressources suffisantes pour atteindre des niveaux techniques appropriés et créer une attitude régionale quant aux questions locales. La délégation ajouta que les établissements

/humains n'étaient

humains n'étaient plus seulement considérés comme un problème de planification urbaine mais qu'ils avaient été intégrés aux activités de planification du développement exécutées par les autorités locales. La délégation manifesta finalement que le thème des établissements humains n'était plus seulement envisagé comme un problème urbain écologique mais aussi comme un problème social et politique. Premièrement, parce qu'il fallait concentrer une partie importante des efforts sur la participation de la communauté et deuxièmement parce que le problème se présente essentiellement aux niveaux communal, municipal ou local et qu'il devait exister une volonté politique de doter ces derniers de l'autonomie nécessaire.

244. Le Secrétariat présenta le Programme de travail en matière d'établissements humains pour la période 1986-1987 (point 3 de l'ordre du jour).

245. Le Comité adopta le programme de travail proposé en vue de sa présentation au Comité II et de son adoption postérieure par la réunion plénière de la vingtième session et recommanda que les suggestions formulées par les diverses délégations y soient consignées.

246. Une délégation manifesta qu'il s'agissait d'un bon programme basé essentiellement sur la coopération économique et technique et sur la formation des ressources humaines. En ce qui concerne le premier point, il était essentiel que les pays échangent leur progrès technologique; quant au second point, il souligna l'expérience de son pays dans ce domaine.

247. Une délégation fit remarquer que les problèmes des établissements humains en Amérique latine présentaient certaines caractéristiques communes et d'autres spécifiques à chaque pays. Dans le programme de travail de la CEPAL sur les établissements humains, il était mis l'accent, dans le premier sous-programme, sur les techniques appropriées et la fourniture de services assez importants mais qui impliquait l'existence d'une structure organique cohérente. Dans son pays, cette structure était faible et constituée par des organismes dispersés. Il convenait donc, à son avis, de faire intervenir ou de renforcer l'assistance en matière de planification afin de parvenir à une gestion coordonnée des établissements humains.

248. Une autre délégation souligna que son pays se ralliait aux opinions formulées dans les documents du Secrétariat. Pour ce qui a trait au programme de travail, il fallait également prêter attention à la décentralisation des décisions et des actions à partir du gouvernement national. Finalement, en ce qui concerne les établissements humains précaires, le représentant signala qu'il convenait d'étudier les établissements nouveaux nés spontanément de façon planifiée dans les zones rurales à la suite du processus d'occupation du territoire.

249. Une autre délégation manifesta son soutien au transfert de ressources de l'échelon global à l'échelon régional en matière d'établissements humains et signala que ces ressources en Amérique latine, devaient être canalisées par l'intermédiaire de la CEPAL.

250. De l'avis d'un participant, il fallait mettre l'accent sur le développement de méthodologies destinées à évaluer les aspects sociaux dont il n'était pas suffisamment tenu compte dans l'évaluation technique des projets.

251. Le Secrétariat souligna que le programme ainsi que les propositions et amendements y formulés n'auraient pas de répercussions financières supplémentaires sur le budget ordinaire de la CEPAL.

252. Le Secrétariat présenta ensuite le document "Formación y capacitación en materia de asentamientos humanos : análisis de la situación actual y propuestas para el programa de acción regional" (E/CEPAL/SES.20/G.11). Le Secrétariat passa en revue la situation de l'Amérique latine en ce domaine ainsi que les besoins de changements et les caractéristiques principales des objectifs de la formation universitaire de la formation et l'enseignement général en vue de l'habitat susceptibles de servir d'orientation pour un programme régional.

253. Au cours des délibérations du Comité, un groupe de travail ouvert à toutes les délégations présenta un projet de résolution sur les établissements humains\*.

254. Au cours de sa dernière réunion, la Comité adopta ce projet de résolution ainsi que le présent rapport en vue de leur présentation aux séances plénières de la Commission.

c) Comité de coopération entre pays et régions en développement

255. Le Comité de session de la coopération entre pays et régions en développement a siégé les 28 et 29 mars 1984.

256. A la séance d'ouverture, il a été procédé à l'élection du Bureau suivant afin de diriger les débats :

Présidence : Jamaïque

Première vice-présidence : Guatemala

Deuxième vice-présidence : République dominicaine

Rapporteur : Bolivie

257. Le Secrétariat présenta le document de travail intitulé "La cooperación entre los países y regiones en desarrollo en el sistema de la CEPAL" (E/CEPAL/SES.20/G.12) qui avait été élaboré aux termes de la résolution 387 (XVIII) de la Commission au titre de rapport d'activités d'encouragement de la coopération intrarégionale et interrégionale menées par le secrétariat de la Commission depuis la dix-neuvième session. On y souligne le cadre théorique et normatif qui régit les actions du système de la CEPAL en vue de la promotion et du soutien de la coopération technique et économique entre pays et régions en développement à tous les niveaux et dans tous les secteurs où elles se manifestent; on y décrit les activités menées à cet effet au cours de la période mentionnée plus haut ainsi que certains critères destinés à évaluer les résultats atteints et, finalement, on y propose des perspectives d'actions futures en matière de promotion et de soutien de la coopération entre pays et régions en développement.

---

\* Document de salle de conférence AH/2

258. Le Secrétariat présenta en outre le document de référence intitulé "Coopération entre el Caribe y América Latina" (E/CEPAL/SES.20/G.29), élaboré en exécution de la résolution 440 (XIX) de la Commission. Ce document recueille les résultats d'une première phase de travaux qui tend à renforcer la coopération technique et économique entre les pays des Caraïbes et des autres pays de la région. Il comprend une annexe où sont formulées des propositions préliminaires à l'action visant à la préparation et à la mise en marche d'un programme à court, à moyen et à long terme destiné à encourager la coopération entre les pays des Caraïbes et les autres pays de la région.

259. Finalement, le Secrétariat remit au Comité le document de référence intitulé "Africa y América Latina : perspectivas de cooperación interregional" (E/CEPAL/SES.20/G.11) élaboré dans le cadre du projet mixte mené par la CEPAL et la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) avec le soutien du PNUD, et visant à consolider la coopération entre pays de deux régions en matière de commerce interrégional, science et technique et mise en valeur des ressources humaines. Ce document contient des propositions d'action pertinente adoptées par la réunion mixte d'experts gouvernementaux d'Afrique et d'Amérique latine convoquée par la CEPAL et la CEA et effectuée au siège de la CEA à Addis Abeba, du 1er au 4 juin 1982.

260. Le Comité s'est penché sur le document E/CEPAL/SES.20/G.10 du Secrétariat et s'est félicité des activités menées par ce dernier depuis la dix-neuvième session de la Commission afin d'encourager la coopération technique et économique entre les pays en développement de la région et entre ces derniers et les pays en développement d'autres régions géographiques, dans les domaines spécifiques prévus dans le programme de travail.

261. Les délégations se sont accordées à reconnaître l'importance croissante que revêt, pour la région, la coopération technique et économique entre les pays en développement et sur la nécessité de tirer le meilleur parti des potentialités offertes par la coopération entre pays et régions en développement afin de contribuer à la solution de la grave crise économique qui touche les pays de la région.

262. Un consensus s'est également dégagé pour reconnaître que, dans le contexte des graves difficultés économiques que connaissent les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, il fallait redoubler d'efforts pour intensifier la coopération entre les pays de la région dans le domaine du commerce interrégional et chercher la façon de réduire l'utilisation de devises dans les transactions commerciales. Il a été spécialement tenu compte, au cours des débats, des critères et des propositions exposés dans la Déclaration et dans le Plan d'action adoptés par la Conférence économique latino-américaine (Quito, janvier 1984).

263. Plusieurs délégations ont mis un accent spécial sur l'importance que revêt la contribution de la coopération entre pays et régions en développement pour la réalisation du programme de Caracas adopté à l'issue de la Conférence de haut niveau sur la coopération économique entre pays en développement (Caracas, 13-19 mai 1980).

264. On a également souligné qu'il fallait intensifier la coordination entre les organismes régionaux pertinents afin de tirer un meilleur parti des capacités et des potentiels de coopération existants dans la région par une coordination efficace des activités menées dans ce domaine dans les domaines d'action respectifs de chaque organisme.

265. Plusieurs délégations mirent l'accent sur le rôle important que joue la CEPAL pour encourager la coopération technique et économique entre les pays de la région et des pays d'autres régions en développement, notamment les pays africains.

266. On mentionna qu'il fallait, pour mener les activités de coopération technique et économique, chercher des modalités originales susceptibles d'être adaptées de façon permanente aux nouvelles réalités et défis auxquels les pays de la région doivent faire face pour atteindre leurs objectifs de développement économique et social et réorienter, à cet effet, les maigres ressources dont on dispose vers les domaines prioritaires où on peut tirer un maximum de profit du potentiel de coopération. Il convenait également de tendre à une coopération plus solidaire que la simple réciprocité.

267. Au cours de la dernière séance et après un débat fructueux, le Comité adopta deux projets de résolution : l'un sur la coopération technique et économique entre les pays en développement et l'autre sur la coopération entre les pays des Caraïbes et les autres pays de la région\*. En ce qui concerne le premier projet de résolution, certaines délégations ont signalé néanmoins qu'elles ne pouvaient adhérer au texte de l'avant-dernier paragraphe qu'après avoir consulté leurs gouvernements et l'une d'entre elles ajouta qu'elle se prononcerait à ce sujet au cours de la dernière étape de la session.

d) Comité de la population

268. Le Comité de session de la population a siégé les 5 et 6 avril 1984.

269. Au cours de la séance d'ouverture le Bureau suivant a été élu pour diriger les travaux :

Présidence : Cuba

Première vice-présidence : St. Vincent-et-Grenadines

Deuxième vice-présidence : France

Rapporteur : Brésil

270. Le Comité adopta l'ordre du jour suivant :

i) Information sur les travaux préparatoires de la Conférence internationale de la population de 1984;

---

\* Document de salle de Conférence CDP/2 et CDP/3

ii) Examen du rapport de la Réunion régionale latino-américaine préparatoire de la Conférence internationale de la population, effectuée dans le cadre de la septième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (La Havane, 16-19 novembre 1983).

271. Le Comité basa les délibérations du premier point de l'ordre du jour sur le rapport du Secrétariat intitulé "Informe del Comité preparatorio de la Conferencia Internacional de Población, 1984" (E/1984/28 et E/1984/28/Add.1); les délibérations du Comité se terminèrent au Siège des Nations Unies à New York le 17 mars 1984. Quant au deuxième point de l'ordre du jour, le Secrétariat saisit le Comité du document "Informe de la Reunión Regional Latinoamericana Preparatoria de la Conferencia Internacional de Población, realizada en el marco del Comité de Expertos Gubernamentales de Alto Nivel" (E/CEPAL/SES.20/G.19).

272. En ce qui concerne le premier point de l'ordre du jour, le Secrétaire général de la Conférence internationale de la population informa le Comité des progrès accomplis dans les travaux préparatoires de la Conférence et de la contribution importante que pouvaient apporter les commissions régionales à l'issue favorable de la Conférence. Il ajouta que les délégations des pays participants aux délibérations du Comité préparatoire de la Conférence avaient fait de précieux apports aux travaux du Comité et avaient adopté 85 recommandations qui seraient soumises à l'examen de la Conférence lors de sa réunion à Mexico en août 1984.

273. Plusieurs délégations ont remercié le Secrétariat général de la Conférence de cette information et ont exprimé leur reconnaissance pour les activités menées afin d'assurer le bon déroulement de cette dernière.

274. Etant donné que le rapport du Comité préparatoire (E/1984/28 et E//1984/28/Add.1) n'était parvenu que récemment aux gouvernements des pays Membres des Nations Unies, le Comité considéra qu'il n'était pas nécessaire de l'étudier au sein du Comité de session compte tenu du fait que les pays de la région avaient participé aux travaux du Comité préparatoire et du peu de temps disponible pour aborder cette question en détails. On souligna également que les travaux du Comité préparatoire s'étaient avérés satisfaisants.

275. Les délégués ont remercié le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) de sa contribution aux activités menées dans ce domaine dans divers pays de la région. Le Secrétaire général de la Conférence internationale de la population remercia les délégations présentes.

276. Le Directeur du CELADE présenta, quant à lui, un exposé sur la situation des politiques de la population en Amérique latine, sur la base, essentiellement, des données recueillies par la cinquième enquête démographique menée par le Secrétariat des Nations Unies. Il en souligna les aspects les plus importants en ce qui concerne l'adoption de politiques de population et le degré de définition des buts et des objectifs, ainsi que l'insertion de ces politiques dans les plans et les stratégies de développement des pays de la région.

277. Il souligna également l'importance d'une approche régionale qui tienne compte des caractéristiques de la région et des pays qui la composent et la nécessité de tenir compte davantage de la variable démographique dans le processus de planification du développement économique et social.

278. Le délégué du Mexique, en sa qualité de rapporteur de la Réunion régionale latino-américaine préparatoire de la Conférence internationale de la population, présenta le rapport émané de cette réunion et distribué par le Secrétariat sous la cote E/CEPAL/SES.20/G.19. Il souligna les aspects les plus importants de la résolution 3 "Propuesta latinoamericana a la Conferencia Internacional de Población" adoptée à cette réunion.

279. Dès l'ouverture du débat sur le deuxième point de l'ordre du jour, le Président proposa que le document E/CEPAL/SES.20/G.19 ne soit pas soumis à discussion étant donné qu'il reflétait la position de l'Amérique latine et des Caraïbes à la Conférence internationale de la population, et qu'il soit pris acte, dans le rapport du Comité, des commentaires que les différentes délégations souhaiteraient formuler à l'égard de ce document. Certaines délégations ont signalé que leurs pays n'avaient pas été représentés à la réunion de Cuba et souhaitaient donc que le document E/CEPAL/SES.20/G.19 ne soit pas soumis à discussion; en effet, la CARICOM avait convoqué pour fin avril 1984, une réunion préparatoire de la Conférence internationale de la population dont le rapport serait transmis à la huitième session du CDCC à Haïti, au Comité plénier de la CEPAL qui se réunira au siège des Nations Unies, à New York, en juin 1984, ainsi qu'à la Conférence internationale de la population à Mexico.

280. Une autre délégation appuya cette proposition et ajouta qu'il n'était pas suffisamment tenu compte, dans le rapport de la Réunion régionale latino-américaine préparatoire de la Conférence internationale de la population, de certains points qu'elle considérait importants, tels que la question des migrations internationales dans la sous-région des Caraïbes de langue anglaise. Cette délégation souhaitait également que le FNUAP élargisse son assistance aux activités de population menées dans la sous-région des Caraïbes de langue anglaise et que l'appui du Fonds soit augmenté et renforcé à cet effet.

281. Le Comité prit acte du rapport du Comité préparatoire de la Conférence internationale de la population, 1984 (E/1984/28 et E/1984/28/Add.1) et adopta à l'unanimité le rapport de la réunion régionale latino-américaine préparatoire de cette Conférence (E/CEPAL/SES.20/G.19). Le Comité adopta, en outre, un projet de résolution sur le renforcement du FNUAP.

282. Le représentant français signala que son pays avait adopté diverses mesures pour garantir une participation active à la Conférence internationale de la population qui aura lieu à Mexico en août 1984. Il ajouta que plusieurs questions, actuellement étudiées dans son pays dans le domaine de la population, coïncidaient avec les opinions formulées par les participants au Comité préparatoire de la Conférence. Son pays appuie le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population et se rallie aux commentaires formulés par les autres délégations à l'égard du Fonds. Il demanda, néanmoins, qu'il soit pris acte de sa réserve à l'égard du projet de résolution de renforcement des activités de ce dernier. Il ne jugeait pas souhaitable, en effet, d'y faire mention concrète d'une recommandation émanée du Comité préparatoire de la Conférence avant la réalisation de la Conférence internationale de la population prévue pour août 1984.

283. Au cours de la dernière séance, le Comité adopta le présent rapport en vue de sa présentation à la séance plénière de la Commission.

### Séances plénières

284. Dès l'ouverture des travaux de l'étape technique de la vingtième session, le Secrétaire exécutif de la CEPAL remercia le Gouvernement péruvien de sa généreuse hospitalité et les délégations participantes de leur présence; il rappela que la Commission avait joué un rôle historique en tant qu'enceinte où avaient été fixées les grandes voies que s'était tracée la région : celles de la coopération et de l'intégration.

285. La vingtième session avait deux objectifs principaux : a) réviser la stratégie adoptée à la session précédente à la lumière de la crise actuelle; et b) déterminer la façon de faire face à la récession, ce qui obligerait les pays à procéder à de profonds ajustements. A cet égard, il mit également l'accent sur l'autre grand objectif de la Commission, à savoir le renforcement de la coopération régionale.

286. Finalement, il souligna que la session ne constituait pas un événement isolé mais faisait partie d'un ensemble de réunions internationales tenues récemment et dont des objectifs sont similaires : la Conférence économique latino-américaine (Quito, janvier 1984); les délibérations menées au sein de l'OEA sur le réaménagement de la dette extérieure entre l'Amérique latine et les Etats-Unis et la Réunion de la Banque interaméricaine du développement récemment effectuée à Punta del Este.

287. Le Directeur du Département économique du Ministère des relations extérieures du Brésil, M. Carlos de provença Rosa, prit la parole au nom de toutes les délégations présentes pour remercier le Gouvernement et le peuple péruvien de leur hospitalité. Il remercia également le Secrétariat pour les documents qu'il avait élaborés et félicita les membres du Bureau de leur élection.

288. Le Directeur de l'Institut national de planification du Pérou, M. Ignacio Basombrío, qui présida la réunion au cours de son étape technique, remercia les participants de l'avoir désigné pour diriger les travaux de cette deuxième étape et souligna que la crise actuelle représentait, certes, un grand risque mais offrait également de grandes perspectives de solutions et de progrès pour la région; elle obligeait, en effet, toute la société à une réflexion constante et fructueuse. Au cours de cette session, la Commission ne prétendait pas formuler de vérités absolues mais simplement donner une réponse partielle à certains des grands problèmes du moment ou se poser de nouvelles questions sur les problèmes existants. Il affirma que les efforts déployés jusqu'ici par la région ne pouvaient être considérés satisfaisants : en effet, la capacité d'épargne intérieure des pays avait diminué, ce qui les obligeait à dépendre de l'endettement extérieur, mécanisme de financement du développement apparemment facile mais très onéreux à long terme. Pour déterminer quelles avaient été ses erreurs, la région devait procéder à une révision critique et rigoureuse du point de vue technique, politique et social. L'Amérique latine possédait le potentiel nécessaire pour sortir victorieuse de cette difficile situation grâce à l'union et l'effort des pays de la région ainsi qu'à la compréhension et au soutien des pays développés.

289. Après avoir souligné l'importance de certaines questions qui seraient abordées au cours de la session, notamment celles qui concernent l'amélioration de la qualité de vie de tous les habitants de la région (telles que les établissements humains et la conservation de l'environnement), il déclara officiellement ouverts les travaux de la vingtième session.

290. Ces travaux se sont poursuivis au sein des six comités créés, dont les rapports ont ensuite été présentés aux séances plénières de la Commission\*.

291. Le Secrétaire exécutif de la CEPAL inaugura les délibérations de type général par un exposé dans lequel il compléta les informations contenues dans les documents élaborés par la Commission à l'intention de la session et formula des observations de type général sur les questions examinées au cours de la réunion. Il rappela qu'il y a trois ans une réunion similaire s'était penchée sur les éléments fondamentaux de la Stratégie internationale du développement et ce qui avait été appelé le Programme d'action régional pour l'Amérique latine. A l'époque, les prévisions avaient été optimistes mais en 1981 déjà on commença à détecter les premières manifestations d'une des crises les plus profondes jamais connues par la région. Il fit ensuite une brève analyse des causes internes et externes de cette crise ainsi que des perspectives et des répercussions à long terme de l'ajustement et des leçons que l'on pouvait tirer de l'expérience passée.

292. Il affirma que la crise était due, entre autres, à la stratégie interne de développement à laquelle s'ajoutait un manque de contrôle financier qui avait favorisé l'endettement, ainsi qu'à des changements brusques de la conjoncture économique internationale. Même si les causes de la crise étaient d'origine interne, son aggravation échappait au contrôle de la région et sa solution impliquait des coûts sociaux inévitables. La région avait fait face à cette crise d'une façon responsable et au prix d'un grand effort intérieur. Il fallait reconnaître néanmoins que les attentes créées par le processus d'ajustement basé sur l'hypothèse de la relance économique internationale n'avaient pu se concrétiser. Le document émané de la réunion récemment tenue à Quito mettait l'accent sur la nécessité d'opérer des changements dans les termes du réaménagement de la dette.

293. Il signala que le commerce international même s'il avait été principalement à l'origine des problèmes actuels, pouvait également contribuer à leur solution. Il invita à la réflexion au-delà des effets immédiats de la crise, ce qui constituait l'objectif des travaux de la CEPAL. Certains éléments extérieurs intervenaient dans le processus de changement. Dans les conditions actuelles, les paradigmes étaient inutiles; il fallait tenir compte, pour faire face à la crise, de certains facteurs tels que les éléments extérieurs au processus de changement. Il fallait, à l'avenir, s'attacher essentiellement à mobiliser les efforts intérieurs, à améliorer les marchés domestiques en fonction des marchés internationaux, et à redéfinir les relations extérieures à la lumière du marché régional, dans le cadre d'une stratégie qui mettrait l'accent sur le secteur social. Il ajoutait qu'il serait très regrettable de tomber dans un pessimisme destructif et que les

---

\* Voir par. 34 à 183 supra.

années 80 constituaient une occasion pour l'Amérique latine de réagir face à cette situation. L'important était de reconnaître qu'on ne reviendrait pas au point de départ et qu'il fallait faire appel à des concepts pragmatiques basés sur l'expérience.

294. De l'avis du Directeur exécutif du FNUAP, il fallait, pour saisir toute l'importance du thème de la population en Amérique latine et dans les Caraïbes, étudier les questions relatives au développement. Il fit référence à certains des problèmes de population auxquels se heurte la région au titre des points qui seront examinés lors de la première Conférence internationale sur la population, en août 1984, et recommanda d'appuyer les travaux menés par le CELADE et l'ILPES en matière de population.

295. Le Ministre de l'économie et du commerce du Paraguay expliqua que, dans le cas de son pays, le déficit de la balance des comptes n'était pas dû au paiement du service de la dette extérieure mais au déficit croissant de la balance commerciale de la région. C'est pourquoi il fallait reformuler les politiques d'intégration économique latino-américaine afin de porter remède à cette situation et de réorienter, par exemple, une partie du pouvoir d'achat de l'Etat vers le commerce intrarégional et promouvoir la coopération en matière de fabrication et d'acquisition de biens d'équipement dans la région.

296. Les origines de la récession au Paraguay remontaient à 1973 à la suite de la hausse démesurée des prix du pétrole qui avait sérieusement touché son pays, importateur net d'hydrocarbures. Néanmoins, la construction de grands barrages hydro-électriques lui permettrait, non seulement de progresser vers l'autosatisfaction des besoins énergétiques, mais également de posséder la technologie appropriée et un personnel hautement qualifié dont pourrait bénéficier le reste des pays latino-américains. Il souligna finalement que le principal facteur responsable de la croissance économique spectaculaire enregistrée au cours de la dernière décennie était le développement notable de l'agro-industrie qui permit d'atteindre l'autosuffisance en matière alimentaire.

297. Le Sous-Secrétaire général des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) s'est félicité de l'occasion qui lui était offerte de participer aux travaux de cette session de la CEPAL. Il présenta une brève synthèse des relations qui existent entre les deux commissions régionales et souligna le rôle que l'Amérique latine avait joué dans l'évolution des concepts de CEPD et CTPD. Il était convaincu qu'il incombait à la CEPAL et à la CEA de stimuler la coopération Sud-Sud et d'appuyer les efforts déployés par les pays membres pour passer de la rhétorique à la réalité. Les pays de sa région avaient l'intention de créer une communauté économique et un marché commun africain. Le premier pas en ce sens avait été la création de trois grands groupements économiques. Il fit référence, finalement, aux graves conséquences de la crise économique actuelle dans les pays africains. Il espérait que les pays membres de la CEPAL fassent preuve d'un authentique esprit de solidarité, de coopération Sud-Sud et fournissent à sa région toute l'aide possible.

298. Le Directeur général adjoint de l'OIT s'est manifesté préoccupé par les répercussions sociales de l'application de politiques économiques récessives et se prononça en faveur d'une vaste concertation sociale entre travailleurs, employeurs,

/gouvernements afin

gouvernements afin de réunir le consensus nécessaire pour contrôler cette situation. Les politiques d'ajustement actuellement en application avaient entraîné une augmentation du sous-emploi, une forte hausse du chômage ouvert, une baisse de salaires et l'expansion rapide du secteur informel urbain, ce qui avait été à l'origine d'une agitation sociale intense et de mouvements de contestations dans la région. Il manifesta finalement que seul un dialogue institutionnalisé entre interlocuteurs sociaux permettrait d'arriver à un consensus sur la recherche de solutions stables qui tiennent compte du pluralisme, de l'alternance au pouvoir et du respect à l'individu.

299. Le coordonnateur du Bureau des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe expliqua la nature du mandat de ce bureau ainsi que ses fonctions et modalités de fonctionnement. Il passa en revue l'aide que ce Bureau avait prêtée récemment à des pays de la région ainsi que certains programmes qu'il menait à bien dans certains pays en matière de planification pour prévenir les conséquences des catastrophes. Il souligna que le mandat de ce bureau comprenait à la fois cette tâche et l'aide en cas de catastrophe et qu'il était principalement chargé de coordonner l'assistance accordée par les organisations du système des Nations Unies et les donateurs bilatéraux en cas d'urgence. Il lança un appel afin que les activités mixtes entreprises par les organisations du système reçoivent l'appui suffisant pour tirer le meilleur parti possible des ressources disponibles.

300. Le Sous-Secrétaire général des Nations Unies et Directeur exécutif de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) fit parvenir à la réunion un message dans lequel il souligne l'intérêt que porte l'UNITAR au maintien et au renforcement de la coopération avec la CEPAL par l'intermédiaire de séminaires visant à identifier les problèmes les plus urgents en matière de formation et de recherche dans la région et élaborer des programmes qui permettent, à l'avenir, l'échange interrégional d'expériences dans ce domaine.

301. L'observatrice du Conseil pour l'assistance économique mutuelle (CAEM) passa en revue les résultats obtenus par cet organisme et ses pays membres au cours de ses 35 ans d'activités, lesquelles avaient pour but de mobiliser les ressources nationales matérielles et financières afin de renforcer la coopération multilatérale et bilatérale et l'intégration économique, et ainsi atteindre les objectifs du développement économique et social. L'expérience accumulée par les pays du CAEM permettait d'affirmer, qu'au cours d'une seule génération, il était possible de résoudre des problèmes aussi complexes que l'encouragement dynamique de l'économie, l'élimination de la faim et de la misère, le plein emploi de la population ainsi que les soins médicaux et l'éducation gratuite. Elle mentionna ensuite les questions du développement des relations économiques, commerciales, scientifiques et techniques entre les pays du CAEM et les pays en développement, notamment les pays latino-américains, ainsi que la coopération entre les secrétariats du CAEM et de la CEPAL. Elle mentionna finalement que le CAEM offrirait à la CEPAL 22 bourses d'études dans des centres d'enseignement supérieur et moyen spécialisé dans les pays membres du CAEM.

302. Selon le représentant colombien, on commençait à observer, en Amérique latine, certains signes de changements politiques très attendus, ainsi que la volonté de conjuguer des efforts afin d'atteindre les mêmes buts et objectifs.

L'Amérique latine avait renforcé sa capacité d'agir en commun pour apporter une solution à ces graves problèmes mais devait également renforcer son contact institutionnel avec le reste du monde (Sud et Nord). Il signala que l'Amérique latine devait récupérer l'instance économique de la OEA et rappela que le Président Belisario Betancourt avait proposé, à diverses reprises, la création d'un Fonds monétaire latino-américain susceptible d'apporter une aide financière aux pays de la région qui présentent des problèmes en matière de balance de paiements. La CEPAL devrait ajouta-t-il réaliser l'étude correspondante afin d'essayer d'élargir les mécanismes déjà existants tels que le Fonds andin de réserves.

303. Il fit référence aux situations de crise que traverse l'Amérique centrale et qui se traduisent par une violence sans précédent ainsi qu'aux efforts politiques déployés par le Groupe Contadora compte tenu de la nécessité d'un changement substantiel de la réalité économique dans cette région. Il s'est félicité de l'appui apporté en Amérique latine au Comité d'action de soutien au développement économique et social de l'Amérique centrale (CADESCA), instrument qui représentait la réponse économique latino-américaine au besoin urgent d'une assistance plus fructueuse à l'intention de l'Amérique centrale.

304. Il énuméra finalement plusieurs mesures adoptées par son pays pour faire face à la crise actuelle, mesures qu'il synthétisa en deux mots, austérité volontaire, laquelle était, de toute façon, préférable à celle que le FMI ou les banques créancières imposeraient ensuite aux pays de la région.

305. De l'avis du représentant de la République dominicaine, son gouvernement s'était attaché, au cours des dernières années, à promouvoir des mécanismes visant à résoudre les grands problèmes qui touchent la région et avait participé de façon active aux différentes instances intergouvernementales. Son gouvernement avait également proposé que Saint-Domingue serve de siège à la réunion préparatoire de la Conférence économique latino-américaine, qui constitue la réunion économique et politique la plus importante tenue jusqu'ici en Amérique latine et dans les Caraïbes. La Déclaration qui y avait été signée représentait un engagement de réaffirmer la fraternité et la solidarité des peuples de la région et de s'efforcer de trouver des solutions urgentes par le biais d'actions en commun.

306. Il mit l'accent sur le lourd fardeau que représentaient le service de la dette extérieur et le manque des ressources en capital disponibles pour financer la croissance et le développement des pays. La plupart des gouvernements avaient appliqué des politiques d'ajustement et de stabilisation afin de réduire le déséquilibre avec l'extérieur et le taux d'inflation, conformément aux directives du Fond monétaire international. Il s'en était suivi une contraction de l'activité économique et une baisse du taux d'emploi ainsi que du niveau de vie de la population, qui auraient pu être évités si l'ajustement avait été réalisé de façon plus progressive et plus flexible. Le service de la dette représentait un engagement que les pays de la région devaient honorer, mais ces derniers ne posséderaient bientôt plus, pour ce faire, que la misère de leur peuple, état de choses dont les pays créanciers devaient tenir compte au moment d'imposer leurs conditions. Il ajouta, finalement, que la République dominicaine se ralliait aux décisions que la CEPAL et d'autres organismes régionaux et sous-régionaux pourraient adopter afin d'aboutir à une solution de cette crise.

307. Le représentant français, au nom des dix Etats membres de la Communauté économique européenne signala que le problème le plus important était sans nul doute celui de la dette extérieure, qui ne cessait d'augmenter, bien que son rythme de croissance soit en régression depuis 1982. Cette question devait être abordée, à son avis, dans un esprit de compréhension et de coopération et non pas de confrontation ou d'accusations mutuelles. La crise exigeait des solutions variées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : d'autres part, les politiques d'ajustement entraînaient des conséquences sociales dangereuses et les mécanismes de rééchelonnement de la dette représentaient un coût financier et exerçait une pression sur les balances de comptes des pays industrialisés. La collaboration entre débiteurs et créanciers, publics ou privés, était donc indispensable.

308. Il ajouta que la situation actuelle était grave et exigeait l'adoption de mesures rigoureuses et douloureuses dans le cadre du respect des engagements internationaux. Heureusement, l'Amérique latine disposait de ressources matérielles et surtout humaines qui lui permettraient de sortir de la crise. Il mit l'accent, à cet égard, sur la coopération régionale et sur le rôle que joue la CEPAL pour promouvoir la coopération technique et économique entre les pays en développement. Il ajouta que la CEE avait suivi avec attention les débats de la Conférence économique latino-américaine et la participation de la CEPAL aux travaux préparatoires de cette dernière et était disposée à entamer un dialogue avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes afin d'encourager la coopération régionale, et de collaborer, dans la mesure de ses possibilités afin de trouver une solution à la crise économique de la région. Il rappela que le renforcement de la coopération entre la communauté et l'Amérique latine avait débouché, en décembre dernier, sur la signature d'un accord avec le Pacte andin, qui venait s'ajouter à ceux qui existaient déjà avec le Mexique et le Brésil. Il ajouta qu'on étudiait actuellement la façon de renforcer la collaboration avec les pays centraméricains.

309. Ensuite, au nom de la France, il affirma que son pays accordait une grande importance au renforcement de la coopération entre les pays en développement. Il souligna la collaboration étroite qui existait entre les pays des Caraïbes et d'Amérique latine et estima qu'il fallait encourager l'initiative visant à créer un organisme de coordination du développement en Amérique centrale; il mentionna le climat constructif dans lequel s'était déroulé, la semaine précédente, la Réunion de la Banque interaméricaine du développement, à laquelle son pays avait participé. Il ajouta que la France avait l'intention de renforcer son appui aux activités de la CEPAL et de maintenir une politique d'étroite coopération avec les pays latino-américains et des Caraïbes auxquels la liait une longue tradition d'amitié. Il ajouta que son pays continuerait d'appuyer les projets de développement régionaux et sous-régionaux et de fournir une assistance technique ou autre aux projets exécutés dans le cadre de la CEPAL, du CELADE et de l'ILPES. Finalement, il mit l'accent sur la politique de coopération étroite avec les pays en développement menée par son gouvernement ainsi que sa participation active aux négociations qui débouchèrent sur des accords sur le café, le cacao et les forêts tropicales, qui présentaient une grande importance pour les pays en voie de développement.

310. Le Conseiller économique de la Présidence de la République de Bolivie signala que, pour faire face à la conjoncture actuelle, son pays avait formulé un Plan de réaménagement et de développement dans lequel on distinguait deux domaines

économiques. Le premier, considéré prioritaire, comprenait les produits de base, les produits et services essentiels à consommation et usage plus généralisés ainsi que les produits d'exportation. Ce domaine prioritaire ferait l'objet du soutien maximum de la politique économique en matière d'investissement, de crédit, de devises, d'impôts et d'assistance. Le deuxième domaine, de type complémentaire, comprenait les activités de transactions financières et commerciales, et serait régi par ses propres mécanismes.

311. En ce qui concerne le secteur extérieur, il fallait établir une coordination économique avec le Bassin du Plata et le Groupe andin et, à l'échelon politique, renforcer et perfectionner la démocratie; il souligna que le réaménagement de la dette extérieure devait se faire dans des conditions telles qu'il ne mette pas en danger la démocratie dans son pays, raison pour laquelle il fallait obtenir de nouveaux délais, des délais de grâce plus longs, des taux d'intérêt plus avantageux et de nouveaux crédits.

312. Le représentant du Mexique manifesta que son pays avait adopté des mesures radicales en matière de réaménagement économique et de changements structureaux. En ce qui concerne le premier point, il fallait souligner l'austérité et la plus grande productivité des dépenses fiscales, le renforcement du revenu fiscal, l'amélioration en matière de bénéfices et de salaires, l'encouragement de l'épargne domestique et un nouveau mécanisme d'échange et de commerce extérieur. Quant au deuxième point, il fallait souligner la restructuration de l'administration publique, et le réaménagement des priorités en matière de dépenses et d'investissements publics, le renforcement de la réforme fiscale, l'encouragement de l'emploi, de l'approvisionnement populaire et de l'appareil productif ainsi que la restructuration du système financier. D'autre part, la nouvelle loi de planification, qui mettait l'accent sur la participation sociale, avait été promulguée, ce qui permettait, en outre, de normaliser, de préciser et de définir le processus.

313. Il ajouta que les premiers résultats des changements apportés s'étaient traduits par une baisse du taux d'inflation, un excédent en compte courant, une augmentation des exportations non pétrolières et une plus grande liquidité; on avait également freiné la chute de la production et le taux de chômage ouvert n'avait pas augmenté. Finalement, il signala que seule la coopération internationale active pourrait contribuer à apporter une solution au problème du financement extérieur et du réaménagement de la dette extérieure.

314. Le représentant des Etats-Unis manifesta que tous les pays de l'hémisphère présentaient des problèmes économiques et que son pays se ralliait aux aspirations de croissance économique d'autres nations. Il ajouta que l'encouragement qui pourrait provenir de l'augmentation de l'activité économique privée et de l'aide interne était plus important que toute l'assistance qui pourrait provenir du Gouvernement des Etats-Unis et qu'un ajustement de ce type serait moins douloureux et provoquerait moins de conséquences néfastes que le réaménagement brusque qui se produirait si les débiteurs mettaient en pratique leur menace de mettre fin au système établi.

315. Il affirma que son gouvernement appuyait la stratégie internationale de développement mais qu'il formulait des réserves à l'égard de certaines propositions concrètes contenues dans cette dernière. A son avis, une trop grande importance avait été accordée à la question du financement extérieur par rapport à la politique financière domestique. Il admettait qu'il pouvait exister en Amérique latine et dans les Caraïbes certains obstacles au développement économique, tels que le déséquilibre financier, le manque apparent de possibilités de travail, la participation inéquitable aux fruits du développement et les diverses barrières qui entravaient le commerce intrarégional. Afin de surmonter ces obstacles, son pays appuyait les efforts visant à obtenir une stabilisation économique à court terme, à implanter des réformes structurelles de base et à exécuter des programmes de développement à long terme.

316. La solution de la crise de l'endettement devait, à son avis naître de l'action concertée des pays débiteurs, des pays créanciers, des principales banques commerciales et des institutions financières internationales. La stratégie adoptée par son pays se basait sur l'ajustement économique soutenu de la part des pays débiteurs, le soutien fourni à ce processus d'ajustement par l'intermédiaire du renforcement du Fonds monétaire international, les apports de liquidité à court terme de la part des gouvernements créanciers, les financements bancaires permanents et, au sein des pays industrialisés, la reprise économique et le soutien au marché ouvert.

317. Finalement, ajouta-t-il, on pouvait observer que les pays sortaient lentement de la crise. La reprise non inflationniste du monde industriel semblait s'être consolidée tout à fait; certains indices permettaient de prévoir de plus fortes hausses réelles du produit intérieur brut en 1984; la détérioration de la balance commerciale des Etats-Unis avait amélioré les perspectives commerciales des pays en développement non membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP); des progrès avaient été accomplis en matière de réaménagement de la dette privée publique avec les institutions financières privées, et les exportations latino-américaines vers les Etats-Unis étaient en expansion.

318. Selon le Président de l'Institut ibéro-américain de coopération (ICI), la seule façon de résoudre la crise actuelle était d'appliquer une politique de coopération internationale active, systématique, générale et efficace. Dans le cadre de cette coopération, l'intégration de l'Espagne à la CEE ne devait pas préoccuper les pays ibéro-américains qui craignaient une incidence négative de cette incorporation sur leurs exportations; en effet, dans ses négociations avec la CEE, l'Espagne avait établi clairement qu'elle voulait protéger au maximum les relations commerciales importantes qui la liaient à la région. En ce qui concerne la collaboration actuelle entre l'ICI et la CEPAL, il mentionna la réalisation d'études concrètes visant à évaluer les relations commerciales, financières et techniques entre l'Espagne et la région ibéro-américaine ainsi que l'organisation d'activités culturelles relatives à la démocratie et à la jeunesse.

319. Le représentant de Cuba affirma que les répercussions de la crise dérivait essentiellement du processus récessif du monde capitaliste et étaient amplifiées, dans le cas de son pays, par le blocage économique soutenu dont il était victime. Il était indispensable, souligna-t-il, d'instaurer un nouvel ordre économique

international qui permette de modifier la situation actuelle. Il exprima son soutien aux accords souscrits aux réunions régionales qui avaient été effectués en cette matière, notamment la Déclaration et le Plan d'action de Quito.

320. D'autre part, il condamna les politiques d'ajustement imposées par le FMI à la plupart des pays de la région comme condition au réaménagement de la dette extérieure, et qui avaient été à l'origine d'une accentuation du déficit de la balance des paiements, d'une diminution des termes de l'échange, d'une augmentation des prix au consommateur et du gonflement de leur dette extérieure. Il lança donc un appel en faveur du renforcement de la coopération et de l'intégration régionales afin d'augmenter le pouvoir de négociation et de trouver ainsi des formules efficaces capables de favoriser l'atteinte d'un développement économique et social authentique.

321. L'observateur du FISE signala que le fardeau le plus lourd de la récession économique retombait sur le secteur le plus faible, c'est-à-dire l'enfance, et que les programmes sociaux tels que la santé et l'éducation étaient les plus négligés car ils n'étaient pas considérés rentables. Il ajouta, néanmoins, que malgré les ressources limitées, on pouvait obtenir des résultats très précieux à court terme à condition d'en posséder la volonté politique. Il lança un appel afin que les efforts soient centrés sur les soins primaires en matière de santé et sur l'enseignement primaire. La participation active de la communauté ainsi que les moyens de communication sociale permettraient la réalisation de programmes massifs de vaccination et de traitement de la diarrhée infantile qui constitue la principale cause de mortalité dans la région et également de fournir l'enseignement primaire indispensable pour élever le taux de scolarité.

322. La délégation de El Salvador souligna que la réunion de la CEPAL avait lieu dans un contexte de crise économique grave qui mettait en danger la capacité de développement et de stabilité de la région et que les liens interrégionaux en acquéraient une importance accrue. Il demanda instamment à tous les pays membres de la Commission de promouvoir les négociations globales et signala que la crise était encore plus dramatique à El Salvador, comme le démontraient plusieurs indicateurs signalés dans les documents de la CEPAL. Etant donné l'état d'urgence sociale que cette situation entraînerait dans son pays, il demanda que le prochain Comité plénier de la CEPAL, qui sera effectué à New York, inscrive à son ordre du jour la demande formulée par El Salvador d'être considéré "comme" un pays relativement moins avancé afin qu'il puisse recevoir un traitement similaire à ceux qui figurent sur la liste envisagée dans la résolution 2768 (XXVI) de l'Assemblée générale. Il invoqua, pour ce faire, des précédents émanés des comités pléniers réunis en décembre 1979 et décembre 1982. Finalement, il réitéra sa conviction que seules des mesures effectives de solidarité et de compréhension entre les nations permettraient de trouver une solution à la crise internationale actuelle.

323. La délégation de l'Union soviétique souligna l'importance de la paix ainsi que le rapport entre la paix, le désarmement et le développement. Le représentant lança un appel en ce sens pour qu'il soit mis fin à la course aux armements nucléaires et se rallia à la déclaration de l'Amérique latine en tant que zone libre d'armes nucléaires, au titre de la résolution 38/188 de l'Assemblée générale sur le désarmement. Il appela l'attention sur les conclusions de la Conférence

économique latino-américaine de Quito, où il est fait référence à la paix et à la nécessité de résoudre les problèmes de la région centraméricaine par la voie de négociations. Il confirma que l'Union soviétique est en faveur d'une restructuration des relations économiques internationales qui actuellement, signala-t-il, permettaient aux pays développés de faire porter le poids de leurs problèmes économiques aux pays en développement.

324. Il fit mention, à cet égard, de la Charte des droits et des devoirs économiques des Etats, du nouvel ordre économique international, de la SID et du processus d'évaluation de son application. Son pays appuyait les résultats positifs de la sixième session de la CNUCED ainsi que les travaux préparatoires de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI. Il encourageait en outre la coopération et les relations économiques et commerciales entre tous les pays et condamnait les mesures économiques utilisées en tant qu'instrument de pression politique. Il ajouta que le développement stable de l'économie de son pays, dû à son caractère planifié, exerçait une influence stabilisatrice sur l'économie mondiale. Il souligna l'importance de ses échanges commerciaux avec l'Amérique latine qui représentaient un transfert important de ressources vers la région et qui étaient menés par l'intermédiaire de conventions intergouvernementales. Il souligna sa disposition de collaborer aux travaux de la CEPAL, disposition clairement démontrée, par exemple, dans les activités menées au sein du CAEM.

325. Le représentant du Canada souligna qu'il était urgent d'entreprendre des projets visant à porter remède aux problèmes de la récession économique, la crise de l'endettement et l'agitation politique constante. L'endettement constituait un problème grave qui pouvait persister pendant plusieurs années et qui exigerait une coopération permanente entre pays débiteurs, gouvernements créanciers, banques et institutions internationales. Les documents élaborés à l'intention de la session lui semblaient utiles et continueraient à servir de base à un débat constructif dans d'autres instances internationales. Il ajouta que sa délégation portait un intérêt spécial aux études relatives à l'intégration de la femme au développement socio-économique de la région, l'Année internationale de la jeunesse et la deuxième Conférence mondiale de la population. Il souligna que son gouvernement suivait de près le rôle des femmes dans le processus du développement et appuyait les efforts déployés par d'autres pays afin d'augmenter la participation de la femme dans tous les aspects de leurs sociétés respectives.

326. En ce qui concerne l'Année internationale de la jeunesse, son gouvernement annoncerait bientôt un programme national qui comprendrait une assistance financière aux organisations de jeunes ainsi qu'un centre national d'information sur les activités de la prochaine Année internationale de la jeunesse. Il mentionna ensuite le problème du chômage des jeunes, et signala qu'il était extrêmement important d'orienter les appréciations des futurs employés et employeurs afin de créer partout une plus grande compréhension de la jeunesse, y compris de la jeunesse indigène, handicapée et celle qui possède relativement moins d'opportunités.

327. En matière de population, il signala que son gouvernement appuyait avec satisfaction la possibilité qu'une conférence soit tenue à Mexico en août 1984. Il accordait une très grande importance au rôle des commissions régionales dans la formulation de recommandations équilibrées, constructives et susceptibles de se renforcer mutuellement dans ce domaine.

328. L'observateur de la CEE expliqua le rôle joué par cette entité dans les efforts de résolution de la crise économique. La légère reprise observée en 1983 dans l'activité économique permettait d'espérer que les politiques de stabilisation adoptées donnent leurs fruits en 1984. Les Etats membres de la Communauté avaient été soumis à des pressions protectionnistes auxquelles, néanmoins, ils avaient fait face avec succès : ils avaient décidé d'accélérer les réductions de barrières tarifaires dérivées des négociations de Tokyo et s'étaient employés à fournir leur assistance aux pays en développement. Il rappela que le commerce extérieur représentait plus de 12 p. 100 du produit intérieur de la Communauté et que les échanges avec des pays tiers s'étaient notablement accentués. Il fit remarquer que la Communauté absorbait 37 p. 100 du total des produits que les pays en développement exportaient vers les pays industrialisés et que, en 1980, on avait constaté une hausse permanente, en valeur absolue, des exportations en provenance de l'Amérique latine; les arrangements en matière de préférences commerciales de la Communauté, contrairement à ceux d'autres pays industriels, couvrent l'ensemble des produits manufacturés. La balance commerciale de la Communauté avec l'Amérique latine avait été traditionnellement déficitaire, particulièrement en 1982 et 1983. La Communauté était le plus grand importateur du monde de produits agricoles et en 1982, 53 p. 100 de la valeur de l'importation provenait des pays en développement.

329. En ce qui concerne la Déclaration de Quito, il signala que la Communauté était disposée à envisager la question des mesures commerciales liées au processus de réaménagement de la dette et qu'elle était convaincue qu'il était possible d'appliquer de nouveaux critères de coopération avec l'Amérique latine dans l'intérêt de tous.

330. Le représentant du Royaume-Uni affirma que la vingtième session de la CEPAL constituait une réunion particulièrement importante à un moment où la région commençait à sortir de la plus grave récession depuis les années 30. L'examen de l'application de la Stratégie internationale du développement permettait aux participants d'échanger des opinions mais il était important de ne pas se faire d'illusions quant aux résultats.

331. A son avis, le plus grand défi qu'affrontait la région était la crise de l'endettement; mais jusqu'à présent, il s'agissait d'une crise qui avait été contrôlée; dans certains cas importants, les balances commerciales avaient enregistré un excédent et aucune économie de la région n'était passée d'un état de manque de liquidité à celui d'insolvabilité. Néanmoins, on ne pouvait se sentir satisfait car beaucoup de pays avaient adopté des mesures d'ajustement qui avaient affecté leur produit et leur niveau de vie réel. Son gouvernement comprenait les préoccupations exprimées à Quito et les étudierait plus en détail dans les mois prochains; il estimait que les débiteurs et les créanciers devaient travailler de concert pour résoudre le problème de l'endettement et qu'il était indispensable que les pays latino-américains honorent leurs engagements. Il rappela que le Royaume-Uni, en sa qualité de pays créancier, avait joué un rôle important en garantissant un financement d'urgence dans certains cas spéciaux; il avait participé de façon active aux négociations de Paris et avait appuyé le FMI dans le rôle extrêmement important qu'il joue.

332. La discipline imposée par le FMI - ajouta-t-il - était d'une importance cruciale pour tous les pays débiteurs étant donné qu'il créait les conditions suffisantes pour que les banques commerciales continuent à octroyer des prêts. Les banques britanniques avaient aidé les pays débiteurs mais l'avenir de ces derniers dépendait du résultat de leurs politiques d'ajustement. Il souligna que les pays en développement n'étaient pas les seuls à devoir adopter des mesures d'ajustement douloureuses; en effet, les pays industrialisés présentaient également des taux négatifs de croissance et de chômage; néanmoins, on commençait à constater les résultats des mesures économiques prises sur des bases solides.

333. Le représentant du Guatemala souligna la contribution de la CEPAL dans la transformation du concept d'intégration dans un modèle de développement, une façon de vivre et une solution de survie pour l'Amérique centrale. L'intégration constituait et continuerait de constituer une solution logique aux problèmes communs des pays face à la crise actuelle. Il ajouta que le Guatemala possédait une vocation historique d'intégration et un sentiment profond de solidarité latino-américaine, ce qui l'avait poussé à appuyer de façon active les efforts que déploie la CEPAL dans le cadre de la Conférence économique latino-américaine et du Plan d'action de Quito. Sa délégation espérait que la Commission reste en alerte face à la crise et propose des lignes directrices qui, avec l'effort de chacun des pays de la région, permettent d'aboutir à la reprise souhaitée.

334. Le représentant du Chili souligna le rôle joué par la CEPAL en tant qu'organisme d'étude, d'analyse, de coopération et de dialogue face à la crise économique actuelle. Il passa en revue les différentes phases de l'évolution économique récente de son pays et souligna ce qu'il qualifia de résultat sans précédent atteint de 1976 à 1980 et la détérioration des trois dernières années, dont les manifestations les plus graves avaient été le chômage, la chute des exportations et des réserves, phénomènes qu'il attribuait tous aux conditions extérieures. Il expliqua que, malgré les nombreux efforts déployés par son gouvernement pour surmonter la crise, la reprise avait été très lente.

335. Son pays comptait sur la collaboration efficace de la CEPAL dans des domaines tels que l'étude de mécanismes plus appropriés qui permettent de renforcer l'efficacité des secteurs productifs, le développement technologique, la création de systèmes destinés à attirer des capitaux étrangers pour compléter l'effort de capitalisation interne, ainsi que la diversification et l'expansion des structures d'exportations. Il affirma, finalement, que la CEPAL, étant donné sa capacité de convocation et pour compléter les efforts d'autres organismes, devait poursuivre ses efforts afin d'obtenir un consensus sur des formules qui permettent d'aborder le grave problème de l'endettement de la région, compte tenu de son énorme potentiel de développement.

336. Le représentant de la République fédérale allemande affirma que son gouvernement avait suivi de près la Conférence économique latino-américaine et se félicitait des efforts déployés par les Etats latino-américains et consignés dans le Document de Quito, afin de combattre leurs problèmes économiques de façon conjointe. Il ne fallait pas chercher les responsables du problème de l'endettement, mais au contraire le dialogue entre tous les intéressés; en effet, pour atteindre un réajustement ordonné et sans troubles sociaux, les pays débiteurs

/avaient besoin

avaient besoin de nouveaux crédits qu'ils ne pourraient obtenir qu'en montrant leur disposition d'honorer les engagements tels qu'ils avaient été fixés dans le réaménagement de la dette extérieure et en adoptant des mesures indispensables d'ajustement de leur économie. Dans le contexte de la reprise de l'économie mondiale, les possibilités d'exportation de la région ainsi que les termes de l'échange allaient sans doute s'améliorer et, de son côté, son gouvernement collaborerait à la lutte contre les tendances protectionnistes.

337. Il souligna que son gouvernement et les investisseurs de son pays souhaitaient maintenir de bonnes relations économiques avec la région. Il mit l'accent sur le niveau traditionnellement élevé des investissements directs des entreprises privées allemandes. Il rappela, d'autre part, qu'au cours des dernières années, les importations de la RFA à partir de l'Amérique latine et des Caraïbes avaient considérablement augmenté alors que ses exportations vers la région avaient enregistré une baisse notable, ce qui permettait d'affirmer que son pays contribuait aux excédents d'exportation de l'Amérique latine et des Caraïbes.

338. Il ajouta que l'importance de la coopération bilatérale entre son gouvernement et l'Amérique latine et les Caraïbes avait augmenté et, en ce qui concernent le projet de la CEPAL, l'accent avait été mis, en 1983, sur le commerce, l'énergie et l'infrastructure, avec un apport de plus d'un million de marks allemands. Des fonds allemands ont été également prévus, en 1984, pour appuyer les activités menées en matière de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de la préservation de l'environnement. Il affirma que le grand potentiel que possède la région d'augmenter sa productivité agricole et industrielle permettait de voir l'avenir avec optimisme et que la RFA était disposée à continuer à appuyer activement les activités menées par la CEPAL en faveur du développement.

339. Le représentant de l'Equateur passa brièvement en revue les problèmes qu'avait affrontés son pays et les mesures qu'il avait adoptées pour y faire face. Il rappela qu'en 1983, les effets négatifs de la crise économique et financière s'étaient vu aggravés par les inondations qui avaient détruit une grande partie de l'infrastructure routière et provoqué des pertes considérables en matière de produits exportables et de biens de consommation de base. Cela avait obligé le pays à réaliser des importations extraordinaires de produits alimentaires, ce qui avait provoqué une hausse spectaculaire des taux d'inflation (48,4 p. 100 ainsi qu'une chute du produit intérieur brut de 3,5 p. 100). Dans le secteur extérieur, les exportations de produits agricoles et de produits manufacturés avaient diminué dans des proportions alarmantes et seule l'augmentation des exportations de pétrole avait réussi à compenser la régression enregistrée dans les autres secteurs. Il fallait établir des restrictions à l'exportation et se limiter aux achats de biens indispensables (équipement et facteurs de production pour l'agriculture et l'industrie). L'importance de la crise avait obligé le gouvernement à appliquer un programme rigoureux de stabilisation économique et sociale qui avait représenté un ajustement douloureux de l'économie et un grand sacrifice national; ce programme prévoit l'élimination des subsides, la promulgation d'une loi rigide de contrôle de dépenses publiques et l'application d'un programme d'ajustement progressif de la parité du sucre.

340. Il souligna, à l'échelon international, que la Conférence économique latino-américaine de Quito avait ouvert la voie à la solidarité et à l'union de la région et souligna qu'il était indispensable de renforcer le processus d'intégration latino-américaine sur des bases plus réelles et fonctionnelles, grâce au renforcement du commerce intrarégional et à l'établissement de nouveaux mécanismes, notamment en matière financière, afin de solutionner la crise des monnaies convertibles qui touchait presque tous les pays de la région. Il renouvela la position que l'Equateur adopta à la Conférence économique latino-américaine, à savoir, l'émission de bons qui contribuent à encourager le paiement de la dette extérieure à long terme ainsi qu'à faciliter l'expansion du commerce régional, et demander à la CEPAL de collaborer à la réalisation d'études relatives à ce mécanisme ou d'autres similaires.

341. Après avoir informé les délégations présentes que le Président de l'Equateur avait déjà transmis officiellement les résultats de la Conférence de Quito à tous les chefs de gouvernement du monde ainsi qu'aux autorités des organismes internationaux et des institutions financières, il remercia la CEPAL, au nom du Gouvernement de l'Equateur, du soutien qu'elle a apporté à toutes les étapes de la Conférence et souligna l'intérêt que les pays développés ont démontré pour l'analyse des thèmes envisagés dans les documents de Quito.

342. Le représentant de la Tchécoslovaquie affirma que son gouvernement appuyait les efforts des pays en développement, notamment des pays membres de la CEPAL, afin de restructurer les relations économiques internationales sur une base équitable et démocratique. Le maintien de la paix et le transfert de fonds qui étaient actuellement consacrés aux armements vers des activités de développement économique pourraient constituer les bases de l'instauration du nouvel ordre économique international. Aux yeux de son pays, le gigantisme de la dette des pays en développement ainsi que la course aux armements et ses conséquences constituaient un exemple de l'influence néfaste du système impérialiste sur les relations internationales actuelles. Il condamnait l'abus de mesures économiques coercitives telles que l'embargo, le blocage, les sanctions et la discrimination pour des raisons politiques ainsi que les effets négatifs des activités incontrôlées des monopoles internationaux sur l'économie des pays en développement.

343. Il s'est félicité de l'établissement de relations entre les secrétariats du Pacte andin et du CAEM; en effet, les processus d'intégration contribuent à renforcer l'indépendance économique des pays moins avancés dans l'organisation néo-coloniale des relations économiques internationales. En sa qualité de membre du CAEM, la Tchécoslovaquie espérait que la coopération avec la CEPAL soit intensifiée dans l'avenir, et signala que l'exposition CAMEXPO 84, qui sera effectuée à Mexico, pourrait en constituer un bon point de départ.

344. Le représentant de la Jamaïque appela l'attention des participants sur le nombre important de programmes, dans le Programme de travail de la CEPAL, dont l'exécution dépendrait partiellement de l'obtention de ressources extra-budgétaires. Il demanda à tous les pays, notamment aux principaux donateurs traditionnels, de reconnaître le rôle permanent du système des Nations Unies en faveur du développement. En ce qui concerne la dette extérieure et la crise économique actuelle, il félicita le secrétariat d'avoir élaboré une série de programmes de soutien aux différents gouvernements pour que ces derniers réorientent leurs économies face aux nouvelles conditions créées par la

restructuration de l'économie mondiale, au lieu de suggérer de nouvelles négociations. Il se montra également satisfait de la proposition formulée par le secrétariat de mener une étude et tenir ensuite des tables rondes visant à renforcer les relations économiques avec les pays membres du Conseil pour l'assistance économique mutuelle et affirma qu'il espérait que ces efforts puissent se concrétiser avant la date fixée, c'est-à-dire la période biennale 1986-1987.

345. Il souligna finalement que le développement de la région devait être conçu dans le cadre du développement de toutes les sous-régions et de tous les pays et lança un appel pour que les participants se prononcent d'une façon unanime sur le nouveau nom de la Commission qui serait la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

346. M. Raul Prebisch, Directeur de la Revista de la CEPAL, affirma que la grave crise qui touche l'humanité était caractérisée par l'inflation née aux Etats-Unis - centre dynamique principal du système -, et s'était étendue au reste du monde. Actuellement, les dollars qui étaient sortis des Etats-Unis y revenaient mais ce retour était dû à une politique gouvernementale étant donné que le gouvernement de ce pays avait élevé les taux d'intérêt, mesure qui ne pouvait qu'avoir des conséquences néfastes.

347. Les années 70 avaient été caractérisées par la prospérité, laquelle n'avait pas atteint les couches inférieures. Outre ce phénomène d'exclusion sociale, la concurrence entre les groupes à haut revenu avait engendré un nouveau type d'inflation, à caractère structurel. Il fallait ajouter, à la concentration du revenu aux mains d'un petit groupe favorisé par sa participation disproportionnée aux bénéfices du progrès technique, la consommation croissante de la force de travail et les dépenses de l'Etat, tant civil que militaire. Le taux de croissance des dépenses de consommation avait toujours tendance à dépasser celui de l'accumulation reproductive. Pour que le système progresse, il fallait qu'il y ait accumulation de capital, ce qui n'était possible que si la force de travail était passive et si l'Etat n'intervenait pas. Lorsque la force de travail acquiert un pouvoir syndical et politique et que l'Etat remplit ses obligations, le système a tendance à présenter un déséquilibre dynamique entre la tendance à la consommation et l'accumulation reproductive qui fatalement entraîne un processus inflationniste. Comment a-t-on essayé de freiner l'inflation? Une politique restrictive pourrait constituer une solution mais entraînerait un énorme coût social qui se traduirait par un taux de chômage élevé, et c'est la force de travail, l'élément le plus faible du système, qui subira les effets de la crise. Les économistes ont l'obligation de chercher de nouvelles formules, le contrôle monétaire devant laisser place à un autre type de contrôle macro-économique afin de corriger la tendance au déséquilibre dynamique.

348. Cette tendance à faire payer à la partie la plus faible du système les coûts de l'ajustement se retrouvait à l'échelon international et certains théoriciens proposaient la contraction des importations. Cela permettrait, certes, de freiner l'inflation mais on peut à nouveau se poser la question de savoir à quel prix. Les conversations sur le réaménagement de la dette constituaient un mécanisme utile et qui ne pouvaient pas se prolonger de façon indéfinie. C'est aux gouvernements qu'il incombe de résoudre les problèmes de la prolongation des délais et de la réduction des taux d'intérêt. Ce sont eux en effet qui ont permis aux banques

privées de mener leurs opérations internationales sans aucun contrôle, sans autre but que celui du bénéfice, générant ainsi l'inflation. Les responsabilités étaient donc partagées. Il manquait une décision politique qui se faisait attendre et qui concernait tous les intéressés, tant le Nord que le Sud.

349. Il y a 30 ans déjà, la CEPAL a commencé à élaborer le nouvel ordre économique international destiné à corriger le déséquilibre international. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts au cours de cette période et certaines idées ont perdu leur dynamisme. Dans ce cas, il ne fallait pas craindre de les remplacer. En matière de développement économique, on continuait à ruminer les mêmes idées qu'il y a un siècle : capitalisme ou anticapitalisme. Il fallait tirer parti des meilleurs aspects de ces idéologies en tenant compte du fait que la situation des centres et celle de la périphérie étaient très différentes; cette dernière présentait en effet d'importantes caractéristiques structurelles. Finalement, en ce qui a trait à la proposition visant à changer le nom de la CEPAL, il affirma que ce nom possédait un sens propre et souhaita que, tout comme on ne change pas le nom d'un pays quand la population augmente, le nom de la Commission ne soit pas modifié.

350. L'observateur de la République arabe syrienne fit remarquer que son pays était parfaitement conscient des graves problèmes économiques qui touchent les pays de la région dans le contexte de la crise économique généralisée que traversent tous les pays en voie de développement à la suite de la recrudescence du protectionnisme dans beaucoup d'économies industrialisées, des taux internationaux d'intérêt élevés et des problèmes relatifs aux politiques de financement extérieur. De l'avis de son gouvernement, il fallait reformuler les relations économiques internationales de façon à ce qu'elles soient équitables à la fois pour les pays développés et les pays en développement. Il apportait également son appui résolu à la tendance à la coopération technique et économique entre les pays en développement et se félicitait de la coopération entre la Commission économique pour l'Amérique latine et la Commission économique pour l'Asie et le Pacifique.

351. La délégation de l'Argentine fit référence à la crise qui touche actuellement la région et signala que le manque du contrôle du système bancaire privé à l'échelon international et la capacité opérationnelle réduite des organismes financiers internationaux étaient à l'origine de l'incapacité généralisée de faire face à cette crise, situation aggravée par l'application de critères d'ajustement non réalistes. La conjoncture désastreuse de son pays était due à l'application de politiques d'ouverture totale, à l'endettement non contrôlé et à la surévaluation de la monnaie. Les taux d'intérêt élevés dérivait de l'application de politiques monétaires dans les pays centraux visant à résorber l'inflation par l'absorption de capitaux du système financier mondial. Il signala qu'aucun pays en développement n'était en mesure de rembourser des taux d'intérêt très supérieurs à leurs taux de productivité.

352. Quant aux négociations visant à résoudre les problèmes de la dette extérieure argentine, il soulignait l'appui fourni par le Brésil, la Colombie, le Mexique et le Venezuela ainsi que la collaboration des Etats-Unis qui paraissait marquer le début d'une nouvelle approche du problème de la dette extérieure à la lumière de la Déclaration de Quito. Il appela également l'attention sur le fait que le problème de la dette extérieure pourrait trouver une solution en termes réels en modifiant les conditions du commerce international susceptibles de réduire les niveaux de

protection, de permettre le libre accès au marché et de favoriser des accords visant à améliorer les prix des matières premières exportées par les pays en développement. Dans ce nouveau contexte, ajouta-t-il, les anciens critères, à savoir qu'il fallait réduire la consommation d'une société pour augmenter le taux d'investissement et résoudre les problèmes d'endettement, devaient laisser la place à une nouvelle orthodoxie basée sur le maintien et l'augmentation progressive de la consommation des pays en développement afin d'augmenter les niveaux de production et d'échange, et ainsi encourager la reprise. Il signala, finalement, que la solidarité internationale à l'égard de l'Argentine était due au retour, dans son pays, du système démocratique, de la liberté et du respect des droits fondamentaux de l'homme, comme l'avait signalé le Président de la nation.

353. La délégation de la Pologne affirma que la situation économique mondiale, caractérisée par une récession qui entraîne des coûts sociaux élevés et par des tensions à l'échelon des relations économiques internationales, n'avait pas permis d'opérer un ajustement structurel et de créer les conditions favorables à une distribution internationale équitable du travail. Les quelques symptômes de reprise qu'on pouvait, certes, observer, restaient incertains à la lumière des politiques économiques restrictives appliquées par les principaux pays qui participent au commerce mondial. Il fit ensuite mention de la discrimination et des sanctions qui avaient été imposées à l'économie de son pays pour des raisons politiques et souligna qu'il fallait créer des mécanismes et des instruments appropriés afin de surmonter les obstacles qui entravent la coopération économique entre la Pologne et les pays d'Amérique latine et les Caraïbes; il cita quelques exemples concrets de cette collaboration. Il ajouta que la restructuration des relations économiques internationales actuelles exigeait une volonté politique et des mesures appropriées et mentionna l'initiative polonaise, consignée dans la résolution 38/196 de l'Assemblée générale des Nations Unies, visant à encourager la confiance en matière de relations économiques internationales.

Examen et adoption par la Commission des rapports et projets de résolution présentés par les Comités

a) Comité I

354. La Commission adopta le rapport du Comité I\* et examina les projets de résolution dont ce dernier l'a saisi, l'un sur les politiques de développement à long terme pour l'Amérique latine et les Caraïbes et l'autre sur les politiques d'ajustement et de réaménagement de la dette extérieure.

355. Elle adopta ensuite la résolution 457 (XX) sur les politiques de développement à long terme pour l'Amérique latine et les Caraïbes\*\*.

---

\* Voir par. 34 à 92 supra.

\*\* Toutes les résolutions adoptées à la vingtième session figurent au chapitre D de ce rapport. Voir la liste p. 81.

356. En ce qui concerne le projet de résolution sur les politiques d'ajustement et de réaménagement de la dette extérieure, le Secrétariat signala que, sauf indications au sens contraire, les observations formulées par le Comité I, seraient considérées comme ratifiées à la séance plénière\*.

357. La résolution 458 (XX) sur les politiques d'ajustement et de réaménagement de la dette extérieure a été adoptée par 10 voix contre 1 avec 5 abstentions. Ont voté pour, les pays suivants : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, El Salvador, Equateur, Guyane, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Pérou, République dominicaine, Suriname, Uruguay et Venezuela. Ont voté contre : Etats-Unis. Se sont abstenus : Canada, Espagne, France, Pays-Bas et Royaume-Uni.

358. Le représentant des Etats-Unis demanda qu'il soit pris acte de la déclaration suivante en expliquant son vote contre :

"Le Gouvernement des Etats-Unis, en tant que membre responsable de la communauté internationale et profondément préoccupé par les problèmes de la dette extérieure de l'Amérique latine et d'autres pays en développement, a adopté un point de vue constructif et de coopération en octroyant des prêts d'urgence à certaines des pays membres de la CEPAL en cas de nécessité, et a élaboré une stratégie en cinq points pour aborder le problème de la dette, tel qu'il est signalé dans le rapport du Comité I\*\*.

La délégation des Etats-Unis a fait preuve de souplesse et s'est efforcée d'arriver à un compromis au sein du Comité I et du groupe de travail afin qu'il soit possible de dégager une formule susceptible de recevoir l'appui de toutes les délégations.

La résolution manque d'équilibre; en effet, les mesures d'ajustement interne doivent constituer une partie importante de toute stratégie destinée à faire face au problème de la dette.

Il faut condamner le protectionnisme tant des pays en développement que des pays développés; en effet, les positions unilatérales sont inacceptables et ne contribuent qu'à aggraver les pressions favorables à l'application de mesures protectionnistes de la part des pays développés.

Le Gouvernement des Etats-Unis ne peut pas accepter la coresponsabilité des dettes contractées par des banques commerciales privées et par des gouvernements des pays en développement, sans pour autant se désintéresser de la crise et de ses incidences.

---

\* Voir par. 67 à 91 supra.

\*\* Voir par. 86 supra.

Les Etats-Unis appuient le système financier international. Néanmoins, le problème de la dette de l'Amérique latine et des Caraïbes préoccupe sérieusement son gouvernement, lequel est disposé à suivre de près l'évolution du système et à faire preuve, le cas échéant, de souplesse quant à l'application de la stratégie en matière d'endettement. C'est pourquoi, l'intention des Etats-Unis en participant à cette vingtième session de la CEPAL était de chercher un dialogue véritable dans un esprit de compromis et de coopération.

"359. Les gouvernements des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la France, membres de la Communauté économique européenne, ont regretté de ne pouvoir souscrire à la résolution sur les politiques d'ajustement et de réaménagement de la dette extérieure, bien que, dans l'ensemble, les recommandations qui y figurent aux paragraphes 3 et 4 de cette résolution leur semblaient acceptables; ils demandèrent qu'il soit pris note des commentaires suivants quant à leurs positions :

- "1. De l'avis de nos gouvernements, la façon dont la crise qui touche les pays de l'Amérique latine et les Caraïbes est envisagée dans la résolution ne représente pas une étude objective de la situation dans la mesure où une trop grande importance est attribuée aux facteurs extérieurs, en négligeant le rôle non moins important des facteurs d'origine interne.
2. Tout en étant conscients des incidences sociales souvent très douloureuses des politiques d'ajustement, nos gouvernements estiment qu'il faut souligner le fait que ces meures constituent une condition indispensable pour la reprise des pays d'Amérique latine et des Caraïbes touchés par la crise.
3. Bien que convaincus de la nécessité de continuer à combattre le protectionnisme, tel qu'il est signalé dans la résolution, nos gouvernements ne peuvent accepter qu'il soit attribué uniquement aux pays développés.
4. Finalement, nous considérons que nos gouvernements ne peuvent accepter les critiques violentes formulées aux pays développés dans le préambule de la résolution et qui sont d'autant moins justifiées que ces derniers n'ont cessé de contribuer, de façon active et dans la mesure de leurs moyens, aux efforts déployés par la communauté internationale en faveur des pays d'Amérique latine et des Caraïbes dès le début de la crise."

b) Comité II

360. La Commission adopta le rapport du Comité II\* et examina sept projets de résolution proposés par ce dernier.

---

\* Voir par. 93 à 216 supra.

361. Sur la base de ces documents, la Commission adopta les résolutions 464 (XX) sur les activités du Comité de développement et de coopération des Caraïbes; 467 (XX) sur le nouveau programme de soutien de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES); 468 (XX) sur l'intégration de la femme au développement, et 469 (XX) sur le système régional de statistiques relatives au commerce extérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes.

362. Elle adopta également la résolution 466 (XX) sur le renforcement du Centre latino-américain de démographie (CELADE). Lors de l'examen de cette résolution, une délégation a manifesté qu'il lui semblait prématuré d'établir des mécanismes visant à créer un fonds de ressources supplémentaires pour le CELADE, étant donné qu'il fallait étudier plus en détails les analyses élaborées à cet effet.

363. Après avoir pris connaissance d'une communication envoyée par le Gouvernement du Suriname au Secrétaire exécutif, dans laquelle ce pays l'informait qu'il se voyait dans l'obligation de retirer son offre d'accueillir la vingt et unième session de la CEPAL, la Commission adopta également la résolution 471 (XX) sur le lieu et date de la prochaine session.

364. Elle adopta également, par 22 voix pour et 1 contre, celle des Etats-Unis, la résolution 465 (XX) sur le Programme de travail et calendrier de conférences de la CEPAL\*.

365. La délégation des Etats-Unis expliqua son vote en signalant qu'elle appuyait le programme de travail mais que, comme elle l'avait manifesté au moment opportun au sein du Comité II, elle se voyait dans l'obligation de voter contre la résolution car une des réunions inscrites au calendrier de conférences entraînait des répercussions financières supplémentaires à celles approuvées pour la période biennale 1984-1985.

c) Comités de session

i) Comité de l'eau

366. La Commission adopta le rapport du Comité de l'eau\*\* et examina le projet de résolution proposé par ce comité, lequel fut adopté au titre de la résolution 461 (XX) sur les activités en matière de ressources en eau.

ii) Comité des établissements humains

367. La Commission adopta le rapport du Comité sur les établissements humains\*\*\* et examina un projet de résolution soumis par ce dernier, lequel fut également adopté au titre de la résolution 462 (XX) sur les activités de la CEPAL en matière d'établissements humains.

---

\* Voir l'examen de cette question par le Comité II aux paragraphes 206 0 215, supra, et notamment ce dernier.

\*\* Voir par. 217 à 235 supra.

\*\*\* Voir par. 236 à 254 supra.

iii) Comité de coopération entre pays et régions en développement

368. La Commission adopta le rapport du Comité de coopération entre pays et régions en développement\* et examina deux projets de résolution proposés par le Comité.

369. Au vu de ces documents, elle adopta la résolution 460 (XX) sur la coopération technique et économique entre les pays des Caraïbes et les autres pays de la région, ainsi que la résolution 469 (XX) sur la coopération économique entre les pays en développement.

370. Le représentant du Canada expliqua son vote en faveur de cette résolution en signalant que, comme il l'avait déjà fait savoir au Comité lors du débat de ce point, il souhaitait formuler une déclaration à titre d'information. Sa délégation réitérait l'appui résolu de son gouvernement au principe de la coopération économique entre les pays en développement et reconnaissait la contribution qu'elle pouvait apporter au renforcement de la coopération Nord-Sud et de la capacité d'autonomie des pays en développement. Il appuie également le rôle important que jouent la CEPAL et les autres commissions régionales dans la promotion de la coopération économique entre les pays en développement. Il estime que les Etats membres doivent collaborer afin que les commissions régionales remplissent leur rôle de façon efficace. Néanmoins, il ne pouvait que formuler des réserves quant au fait que le secrétariat de la CEPAL demande aux pays développés membres de la Commission d'augmenter leurs contributions budgétaires afin de faire face à ses responsabilités dans ce domaine.

371. Il rappela qu'au cours de sa dernière session, l'Assemblée générale avait adopté un budget ordinaire de croissance réelle, pratiquement égale à zéro, selon lequel presque 47 millions de dollars étaient alloués à la CEPAL pour la période biennale 1984-1985, c'est-à-dire plus que les fonds alloués aux autres commissions régionales. De l'avis de sa délégation, si le montant actuellement prévu pour la coopération entre pays en développement - qui constituait, en soi, une préoccupation primordiale des pays en développement - était insuffisant, il restait une marge appréciable permettant de réaffecter les fonds globaux dont on dispose. Cette même impression avait été formulée à diverses reprises au cours de la Conférence par plusieurs pays en développement membres de la Commission.

372. Le représentant de Royaume-Uni affirma que sa délégation n'avait pas l'intention de s'opposer à la résolution mais que, lorsque ce point avait été soumis à la discussion au sein des comités, il avait manifesté son souhait de préciser sa position à la séance plénière. C'est pourquoi elle réaffirmait la volonté de son gouvernement d'encourager la coopération économique et technique. Néanmoins, tout comme la délégation canadienne, elle ne pouvait accepter les paragraphes 5 et 6 du dispositif de la résolution et souhaitait qu'il soit pris acte de sa réserve à cet égard. A son avis, la CEPAL devait étudier la possibilité de réaffecter des fonds supplémentaires aux activités de coopération entre pays en développement, à partir des ressources disponibles; il faudrait, pour ce faire, épargner dans d'autres domaines. Il ajouta, finalement, qu'il ne lui semblait pas souhaitable que la CEPAL ait recours à des pays non membres de la Commission.

---

\* Voir par. 255 à 267 supra.

373. Le représentant des Etats-Unis signala que sa délégation se ralliait à cette position.

d) Comité de la population

374. La Commission adopta le rapport du Comité de la population\* et, après avoir examiné un projet de résolution proposé par ce comité, adopta la résolution 463 (XX) sur le renforcement du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population.

375. Le représentant du Royaume-Uni signala que sa délégation appuyait, en général, la résolution mais demanda qu'il soit pris note du fait que son gouvernement avait apporté un soutien résolu au FNUAP et que la valeur réelle des contributions volontaires apportées à ce dernier était restée invariable jusqu'à présent. Les déboursements globaux du Royaume-Uni au titre des activités liées à la population avaient augmenté de 45 p. 100 entre 1981 et 1982. En ce qui concerne le FNUAP en particulier, il rappela que, lors de la Conférence des Nations Unies sur la population (novembre 1983), le Royaume-Uni s'était engagé à fournir 3 millions de livres sterling en 1984. Il ajouta que, même si son gouvernement allait étudier sérieusement l'appel lancé en faveur d'une augmentation des contributions au Fonds tel qu'il figure au paragraphe 2 de la résolution 463 (XX), il ne pouvait pas, pour l'instant, s'engager à augmenter ses contributions.

Examen et adoption des résolutions présentées directement à la séance plénière de la Commission

Admission du Portugal en qualité de membre de la Commission

376. Le secrétariat fit savoir aux participants que le Secrétaire exécutif avait reçu le message suivant, du Ministre des relations extérieures du Portugal, M. Jaime Gama : "Monsieur le Secrétaire exécutif : le Gouvernement du Portugal a suivi avec le plus grand intérêt les travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine en faveur du développement économique et social de la région. Le Gouvernement du Portugal estime qu'une relation plus étroite avec les activités de la Commission permettrait d'ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration entre le Portugal et les pays membres. C'est pourquoi j'ai l'honneur de présenter à V. Exc. la demande formelle d'admission du Gouvernement du Portugal en qualité de membre à part entière de la Commission économique pour l'Amérique latine. Le Gouvernement du Portugal espère que sa demande soit favorablement accueillie afin que cette initiative contribue à renforcer davantage les relations traditionnelles d'amitié qui unissent le Portugal et les pays frères d'Amérique latine".

377. La Commission adopta, avec une profonde satisfaction, la résolution 452 (XX) aux termes de laquelle elle recommande au Conseil économique et social d'approuver l'admission du Portugal en tant que membre de la Commission.

---

\* Voir par. 268 à 283 supra.

378. Au nom de son gouvernement, le représentant du Portugal remercia les pays membres de la Commission de leur appui qui, à son avis, constituait une démonstration de la communauté de pensée et de l'héritage culturel commun. Il signala que son gouvernement souhaitait, dorénavant, apporter sa collaboration active et permanente aux autres membres de la Commission afin de faire face aux incidences négatives de la crise économique internationale, par un dialogue dynamique susceptible de favoriser la coexistence.

Admission des îles Vierges britanniques en qualité de membre associé de la Commission\*

379. Le représentant du Royaume-Uni présenta une demande d'admission des îles Vierges britanniques en qualité de membre associé de la Commission.

380. La Commission a ensuite adopté par acclamation la résolution 453 (XX) sur l'admission des îles Vierges britanniques en qualité de membre associé de la CEPAL.

381. Le représentant des îles Vierges britanniques remercia la Commission de cette décision et présenta une brève synthèse de la situation de son territoire. Il mentionna quelques-uns des problèmes auxquels ce dernier doit faire face et qui sont dus à sa grande dispersion géographique, sa superficie et population réduites ainsi qu'au caractère précaire de son économie qui est fondée sur le tourisme, notamment en provenance des Etats-Unis. Il exprima sa conviction que le territoire bénéficierait de son admission en qualité de membre associé de la CEPAL.

382. Après l'adoption de la résolution 453 (XX), la délégation argentine, qui avait voté pour, mentionna l'activité permanente que l'Organisation des Nations Unies mène en faveur des processus de décolonisation, dont il est fait mention dans les dispositions de l'article 3 du mandat de la CEPAL et qui est à l'origine de nombreuses résolutions adoptées par l'Assemblée générale. Il signala que, "l'objectif poursuivi par la qualité de membre associé est réservé uniquement aux territoires non autonomes susceptibles d'avoir accès à leur indépendance par l'application du droit d'autodétermination des peuples" et que le cas de chaque territoire devait être envisagé de façon individuelle sans préjudice du principe applicable à chacun d'entre eux. A cet égard, il signala textuellement que :

"Lorsqu'une population établie dans un territoire non autonome n'est pas titulaire d'un droit reconnu par l'organisation internationale à l'autodétermination, ou s'il existe une question préalable à l'examen de la question de la décolonisation, tel qu'un conflit de souveraineté dont la continuation va à l'encontre du principe qui consacre le droit à l'intégrité territoriale, ce territoire ne peut bénéficier de l'application des avantages prévus à l'article 3 auquel il a été fait référence.

---

\* Pour l'examen de cette question, la Commission a été saisie du document E/CEPAL/SES.20/G.16.

Les critères objectifs qui définissent l'existence ou l'absence d'un droit d'un territoire non autonome d'être admis en qualité de membre associé de la CEPAL sont déterminés par les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, dans l'examen de chaque cas en particulier.

Compte tenu de cette distinction, nous faisons référence à la 'question des îles Falkland (Malvinas)', situation coloniale qui entre dans un cadre de référence déterminé : le conflit de souveraineté entre la République argentine et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord qui remonte à l'occupation illégale des îles, il y a 151 ans, que la République argentine n'a jamais acceptée.

L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré que la solution pacifique de ce conflit de souveraineté entre deux Etats constitue la modalité spécifique pour mettre fin à cette situation coloniale et que l'exercice du droit à la libre détermination n'est pas applicable dans ce cas spécial.

La délégation de l'Argentine apporte son soutien résolu à l'admission des îles Vierges en qualité de membre associé de la CEPAL, en exécution de la résolution de l'Assemblée générale, afin que ce territoire non autonome en particulier reçoive au plus tôt les bénéfices du processus de décolonisation.

Mû par la même intention, le Gouvernement de la République argentine, par l'intermédiaire de sa délégation, insiste à nouveau sur l'exécution des résolutions de l'Assemblée générale 2065 (XX) et 3160 (XXVIII), 31/49 et 38/12, afin de parvenir à un règlement définitif du conflit de souveraineté dans la 'Question des îles Falkland (Malvinas)'.

Inspiré par sa vocation en faveur de la paix, de la démocratie et de la décolonisation, le Gouvernement argentin revendique ses droits souverains sur les îles Malvinas, Géorgie du Sud et Sandwich du Sud, et invite la communauté latino-américaine à encourager le processus de décolonisation du continent, en respectant les particularités de chaque situation."

383. La délégation du Royaume-Uni signala que cette réunion ne constituait pas l'enceinte adéquate pour débattre la question abordée par la délégation argentine.

384. La délégation de l'Espagne formula la déclaration suivante :

"La délégation espagnole ne s'est naturellement pas opposée à l'adoption unanime du projet de résolution concernant l'admission des îles Vierges britanniques en qualité de membre associé de la Commission économique pour l'Amérique latine.

La délégation espagnole souhaite néanmoins faire remarquer que le fait de ne pas s'opposer au projet de résolution en question ne compromet pas l'attitude de la délégation espagnole sur des propositions formulées dans le même sens au sein de cette ou de toute autre réunion des Nations Unies quant

aux territoires qui font l'objet d'une revendication territoriale au sujet de laquelle l'Organisation des Nations Unies a maintenu et maintient la doctrine selon laquelle l'intégration territoriale l'emporte sur le principe d'autodétermination des peuples."

Admission des îles Vierges américaines en qualité de membre associé de la Commission\*

385. Le représentant des Etats-Unis présenta une demande d'admission des îles Vierges américaines en qualité de membre associé de la CEPAL, que la Commission a adoptée par acclamation au titre de la résolution 454 (XX).

386. Le représentant des îles Vierges américaines remercia les pays membres de la CEPAL du soutien apporté à l'admission de son territoire en qualité de membre associé de la Commission, démarche qui avait été entreprise à la suite d'une recommandation d'un comité de consultation du gouverneur et en réponse à diverses manifestations de la bonne volonté des Nations Unies d'incorporer les territoires non autonomes aux travaux de l'Organisation et de ses institutions spécialisées. Il ajouta qu'à son avis, non seulement le territoire recevrait des bénéfices des programmes sociaux et économiques de la CEPAL mais pourrait également contribuer aux projets d'investissement et de développement de l'infrastructure et dans des domaines tels que la gestion des ressources en eau, les sources nouvelles d'énergie et la production agricole. Les îles Vierges américaines souhaitaient notamment qu'il soit tenu compte des résultats obtenus dans ce territoire en matière de programme d'extension agricole et de développement économique ainsi que de ses nouveaux services hospitaliers et le port pour conteneurs récemment construits dans les travaux de ce type menés dans le reste de la région. Finalement, le représentant se montra satisfait que ce territoire commence à assumer des responsabilités au sien du système de la CEPAL.

Changement de nom de la CEPAL

387. La Commission adopta la résolution 455 (XX) sur le changement de nom de la CEPAL, dans laquelle il est recommandé au Conseil économique et social d'approuver la dénomination "Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes" en tant que nouvelle appellation de la Commission.

388. Au moment de l'adoption de cette résolution, la délégation du Pérou demanda qu'en hommage à la personnalité brillante du Dr. Raul Prebisch, dont les idéaux avaient inspiré la CEPAL depuis ses débuts, le secrétariat soit autorisé à continuer d'utiliser le sigle "CEPAL" pour dénominer la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes en espagnol. Cette demande étant favorablement accueillie, la décision a été prise à l'unanimité.

---

\* Pour l'examen de cette question, la Commission a été saisie du document E/CEPAL/SES.20/G.16.

389. La délégation de la Jamaïque signala qu'elle n'avait pas formulé d'objection à ce que le sigle CEPAL soit maintenu en espagnol par esprit de coopération mais qu'elle avait reçu des instructions précises afin de préciser que son gouvernement se ralliait à cet accord de consensus dans la mesure où la proposition n'allait pas à l'encontre des principes et des pratiques administratives des Nations Unies.

Actions contraires au libre échange et au développement économique de l'Amérique centrale

390. La Commission adopta la résolution 470 (XX) relative à cette question.

391. La délégation du Nicaragua demanda qu'il soit pris acte du texte suivant :

"La situation économique actuelle de l'Amérique centrale présente un caractère si grave qu'elle justifie les efforts spéciaux dont il fait mention dans la résolution. Néanmoins, il existe une situation spéciale qui touche le Nicaragua et sur laquelle notre délégation souhaite attirer l'attention des participants. Le Nicaragua est le seul pays d'Amérique centrale qui actuellement doit faire face à une agression permanente de l'administration actuelle des Etats-Unis d'Amérique. Cette agression menée par des mercenaires engagés, financés et dirigés par l'Agence centrale d'intelligence du gouvernement a provoqué la mort de milliers de Nicaraguayens ainsi que des dommages économiques à notre pays qui dépassent déjà le milliard de dollars.

Notre délégation dénonce, au sein de cette réunion, qu'une action de terrorisme d'Etat affecte actuellement le Nicaragua, à savoir le minage de ses ports principaux. Jusqu'à présent, neuf navires marchands et de pêche ont été endommagés par des mines marines, avec des dommages personnels de membres d'équipage nicaraguayens et d'autres nationalités ainsi que de graves pertes matérielles. Ces mines ne sont accessibles qu'à quelques pays dans le monde, lesquels doivent posséder, en outre, des moyens techniques extrêmement spécialisés pour en assurer le transport et l'installation. Aucune force irrégulière ni aucun pays de l'Amérique centrale ne possède la capacité de mener à bien ce type d'action.

Violant ouvertement nos eaux territoriales, les Etats-Unis maintiennent des bateaux de guerre très près des côtes Atlantique et Pacifique du Nicaragua, bateaux qui sont en mesure de réaliser ces actes de destruction et de terrorisme. C'est pourquoi le Nicaragua accuse les Etats-Unis du minage de ses ports.

Notre délégation espère que la censure de la CEPAL oblige ceux qui veulent entraîner l'Amérique latine à une conflagration, bloquer nos ports et notre économie, à méditer sur leurs actions.

Enfin, notre délégation souhaite dénoncer, au sein de cet organisme, que le Gouvernement du Nicaragua a appris que la CIA planifie actuellement le minage d'autres ports en Amérique centrale pour ensuite en accuser le Nicaragua.

Le Nicaragua a entamé un processus de consolidation de ses institutions démocratiques qui sera couronné par des élections générales en novembre prochain. Ce processus se poursuivra en dépit de toutes les agressions mais il serait plus facile de le mener à bien dans un climat de paix."

#### Programme d'action régional

392. La Commission adopta la résolution 456 (XX), Programme d'action régional.

#### Autres décisions

393. Modification du mandat de la CEPAL. A la vingtième session de la Commission économique pour l'Amérique latine, les Etats membres, réunis en séance plénière, ont convenu, à l'unanimité, de demander au Conseil économique et social de modifier les versions en espagnol et en français du mandat de la CEPAL, et de remplacer dans le paragraphe 3 a) l'expression "la región de las Antillas" par "la región del Caribe" et "la régio des Antilles" par "la région des Caraïbes", respectivement.

#### Séance de clôture

394. Le Secrétaire exécutif de la CEPAL remercia le Gouvernement du Pérou de son soutien à la réalisation de la vingtième session de la CEPAL et souligna l'esprit de coopération et de dialogue fructueux qui s'était manifesté au cours des débats. Au titre des résultats positifs spécifiques de cette session, il signala le fait d'avoir représenté un point de rencontre qui avait permis de procéder à une réflexion collective sur les problèmes économiques de la région et de consolider des lignes spécifiques d'action commune entre les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes sur des questions aussi importantes que la mise en oeuvre de la Stratégie internationale du développement et les façons de faire face aux problèmes de l'endettement extérieur. Il ressortait des travaux de cette session que les pays de la région étaient pleinement conscients de la nature de la crise et de la nécessité de l'aborder sous l'angle de la coresponsabilité. En matière d'endettement extérieur, il souligna l'intention formulée par les pays d'honorer les engagements et signala que le sentiment de solidarité collectif qui s'était manifesté à l'échelon régional représentait une contribution importante à la solution du problème. Il rappela que le Président du Pérou avait proposé, à titre d'objectif régional, l'austérité sans récession et que le Secrétaire général des Nations Unies s'était prononcé en faveur de solutions internes dans le cadre d'une coopération avec l'extérieur à tous les niveaux. Il s'est félicité du changement de nom de la Commission qui répondait à la participation croissante des pays des Caraïbes et souligna le rôle qui incombe à la CEPAL en matière d'élaboration de formules susceptibles de résoudre la crise que traverse actuellement la région.

395. Le Sous-Secrétaire à la planification et au développement du Mexique, M. Rogelio Montemayor, prit la parole, au nom des délégations participantes et, après avoir remercié le pays hôte de son hospitalité, souligna l'importance historique de la CEPAL dans le développement de la région et sa contribution actuelle à l'étude des problèmes qui touchent aujourd'hui les pays à un moment particulièrement critique dérivé d'une conjoncture internationale instable et négative. Il souligna que la crise actuelle offrait aux pays une occasion

d'évoluer et de résoudre les obstacles qui freinent le processus de développement et qu'il fallait, pour ce faire, que le contexte international soit plus favorable. Il était convaincu que les peuples latino-américains et des Caraïbes sortiraient de la crise grâce à la décision, la persévérance et l'esprit de solidarité qui caractérisent la région, ainsi qu'à un plus grand effort international. Il mentionna quelques exemples concrets de coopération entre les pays, tels que la Réunion de Quito, la création du Comité d'action d'appui au développement économique et social de l'Amérique centrale (CADESCA), le soutien de pays de la région au réaménagement de la dette d'un Etat membre et les activités du Groupe de Contadora. Il rappela, finalement, que le Président du Mexique, lors d'un récent voyage à plusieurs pays de la région, avait affirmé que le moment actuel offrait l'occasion de mettre en pratique les idéaux hérités du passé et qu'une action régionale unitaire et convergente permettrait de concrétiser les mots du Libertador : "Notre véritable partie est l'Amérique".

396. Le Directeur de l'Institut national de planification du Pérou et Président de la vingtième session de la Commission, Dr. Ignacio Basombrío Zender, signala que cette réunion avait servi d'instance d'analyse des problèmes économiques, financiers, sociaux et d'infrastructure de la région. Il souligna le niveau élevé des participants et des travaux exécutés au sein des groupes techniques, ce qui, avec la présence de délégations en provenance de pays très industrialisés et d'organismes de coopération, avait permis de contribuer à fixer une position d'orientation sur diverses questions. Parmi ces dernières, il mit notamment l'accent sur l'évaluation de la mise en oeuvre de la Stratégie internationale du développement dans la région, ainsi que les politiques d'ajustement interne et de réaménagement de la dette extérieure. Il mentionna également la coopération entre les pays en développement, la mise en valeur des ressources en eau, ainsi que les questions relatives aux établissements humains et à la population. Il souligna qu'un échange sincère d'idées avait eu lieu tant au sein des comités que des séances plénières, ce qui avait permis d'obtenir un panorama constructif et optimiste de l'avenir et des possibilités de la région, en dépit des difficultés actuelles. Il ajouta, finalement, au nom du Gouvernement du Pérou, que cette vingtième session avait constitué une instance technique qualifiée dont les travaux avaient débouché sur des résultats positifs. Après avoir remercié le secrétariat de la CEPAL pour le travail accompli, ainsi que le Dr. Raul Prebisch de ses déclarations toujours précieuses, il procéda à clôturer la réunion.

IV. RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LA COMMISSION ECONOMIQUE POUR  
L'AMERIQUE LATINE A SA VINGTIEME SESSION

- 452 (XX) Admission du Portugal en qualité de membre de la Commission
- 453 (XX) Admission des îles Vierges britanniques en qualité de membre associé de la CEPAL
- 454 (XX) Admission des îles Vierges américaines en qualité de membre associé de la CEPAL
- 455 (XX) Changement de nom de la CEPAL
- 456 (XX) Programme d'action régional
- 457 (XX) Politiques de développement à long terme pour l'Amérique latine
- 458 (XX) Politiques d'ajustement et de réaménagement de la dette extérieure
- 459 (XX) Coopération technique et économique entre pays en développement
- 460 (XX) Coopération entre les pays des Caraïbes et les autres pays de la région
- 461 (XX) Activités en matière de ressources en eau
- 462 (XX) Activités de la CEPAL en matière d'établissements humains
- 463 (XX) Renforcement du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
- 464 (XX) Activités du Comité de développement et de coopération des Caraïbes
- 465 (XX) Programme de travail et calendrier de conférences de la CEPAL
- 466 (XX) Renforcement du Centre latino-américain de démographie (CELADE)
- 467 (XX) Nouveau programme de travail et de soutien de l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES)
- 468 (XX) Intégration de la femme au développement
- 469 (XX) Système régional de statistiques relatives au commerce extérieur de l'Amérique latine
- 470 (XX) Actions contraires au libre échange et au développement économique de l'Amérique centrale
- 471 (XX) Lieu et date de la prochaine session.

452(XX) ADMISSION DU PORTUGAL EN QUALITE DE MEMBRE DE LA COMMISSION

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Considérant que la Commission a été créée au titre de la résolution 106(VI) du Conseil économique et social, en s'appuyant sur la participation de tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que des autres régions géographiques qui ont eu avec eux des affinités spéciales d'ordre historique, culturel, géographique ou économique,

Considérant en outre que, dans cet esprit, le mandat de la Commission, tel qu'il a été approuvé par le Conseil économique et social, prévoit que la qualité de membre de la Commission pourrait être accordée à tous les membres des Nations Unies d'Amérique du Nord, centrale et du Sud, des Caraïbes ainsi qu'à l'Espagne et la France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni,

Considérant notamment que les pays d'Amérique latine et des Caraïbes nécessitent une coopération économique accrue des pays développés membres de la CEPAL, ainsi que leur compréhension et leur appui à l'égard des propositions faites par les pays en développement en vue de l'instauration du nouvel ordre économique international,

Considérant que le gouvernement portugais a, par l'intermédiaire du Secrétaire exécutif de la CEPAL, fait savoir à celle-ci que son pays souhaitait être admis au nombre de ses membres à part entière,

Considérant également que le Portugal et les pays latino-américains ont eu, sur les plans historique, culturel et économique, des liens particulièrement étroits et durables au cours de l'histoire de la région, et que ces liens, qui sont une condition indispensable à l'admission éventuelle de nouveaux membres par la Commission, se sont encore resserrés au cours des dernières années,

Consciente qu'ont été exprimés au sein de la CEPAL, en invoquant des arguments de décolonisation et d'autonomie, des vœux pour que la qualité de membre soit réservée à la région d'Amérique latine et des Caraïbes,

1. Accueille favorablement la demande d'admission en qualité de membre de la Commission qu'a présentée le gouvernement portugais;

2. Recommande au Conseil économique et social d'approuver, à la lumière des considérants de la présente résolution, l'admission du Portugal en tant que membre de la Commission et d'autoriser, à cette fin, l'amendement de l'alinéa a) du paragraphe 3 du mandat de la Commission pour qu'y soit inséré le mot "Portugal" entre les mots "Pays-Bas" et "Royaume-Uni".

223ème séance  
6 avril 1984

453(XX) ADMISSION DES ILES VIERGES BRITANNIQUES EN  
QUALITE DE MEMBRE ASSOCIE DE LA CEPAL

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Jugeant souhaitable que les relations économiques et culturelles entre tous les peuples de la région des Caraïbes et du continent latino-américain soient renforcées,

Rappelant le mandat de la Commission, tel qu'il a été adopté par le Conseil économique et social à sa sixième session et, en particulier, l'alinéa a) de son article 3 concernant l'admission de membres associés,

Rappelant également les résolutions 566(VI), 647(VII), 744(VII) et 1539(XV) de l'Assemblée générale qui recommandait la participation directe de territoires non-autonomes aux tâches des Nations Unies en invitant les Puissances administrantes à accroître progressivement la participation desdits territoires aux travaux des organes techniques des Nations Unies et à proposer qu'ils prennent part aux tâches des commissions régionales,

Tenant compte de la résolution 38/44 de l'Assemblée générale qui notait avec satisfaction la demande d'admission en qualité de membre associé de la Commission économique pour l'Amérique latine que les **iles Vierges** britanniques ont présentée par l'intermédiaire de la Puissance administrative,

Notant que le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord a informé, par lettre datée du 9 décembre 1983, le Secrétaire exécutif de la CEPAL de la demande d'admission à la Commission économique pour l'Amérique latine en tant que membre associé que les **iles Vierges** britanniques ont présentée en vue de leur admission en qualité de membre associé à la Commission économique pour l'Amérique latine,

1. Accueille favorablement la demande précitée qu'a soumise le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord;

2. Décide d'admettre les **iles Vierges** britanniques en qualité de membre associé et se félicite de leur participation aux travaux de la Commission.

223ème séance  
6 avril 1984

454(XX) ADMISSION DES ILES VIERGES AMERICAINES EN QUALITE  
DE MEMBRE ASSOCIE DE LA CEPAL

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Jugeant souhaitable que les relations économiques et culturelles entre tous les peuples de la région des Caraïbes et du continent latino-américain soient renforcées,

Rappelant le mandat de la Commission, tel qu'il a été adopté par le Conseil économique et social à sa sixième session et, en particulier, l'alinéa a) de son article 3 concernant l'admission de membres associés,

Rappelant également les résolutions 566(VI), 647(VII), 744(VIII) et 1539(XV) qui recommandaient de favoriser la participation directe de territoires non autonomes aux tâches des Nations Unies en invitant les puissances administrantes à accroître progressivement la participation desdits territoires aux travaux des organes techniques des Nations Unies et à proposer qu'iles prennent part aux tâches des commissions régionales,

Ayant présente à l'esprit la résolution 38/48 par laquelle l'Assemblée générale notait avec satisfaction la recommandation faite par le Comité du statut des **iles Vierges** pour que le territoire devienne membre associé de la CEPAL et en appelait à la Puissance administrante pour qu'elle facilite la demande d'admission du territoire en tant que membre associé à la CEPAL et à ses organes subsidiaires,

Notant que le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique a informé, par lettre datée du 3 octobre 1983, le Secrétaire exécutif de la CEPAL de la demande que les Iles vierges américaines ont présentée en vue de leur admission en qualité de membre associé à la Commission économique pour l'Amérique latine,

1. Accueille favorablement la demande précitée qu'a soumise le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique;
2. Décide d'admettre les **iles Vierges** américaines en qualité de membre associé et se félicite de leur participation aux travaux de la Commission;
3. Demande à la Puissance administrante, compte tenu des souhaits librement exprimés par la population des **iles Vierges** américaines, de prendre toutes les mesures nécessaires pour accélérer le processus de décolonisation, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration ainsi que des autres résolutions de l'Assemblée générale sur la question.

223ème séance  
6 avril 1984

455(XX) CHANGEMENT DE NOM DE LA CEPAL

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Ayant pris acte que le Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) a recommandé, à sa septième session, de remplacer le nom de la Commission par celui de Commission économique pour l'Amérique latine et des Caraïbes,

Consciente qu'au cours des deux dernières décennies nombre de nouveaux Etats des Caraïbes ont été admis en qualité de membres à part entière de la Commission,

Reconnaissant qu'une intégration plus explicite des Caraïbes au sein de la Commission s'avère donc souhaitable,

1. Convient que la Commission doit être dorénavant dénommée Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes;

2. Recommande en conséquence que le Conseil économique et social approuve la dénomination "la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes" en tant que nouvelle appellation de la Commission.

223ème séance  
6 avril 1984

456(XX) PROGRAMME D'ACTION REGIONAL

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Considérant qu'à sa dix-neuvième session, tenue à Montevideo en 1981, la Commission économique pour l'Amérique latine a approuvé un Programme d'action régional destiné à l'exécution, à l'échelon régional, des recommandations et propositions de la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement,

Gardant à l'esprit la résolution 37/202 de l'Assemblée générale des Nations Unies aux termes de laquelle il est demandé aux commissions régionales d'effectuer, en 1984, un examen de l'application de la Stratégie internationale du développement dans les régions qu'elles desservent,

Ayant examiné le document La crisis en América Latina: su evaluación y perspectivas,\*/ que le Secrétariat a préparé et dans lequel figurent une analyse et des éléments d'appréciation destinés à faciliter cette évaluation,

Ayant également examiné le document intitulé Proyecto de informe del octavo período de sesiones del Comité de Expertos Gubernamentales de Alto Nivel: Evaluación de la instrumentación de la Estrategia Internacional del Desarrollo para América Latina y el Caribe, teniendo en cuenta la crisis económica internacional \*\*/ qu'a élaboré la réunion convoquée par le Secrétariat pour donner suite aux dispositions contenues dans la résolution 310(XIV) de la Commission et dans le Programme d'action régional, ainsi que l'introduction à ce document proposée par le Groupe latino-américain.\*\*\*

1. Prend note avec satisfaction de la contribution que le Secrétariat a apportée à la première évaluation régionale du Programme d'action régional et qui figure dans le document E/CEPAL/SES.20/G.25;

2. Approuve le rapport relatif à l'évaluation de l'exécution, à l'échelon régional, de la Stratégie internationale du développement pour l'Amérique latine dans lequel figure l'évaluation faite par les pays latino-américains ainsi qu'un résumé des débats menés sur l'application de la Stratégie internationale du développement et les perspectives qui s'offrent à l'Amérique latine et aux Caraïbes d'ici à la fin de la décennie, à la lumière de la crise économique actuelle et dans lequel sont consignées les opinions émises par les pays membres de la Commission;

---

\*/ Document E/CEPAL/SES.20/G.25, qui figure également sous la cote E/CEPAL/G.1294.

\*\*/ E/CEPAL/SES.20/G.26 et Corr.1.

\*\*\*/ Document de salle de conférence I/1 et Corr.1.

3. Décide de demander au Secrétaire exécutif de communiquer ces deux documents au Comité chargé d'examiner et d'évaluer l'application de la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement qui a été installé aux termes de la résolution 37/202 de l'Assemblée générale, ainsi qu'au Conseil économique et social.

223ème séance  
6 avril 1984

457(XX) POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT A LONG TERME  
POUR L'AMERIQUE LATINE

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Considérant qu'il faut non seulement débattre les graves problèmes économiques et sociaux que l'Amérique latine éprouve actuellement et les politiques à mettre en oeuvre pour leur faire face dans le court et le moyen terme mais aussi examiner les principales difficultés inhérentes au développement de la région dans le long terme,

Reconnaissant qu'il est nécessaire, compte tenu des changements qui s'opèrent dans l'économie mondiale, d'examiner les options qui s'offrent aux pays de la région pour s'insérer dans l'économie internationale,

Reconnaissant qu'il faut en outre, comme l'ont opportunément souligné les documents émanés de la Conférence économique latino-américaine de Quito, examiner les transformations structurelles et sociales à apporter à l'échelon national pour obtenir un développement dynamique et équitable,

Rappelant que la CEPAL s'est traditionnellement distinguée par sa participation à la conception de nouvelles idées-force qui ont joué un rôle de premier plan dans les politiques de développement de l'Amérique latine ainsi que dans la mise sur pied de mécanismes de coopération régionale,

1. Décide que le Comité plénier de la CEPAL devra inscrire au nombre des principaux points de l'ordre du jour de sa session de 1985 l'étude de ceux aspects des politiques de développement économique et social à long terme qui seraient susceptibles de constituer les idées-force permettant de faire face aux transformations qu'impose l'économie internationale aux pays de la région;

2. Charge le Secrétariat de procéder, en coordination avec les organismes régionaux et internationaux qui concourent à l'analyse de cette question, aux travaux et consultations techniques nécessaires à la préparation de cette réunion.

223ème séance  
6 avril 1984

458(XX) POLITIQUES D'AJUSTEMENT ET DE REAMENAGEMENT  
DE LA DETTE EXTERIEURE

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Considérant:

a) qu'une crise économique grave et persistante frappe les pays d'Amérique latine et des Caraïbes et compromet leur capacité de développement ainsi que leur stabilité; que ces pays ont déployé des efforts d'ajustement, coûteux et soutenus, pour atténuer le déséquilibre de leur commerce extérieur, ce qui les oblige à réamorcer au plus tôt leurs processus de développement économique et social,

b) l'origine, l'intensité et la durée de la crise actuelle qui es due à la récession internationale, à la détérioration des termes de l'échange, au protectionnisme croissant des pays industrialisés, aux conditions excessivement onéreuses du crédit étranger et à la chute soudaine des entrées nettes de capitaux, autant de facteurs qui restreignent sensiblement les options qui s'offrent aux pays de la région pour faire efficacement face à la crise,

c) le coût social, politique et économique élevé qu'ont eu pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes les processus d'ajustement et de réaménagement de leur dette extérieure survenus au cours des deux dernières années et la façon particulièrement inégale et inéquitable dont ils assument les sacrifices inhérents à ces processus,

d) les limitations et, dans certains cas, le manque d'efficacité des politiques d'ajustement et de stabilisation, notamment du point de vue de leurs effets négatifs sur les niveaux de l'activité économique et de l'emploi ainsi que sur le revenu réel de l'immense majorité de la population et le niveau de vie de celle-ci,

e) que les solution employées pour résoudre le problème de la dette ne sauraient plus être régies par les critères et modalités jusqu'à présent utilisés vis-à-vis des pays en développement; en effet, le réaménagement de celle-ci doit faire intervenir des analyses objectives tenant compte -en matière d'échéancier, de délai de grâce et de taux d'intérêt- des possibilités réelles des pays de la région pour que leur développement économique et social ne soit pas compromis lors des ajustements internes qu'il leur faudra opérer,

f) que les pays de la région doivent d'urgence non seulement drainer un flux net, adéquat et croissant de ressources financières, tant publiques que privées, en se procurant des crédits commerciaux et financiers supplémentaires

mais s'assurer des facilités d'accès aux marchés des pays développés et, simultanément, faire en sorte que soient supprimées les mesures protectionnistes croissantes qu'appliquent ces derniers. Les processus de réaménagement de la dette extérieure ne pourront en effet garantir le développement économique et social des pays d'Amérique latine et des Caraïbes si ces aspects essentiels ne sont pas dûment traités,

g) que les faits dont il est précédemment fait mention sont amplement confirmés, entre autres documents élaborés par le Secrétariat de la CEPAL, par l'Estudio Económico de América Latina 1983: síntesis preliminar,\*/

h) les décisions arrêtées par la Conférence économique latino-américaine dans la "Déclaration de Quito" et le Plan d'action qui y est énoncé ainsi que l'accord émané de la Réunion préparatoire du Groupe latino-américain en vue de la sixième session de la CNUCED qui s'est tenue à Cartagena (Colombie),

1. Prend note du rapport intitulé: Políticas de ajuste y renegociación de la deuda externa que le Secrétariat de la CEPAL a élaboré à l'intention de la présente session;

2. Réaffirme que les sérieuses difficultés économiques qu'éprouvent les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et qu'aggravent encore leurs processus d'ajustement et de réaménagement de leur dette extérieure, sont principalement dues à des facteurs externes qui échappent à leur contrôle; ces derniers découlent en fait des politiques économiques que certains pays développés ont appliquées et qui ont provoqué une incessante détérioration des termes de l'échange, la contraction du commerce, la hausse excessive des taux d'intérêt et un brusque renversement des flux de capitaux qui, de façon à la fois insoutenable, injuste et irrationnelle, a converti les pays de la région en exportateurs nets de capitaux. Ceci étant, il est insisté pour que la responsabilité des difficultés inhérentes à la dette extérieure des pays de la région soit partagée tant par les pays débiteurs d'Amérique latine et des Caraïbes que par les pays développés, la banque privée internationale et les organismes de financement multilatéraux. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes insistent donc auprès des gouvernements des pays développés membres de la CEPAL pour qu'ils prennent leur part de responsabilité dans tous les domaines susceptibles de contribuer à la solution du problème de la dette extérieure, et participent, au plus tôt, à l'adoption de mesures qui permettent de faire face à la crise.

3. Charge le Secrétaire de la CEPAL, en étroite consultation avec les gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes, de suivre attentivement et

---

\*/ Document E/CEPAL/SES.20/G.30.

\*\*/ Document E/CEPAL/SES.20/G.17.

d'évaluer de façon continue les implications qu'ont, dans ce domaine, pour les pays de la région le service de la dette extérieure et les programmes d'ajustement. Lui demande, de surcroît, d'effectuer, en priorité et compte tenu des caractéristiques propres à chaque pays, des études visant à identifier:

a) les tendances, limites et options inhérentes aux processus d'ajustement interne des pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour que ceux-ci disposent, au niveau régional, d'éléments d'appréciation leur permettant d'harmoniser leurs efforts de réaménagement de leur dette extérieure avec leurs stratégies de développement;

b) des politiques d'ajustement propres à relever les niveaux de production et d'emploi, à répartir équitablement leurs coûts et profits entre les différents groupes sociaux et à réduire le taux d'inflation tout en s'intégrant systématiquement et harmonieusement aux stratégies de développement économique et social;

c) des formules qui permettraient de déterminer la part des recettes d'exportation qui doit être consacrée à l'amortissement de la dette extérieure, dans des proportions raisonnables et propres à préserver les taux d'accroissement de la production nationale, compte tenu de l'évolution des termes de l'échange;

d) les problèmes que pose, du point de vue de l'endettement extérieur, l'accès des exportations d'Amérique latine et des Caraïbes aux marchés des pays industrialisés, en particulier de ceux qui sont membres de la CEPAL, afin de formuler des propositions visant à les résoudre, en tenant tout particulièrement compte des mesures protectionnistes croissantes qu'appliquent ces pays;

4. Charge le Secrétariat de coordonner efficacement les activités qu'il mènera pour donner suite aux dispositions de la présente résolution avec celles des autres organismes régionaux et internationaux.

223ème séance  
6 avril 1984

459(XX) COOPERATION TECHNIQUE ET ECONOMIQUE ENTRE PAYS  
EN DEVELOPPEMENT

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Rappelant que le Plan d'action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en oeuvre de la coopération technique entre pays en développement, que l'Assemblée générale a adopté dans sa résolution 33/134 (19 décembre 1978), confie aux commissions régionales, entre autres tâches, le soin d'appuyer les activités propres à renforcer la coopération technique entre pays en développement tant à l'échelon régional qu'interrégional,

Ayant présent à l'esprit le Programme d'action adopté par la Conférence de haut niveau sur la coopération économique entre pays en développement (Caracas, du 13 au 19 mai 1981) et l'évaluation de la mise en oeuvre de ce programme qu'a faite la deuxième réunion du Comité intergouvernemental chargé du suivi et de la coordination du Groupe des 77 pour la coopération économique entre pays en développement (Tunis, du 5 au 10 septembre 1983),

Ayant également présentes à l'esprit les décisions adoptées aux deuxième et troisième réunions du Comité de haut niveau chargé d'étudier la coopération technique entre les pays en développement, qui ont été convoquées par l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement et respectivement tenues au siège des Nations Unies à New York, du 1er au 8 juin 1981 et du 31 mai au 8 juin 1983, notamment celles qui ont trait au rôle que les commissions régionales doivent jouer en matière de promotion et d'appui de la coopération technique entre pays en développement,

Rappelant ses résolutions 438(XIX) sur la coopération technique entre pays en développement et 439(XIX) sur la coopération économique entre pays en développement, toutes deux du 15 mai 1981,

Tenant compte de la résolution 1983/66 du Conseil économique et social des Nations Unies dans laquelle il est demandé aux commissions régionales, en coordination avec les organismes pertinents du système des Nations Unies, d'intensifier leurs consultations afin d'élaborer des programmes communs propres à renforcer, à court et à moyen terme, la coopération technique et économique entre les pays en développement des différentes régions géographiques,

Ayant présente à l'esprit la Décision 174 sur la Sécurité économique régionale adoptée par le IX Conseil latino-américain du SELA (Caracas, septembre 1983) par laquelle la CEPAL est priée de contribuer à l'application de ladite recommandation,

/Rappelant en

Rappelant en particulier les recommandations et les mandats du Plan d'action adoptés par la Conférence économique latino-américaine (Quito, 9-13 janvier 1984), lesquels constituent la position commune adoptée par l'Amérique latine et les Caraïbes en réponse à la crise économique que traverse la région, et dans laquelle des priorités ont été établies en matière de coopération régionale,

1. Réitère que le Secrétariat doit coordonner davantage ses activités de promotion et d'appui de la coopération technique et économique entre les pays de la région avec les différents organismes sous-régionaux, régionaux et internationaux afin de faire un usage plus rationnel des ressources et d'éviter tout chevauchement de travaux;

2. Réaffirme l'importance, pour ce qui a trait à la CEPAL, d'orienter et de concentrer les travaux du Secrétariat dans les domaines prioritaires définis par les gouvernements de la région -en matière de coopération technique et économique entre pays en développement- tant dans le Plan d'action de Buenos Aires que dans le Programme d'action de Caracas et le Plan d'action de Quito;

3. Demande au Secrétaire exécutif:

a) d'intensifier ses consultations auprès des gouvernements durant les étapes d'élaboration des études et d'exécution des activités de façon à les adapter à la conjoncture changeante;

b) de prêter son concours aux travaux préparatoires de la IIIème Réunion du Comité intergouvernemental chargé du suivi et de la coordination du Programme d'action de Caracas (Cartagena, septembre 1984);

c) d'identifier les mécanismes et les modalités de coopération entre les pays de la région qui fassent appel le plus largement possible aux ressources financières en devises locales, à la lumière de l'expérience d'autres régions ainsi que des travaux y relatifs élaborés par d'autres organismes internationaux;

d) de promouvoir des activités conjointes de coopération technique et économique interrégionale avec les autres commissions régionales, en consultation et coordination avec les organisations compétentes du système des Nations Unies, afin de renforcer la coopération entre les pays en développement de différentes régions géographiques; et, en particulier, de continuer à travailler de concert avec la Commission économique pour l'Afrique afin de contribuer au renforcement de la coopération technique et économique entre les pays des deux régions dans le cadre du Programme d'action pour la promotion de la coopération interrégionale dans les domaines du commerce, du développement et de l'utilisation des ressources humaines, et de la science et de la technique au service du

/développement, qui

développement, qui a été adopté à la réunion conjointe d'Addis Abeba (juin 1982), en veillant particulièrement à ce qu'il soit fait appel le plus possible aux devises locales;

e) d'élaborer les rapports pertinents sur les progrès accomplis dans l'application des recommandations et des mandats dont la CEPAL a été chargée par la Conférence économique latino-américaine de Quito et d'en saisir la Réunion ordinaire du Conseil latino-américain du SELA de façon à procéder à l'analyse et à l'évaluation de l'exécution du Plan d'action de Quito adopté le 13 janvier 1984;

4. Prie les gouvernements des pays membres de la Commission de demander à l'Organisation des Nations Unies et à ses institutions spécialisées à autonomie budgétaire de mener des activités de coopération technique et économique et qu'à la prochaine session de l'Assemblée générale, il soit procédé à une révision des normes et mécanismes pertinents afin de permettre une utilisation accrue de devises locales dans la réalisation de ces activités. A cet égard, il est demandé au Secrétariat de la CEPAL de faire parvenir aux gouvernements des pays membres de la Commission -avant le 30 août 1984- une étude où seront identifiés les moyens et mécanismes propres à atteindre cet objectif, dans la mesure du possible, lors de la prochaine Assemblée générale;

5. Recommande instamment aux gouvernements des pays développés membres de la Commission d'accroître leurs contributions afin de permettre au Secrétariat d'intensifier et d'élargir ses activités d'appui à la coopération technique et économique entre les pays de la région;

6. Recommande également aux gouvernements des autres pays développés et aux organisations pertinentes du système des Nations Unies, ainsi qu'à d'autres sources de financement, de contribuer aux programmes et projets de coopération technique et économique entre les pays de la région que le Secrétariat devra mettre en oeuvre conformément aux mandats dont il a été chargé par les différentes instances régionales et internationales.

223<sup>ème</sup> séance  
6 avril 1984

460(XX) COOPERATION ENTRE LES PAYS DES CARAIBES ET LES AUTRES  
PAYS DE LA REGION

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Ayant présente à l'esprit sa résolution 358(XVI) du 13 mai 1975, relative à la création du Comité de développement et de coopération des Caraïbes, aux termes de laquelle non seulement l'identité historique, géographique et culturelle distincte des Caraïbes est reconnue et la nécessité de maintenir et de renforcer la coordination et la solidarité latino-américaines est réaffirmée, mais il est souligné qu'il est nécessaire d'encourager des initiatives visant à renforcer la coopération des autres pays membres de la CEPAL et des pays et groupements d'intégration des pays d'Amérique latine avec le CDCC,

Ayant en outre présente à l'esprit sa résolution 365(XVII) du 5 mai 1977 sur l'intégration et la coopération économiques où il est signalé qu'en dépit des progrès sensibles accomplis en matière d'intégration des économies des pays de la région et de liaison de leurs systèmes de production, il n'a pas encore été pleinement tiré parti du potentiel économique de l'intégration,

Rappelant sa résolution 440(XIX) du 15 mai 1981 par laquelle il est demandé au Secrétariat de préparer, en collaboration avec les institutions des Caraïbes chargées de promouvoir la coopération et l'intégration, un programme de travail et des études visant à renforcer la coopération technique et économique entre les pays des Caraïbes et les autres pays de la région,

Prenant note de la réunion du Groupe de travail spécial du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (Port-of-Spain, 1-2 février 1984) qui s'est penchée, entre autres sujets, sur les arrangements commerciaux, la promotion des échanges, le tourisme, la banque, les services consultatifs, la réparation de conteneurs, et la science et la technique,

Consciente du fait que la coopération technique et économique entre les pays et groupes de pays de la sous-région des Caraïbes et les pays et groupes de pays du reste de la région doit être liée aux processus et mécanismes d'intégration économique existant à l'intérieur de celle-ci,

1. Prend note avec satisfaction du fait que le Secrétariat a élaboré une étude dans laquelle sont examinés et identifiés les principaux obstacles qui freinent le développement de la coopération entre les pays des Caraïbes et les autres pays de la région, sont signalées les possibilités actuelles d'intensification de cette coopération et sont suggérés divers domaines dans lesquels pourraient être mis sur pied des projets spécifiques visant à

/resserrer les

resserrer les liens de coopération technique et économique entre les pays des Caraïbes et les autres pays de la région, dans des domaines qui présentent un intérêt commun;\*/

2. Demande au Secrétaire exécutif:

a) de préparer, en consultation avec le Secrétariat du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) et les Etats membres dudit Comité, ainsi qu'avec d'autres pays de la région et en coopération avec d'autres institutions des Caraïbes chargées de promouvoir la coopération et l'intégration, des projets spécifiques qui, dans les domaines déjà identifiés, offrent des possibilités concrètes de coopération entre les pays des Caraïbes et le reste de la région, y compris, notamment, en matière de commerce, de services, de transports, de science et technique, d'éducation et de culture;

b) de faire rapport à la 21ème session de la CEPAL des mesures qui ont été prises pour mener à bien des projets spécifiques propres à encourager la coopération entre l'Amérique latine et les Caraïbes.

223ème séance  
6 avril 1984

---

\*/ Voir document E/CEPAL/SES.20/G.29.

461(XX) ACTIVITES EN MATIERE DE RESSOURCES EN EAU

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Tenant compte des recommandations et résolutions adoptées par la Conférence des Nations Unies sur l'eau qui sont énoncées dans le Plan d'action de Mar del Plata ainsi que des résolutions pertinentes que l'Assemblée générale et le Conseil économique et social des Nations Unies ont adoptées par la suite, notamment celles qui ont trait à la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement,

Rappelant les résolutions que la Commission économique pour l'Amérique latine a adoptées à sa dix-neuvième session et qui traitent de l'appui à donner à la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement, du programme de travail relatif aux ressources en eau et des mesures propres à faciliter l'atteinte des objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement en Amérique latine,

Ayant présente à l'esprit la crise économique internationale qui porte actuellement préjudice au développement économique et social des pays de la région, y compris à celui des ressources en eau et, partant, la nécessité d'opérer, à l'échelon national, des changements structurels qui permettraient de coordonner judicieusement la planification de ces ressources, dans le cadre des plans et programmes de développement nationaux,

Considérant les progrès réalisés, depuis 1981, dans la promotion du Plan d'action de Mar del Plata en Amérique latine, notamment pour appuyer les objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement,

1. Décide de poursuivre à la demande des gouvernements, les efforts déployés pour appuyer les activités inhérentes à l'application du Plan d'action de Mar del Plata, tant à l'échelon national que régional;
2. Prie instamment les gouvernements de collaborer à la préparation de la version finale du rapport sur les progrès accomplis dans l'exécution du Plan d'action de Mar del Plata, intitulé "Los recursos hídricos de América Latina y su aprovechamiento",\*/ lequel devra être largement divulgué;
3. Prie également les gouvernements de contribuer à collaborer à l'élaboration des rapports périodiques comme il a été convenu à la réunion du Comité de session de l'eau qui s'est tenue durant la dix-huitième session de la CEPAL;

---

\*/ Document E/CEPAL/SES.20/G.6.

4. Recommande, de surcroît, que le Secrétariat de la Commission:

a) ne relâche pas les efforts qu'il déploie afin de promouvoir le Plan d'action de Mar del Plata;

b) continue d'appuyer les activités que mènent les gouvernements dans la poursuite des objectifs de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement;

c) redouble d'efforts pour coordonner les activités pertinentes que conduisent les institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres organisations internationales à l'échelon régional;

d) intervienne plus activement pour encourager la coopération horizontale et internationale en matière de ressources en eau, et, en particulier, pour appuyer les projets nationaux et régionaux en ce qui concerne la planification et la gestion des ressources en eau à l'échelon national;

e) poursuive, en collaboration avec les organismes gouvernementaux et internationaux compétents, les travaux qu'il a entrepris pour que la gestion des ressources en eau fasse intervenir l'utilisation et tiennent compte du facteur environnemental, notamment, dans les bassins hydrographiques des régions montagneuses d'Amérique du Sud et centrale, ainsi que des Caraïbes;

f) tienne compte des offres faites par les pays en vue d'appuyer l'atelier sur la coopération en matière de gestion, d'économie et de planification des ressources en eau, le programme pour le développement et l'aménagement de bassins de haute montagne en Amérique latine et l'élaboration d'un programme régional visant à fournir une assistance aux pays pour tout ce qui a trait aux systèmes d'information relatifs à la planification et à la gestion de leurs ressources en eau;

g) fasse rapport à la 21ème session de la CEPAL des progrès réalisés dans les domaines qui font l'objet des paragraphes précédents ainsi que des progrès obtenus dans le traitement des questions visées dans le rapport du Comité de l'eau et qui y ont été inscrites sur la demande des délégations participant à celui-ci.

223ème séance  
6 avril 1984

462(XX) ACTIVITES DE LA CEPAL EN MATIERE D'ETABLISSEMENTS HUMAINS

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Tenant compte de l'importance que revêtent les processus d'établissement de la population et la qualité de l'environnement construit pour le développement des pays d'Amérique latine et l'amélioration de la qualité de la vie de leurs habitants,

Consciente des efforts que les pays de la région déploient pour définir, en matière d'établissements humains, des politiques et programmes intégrés aux stratégies et plans nationaux de développement,

Reconnaissant qu'afin d'appuyer les efforts déployés par les pays dans des domaines liés aux établissements humains, il faut intensifier plus encore la coopération régionale en mettant l'accent, au premier chef, sur les autorités locales et la participation de la population,

Rappelant les résolutions adoptées par différentes réunions internationales tenues au sein des Nations Unies, notamment la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Vancouver, 1976), la Conférence latino-américaine sur les établissements humains (Mexico, 1979) et les sessions de la Commission à Guatemala en 1977, à La Paz en 1979 et à Montevideo en 1981,

Constatant avec satisfaction les activités du Secrétariat de la CEPAL en matière d'établissements humains ainsi que les mesures prises pour allouer des ressources accrues au programme y relatif et resserrer les liens avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains et d'autres organismes de coopération qui opèrent dans la région,

Considérant avec inquiétude les très sérieuses incidences de la crise économique internationale sur l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que les limitations de toute nature qu'elles imposent aux pays de la région, y compris le processus d'ajustement que nombre d'entre eux se sont vu contraints d'effectuer pour faire face à leur grave situation économique,

Réaffirmant, en conformité avec le Plan d'action régional adopté par la CEPAL à sa dix-neuvième session, la nécessité de procéder dans le domaine des établissements humains à de profonds changements tant théoriques qu'institutionnels et structurels afin que l'habitat humain atteigne le niveau minimal que requièrent les pays de la région pour améliorer la qualité de la vie de leur population,

Prenant acte du programme de travail que le système de la CEPAL exécutera durant la période 1986-1987,

1. Recommande que la CEPAL continue à accorder, parmi ses activités, une importance prioritaire aux établissements humains;

2. Prie instamment le Secrétaire exécutif de la CEPAL de continuer à déployer les efforts requis pour que soit accordée l'attention voulue aux besoins de la région dans le domaine des établissements humains et pour que soient resserrés les liens de collaboration avec d'autres organismes intergouvernementaux, notamment le Centre des Nations Unies pour les établissements humains, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres organisation internationales compétentes;

3. Demande au Secrétaire exécutif de créer, dans le cadre du programme d'activités que poursuit la CEPAL en matière d'établissements humains, un programme régional de formation théorique et pratique en faisant appel, à cet effet, au concours d'autres organismes de coopération ainsi que de centres de formation nationaux;

4. Demande également au Secrétaire exécutif d'encourager les activités requises à cette fin et de prendre les contacts interinstitutionnels qui s'imposent pour promouvoir, à la lumière des données d'expérience recueillies par la région, la mise en place de mécanismes de documentation nationaux qui constituent un système régional unifié de documentation et de classification en matière d'établissements humains;

5. Recommande que le Secrétaire adopte les mesures requises pour que soit recueillie et échangée une documentation sur les connaissances acquises dans le domaine des politiques nationales d'établissements humains, de législation en matière d'espaces urbains et de mécanismes de financement existants, afin de collaborer avec les pays de la région dans leur processus d'aménagement du territoire;

6. Réaffirme qu'il est important de continuer à accorder une haute priorité aux activités du Secrétariat en matière de techniques d'établissements humains qui soient appropriées aux circonstances socio-économiques et environnementales des pays de la région, et d'encourager en outre l'échange de données d'expérience et la coopération entre pays dans ce domaine;

7. Recommande que le Secrétariat de la CEPAL encourage et s'efforce de patronner, compte tenu des ressources budgétaires disponibles, la tenue, en 1985, d'une réunion régionale sur les politiques d'établissements humains et, en particulier, sur les questions qui font l'objet des paragraphes 5 et 6 de la présente résolution ainsi que sur la participation de la population;

/8. Réaffirme

8. Réaffirme que la CEPAL a compétence en matière d'établissements humains en Amérique latine et dans les Caraïbes et que, ceci étant, il faut veiller à ce que soient appliquées avec plus de diligence les dispositions des résolutions 32/197 et 32/162 de l'Assemblée générale des Nations Unies, relatives à la décentralisation des ressources du Centre des Nations Unies pour les établissements humains vers les commissions économiques régionales.

223ème séance  
6 avril 1984

463(XX) RENFORCEMENT DU FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES  
EN MATIERE DE POPULATION

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Tenant compte des recommandations du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la population, 1984 \*/ visant à exécuter le Plan d'action mondial sur la population, et notamment de la recommandation 80,

Réaffirmant la nécessité de renforcer le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) en vue de garantir une assistance efficace, tant sur les plans financier que technique, aux pays de la région,

1. Reconnaît que la collaboration que prête le FNUAP aux efforts déployés par les pays en matière de population est extrêmement importante;

2. Demande instamment aux gouvernements et aux organismes donateurs, compte tenu que la demande croissante d'assistance financière dépasse les ressources dont dispose le FNUAP, d'augmenter les contributions qu'ils versent au Fonds afin que ce dernier puisse répondre de façon plus appropriée aux besoins accrus d'assistance des pays d'Amérique latine et des Caraïbes;

3. Prie le Secrétaire général des Nations Unies d'examiner, sans retard et de façon appropriée, la présente recommandation.

223ème séance  
6 avril 1984

---

\*/ Document E/1984/28/Add.1.

464(XX) ACTIVITES DU COMITE DE DEVELOPPEMENT ET DE  
COOPERATION DES CARAIBES

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Rappelant sa résolution 358(XVI), aux termes de laquelle a été installé le Comité de développement et de coopération des Caraïbes,

Rappelant également ses résolutions 372(XVII) et 399(XVIII) ainsi que les résolutions 420 (PLEN.14) et 451 (PLEN.16) de son Comité plénier qui approuvent la Déclaration constitutive, les fonctions, le règlement intérieur et le programme de travail du CDCC ainsi que les rapports des six premières sessions du Comité,

Ayant présentes à l'esprit la résolution 1982/58 du Conseil économique et social dans laquelle il est pris acte de la détermination des gouvernements membres du CDCC de s'employer à renforcer le Secrétariat du Comité, ainsi que la résolution 32/197 de l'Assemblée générale sur la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies et la décentralisation des fonctions des Nations Unies, y compris celles des commissions économiques,

I

1. Prend note des progrès accomplis depuis la sixième session du Comité dans l'exécution du programme de travail approuvé;

2. Approuve avec satisfaction le rapport de la septième session du CDCC et les résolutions qui y figurent;

3. Fait également sien le programme de travail approuvé pour la période biennale 1984-1985;

II

1. Prend note avec satisfaction des progrès récemment accomplis au sujet de la délégation de pouvoirs au siège sous-régional pour les Caraïbes, de l'identification de la plupart des postes budgétaires relatifs au CDCC dans le document de Budget-Programme 1984-1985 et de l'octroi d'allocations budgétaires séparées au siège sous-régional de la CEPAL pour les Caraïbes;

2. Réaffirme l'inquiétude que lui cause:

i) i) le fait que la totalité du programme de travail du siège sous-régional de la CEPAL pour les Caraïbes pour la période 1984-1985 continue à être considéré comme un sous-programme du Programme intitulé "Commerce international et financement du développement";

ii) le retard apporté à pourvoir les postes vacants au siège sous-régional de la CEPAL pour les Caraïbes;

3. Demande au Secrétaire exécutif de la CEPAL de faire en sorte que soient au plus tôt révisés le plan à moyen terme et le programme de travail conjoint de la CEPAL pour que le siège sous-régional de la CEPAL pour les Caraïbes soit à nouveau doté d'un programme distinct, comme cela a été le cas durant la période biennale 1982-1983;

4. Demande en outre au Secrétaire exécutif de la CEPAL de faire diligence dans la recherche et le drainage de ressources financières et autres à l'intention du siège sous-régional de la CEPAL pour les Caraïbes ainsi que dans le pourvoi aux vacances existant dans les services de celui-ci en tenant compte de ce que plusieurs pays des Caraïbes ne sont pas ou sont insuffisamment représentés au sein du personnel des Nations Unies;

5. Prie le Secrétariat du Comité de développement et de coopération des Caraïbes d'entreprendre l'exécution du programme de travail approuvé pour la période biennale 1984-1985, en se conformant aux priorités établies par le Comité.

223ème séance  
6 avril 1984

465(XX) PROGRAMME DE TRAVAIL ET CALENDRIER DE CONFERENCES  
DE LA CEPAL

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Tenant compte des articles 8 et 24 de son Mandat et règlement ainsi que des attributions que lui ont conférées l'Assemblée générale et le Conseil économique et social quant à l'élaboration et à l'examen des programmes de travail de tous les organes du système,

Rappelant que son Comité plénier a décidé, par sa résolution 419 (PLEN.14), qu'elle devrait établir durant ses sessions le nouveau calendrier de conférences et de réunions du système tout entier, en tenant compte des objectifs et priorités fixés dans les différents programmes de travail et d'action régionale que les gouvernements membres ont approuvés,

Après examen du projet de programme de travail que doit exécuter le système de la CEPAL, y compris l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES) et le Centre latino-américain de démographie (CELADE), dans ses différentes sphères d'activité durant la période 1986-1987,\*/

Tenant dûment compte des avis exprimés, y compris les ajustements proposés par les gouvernements des pays membres tels qu'ils sont énoncés dans le rapport final de la vingtième session et les changements apportés par les résolutions approuvées durant ladite session,

1. Approuve le projet de programme de travail du système (couvrant également l'Institut latino-américain de planification économique et sociale ainsi que le Centre latino-américain de démographie) pour la période 1986-1987, y compris les ajustements que figurent dans le rapport final ainsi que les résolutions et décisions émanées de sa vingtième session, en décidant qu'il portera autorisation pour la Commission de mettre en oeuvre les programmes et projets qui y sont énoncés;

2. Prend acte du fait que le programme de travail de la Commission ne couvre pas celui du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) lequel, après avoir été adopté à la huitième session dudit Comité, prévue pour juin 1984, sera soumis à l'examen de la dix-septième session du Comité plénier de la CEPAL;

---

\*/ Document E/CEPAL/G.1286, E/CEPAL/SES.20/G.7.

CALENDRIER DE CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES DE LA CEPAL POUR LA PÉRIODE 1984-1986

Année	Nom	Lieu et date	Base législative	Source de financement
1984	Huitième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau: Evaluation de la mise en oeuvre de la Stratégie internationale du développement pour l'Amérique latine et les Caraïbes, à la lumière de la crise économique internationale	Montevideo, 18-23 janvier	Résolutions 419 (Plen. 14); 422 (XIX); 425 (XIX); 432 (XIX) et 449 (Plen. 16) de la CEPAL	Budget ordinaire de la CEPAL
1984	Neuvième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau, consacrée à la science et la technique au service du développement	Montevideo, 23 et 24 janvier		
1984	Vingtième session de la CEPAL	Lima, 29 mars-6 avril	Résolutions 432 (XIX) et 449 (Plen. 16) de la CEPAL	Budget ordinaire de la CEPAL
1984	Huitième session du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC)	Port-au-Prince, Juin	Résolutions 358 (XVI); 432 (XIX) et 449 (Plen. 16) de la CEPAL	
1984	Réunion technique latino-américaine en vue de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI	7-10 mai Siège CEPAL	Résolution 38/192 de l'Assemblée générale des Nations Unies	
1984	(Réunion régionale latino-américaine préparatoire de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme)	Cuba a/	La Conférence a été créée au titre d'organe subsidiaire permanent de la CEPAL en exécution de la décision de la onzième réunion extraordinaire du Comité plénier (E/CEPAL/AG.71/4)	Budget du Siège des Nations Unies b/
1984	Comité plénier, dix-septième session	Siège New York a/		
1984	Comité de coopération économique de l'Isthme centraméricain	c/	Résolution 9 (IV) de la CEPAL	Budget ordinaire de la CEPAL
1985	Réunion régionale latino-américaine chargée d'évaluer l'application du Plan d'action sur la jeunesse	Espagne a/	Paragraphe 97 du Plan d'action régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes en ce qui a trait à l'Année internationale de la jeunesse, Document E/CEPAL/SES.20/G.22	
1985	Dixième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN)	c/	Résolutions 310 (XIV); 419 (Plen. 14); 422 (XIX) paragraphe 204; 425 (XIX) de la CEPAL	Budget ordinaire de la CEPAL
1985	Neuvième session du Comité de développement et de coopération des Caraïbes	c/	Résolution 358 (XV) de la CEPAL	Budget ordinaire de la CEPAL
1985	Dix-huitième session du Comité plénier de la CEPAL	c/	Résolution 419 (Plen. 14) de la CEPAL	Budget ordinaire de la CEPAL
1986	Onzième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN)	c/	Résolutions 310 (XIV); 419 (Plen. 14); 422 (XIX) paragraphe 204; 425 (XIX) de la CEPAL	Budget ordinaire de la CEPAL
1986	Dixième session du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC)	c/	Résolution 358 (XVI) de la CEPAL	Budget ordinaire de la CEPAL
1986	Onzième session de la CEPAL	c/	Résolution 449 (Plen. 16) de la CEPAL	Budget ordinaire de la CEPAL

a/ Date non fixée.

b/ La demande de transfert de fonds à la CEPAL a été présentée.

c/ Date et lieu non fixés.

466(XX) RENFORCEMENT DU CENTRE LATINO-AMERICAIN  
DE DEMOGRAPHIE (CELADE)

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Tenant compte des conclusions et recommandations émanées des réunions régionales sur la population et, en particulier, de celles qui visent à traduire dans les faits les principes et objectifs du Plan d'action mondial sur la population,

Tenant également compte que les recommandations précitées indiquent qu'il faut considérer les problèmes démographiques comme une partie intégrante des stratégies du développement, du processus de planification et des politiques de caractère général,

Considérant que le Programme régional latino-américain sur la population a pour objectif d'aider les pays de la région à mieux connaître leur situation démographique ainsi qu'à formuler et évaluer des plans et programmes de développement en matière de population dont le Secrétariat a confié l'exécution au Centre latino-américain de démographie,

Reconnaissant qu'il est important pour les pays membres de la Commission de continuer à disposer des services d'un organisme régional approprié et doté de ressources couvrant pour subvenir à leurs besoins dans les domaines ci-après : coopération technique ; formation diversifiée ; mise au point et adaptation de techniques d'analyse appropriées aux circonstances qui prévalent dans la région ; production, traitement et recherche de données démographiques ; insertion des variables démographiques dans les plans et stratégies de développement,

Consciente que la décentralisation des activités menées en matière de population, par les organes centraux du Secrétariat des Nations Unies vers les commissions régionales et, plus particulièrement, vers la Commission économique pour l'Amérique latine que recommande l'Assemblée générale dans ses résolutions 32/197 et 37/214 n'a pas enregistré de progrès substantiels permettant de renforcer l'action conduite au niveau régional dans ce domaine,

Préoccupée par le fait qu'au cours des dernières années les organismes de financement ont réduit les fonds qu'ils allouaient au Centre latino-américain de démographie,

Tenant compte que la Réunion régionale latino-américaine préparatoire de la Conférence internationale sur la population qui s'est tenue dans le cadre de la septième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (La Havane, novembre 1983) a recommandé aux pays membres de la CEPAL d'étudier, à la vingtième session de celle-ci, s'il convenait d'adopter des modalités de coopération financière en vue de renforcement des activités du CELADE,

1. Recommande aux pays membres de la Commission, qui sont en mesure et ont la volonté de le faire, de verser directement à la CEPAL, en s'inspirant de l'esprit de coopération entre pays en développement, des contributions qui seront principalement allouées au financement des missions de coopération technique et de programmes de formation organisés par le CELADE dans les pays;

2. Charge le Secrétaire exécutif d'étudier et de prendre, en consultation avec les pays disposés à verser ces contributions, les mesures nécessaires à leur fourniture en temps opportun.

223ème séance

6 avril 1984

467(XX) NOUVEAU PROGRAMME DE TRAVAIL ET DE SOUTIEN DE L'INSTITUT  
LATINO-AMERICAIN DE PLANIFICATION  
ECONOMIQUE ET SOCIALE (ILPES)

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Rappelant que l'Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES), organisme permanent des Nations Unies qui possède une identité propre au sein du système de la CEPAL, a, en juin 1983, atteint vingt et une années d'existences au cours desquelles il n'a cessé de dispenser de précieux services à la région,

Considérant les résultats de la IV Conférence de Ministres et Directeurs de Planification (Buenos Aires, 9-10 mai 1983) qui constitue la plus haute instance du Système de coopération et de coordination entre les organismes de planification d'Amérique latine et des Caraïbes (SCCOPALC),

Considérant également des résolutions de la Vème Réunion du Comité technique de l'ILPES (Buenos Aires, 10 mai 1983) et de la VI Réunion du sous-Comité technique de l'ILPES (Mexico, 28 et 29 novembre 1983) en ce a trait aux orientations du programme de travail et du financement futur de l'ILPES,

Reconnaissant que, dans le domaine de la planification économique et sociale, l'ILPES est un organisme intergouvernemental essentiel à une meilleure coordination des politiques économiques et sociales qu'instruments de développement et de coopération entre les pays de la région,

1. Prend note avec satisfaction du rapport d'activité de l'ILPES pour la période 1981-1984, tel qu'il figure dans le document E/CEPAL/ILPES/G.21, E/CEPAL/SES.20/G.23;

2. Prend acte, en les approuvant, des orientations du programme de travail de l'ILPES pour la période triennale 1984-1986 qu'ont établi les gouvernements et la Direction de celui-ci, de même que les principaux secteurs pratiques sur lesquels l'Institut centrera ses activités: politique économique et planification; programmation du secteur public; planification régionale et sectorielle, et préinvestissement et projets;

3. Prend également acte, en les approuvant, des grand thèmes auxquels l'ILPES donnera priorité: l'harmonisation des mécanismes de formulation et politiques à court, moyen et long terme; l'insertion de la région dans l'économie mondiale, dans un avenir proche, les incidents territoriales et sociales des politiques économiques globales et sectorielles; enfin le rôle du secteur public dans la région, notamment sous l'angle des politiques de développement social qu'il met en oeuvre;

4. Exprime sa satisfaction au sujet des résultats obtenus par la IV Conférence des Ministres et Directeurs de la Planification d'Amérique latine et les Caraïbes (Buenos Aires, le 9-10 mai 1983), lesquels apportent une nouvelle confirmation de la haute importance que revêt, pour la coopération régionale, cette assemblée multilatérale consacrée à des débats techniques sur des problèmes communs de développements et à des échanges de données d'expérience en matière de politiques mises en oeuvre par le secteur public;

5. Fait siennes les recommandations du Vème Comité technique de l'ILPES et du VIème sous-Comité technique de l'ILPES et, partant:

a) Demande aux gouvernements de la région d'accorder le plus haut rang de priorité à la défense du financement octroyé à l'ILPES dans les assemblées des organismes internationaux;

b) Prend connaissance, en les approuvant, de la création et de la mise en oeuvre du nouveau système de financement de l'ILPES à partir de contributions volontaires dont décide chaque pays, tel qu'il a été approuvé à la Vème Réunion du Comité technique;

6. Se déclare satisfaite de la décision prise par les pays qui ont signé le Mémorandum d'Accord avec l'ILPES ou qui se sont déjà engagés à verser leur contribution pour 1984 et recommande aux pays de la région qui ne l'ont pas encore fait de décider du montant de leurs contributions volontaires dès qu'ils le jugeront opportun, et à tous les pays membres de les acquitter avec diligence en 1984;

7. Recommande aux pays membres de rechercher des ressources supplémentaires en vue du financement des activités qu'ils se proposent de mener avec l'ILPES, en faisant également appel dans toute la mesure de leurs moyens, aux chiffres indicatifs de planification (CIP) nationaux du PNUD;

8. Exprime à nouveau sa réelle gratitude à l'Administration du PNUD pour l'appui résolu qu'elle a accordé à l'ILPES depuis sa création, et l'engage à continuer à apporter son précieux concours technique et financier à l'Institut;

9. Se déclare à nouveau satisfaite du soutien que la région toute entière apporte à l'ILPES, des accords de coopération que ce dernier conclut avec certains gouvernements membres, de l'important appui que la Banque interaméricaine de développement a consenti à l'Institut et de la collaboration de pays qui ne sont pas affiliés à ce dernier, tels que l'Allemagne (République fédérale d'), la Belgique, l'Espagne, la France, le Japon et les Pays-Bas;

/10. Demande

10. Demande au Secrétaire exécutif de la CEPAL d'entamer des démarches auprès des organismes compétents des Nations Unies pour que soient accrus les cadres techniques de l'ILPES dans le cadre du budget ordinaire des Nations Unies;

11. Prend acte, en les approuvant, des éléments de base propres à encourager la coopération horizontale qu'offre le rapport préparé en l'espèce pour la VIème Réunion du sous-Comité technique \*/ et recommande aux organismes nationaux de planification de continuer à encourager l'adoption de mesures nécessaires au renforcement dans la limite de leurs possibilités de cette coopération, en s'inspirant des éléments de base précités;

12. Prend connaissance, avec satisfaction et en les approuvant, du "Rapport de l'ILPES pour 1983" et du programme de travail de l'Institut pour 1984, conformément aux dispositions arrêtées à la Vème Réunion du Sous-Comité technique (San José, 29 et 30 novembre 1982), à la Vème Réunion du Comité technique (Buenos Aires, 10 mai 1983) et à la VIème Réunion du sous-Comité technique (Mexico, 28 et 29 novembre 1983);

13. Prend connaissance, en s'en félicitant, de l'importance accrue que l'ILPES accordera aux programmes consacrés à l'Amérique centrale et aux Caraïbes et notamment des études techniques et financières spécifiques qu'il mènera afin d'y décentraliser ses activités;

14. Prend note avec satisfaction des recommandations émanées de la IIIème Réunion d'Experts en planification des Caraïbes (Port-of-Spain, 28 avril - 2 mai 1983) et demande à nouveau à l'ILPES et aux gouvernements des pays des Caraïbes de faire en sorte que soient intensifiées les activités qui sont menées dans ces pays, demande qui porte également sur l'amorce dans la sous-région, d'activités conjointes avec le Siège sous-régional de la CEPAL pour les Caraïbes;

15. Prend connaissance avec satisfaction de l'offre faite par le gouvernement du Brésil, lequel a invité la VIIème Réunion du sous-Comité technique qui aura lieu au cours de second semestre de 1984, à se tenir à Brasília, celle du gouvernement du Mexique qui se propose d'accueillir à Mexico, durant le premier semestre de 1985, la Vème Conférence des Ministres et Directeurs de planification d'Amérique latine et des Caraïbes et la VIème Réunion du Comité technique.

---

\*/ Voir ILPES, Nuevos servicios para la cooperación horizontal, Document VI-ST/5.

468(XX) INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPEMENT

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Considérant que les buts et les objectifs de la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement ne peuvent pas être atteints sans une participation effective de la femme aux efforts déployés à l'échelon national, régional et international,

Tenant compte du fait qu'aucun résultat satisfaisant n'a encore été obtenu, en dépit des activités menées en application du Plan d'action mondial pour la Décennie de la femme et qu'il faut redoubler d'efforts, utiliser les ressources le plus rationnellement possible et reformuler les stratégies à la lumière de la conjoncture actuelle de la région et des besoins urgents qui en découlent,

Reconnaissant les efforts déployés par la CEPAL, dans le cadre de l'exécution du Plan d'action régional pour l'intégration de la femme au développement de l'Amérique latine et des Caraïbes,

Soulignant que la grave crise économique qui frappe la région est à l'origine de la détérioration croissante de la qualité de la vie d'une grande partie de la population,

Exprimant sa satisfaction du soutien apporté à la Décennie des Nations Unies pour la femme par le Fonds de contributions volontaires et étant informée de l'accroissement constant des demandes d'assistance financière que présentent les pays afin d'exécuter des projets de promotion intégrale destinés, en priorité, à la femme des secteurs urbain-marginal et rural,

Soulignant l'importance vitale que revêtent les politiques appliquées par les gouvernements à l'échelon national pour assurer la participation effective de la femme au développement,

Tenant compte de la convocation de la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme: égalité, développement et paix, qui aura lieu en 1985,

Réaffirmant les recommandations de la troisième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes (Mexico, 8-10 août 1983),

1. Prie les gouvernements:

a) de promouvoir, dans l'élaboration et l'application de nouvelles stratégies de développement conformes aux progrès rapides enregistrés dans le domaine de la science et la technique ainsi que de la culture, la participation de la femme au processus de développement économique et social des pays en question;

b) d'adopter des politiques propres, à court et à moyen terme, à mettre en oeuvre les mesures prévues, à l'égard de la femme, dans le Programme d'action régional pour le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, de façon à assurer la continuité des activités au-delà de la Décennie des Nations Unies pour la femme;

c) d'établir un diagnostic global sur la situation de la femme, qui regrouperait les efforts dispersés qui sont déployés dans ce domaine afin de permettre la formulation de politiques conformes à la réalité nationale;

d) de planifier et d'exécuter, dans le cadre de stratégies de développement intégral, des projets nationaux, régionaux et zonaux, visant à porter remède à l'exode vers les villes de la femme et de sa famille et à empêcher que celle-ci soit exploitée et marginalisée;

e) de prendre immédiatement des mesures propres à améliorer les conditions et le milieu de travail de la femme du secteur rural, et pour éviter notamment les effets nocifs de l'usage indiscriminé d'insecticides et de pesticides, en particulier sur les femmes enceintes des campagnes;

f) d'orienter les travaux de recherche et de diagnostic sur le problème des mineurs dans leur contexte familial et social, du point de vue notamment de l'analphabétisme, l'abandon scolaire, l'exploitation, ainsi que de la fécondité et la santé, de façon à pouvoir programmer et mener des actions multisectorielles qui soient dûment coordonnées,

g) d'effectuer des travaux de recherche sur les incidences qu'ont les conditions et l'atmosphère dans lesquelles travaillent les femmes sur leur santé et leur couverture para la sécurité sociale,

h) d'adhérer à, de ratifier et de mettre en oeuvre au plus tôt s'ils ne l'ont pas encore fait, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et d'en promouvoir la divulgation,

/i) d'étendre

i) d'étendre -et le cas échéant d'augmenter- de façon effective, la couverture de la sécurité sociale aux membres de la famille à tous les stades de leur vie, en mettant l'accent sur la situation de la femme au foyer,

j) de prendre des mesures et d'exécuter des projets propres à encourager la paternité responsable en assurant l'éducation du couple face au rôle qui lui incombe dans la société,

k) de participer activement aux travaux préparatoires de la Conférence mondiale;

2. Demande au Secrétariat de la CEPAL d'accorder une assistance technique aux gouvernements dans le processus de demande de coopération technique et financière au Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme afin d'exécuter des projets qui ont pour but d'améliorer les conditions de vie de la femme et de sa famille et qui comprendraient, entre autres éléments, les sujets suivants:

a) formation de la femme, notamment de cadres moyens

b) génération d'emplois pour la femme, notamment par la création d'entreprises (autogestionnées et autres);

c) entraînement pour faciliter l'accès au crédit des entreprises gérées par des femmes;

3. Demande aux présidents de la troisième Conférence régionale pour la femme (Mexico, août 1983) et de la Réunion régionale préparatoire de la Conférence mondiale d'informer cette conférence des conclusions et des résultats émanés de leurs conférences respectives;

4. Réaffirme son soutien aux travaux que mène l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, en faveur de l'amélioration des conditions de vie de la femme et de son intégration au développement.

223ème séance  
6 avril 1984

469(XX) SYSTEME REGIONAL DE STATISTIQUES RELATIVES AU COMMERCE  
EXTERIEUR DE L'AMERIQUE LATINE

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Considérant qu'il est impérieusement nécessaire d'accélérer les efforts visant à l'intégration économique entre les pays d'Amérique latine, tant pour que ceux-ci puissent faire face à la crise internationale qui sévit actuellement que pour atténuer à l'avenir la vulnérabilité des pays membres face aux fluctuations de l'économie mondiale,

Reconnaissant que le renforcement au sein de la région d'une structure de relations commerciales marquera un pas important sur la voie de l'intégration économique régionale,

Reconnaissant en outre combien il est essentiel, pour orienter ses efforts, de disposer de statistiques fiables et actualisées du commerce extérieur de chaque pays offrant, par régions et partenaires commerciaux, des classifications uniformes et suffisamment détaillées pour satisfaire les exigences de la politique commerciale,

Tenant compte qu'en dépit des progrès que la plupart des pays de la région ont accomplis au cours des dernières années dans le domaine des statistiques de commerce extérieur on ne dispose pas toujours de statistiques suffisamment actualisées et détaillées pour être en mesure d'arrêter des décisions en matière de politique commerciale,

Ayant présente à l'esprit la résolution 437 (XIX) de la CEPAL sur les possibilités d'accès des pays membres à une formation économique et commerciale actualisée,

Ayant examiné le rapport "Acceso a las fuentes de información estadística sobre el comercio exterior de América Latina" (E/CEPAL/SES.20/G.28 - E/CEPAL/G.1301) \*/ que le Secrétariat a préparé en application des dispositions de la résolution 437 (XIX) précitée,

Soulignant les efforts que les organes d'intégration sous-régionaux (ALADI, CARICOM, JUNAC et SIECA) et les pays qui leur sont affiliés ont fourni en vue d'harmoniser les classifications des statistiques de commerce extérieur et d'accélérer le flux et la diffusion de ces statistiques pour appuyer les activités menées en faveur de l'intégration,

---

\*/ Publié en espagnol et en anglais seulement.

Gardant à l'esprit que l'instrumentation d'un système régional de statistiques de commerce extérieur et le plus sûr moyen d'optimiser les possibilités d'accès de tous les pays membres aux données statistiques dont on dispose sur le commerce extérieur de chacun d'eux,

1. Prend acte avec satisfaction des travaux que el Secrétariat a mené en vue de la création de la Banque de données de commerce extérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes (BADECEL) ainsi que des progrès accomplis dans sa mise en route;

2. Prie instamment les gouvernements des pays membres de donner la priorité à l'amélioration et au traitement de leurs statistiques de commerce extérieur et d'en faire part, au moment et avec les spécifications et détails voulus, aux organes d'intégration et de coopération sous-régionaux dont ils sont membres et à la Banque de données de commerce extérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes (BADECEL) de la CEPAL, ainsi que de collaborer avec les programmes sous-régionaux et régional d'harmonisation et de normalisation de celles-ci;

3. Engage les organismes internationaux de coopération technique à appuyer les projets des pays membres qui ont pour but d'améliorer le recueil, la systématisation et le traitement de leurs statistiques de commerce extérieur;

4. Invite les secrétariats des organes d'intégration et de coopération de la région à continuer à s'associer aux efforts que le Secrétariat de la CEPAL fournit pour créer et perfectionner un système régional de statistiques de commerce extérieur;

5. Demande au Secrétaire exécutif:

a) de prendre les mesures nécessaires pour que la Banque de données de commerce extérieur de l'Amérique latine et des Caraïbes (BADECEL) du Secrétariat recueille dès que possible l'information que divulguent les pays membres au sujet de leurs opérations commerciales sur l'étranger;

b) de faire en sorte que les organismes officiels des pays membres puissent accéder, de façon aussi détaillé, souple et rapide que possible à la base de données dont dispose la BADECEL, et ce au moins tous les deux ans;

c) de créer, en collaboration avec les organes d'intégration sous-régionaux, un programme en vue de la mise sur pied d'un système régional de statistiques de commerce extérieur d'un accès à la fois aisé et rapide pour les pays membres, d'aider ces derniers à surmonter les difficultés que leur posent le recueil, la systématisation et le traitement de leurs statistiques

de commerce extérieur ainsi que la mise en place de procédés de consultation adéquats pour normaliser et faciliter la circulation et la diffusion de ces statistiques.

223ème séance

6 avril 1984

470(XX) ACTIONS CONTRAIRES AU LIBRE ECHANGE ET AU DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE DE L'AMERIQUE CENTRALE

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Réaffirmant la fraternité et la solidarité des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes et leur aspiration à un mode de vie conforme aux principes démocratiques,

Réitérant le droit souverain qu'ont toutes les nations d'Amérique latine et des Caraïbes de se tracer, dans un climat de paix et de liberté exempt de toute intervention extérieure, leur propre voie dans les domaines économique, social et politique; de condamner les mesures économiques discriminatoires ou coercitives inspirées par des raisons politiques; et de garantir la pleine jouissance des droits de l'homme et des avantages du progrès à tous leurs habitants, dans un contexte libre de pressions, de menaces et d'agressions extérieures,

Reaffirmant que le respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale d'un pays, le non-recours à la menace ou à l'usage de la force à l'encontre d'un état, la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres états et le Règlement pacifique des différends entre états revêtent une importance capitale pour le succès de la Stratégie internationale du développement,

Tenant compte du fait que les problèmes que posent la paix et le développement sont en essence liés, étant donné qu'il n'y a pas de développement sans paix et que, sans développement, la paix ne sera jamais que précaire,

Tenant compte des exposés faits par certains pays d'Amérique centrale sur les actions qui ont été menées contre leurs activités économiques et au préjudice de leurs installations portuaires, maritimes et aériennes, y compris le minage de leurs ports,

Considérant que les actions de cette nature portent atteinte à la libre pratique du commerce international et vont à l'encontre des principes et objectifs établis par la Stratégie internationale du développement, le Comité d'action de soutien du développement économique et social d'Amérique centrale (CADESCA) et d'autres normes internationales,

Considérant que les pays d'Amérique centrale ont un besoin urgent de soutien économique et financier non seulement pour surmonter leurs difficultés conjoncturelles mais aussi pour reprendre, de façon ininterrompue la voie du progrès et du développement socio-économique,

1. S'oppose énergiquement à toute action et menace d'action contraire aux activités économiques que les pays d'Amérique latine exercent dans les domaines industriel, commercial, agricole ou halieutique ainsi qu'à celles qui restreignent le libre commerce international et le transport terrestre, maritime ou aérien;

2. Se rallie aux interventions qui ont été faites dans d'autres assemblées internationales pour qu'il soit mis un terme à tout type d'ingérence extérieure en Amérique centrale, lesquelles portent atteinte à la paix et à l'essor économique de la sous-région; réaffirme son soutien aux efforts que, de concert avec les ministres des Relations extérieures de la région, le Groupe de Contadora déploie en faveur de la paix, de la sécurité et du développement économique et sociale de l'Amérique centrale;

3. Lance un nouvel appel à tous les Etats, aux organismes du Système des Nations Unies et aux autres institutions internationales pour qu'ils maintiennent et accroissent l'assistance économique qu'ils prêtent aux pays d'Amérique centrale et leur demande, à cet égard, d'appuyer le programme de travail du CADESCA, lequel sera appliqué en coordination avec les autres organismes centraméricains d'intégration.

223ème séance

6 avril 1984

471(XX) LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La Commission économique pour l'Amérique latine,

Ayant présents à l'esprit le paragraphe 15 de son Mandat et les articles 1 et 2 de son Règlement,

Tenant compte du fait qu'il n'a pas été décidé à la vingtième session de la Commission le lieu où se tiendra la prochaine réunion biennale de celle-ci bien que certains gouvernements aient entrepris des démarches à cet effet,

Décide d'autoriser le Secrétaire exécutif à procéder, auprès des Etats membres, aux consultations nécessaires pour déterminer, avec l'assentiment du Secrétaire général, le lieu où se tiendra la vingt-et-unième session à la date la plus opportune de l'année 1986.

223ème séance  
6 avril 1984

CONFÉRENCES ET RÉUNIONS PATRONNÉES OU CO-PATRONNÉES PAR LA CEPAL  
DEPUIS MAI 1981

Nom	Date	Lieu	Institution organisatrice	Cote du rapport a/ b/
Dix-neuvième session de la CEPAL	4-15 mai (1981)	Montevideo	CEPAL	E/1981/56 E/CEPAL/G.1176 b/
Cours-séminaire de formation de l'INFOPLAN	11-29 mai	Santiago	CEPAL/CLADES	
Atelier sur les Statistiques environ- nementales pour le développement	22-26 juin	Santiago	CEPAL/PNUE/Gouvernement de la République dominicaine	
Table ronde sur le financement des exportations de manufactures en Amérique latine	9 juin- 1er juillet	Santiago	CEPAL/CCI	E/CEPAL/R.282
Réunion technique sur la termino- logie pour le développement: le Macrothesaurus de l'OCDE	1er-3 juillet	Santiago	CEPAL/CLADES	E/CEPAL/CLADES/
Réunion spéciale du Comité de coopération de l'Isthme centramé- ricain	3 juillet	Mexico	CEPAL/ Comité de coopération économique de l'Isthme centraméricain	E/CEPAL/G.1182 E/CEPAL/CCE/404/ Rev.1
Réunion du Forum latino-américain et Séminaire RIAL sur les négocia- tions économiques internationales	20-23 juillet	Mexico	PNUD/CEPAL/RIAL/CEETEM	
Séminaire latino-américain sur les consortiums et autres mécanismes d'exportation conjointe	3-7 août	Mexico	CEPAL/CCI	E/CEPAL/R.303
Séminaire latino-américain de comptabilités nationales	10-14 août	Mexico	CEPAL/PNUD/Gouvernement du Mexique	
Atelier sur les statistiques environnementales	24-28 août	Saint-Domingue	CEPAL/PNUE/Gouvernement de la République dominicaine	

## Annexe (Cont. 1)

Nom	Date	Lieu	Institution organisatrice	Cote du rapport a/
Séminaire interinstitutions sur l'intégration de la femme au processus de planification sociale en Amérique latine	7-8 septembre	Santiago	CEPAL/Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme	E/CEPAL/R.286
Séminaire mixte UNESCO/PGT et CEPAL/CLADES sur les méthodologies d'évaluation des infrastructures d'information et expériences connexes en Amérique latine	30 septembre-2 octobre	Santiago	CEPAL/CLADES/UNESCO	E/CEPAL/CLADES/R.16
Séminaire régional sur la gestion de l'environnement et les grands travaux hydrauliques	1er-3 octobre	Concordia, Argentine	CEPAL/PNUÉ	E/CEPAL/L.262 et Corr.1
Réunion sur les systèmes d'information opérationnelle et de gestion dans les sociétés de chemins de fer en Amérique latine et en Espagne	5-9 octobre	Santiago	CEPAL/ALAF/BIRD	
Réunion d'experts gouvernementaux préparatoire de la Conférence ibéro-américaine pour la coopération économique	15-17 octobre	Santiago	CEPAL/ICI	
Séminaire sur les nouvelles modalités et agents de la coopération régionale latino-américaine	26-27 octobre	Santiago	PNUD/CEPAL/RIAL	
Réunion d'experts sur les problèmes de facilitation et renforcement des institutions de transport	27-30 octobre	Paramaribo	CEPAL	E/CEPAL/G.1192
Séminaire sur les politiques visant à atteindre un niveau minimum de bien-être	2-6 novembre	Santiago	CEPAL	

Nom	Date	Lieu	Institution organisatrice	Cote du rapport a/
Sixième session du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) c/	4-10 novembre	St. George's Grenade	CEPAL	E/CEPAL/G.1212 et Add.1; E/CEPAL/CDCC/91 et Add.1
Séminaire régional sur l'expansion de la frontière agricole et l'environnement en Amérique latine	10-13 novembre	Brasilia	CEPAL/PNUE/ANPEC/Université de Brasilia/Gouvernement du Brésil	E/CEPAL/L.261 et Corr.1
Séminaire régional sur la métropolisation et l'environnement	16-19 novembre	Curitiba	CEPAL/PNUE/Préfecture municipale de Curitiba/IPPUC	E/CEPAL/L.266 et Corr.1
Premier Séminaire latino-américain de planification régionale et fédérale	30 novembre-3 décembre	Brasilia	CENDEC/IPEA et ILPES/CEPAL/PNUD	
Réunion latino-américaine d'organismes d'assurance-crédit à l'exportation	2-4 décembre	Santiago	CEPAL/CCI	E/CEPAL/R.305
Séminaire sur les options de négociation avec des investisseurs étrangers et des sociétés transnationales dans les industries du cuivre et de l'étain	9-11 décembre	Santiago	CEPAL/Centre sur les sociétés transnationales	E/CEPAL/R.306
Deuxième Réunion régionale de systèmes d'information sur la coopération et la coordination dans des domaines relatifs à l'environnement	9-11 décembre	Santiago	PNUE/ORPAL/CEPAL/CLADES	d/
Deuxième Séminaire latino-américain sur la coopération horizontale pour la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement	11-14 janvier (1982)	Saint-Domingue	CEPAL	E/CEPAL/G.1199

## Annexe (Cont.3)

Nom	Date	Lieu	Institution organisatrice	Cote du rapport a/
Séminaire international sur les universités privées: Historique et expérience Latino-américaine	18-20 janvier	Santiago	CEPAL/PNUD/RIAL/CPU	
Atelier régional pour la formation en projets et programmes pour la femme	18-27 janvier	Panama	CEPAL/Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme	E/CEPAL/MEX/SEM.7/ R.4
Sixième Session du Comité de développement et de coopération des Caraïbes (CDCC) e/	3-4 février	New York	CEPAL	E/CEPAL/G.1202 et Add.1; E/CEPAL/ CDCC/91 et Add.1
Atelier de travail sur l'étude de l'offre et la demande de produits andins	8-13 février	Lima	CEPAL/JUNAC/ITC	
Réunion régionale latino-américaine préparatoire de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement	8-12 mars	San José	CEPAL	E/CEPAL/1201 E/CEPAL/CONF.74/ L.4
Séminaire régional sur les politiques agraires et la survie paysanne en écosystèmes de haute montagne	23-26 mars	Quito	CEPAL/PNUE/Gouvernement de l'Equateur	E/CEPAL/L.273
Symposium international sur les politiques de développement social en Amérique latine et dans les Caraïbes au cours des années 80	12-15 avril	Santiago	CEPAL/ILPES/FISE	f/
Table ronde sur les obstacles qui entravent les exportations latino-américaines d'articles manufacturés et semi-manufacturés de cuir, vers les marchés des pays industrialisés	14-16 avril	Buenos Aires	CEPAL/CCI	E/CEPAL/SEM.2/R.5 g/

## Annexe (Cont. 4)

Nom	Date	Lieu	Institution organisatrice	Cote du rapport a/
Séminaire sur la création de firmes de réparation et d'entretien de conteneurs	15-16 avril	Rio de Janeiro	Ministère des Transports (CIDETI)/CEPAL	
Séminaire sur la création de firmes de réparation et d'entretien de conteneurs	19-20 avril	Bogotá	CEPAL/Conseil d'utilisateurs du transport maritime et aérien (CUTIMA)/Flotte marchande Gran Colombiana	
Première Conférence sudaméricaine de transport routier	20-22 avril	Montevideo	CEPAL/IRUN/Gouvernement de l'Uruguay	h/
Séminaire sur la création de firmes de réparation et entretien de conteneurs	22-23 avril	Saint-Domingue	Association d'armateurs de Saint-Domingue/Autorités portuaires dominicaines/CEPAL	
Réunion d'industriels latino-américains	26-28 avril	Santiago	CEPAL/PNUD/ONUDI	
Colloque interne sur la récession internationale et les politiques économiques en Amérique latine	3-4 mai	Santiago	CEPAL	
Séminaire régional d'experts sur les comparaisons du système de comptabilités nationales du système de bilans de l'économie nationale en Amérique latine	6-11 mai	La Havane	CEPAL/ICI/Gouvernement de Cuba	E/CEPAL/G.1213
Séminaire sur les politiques et les négociations avec les sociétés transnationales dans le secteur minier-métallurgique de la Bolivie	17-21 mai	La Paz	CEPAL/Centre sur les sociétés transnationales/Gouvernement de Bolivie	E/CEPAL/G.1216 E/CEPAL/SEM.3/L.8
Atelier régional sur la mesure de l'emploi et les revenus ruraux	24-28 mai	Ixtapan de la Sal, Mexique	CEPAL/PREALC/Gouvernement du Mexique	E/CEPAL/G.1220

## Annexe (Cont. 5)

Nom	Date	Lieu	Institution organisatrice	Cote du rapport a/
Réunion mixte d'experts gouvernementaux d'Afrique et d'Amérique latine sur la coopération économique et technique	1er-4 juin	Addis Abeba	CEPAL/CEA/PNUD	E/CEPAL/G.1212
Réunion d'experts ONUDI-CEPAL sur les incidences en Amérique latine des progrès en matière de microélectronique	7-11 juin	Mexico	CEPAL/ONUUDI	i/
Réunion de coopération horizontale pour le développement des ressources minières en Amérique latine	14-18 juin	Bogotá	CEPAL/ECOMINAS	E/CEPAL/G.1207 E/CEPAL/SEM.3/R.9/ Rev.1
Premier séminaire latino-américain de planification du transport	21-25 juin	Buenos Aires	CEPAL/Gouvernement de l'Argentine	E/CEPAL/G.1219
Séminaire multidisciplinaire préparatoire de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement	28 juin- 2 juillet	Santiago	CEPAL/PNUD/CONAPFRAN	E/CEPAL/SEM.7/L.1
Quinzième session du Comité plénier	22-23 juillet	New York	CEPAL	E/CEPAL/G.1209/ Rev.2
Deuxième session du Groupe de travail intersecrétariats sur les ressources en eau en Amérique latine	16-17 août	Santiago	CEPAL	E/CEPAL/G.1225
Séminaire sur le droit de la mer et le développement de l'Amérique latine	13-15 septembre	Santiago	PNUD/CEPAL/RIAL	
Réunion sur le Programme de coopération scientifique et technique ibéro-américain	15-17 septembre	Santiago	CEPAL/ICI	

## Annexe (Cont.6 )

Nom	Date	Lieu	Institution organisatrice	Cote du rapport a/
Rencontre de haut niveau sur la conjoncture économique internationale et l'Amérique latine	23-25 septembre	Buenos Aires	PNUD/CEPAL/RIAL et CNUCED/SELA	
Quatrième Réunion annuelle des Centres membres du RIAL	4-6 octobre	Caracas	PNUD/CEPAL/RIAL/Université Simón Bolívar	
Séminaire sur les sociétés transnationales et le développement centraméricain	20-27 octobre	San José	CEPAL/Centre sur les sociétés transnationales	
Séminaire technique sur la préférence douanière régionale dans le cadre de l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI)	4-5 novembre	Santiago	CEPAL	
Réunion régionale d'évaluation de l'INFOPLAN	8-10 novembre	Santiago	CEPAL/CLADES	
Deuxième Réunion sur les systèmes d'information opérationnelle et de gestion dans les sociétés de chemins de fer d'Amérique latine	22-26 novembre	Santiago	ALAF/BIRD/CEPAL	
Seizième session du Comité plénier	2-3 décembre	New York	CEPAL	E/CEPAL/G.1239 E/CEPAL/PLEN.16/L.8
Deuxième Réunion d'associations sectorielles de sociétés latino-américaines	6 décembre	Lima	PNUD/CEPAL/RIAL et ALIDE	

## Annexe (Cont. 7)

Nom	Date	Lieu	Institution organisatrice	Cote du rapport a/
Sixième session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN)	6 décembre	New York	CEPAL	E/CEPAL/G.1260 E/CEPAL/CEGAN.6/ L.3/Rev.1
Réunion d'experts préparatoire d'un mécanisme permanent de coopération horizontale entre autorités métropolitaines d'Amérique latine et des Caraïbes	14-15 décembre	Santiago	CEPAL	
Groupe de travail du Comité de planification du développement	10-14 janvier (1983)	Santiago	CEPAL/ONU	
Septième session du Comité de développement de coopération des Caraïbes (CDCC)	19-22 janvier (phase technique) 24-25 janvier (phase ministérielle)	Port-of-Spain	CEPAL	E/CEPAL/CDCC/99 E/CEPAL/G.1237
58ème Réunion du Conseil de l'Union internationale d'architectes	24-26 janvier	Santiago	UIA/CEPAL/Collège d'architectes du Chili	
Réunion de fonctionnaires responsables du commerce extérieur de l'Amérique latine	10-12 mars	Santiago	CEPAL/ALADI	E/CEPAL/SEM.7/R.5
Cours-séminaire de formation de l'INFOPLAN	14-18 mars	Montevideo	CEPAL/CLADES	
Cours-séminaire de formation de l'INFOPLAN	21-25 mars	Asunción	CEPAL/CLADES/CIID	

## Annexe (Cont. 8)

Nom	Date	Lieu	Institution organisatrice	Cote du rapport a/
Séminaire sur l'environnement et les techniques d'établissements en zones arides: études et expériences en Argentine et au Chili	22-23 mars 18-19 avril	Antofagasta	CEPAL/PNUJ/Université d'Antofagasta	
Table ronde d'éditeurs d'Amérique latine et des Caraïbes	24-26 mars	Santiago	CEPAL/ONU	
Réunion sur les problèmes financiers d'Amérique latine	14-15 avril	Santiago	CEPAL	
Réunion sur l'énergie et le développement en Amérique latine	18-20 avril	Santiago	CEPAL/OLADE/CRID	
Première Réunion du Groupe de suivi pour l'élaboration d'un programme régional de coopération et d'information	18-22 avril	Caracas	CEPAL/CLADES/UNESCO/PGI	
Cours-séminaire de formation de l'INFOPLAN	25 avril- 6 mai	Brasilia	CEPAL/CLADES/CRID	
Séminaire sur les relations internationales de l'Amérique latine sur les scènes mondiales à long terme	5-6 mai	Santiago	CEPAL/RIAL	
Quatrième Réunion des Ministres et Directeurs de la planification d'Amérique latine et des Caraïbes	9-10 mai	Buenos Aires	ILPES	E/CEPAL/ILPES/ CONF.4/L.7
Réunion de Personnalités sur la crise mondiale et l'Amérique latine	18-23 mai	Bogotá	CEPAL/Gouvernement de Colombie	
Congrès panaméricain du transport	30 mai- 3 juin	Buenos Aires	CEPAL/ALADI/ALAF/CEC	

## Annexe (Cont. 9)

Nom	Date	Lieu	Institution organisatrice	Cote du rapport a/
Séminaire sur le projet <u>Processus agricoles importants en Amérique latine</u> du point de vue de l'environnement	28-30 juin	Santiago	CEPAL/PNUÉ/CIFCA	
Réunion du Groupe d'experts du Groupe des 77 sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables	5-8 juillet	Santiago	CEPAL/Groupe des 77	
Réunion de travail sur la crise et la dette en Amérique latine	6-8 juillet	Mexico	CEPAL/RIAL/ Colegio de Mexico	
Réunion de travail sur l'agriculture paysanne et les marchés alimentaires	11-15 juillet	Santiago	CEPAL/FAO	
Réunion des représentants personnels des Chefs d'Etat et de gouvernement d'Amérique latine et des Caraïbes	1er-3 août	Saint-Domingue	CEPAL/SELA/Gouvernement de la République dominicaine	
Séminaire sur les expériences d'entretien routier en Amérique latine	1er-6 août	Santiago	CEPAL/Banque mondiale	
Cinquième Réunion du Bureau de la Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social d'Amérique latine et des Caraïbes	6 août	Mexico	CEPAL	E/CEPAL/CRM.3/ L.2/Corr.1
Troisième Conférence régionale sur l'intégration de la femme au développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes	8-10 août	Mexico	CEPAL	E/CEPAL/G.1265 E/CEPAL/CRM.3/ L.8

## Annexe (Cont. 10)

Nom	Date	Lieu	Institution organisatrice	Cote du rapport a/
Séminaire-atelier sur les techniques appropriées pour la construction de l'habitat humain	8-20 août	Bogotá	CEPAL/Centre Habitat de l'Université Nationale de Colombie	
Réunion sur le Droit économique international	22-23 août	Santiago	CEPAL/RIAL/CINDA	
Séminaire sur l'utilisation de l'espace extérieur et les communications: nouvelles perspectives et problèmes	24-26 août	Santiago	CEPAL/Institut d'études internationales de l'Université du Chili	
Troisième Réunion des associations sectorielles de sociétés latino-américaines	1er-2 septembre	Montevideo	CEPAL/RIAL/SELA	
Séminaire sur les changements récemment intervenus dans les structures et la stratification sociale en Amérique latine. Analyse comparative des pays et perspectives régionales pour les années 80	12-15 septembre	Santiago	CEPAL	E/CEPAL/SEM.10/ R.17
Réunion sur les expériences des processus de stabilisation et de relance dans le Cône Sud	22-24 septembre	Santiago	CEPAL	
Cours-atelier sur les problèmes actuels et les stratégies de développement en Amérique latine	26 septembre- 2 décembre	Santiago	ILPES	
Réunion régionale latino-américaine préparatoire de l'Année internationale de la jeunesse	3-7 octobre	San José	CEPAL/ONU	E/CEPAL/Conf.75/ L.4/Rev.1
Rencontre d'experts en établissements urbains précaires	17-19 octobre	Santiago	CEPAL/Collège d'architectes du Chili	

## Annexe (Cont. 11)

Nom	Date	Lieu	Institution organisatrice	Cote du rapport a/
Première Réunion sur la coopération maritime régionale entre pays sudaméricains, le Mexique et le Panama	17-21 octobre	Santiago	OMI/CEPAL	E/CEPAL/R.347
Options de politiques dans le secteur extérieur: le cas de l'Amérique latine	24-27 octobre	Santiago	CEPAL/DSE	
Perspectives de l'Amérique latine face aux processus de transformation des économies et sociétés développées	20-22 octobre	Rio de Janeiro	CEPAL/RIAL/CEPII/Université Cándido Mendes	
Consultation CEPAL/FAO d'experts sur les politiques agricoles et les styles de développement	7-11 novembre	Santiago	CEPAL/FAO	
Séminaire sur le système uniforme de statistiques du transport maritime	7-11 novembre	Lima	CEPAL/Bureau de statistiques des Nations Unies/Gouvernement du Pérou	
Coopération internationale intra-latino-américaine face au problème de la dette extérieure	9-11 novembre	Bogotá	CEPAL/RIAL/Fondation Ebert	
Séminaire sur les établissements humains et le développement en écosystèmes arides	9-12 novembre	Mendoza	CEPAL/Université de Mendoza/Université du Nord (Chili)	
Réunion régionale latino-américaine préparatoire de la Conférence internationale sur la population, effectuée dans le cadre de la septième session du CEGAN	16-19 novembre	La Havane	CEPAL/CELADE	E/CEPAL/SES.20/ G.19
Réunion du Jury International de la UIA	21-23 novembre	Santiago	CEPAL/ Collège d'architectes du Chili	

Nom	Date	Lieu	Institution organisatrice	Cote du rapport a/
Atelier CEPAL/CPPS sur les Évaluations de l'impact environnemental sur le milieu marin et les zones côtières du Pacifique du Sud-est	21-25 novembre	Santiago	CEPAL/CPPS	
Réunion d'experts CEPAL-UNESCO sur les incidences en Amérique latine des progrès accomplis en matière de bio-technologie, y compris le génie génétique	21-25 novembre	Montevideo	UNESCO/CEPAL	
Cinquième Réunion annuelle de Centres membres du RIAL	23-25 novembre	Buenos Aires	CEPAL/RIAL/Université de Belgrano	
Réunion sur l'économie paysanne et le rôle de la femme	22-25 novembre	Bogotá	CEPAL	
Sixième Réunion du Sous-Comité technique de l'ILPES	28-29 novembre	Mexico	ILPES	
Réunion sur les politiques d'ajustement comparées en Amérique latine	28-30 novembre	Sao Paulo	CEPAL/RIAL/CEBRAP	
Séminaire technique régional sur les femmes et les familles des couches populaires urbaines en Amérique latine	28 novembre- 2 décembre	Santiago	CEPAL/IDRC	
Groupe d'experts sur les stratégies d'exécution pour la promotion du statut de la femme jusqu'à l'an 2000	3-5 décembre	Santiago	CEPAL/Centre pour le développement social et les affaires humanitaires	
Réunion d'experts CEPAL/ONUUDI sur les industries de biens d'équipement en Amérique latine	5-7 décembre	Santiago	CEPAL/ONUUDI	E/CEPAL/SEM.13/ R.3

## Annexe (Concl.)

Nom	Date	Lieu	Institution organisatrice	Cote du rapport a/
Conférence économique latino-américaine	9-13 janvier (1984)	Quito	CEPAL/SELA	
Huitième Session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN)	18-20 janvier	Montevideo	CEPAL	
Neuvième Session du Comité d'experts gouvernementaux de haut niveau (CEGAN) consacrée à la science et la technique au service du développement	23-24 janvier	Montevideo	CEPAL	
Table ronde Nord-Sud: questions du développement de ressources humaines, monétaires et financières	27-29 février	Santiago	CEPAL	
Réunion sur les thèmes énergétiques du niveau global et le rapport avec les politiques et les options énergétiques en Amérique latine	1er-3 mars	Santiago	CEPAL/North-South Round Table	
Séminaire ECIEL	19-22 mars	Santiago	CEPAL/ECIEL	

- a/ La cote n'est pas indiquée dans les cas où le rapport n'est pas disponible.  
b/ Couvre la période envisagée du 27 avril 1979 au 15 mai 1981.  
c/ A l'échelon technique.  
d/ ORPAL/SIA.2/5, élaboré par le Bureau régional pour l'Amérique latine du PNUE (ORPAL).  
e/ A l'échelon ministériel.  
f/ Sera publié comme livre.  
g/ Projet de rapport final.  
h/ Elaboré par le Ministère du transport et des travaux publics de l'Uruguay.  
i/ ID/WG.372/17, élaboré par l'ONUUDI.







Première édition

Imprimé aux Nations Unies — Santiago du Chili — 84-12-2102 — décembre 1984 — 350